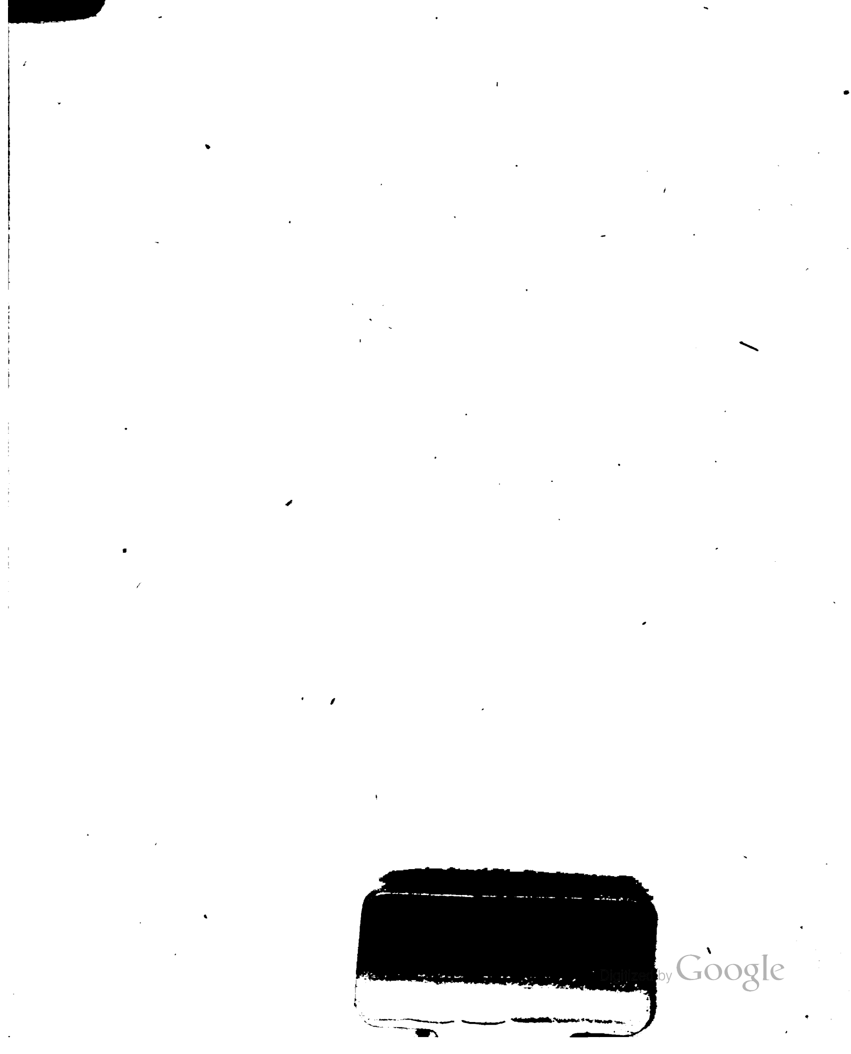




VOYAGES

DU CHEVALIER CHARDIN,

EN PERSE.

VOYAGES

DU CHEVALIER CHARDIN,

EN PERSE,

ET AUTRES LIEUX DE L'ORIENT,

ENRICHIS D'UN GRAND NOMBRE DE BELLES FIGURES EN TAILLE-DOUCE, REPRÉSENTANT LES ANTIQUITÉS ET LES CHOSES REMARQUABLES DU PAYS.

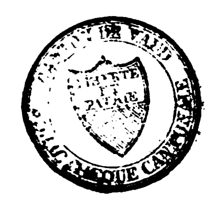
NOUVELLE ÉDITION,

Soigneusement conférée sur les trois éditions originales, augmentée d'une Notice de la Perse, depuis les temps les plus reculés jusqu'à ce jour, de Notes, etc.

PAR L. LANGLÈS,

Membre de l'Institut, un des Administrateurs-Conservateurs de la Bibliothèque Impériale, Professeur de Persan à l'École Spéciale des Langues Orientales vivantes, Membre de la Société Royale de Gottingue, de la Société d'Émulation de l'Ile-de-France, du Musée de Francfort, etc.

TOME DIXIÈME.





PARIS,

LE NORMANT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

1811.

VOYAGE

DU CHEVALIER CHARDIN.

SUITE du couronnement de Soleïmaan, troisième du nom, deux cent trente-quatrième roi de Perse.

LES débauches du roi alloient toujours le même train ; mais il n'en étoit pas de même de sa santé qui diminuoit de jour en jour. Car, comme ce jeune prince se noyoit dans les excès du vin et des femmes, il étoit impossible qu'elle n'en demeurât altérée. Pendant tout le cours de cette année, il l'eut toujours mauvaise, quelque remède que les médecins y apportassent, parce qu'il y contribuoit peu de son côté. S'il quittoit quelquefois le vin par leur conseil, cela ne duroit pas long-temps, et il le reprenoit avant qu'il eût eu le loisir de réparer ses forces : c'est pourquoi il étoit toujours malade, et avoit toujours le visage défait ; la foiblesse du corps se communiquoit à

l'esprit, et le rendoit incapable de vaquer aux emplois où sa condition l'appeloit.

Cependant la cherté du pain augmentoit à Ispahan, et même le peuple crioit tout haut contre le prix excessif qu'on le vendoit. Il y avoit plusieurs causes de cette cherté : premièrement, l'année dernière n'avoit rendu presque que la moitié de ce qu'on attendoit, parce que les sauterelles avoient ravagé les moissons; ensuite, la foule de la cour étoit venue tout à coup se rendre à Ispahan, sans qu'on s'y attendît, et ainsi l'on n'avoit point pensé d'y faire venir de dehors des grains avant l'hiver. De plus, dans la nouveauté de ce règne, la plupart des officiers du royaume venant se présenter à la cour, et quantité de particuliers, par curiosité ou pour leurs affaires, y abordant de tous côtés, le nombre des habitans étoit accru de la moitié; et il falloit par conséquent que le prix des denrées doublât à proportion. Mais ce qui rendoit toutes sortes de vivres plus chères, c'étoit la mauvaise apparence de la récolte prochaine, qui ne montroit pas devoir être plus abondante que celle de l'année passée: car, comme les moissons se font en ces climats aux mois de juin et de juillet, l'on peut juger dès les mois de mars et avril ce qu'elles rapporteront; c'est pourquoi les marchands de blé et les bou-

langers, qui voyoient bien qu'infailliblement les grains seroient rares et augmenteroient encore de prix, ne se vouloient point défaire de ceux qu'ils avoient, reculant toujours pour attendre la saison plus éloignée, et que le prix des choses haussât. De cette sorte, l'apparence d'une famine à venir en faisoit une présente. Enfin, le mauvais gouvernement étoit en partie cause de cette chèrté, parce que les lois n'étoient point observées, et que les magistrats négligeoient leur devoir, sans crainte d'en être punis. Voilà pourquoi le mohteseb (*mohhteceb*), ou chef de police, recevoit des présens de ceux qui vendoient les choses nécessaires à la vie; et, pour les gratifier, il faisoit publier toutes les semaines le prix des choses selon que ces gens-là le désiroient, c'est-à-dire, un prix excessif et des trois quarts plus haut qu'il n'étoit du temps du feu roi; car il faut remarquer que c'est une coutume en Perse, que tous les samedis ce chef de police règle la valeur de toutes les denrées pour la semaine suivante, que les vendeurs n'oseroient excéder sans de très-grièves peines. Cette friponnerie donc du juge de police, qui n'appréhendoit point le gouvernement présent, faisoit vendre toutes choses au double et au triple.

Le peuple, presque ruiné par cette cherté, redoubloit ses cris, de sorte qu'ils arrivèrent jusqu'à

la porte du palais Royal; Sa Majesté en fut touchée, et, pour y apporter quelque remède, elle commit l'affaire à Aly Kouli Kaan (*A'ly-Qouly-Khân*), généralissime des armées. Celui-ci commença d'y travailler par une action de générosité et de justice, qui le fit craindre par tous les marchands et les vendeurs de grains, et lui attira toutes les bénédictions du menu peuple. Il avoit commandé à un des plus renommés négocians d'Ispahan d'envoyer sur la place le premier jour du marché deux cents sacs de blé, et de ne le vendre qu'au même prix qu'il se vendoit l'année précédente. Le marchand crut qu'il vouloit qu'on lui fît quelque présent : c'est pourquoi, au jour de marché, pensant par là s'exempter d'obéir au commandement qu'il lui avoit fait, il lui envoya deux cents tomans, qui sont quelque mille pistoles. Le généralissime extrêmement indigné le fait venir devant lui. « Chien que tu es, lui dit-il, » est-ce ainsi que tu veux acheter la famine de la » ville? Pour l'affront que tu m'as fait, reçois » deux cents coups de bâton sur la plante des » pieds. » Il les lui fit donner à l'heure même, et outre cela, le condamna à mille écus d'amende qu'il s'appliqua, envoyant les dix mille livres au roi.

Il fit aussi d'abord bâtir un grand four dans la place Royale, et un autre dans la place publique,

et ordonna aux crieurs de publier que c'étoit pour y jeter vifs ceux qui vendroient le pain à plus haut prix que la taxe, ou qui cacheroient leur blé. Ces fours brûlèrent continuellement durant un mois; mais on n'y jeta personne, parce que nul ne voulut se hasarder à éprouver un si rigoureux supplice par sa désobéissance.

En même temps il alla visiter lui-même tous les greniers et les magasins de blé et de farine, qui étoient à Ispahan; et, ayant pris par écrit le nombre qu'il y en avoit chaque semaine, il commandoit aux marchands d'en envoyer une certaine quantité à proportion de ce que leurs magasins en contenoient, et de ne les vendre qu'un certain prix, et de n'en délivrer qu'à ceux qui porteroient un billet de sa main. Il fit le même commandement pour l'orge, si bien que, pendant presque toute l'année, on ne pouvoit avoir de blé ni d'orge, sans un billet marqué de son cachet. Chaque boulanger en alloit querir un toutes les semaines; et, comme ce seigneur savoit précisément ce que chacun d'eux en débitoit, il ne lui permettoit par le billet d'en acheter que ce qu'il lui en falloit. Pour cela il fit défenses aussi aux boulangers de vendre du pain à d'autres qu'à ceux de leur quartier, et de leur en vendre davantage que ce qu'il leur falloit pour leur subsis-

tance ordinaire, afin que ces boulangers ne pussent pas dire que des personnes du dehors seroient venues acheter de leur pain, ou que celles de leur quartier en auroient acheté en une semaine plus qu'en l'autre, et qu'ainsi le débit n'en pourroit pas toujours être égal. Pour le prix, il ordonna qu'à l'avenir le batman-cha (*batmen-châh*) de pain (poids royal de Perse, qui revient à onze livres trois quarts du nôtre) ne se vendroit qu'un abassy (*a'bbâcy*), qui sont dix-huit sous.

Par ce bon ordre il soulagea merveilleusement le peuple qui auparavant payoit ces onze livres trois quarts de pain un abassy un quart, qui sont vingt-deux sous six deniers; et cela fut cause qu'il y en eut suffisamment. Ainsi les plaintes et les cris cessèrent; car, les boulangers étant obligés de fournir à ceux de leur quartier autant de pain qu'il leur en faudroit, personne ne s'apercevoit de la disette, sinon parce qu'il payoit alors dix-huit deniers de ce qui ne lui coûtoit qu'un sou au temps de l'abondance; et, pour faire que ce débit se pût toujours maintenir, il envoyoit aux bourgs, villes et villages des environs jusqu'à la distance de huit à neuf journées, et obligeoit chaque lieu d'envoyer un certain nombre de charges de blé ou de farine à Ispahan, et de l'y vendre le prix qu'il lui marquoit. Il en vint par

ce moyen assez pour nourrir la ville pendant six mois. Lorsque quelque quantité considérable arrivoit, on la faisoit entrer comme en triomphe, le peuple marchant devant avec les instrumens de musique, et les bêtes de charge qui le portoient, étant couvertes de housses et d'une infinité de grelots et de sonnettes qui faisoient, avec les cris de joie de la populace, un bruit confus et assez plaisant.

Il y eut quelques villages qui vouloient faire les mutins, et qui refusoient d'envoyer des blés; mais la punition des habitans d'Ispahanim-cha (*Isspahânitchéh*, ou *Spahânek*, *t. VIII*, *p.* 193), donna de la crainte à tous les autres. Le généralissime avoit dépêché en ce lieu, qui est un grand bourg de quatre mille maisons à deux lieues d'Ispahan, un de ses officiers avec un commandement du roi, portant ordre à ceux de ce bourg d'envoyer vendre en la ville capitale deux cents sacs de farine pour la nécessité présente. Les villageois répondirent qu'ils ne s'informoient point de la disette des vivres qui pouvoit être dans la ville; qu'ils avoient payé les droits et les impôts qu'ils devoient pour la récolte passée, qu'ils n'avoient que faire de porter vendre leurs blés ni leurs farines à Ispahan; que ceux qui en voudroient acheter, vinssent chez eux, et qu'ils n'entendoient point les vendre que dans leur bourg même. L'officier remontra

aux principaux que la volonté de Sa Majesté étoit telle ; il leur présenta le commandement du roi qu'il avoit dans les mains ; et comme ils lui parloient avec trop peu de respect, il mit l'épée à la main, pensant les réduire à la raison. Ces paysans qui n'entendoient point de raillerie, se jettent sur l'officier, l'accablent de coups, et déchirent le commandement du roi, disant qu'il étoit contrefait et supposé.

Le généralissime, indigné de cette rebellion, en fit le rapport au roi qui lui commanda d'en faire le châtiment. Ce seigneur envoya deux cents de ses gardes, qui donnèrent des coups de bâtons jusqu'à l'excès aux principaux de ces paysans ; il les condamna outre cela à une amende de cent mille écus, qui fut néanmoins réduite au tiers : mais ce fut après bien des prières et des soumissions, et un présent pour le généralissime de dix mille livres, tout cela payé comptant.

Le même seigneur, dans ce temps-là, trouva moyen de se venger d'un refus que les Arméniens lui avoient fait, et prit pour cela le prétexte de cette commission que le roi lui avoit donnée de fournir Ispahan de blé. Ces Arméniens sont les chrétiens nés dans Ispahan. On les appelle ainsi parce qu'ils sont originaires d'Arménie, d'où le grand Habas les transporta dans le cœur du

royaume : à présent leur principale colonie est dehors l'enceinte de cette capitale en un lieu proche, et qui n'est séparé de la ville que par le fleuve, comme il a déjà été dit (*). Les Perses les appellent comme nous *Armeni* pour la même raison. Ils appellent aussi les deux Arménies, l'une *Armen-la-Grande*, et l'autre *Armen-la-Basse*. Haly Kouli Kaan, au commencement qu'il arriva à la cour, ayant besoin d'argent pour former son train et avancer ses bâtimens, et ne sachant où en trouver, un jour que quelques-uns de ces Arméniens pour quelques affaires étoient chez lui, il leur demanda lesquels de leurs gens étoient les plus riches. Ceux-ci lui en nommèrent cinq ou six, et entr'autres un Koga (*Khòdjah*) Zakara. Le généralissime se souvint de ce nom, et deux jours après, un autre Arménien étant venu pour lui présenter quelque requête, il s'enquit de lui s'il connoissoit le marchand Zakara: celui-ci lui répondit qu'il le connoissoit; sur quoi ce seigneur lui commanda de l'aller querir. L'Arménien ne pensoit pas que le généralissime lui parlât de ce riche Zakara que les premiers lui avoient nommé, mais d'un autre de ce même nom, qui, avec ses deux frères, manioit l'argent

(*) Voyez la description d'Ispahân, t. VIII, pag. 99 et suiv. et le mot *Arménie*, *à la table des matières*. (L-s.)

du roi, et qui a toujours des sommes notables dans ses mains pour acheter dans les pays étrangers les choses de prix qui peuvent plaire à Sa Majesté; il alla donc chercher ce dernier. Le généralissime qui croyoit avoir affaire au marchand Zakara, le fait asseoir pendant deux heures de temps, et le traite d'une manière très-obligeante jusqu'à le faire dîner avec lui.

Après avoir dîné, le généralissime dit: « Koga » Zakara, marchand Zacharie, me pourrois-tu » bien faire le plaisir de me prêter deux cents to- » mans (qui sont quelque dix mille livres), j'at- » tends en peu de temps de grandes sommes; et » alors je te rendrai ce que tu m'auras prêté avec » l'intérêt, et dans les occasions tu verras que je » sais reconnoître ceux qui m'obligent. » L'Arménien lui repartit: « Seigneur, non-seulement deux » cents tomans, mais deux mille s'il vous les » plaît. » Ce seigneur fut très-content de cette réponse; il lui en témoigna beaucoup de satisfaction, et lui demanda s'il ne pouvoit pas lui faire compter cet argent dans le jour même. L'Arménien, adroit au possible, lui réplique: « Ce sera » quand vous voudrez; mais il faut qu'auparavant » vous ayez la bonté de me permettre de vous » dire une parole. Deux frères que j'ai, et moi, » nous sommes commis de Sa Majesté, l'un est aux

» Indes, et l'autre en Europe; et pour moi, comme » vous voyez que je réside ici, tout l'argent que » nous manions est au roi; c'est pourquoi, sei- » gneur, il faudra que le reçu que vous m'en » donnerez, soit scellé du cachet du roi, et il » n'y aura plus rien qui m'empêche de vous li- » vrer telle somme que vous désirerez. » Le généralissime vit bien qu'il étoit trompé; car il n'y avoit rien à faire avec l'argent du roi, et rempli de dépit, renvoya le marchand, s'imaginant que les Arméniens le lui avoient nommé tout exprès pour éluder sa demande, en la lui faisant faire inutilement au commis du roi, duquel on n'oseroit emprunter d'argent. Ce n'étoit pourtant qu'une méprise que l'équivoque du nom avoit causée. Comme ces Arméniens ne se font appeler que par leurs noms propres qu'ils ont reçus au baptême, et ne portent point de surnom, il y en a quantité qui s'appellent les uns comme les autres.

Le généralissime voulut faire une seconde tentative; et deux jours après, il trouva l'occasion de réitérer sa demande. Le *keloonter* (*kèlâunter*) des Arméniens, qui est leur chef et seul gouverneur, et c'est pourquoi on lui donne ce titre, qui signifie *le plus grand;* celui-ci, dis-je, ayant fait quelques présens au roi, Sa Majesté lui envoya l'habit royal; il s'en revêtit, et, suivi des plus

considérables de sa nation, il vint rendre grâces au roi, et lui baiser les pieds; il fut ensuite selon la coutume, avec tous ceux qui l'accompagnoient, saluer les plus puissans de la cour, comme pour les remercier d'avoir contribué à lui faire donner cet habit, lorsqu'il arriva chez le généralissime, il le fit asseoir, et tous ceux qui l'accompagnoient; et après les premiers complimens, il leur demanda à emprunter cette somme de deux cents tomans, les assurant qu'il les leur rendroit au plus tôt avec les intérêts, et qu'il les protégeroit dans les affaires qu'ils auroient à la cour. Ces gens-ci auxquels les grands de Perse font souvent de semblables demandes, mais qu'ils leur refusent aussi d'ordinaire fort librement, et qui d'ailleurs connoissoient assez l'humeur du personnage à qui un prêt eût été un don; lui répondirent qu'ils s'estimeroient bien heureux de lui pouvoir rendre ce service, mais que dans l'état où se trouvoient maintenant leurs affaires, il leur étoit impossible: que tout leur argent étoit aux Indes et en Europe, entre les mains de leurs vikils ou commis, et qu'avant leurs retours, ils n'avoient pas moyen de lui fournir cette somme. *Eh bien*, répliqua le général, *prêtez m'en du moins la moitié;* de là il se réduisit au tiers. Ces imprudens, intéressés par une avarice sordide, lui refusèrent encore cette moindre

somme, sans faire réflexion sur le crédit qu'avoit ce seigneur, et qu'il leur pourroit susciter quantité de mauvaises affaires. Le généralissime fort indigné les fit à l'heure sortir de devant lui, en les appelant des chiens, et leur tournant le dos pour ne pas recevoir leur salut ; et, trois semaines après, il envoie un commandement à leur chef, de la part du roi, de faire venir en la ville quarante mille batman-cha (*batman-châh*) de farine, qui sont quelque cinq cents quintaux. Le chef des Arméniens fit réponse que dans tout le bourg, il n'y en avoit pas tant, et que d'en faire venir d'ailleurs, il n'y avoit point d'apparence, puisqu'avec les frais de voiture elle leur reviendroit à un abassis (*a'bbâcy*) et un quart chaque poids d'onze livres trois quarts, et que néanmoins le roi entendoit qu'on ne vendît ce poids qu'un abassis seulement : en quoi il y auroit la cinquième partie de perte pour eux. Ce compte étoit juste, et le généralissime le savoit bien, et qu'ils perdroient au moins dix mille livres sur ce qu'il leur faisoit demander de farines : c'est aussi ce qu'il prétendoit, il voulut que cette somme qu'ils avoient refusé de lui prêter, leur tournât en pure perte. Ce seigneur, là-dessus ne se contentant pas de leurs raisons, leur envoie dire qu'ils eussent à fournir ce nombre de farine, qui leur

avoit été ordonné; que leur habitation étoit des dépendances d'Ispahan, et qu'ils étoient obligés, aussi-bien que les autres, de secourir la capitale dans la nécessité où elle se trouvoit; que c'étoit un ordre exprès de Sa Majesté. Les Arméniens, quoi qu'on leur pût dire, n'en voulurent rien faire : ils soutenoient qu'ils n'étoient point obligés à cette surcharge; que, par le traité qu'ils avoient fait avec le roi, ils étoient exempts de tous impôts et de tous nouveaux droits, en payant à Sa Majesté, chaque année quatre cents tomans, qui sont environ vingt mille livres, et que, quand même il y auroit une véritable famine dans la ville (ce qui n'étoit pas, Dieu merci), l'on n'auroit pas lieu de rien exiger d'eux au-dessus de cette somme.

Ils avoient raison; mais leur partie avoit la force. Il étoit résolu de les pousser à bout, et ne traitoit pas moins que de faire arrêter prisonniers les principaux d'entr'eux. Comme ils en eurent reçu avis, ils envoyèrent toutes leurs femmes au nombre de plus de trois cents à la porte du haran (*hharem*), ou du palais des femmes, pour attendre là le roi et lui demander justice. Elles prirent le temps que Sa Majesté y étoit, et elles se rangèrent devant la porte contre les murailles. Il faut remarquer que c'est en ce lieu où ceux qui veulent demander justice ou obtenir quelque

grâce, le viennent faire, et que les gardes n'oseroient, sous peine de la vie, empêcher personne de s'y présenter et implorer à haute voix la justice du prince. Elles menèrent un si grand bruit, qu'on l'entendit jusqu'au-dedans du palais ; et Sa Majesté, en ayant su la cause, leur envoya commandement de se retirer, et qu'on donneroit ordre à leur affaire.

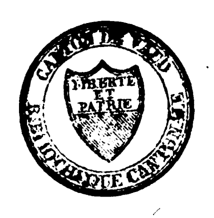
Le généralissime ne laissa pas de presser ces Arméniens et de les menacer de prison ; à quoi ils ne trouvèrent point d'autre remède que de renvoyer, les jours suivans, pour une seconde fois leurs femmes au palais et au même endroit. Ces femmes commencèrent à y faire le même bruit que les premiers jours ; et entendant dire que Sa Majesté alloit sortir par la porte du palais qui donne dans l'allée Royale, elles coururent en foule de ce côté-là avec tant d'emportement, qu'une troupe d'elles vint jusqu'à toucher au cheval du roi. Les sophis et valets de pied qui marchent devant et alentour, leur criant *hyeri*, c'est-à-dire, *gare*, les écartèrent à peine ; car ces femmes enragées commencèrent à leur jeter des pierres, et une d'entr'elles eut bien l'audace de mettre la main sur la bride du cheval du roi. Sa Majesté, déjà bien étonnée de ce tumulte, le fut encore davantage de cette action. Pour sa jeunesse et son peu

d'expérience, il ne savoit comment il en devoit user : il ne faisoit seulement que dire qu'on les chassât, qu'elles s'en allassent, et qu'il leur rendroit justice. Avec tout cela il eut assez de peine à se débarrasser de ces démoniaques.

En même temps les Arméniens avoient fait présenter d'un autre côté par un eunuque à la mère du roi une requête, comme étant sous sa protection, parce que leur bourg est une des places qui lui est assignée pour son apanage. Cette princesse la reçut et promit de faire office pour eux. En effet, dès que le monarque son fils fut rentré chez elle, elle le supplia de vouloir remettre à ces pauvres Arméniens cette surcharge, vu que, par les concessions que les rois prédécesseurs leur avoient faites, en payant la somme arrêtée, ils étoient exempts de tous les autres impôts. Le roi répondit à la princesse : « Hé bien, soit : je la » leur quitte. » A l'instant la princesse dépêche un eunuque pour leur annoncer cette bonne nouvelle ; mais l'eunuque, soit par négligence ou autrement, ne les trouvant point, ils n'apprirent rien de cette décharge que le roi leur avoit faite.

Les principaux d'entr'eux au nombre de quarante à cinquante, dans cette ignorance, appréhendèrent que le généralissime ne les envoyât prendre prisonniers, à cause de quoi ils s'étoient refugiés sous

sous le grand portail de la maison du roi, dit *haly-kapi* (*a'âly-qâpy*), c'est-à-dire, *la porte haute*, qui est un asile pour tous ceux qui sont poursuivis en justice, et où l'on ne peut prendre personne sans un ordre exprès du souverain. Sur le soir, comme Sa Majesté fut retournée du palais des femmes au lieu où elle donne ses audiences, on lui vint dire que tous les Arméniens s'étoient assemblés sous la porte haute avec beaucoup de tumulte, et qu'ils crioient contre le généralissime qui les vouloit mettre prisonniers. Le roi répondit à cet avis qu'on lui donna : « Que font-ils là ces » Arméniens ? Qu'ils se retirent, qu'ils s'en aillent: » je leur ai pardonné, et je leur ai quitté cet » impôt de farine, auquel Haly-Kouli-Kaan les » avoit condamnés par mon ordre. » Ce seigneur étoit là présent, qui ne dit pas la moindre parole, quoiqu'en son cœur il enrageât d'avoir manqué à son coup. Plusieurs officiers qui étoient là, coururent pour porter cette nouvelle aux Arméniens ; mais, pour leur malheur, au lieu de se retirer, ils s'imaginèrent que c'étoit un piége que leur partie leur dressoit ; qu'il vouloit qu'ils sortissent de cet asile, pour les arrêter quand ils en seroient dehors, de sorte qu'ils firent réponse qu'ils ne sortiroient point de là, s'ils ne voyoient un commandement confirmé du sceau du roi, qui le leur ordonnât.



Les mêmes officiers vinrent rapporter au roi cette résolution ; sur quoi le généralissime prit la parole : « Sire, lui dit-il, n'ai-je pas eu sujet de » représenter à Votre Majesté que les Arméniens » n'étoient que des chiens, d'un esprit rebelle, » et qui n'étoient qu'à regret soumis à votre em- » pire ? Ne voit-elle pas clairement qu'ils mé- » prisent sa parole royale, à laquelle ils ne se » veulent point fier, ni obéir à ses ordres ? Ils » veulent la contraindre de leur donner par écrit » ce que sa bouche sacrée a prononcé. A-t-on » jamais ouï parler d'une pareille insolence ? » — « Tu as raison, reprit le prince, ils méritent » ma disgrâce et d'être punis ; qu'on leur aille » tout à l'heure fendre l'estomac, ce sont des » chiens. » Les officiers se mettoient déjà en devoir d'exécuter le commandement du monarque ; mais le généralissime leur fit signe d'attendre un peu, et à même temps il se jeta aux pieds du roi, pour demander la grâce de ces malheureux ; car, outre qu'il n'en vouloit point à leur vie, mais seulement à leur bourse, il jugeoit qu'une exécution si cruelle, et la perte de ces gens-là, qui sont industrieux et habiles négocians, ne pouvoit être que très-dommageable à l'état ; c'est pour quoi il ajouta : « Sire, ils sont indignes de la colère de » Votre Majesté, qu'elle leur fasse grâce ; ils se-

» ront assez punis quand on les obligera à payer » quelque grosse somme d'argent. » — « Cela sera » bien, dit le roi; qu'ils apportent pour amende » le prix de quatre fois la charge de farine qu'on » leur avoit demandée. » C'étoit quatre mille tomans ou deux cent mille livres. Aussitôt, par une violence dont l'on n'avoit point encore vu d'exemple en Perse, on arracha ces Arméniens de leur asile qui, jusqu'alors, avoit été estimé inviolable; et on les mit entre les mains de leur ennemi, qui les envoya prisonniers dans un beau palais, dont autrefois le mir-aab ou prince des eaux avoit été le maître, où ils eurent ordre de se tenir jusqu'à l'entier paiement de la somme à laquelle ils avoient été condamnés.

Cette prison les fit penser à eux : ils envoyèrent le même jour vers le général le supplier de les mettre en liberté, et qu'ils lui donneroient pour reconnoissance les deux cents tomans qu'il leur avoit premièrement demandés, et que, pour leur amende, ils assembleroient tout le bourg de Julfa (*Djulfah*), et le feroient contribuer à cette somme imposée, parce que pour eux ils n'avoient point du tout d'argent. « Comment, répondit ce seigneur, les chiens qu'ils sont, pensent-ils que » cette somme imposée doive être payée par d'au- » tres que par eux? S'imaginent-ils que l'on souf-

» frira qu'eux qui sont riches, demeurent exempts
» de cette charge, et que les pauvres en soient
» accablés? Ils parlent de faire contribuer tout le
» bourg; Sa Majesté entend qu'il n'y ait que les
» riches qui paient, et que les pauvres, comme
» les artisans et ceux qui n'ont point de négoce,
» en soient déchargés. Les seuls marchands four-
» niront les deux cent mille livres d'amende; et
» qu'ils ne répliquent plus et ne contestent pas da-
» vantage, s'ils ne veulent voir rehausser cette som-
» me au double. » Les Arméniens toutefois conti-
nuoient toujours à dire qu'ils n'avoient point d'ar-
gent, et qu'ils étoient dans une impuissance toute entière de fournir une si grande somme. Enfin, il se trouva deux Indiens qui, soit de leur propre mouvement, soit que les Arméniens les en eussent fait prier, se présentèrent au généralissime, et lui dirent qu'ils avanceroient cette somme de deux cent mille livres pour les Arméniens, s'ils vouloient s'obliger de leur en payer l'intérêt; ceux-ci s'y accordèrent, et l'affaire s'accommoda. Au bout de quatre jours, ils sortirent de prison; leur chef ou gouverneur y demeura encore quelques semaines jusqu'à ce que toute la somme eût été entièrement fournie, savoir, quatre mille tomans pour le roi, et cinq cents pour le général d'armée, qui sont quelque deux cent vingt-cinq mille livres.

Voilà ce que valut à ces gens trop attachés à leurs intérêts d'avoir refusé à ce vieux et rusé seigneur les mille écus qu'il leur demandoit.

Cette amende si considérable ne fut pas payée par tous les Arméniens, mais seulement par ceux qu'on appelle *Gioulfali* (*). Pour mieux entendre ceci, il faut savoir que ce bourg de Gioulfa, qui est un des faubourgs d'Ispahan, est tout composé de chrétiens qui sont venus d'Arménie; mais ils ne sont pas tous venus d'un même endroit : c'est pourquoi ils sont divisés en deux sortes de colonies ou peuplades. La principale colonie est des Gioulfali, qui sont ainsi nommés, parce que ce sont ceux qui demeuroient à Gioulfa, petite ville dans l'Arménie, sur le fleuve Araxe, qui bâtirent ce bourg, lorsqu'ils furent transportés à Ispahan, et lui donnèrent le nom de leur première habitation. Depuis et dans ces derniers temps les autres Arméniens ayant été contraints de se retirer de la ville où ils demeuroient auparavant, se vinrent loger à une des extrémités de ce bourg, et y joignirent de nouveaux bâtimens qui forment quatre cantons, l'un dit des *Hirvanli* (*Irivânly*); l'autre des *Nakchivanli* (*Nakhdjévânly*), parce qu'ils sont peuplés des originaires de ces deux

---

(*) Voyez le mot Djulfah *à la table des matières*. (L-s.).

villes d'Arménie, Hirvan et Nakchuan (1); les deux autres sont surnommés des *Chams-Abadi* et des *Cheik-Sabani*, à cause que ceux qui les habitent, demeuroient auparavant en deux faubourgs d'Ispahan, nommés *Chams-Abad*, *l'habitation du soleil*, et *Cheik-Sabana* (2), *l'habitation de l'ancien maçon*. Cette amende de deux cent vingt-cinq mille livres a été seulement prise sur les premiers; les autres que le général n'avoit pas en si grande aversion, ont été quittes des farines, qu'on leur avoit imposé de fournir, tous ensemble pour quinze mille livres seulement.

Les Guèbres, qui sont les anciens Perses ou les ignicoles, et qui habitent à la dernière extrémité de ce bourg, furent déchargés entièrement, après avoir déclaré leur impuissance, parce qu'on savoit bien que ce sont des gens misérables et réduits à une manifeste pauvreté.

Le général d'armée, peu de temps après, fit encore payer à Sa Majesté une amende de quatre cent mille livres, mais à la vérité avec bien plus de sujet et de justice, par les *Multany* qui sont des Indiens banianes (3), appelés ainsi de *Mul-*

(1) Voyez les mots *Irivân* et *Nakhdjevân à la table des matières*. (L-s.)

(2) Voyez sur le *chems-âbâd* et le *ssâhheb bennâ âbâd*, la description d'Ispahân, tom. VIII, pag. 45, 83, etc. (L-s.)

(3) Voyez le mot *Banian à la table des matières*. (L-s.)

tan, une des principales villes des Indes, et la première voisine de Perse du côté de Kand-Dar (*Qandahâr*), parce que les premiers qui s'habituèrent dans le royaume de Perse, vinrent de cette ville-là. Deux de ces Indiens entretenoient une secrète intelligence depuis plusieurs années avec les ministres du roi des Indes, et lui servoient à Ispahan comme d'espions, pour lui mander toutes les affaires et les intrigues de la cour et du royaume; ils ne manquoient point d'écrire à toutes les occasions, et pour lors prenant celles de la caravane qui, dans le printemps, va aux Indes; ils envoyèrent des lettres par cette caravane, qui contenoient, entr'autres choses, qu'*Aureng-Zeb* (c'étoit le nom de ce prince) *ne devoit point tarder davantage à attaquer la Perse;* qu'*une conjoncture, la plus favorable qu'on auroit jamais pu désirer, l'y convioit;* que *rien désormais ne le pouvoit empêcher d'entrer victorieux jusque dans Ispahan, puisqu'il n'y avoit sur le trône qu'un jeune homme sans expérience et sans courage, plongé dans les débauches du vin et des femmes;* que *celui qui gouvernoit tout sous lui, étoit un vieux tyran, général d'armée, mais qui, pour son grand âge, n'étoit plus propre à la guerre;* qu'*à l'égard des autres ministres, outre que ce n'étoient pas des personnes de cœur ni de conseil,*

ils étoient dégoûtés du gouvernement ; qu'*avec cela, il y avoit dans le pays une extrême disette de toutes les choses nécessaires à la vie, et surtout dans la capitale ;* que *partout on crioit contre le désordre et la mauvaise administration ;* qu'*il couroit des bruits que de plusieurs parts la Perse étoit attaquée ;* qu'*enfin les Indiens n'auroient jamais une plus belle occasion de faire des conquêtes en ce royaume-là, ni de reprendre Kanddar.* Dans ces lettres étoient enfermés les portraits du roi et des principaux ministres et officiers de l'état, qu'à force d'argent ces Indiens avoient eus d'un peintre, pour les envoyer à la cour des Indes, et les faire connoître au monarque de ces pays-là.

Cette menée fut découverte par un petit esclave qu'avoit le peintre ; car, environ six semaines après le départ de la caravane, son maître l'ayant battu avec excès, il entreprit de s'en venger d'une manière au-dessus de son âge et de sa condition : il s'enfuit chez le général d'armée, et dit qu'il vouloit parler à lui en secret ; d'abord on ne le vouloit point admettre, ni aller interrompre ce seigneur toujours environné d'une foule incroyable de gens, et accablé d'une multitude d'affaires, pour un sujet qui sembloit de si peu d'importance ; néanmoins, comme il continuoit à demander qu'on le fît parler à lui, et qu'il avoit un grand

secret à découvrir qu'il ne pouvoit dire à d'autres, les gardes en donnèrent avis au généralissime qui le fit venir en sa présence; et, lui ayant demandé ce qu'il lui vouloit, l'esclave répondit avec beaucoup de résolution que ce n'étoit pas chose qui se pût déclarer devant tant de monde, qu'il lui plût de faire retirer ceux qui l'environnoient, ou le faire conduire dans quelque lieu secret où il pût s'entretenir seul à seul. Le généralissime sur l'heure n'en fit pas grande estime; et l'on assure qu'il fut trois jours chez lui, sans que ce seigneur se mît beaucoup en peine de l'interroger. L'esclave persistant toujours à dire qu'il ne révéleroit jamais son secret qu'à lui seul, enfin le général d'armée, ému de sa persévérance, le fait venir dans un petit cabinet, où celui-ci lui déclara que *son maître avoit fait le portrait du roi et de tous les grands de la cour*, et qu'*il les avoit vendus secrètement à des Indiens, pour les envoyer aux Indes;* que *trois dervichs* (on appelle ainsi les gens qui mènent par motif de religion une vie pauvre) *étoient les porteurs des portraits;* qu'*ils étoient venus chez son maître avec les Indiens;* et que *là ils les avoient cachés sous les haillons qui les couvroient;* qu'*il y avoit vu encore serrer de lettres*, *mais* qu'*il n'en savoit pas le contenu;* qu'*il l'assuroit seulement que ces*

gens étoient partis avec la caravane de Kand-dar.

Le général d'armée ne savoit s'il devoit ajouter foi à la déposition de cet esclave; il l'éprouva, tantôt par des menaces, tantôt par des promesses, pour voir s'il ne l'ébranleroit point et ne le feroit point varier, parce qu'il se figuroit que ce pourroit bien être une imposture que cet esclave eût inventée; mais, comme il le vit ferme et qu'il disoit toujours la même chose, qu'il l'assuroit même avec des sermens estimés parmi eux les plus terribles, qu'il offroit sa tête, si ce qu'il avoit déclaré ne se trouvoit pas, le général se résolut de s'en éclaircir. Il envoie deux cavaliers après la caravane, et leur met entre les mains un commandement du roi pour se saisir de ces porteurs de lettres et de portraits. Ces deux cavaliers, au bout d'un mois, atteignirent la caravane; et ayant reconnu les dervichs aux enseignes que l'esclave en avoit donné, les ramenèrent prisonniers à Ispahan.

Lorsqu'ils furent présentés au général d'armée, il leur confronta l'esclave, et l'interrogea s'il connoissoit ces pauvres gens, et si c'étoient là ces porteurs de lettres et de portraits. Il assura que c'étoient eux, et commença à les presser de telle sorte qu'il les fit chanceler en leurs réponses. Là-dessus, ce seigneur fait fouiller leurs habits et

découdre tous leurs haillons où l'on trouve, comme l'esclave l'avoit déclaré, les portraits et les lettres cousues en divers endroits. Le tout porté au roi, Sa Majesté, ayant vu le contenu des lettres tel que nous l'avons rapporté, se mit si fort en colère que de rage elle vouloit faire tuer une partie des Multani indiens, et chasser l'autre de ses états, quoiqu'ils soient au nombre de plus de vingt mille. Le généralissime et le premier ministre essayèrent de l'apaiser, et lui remontrèrent qu'il ne falloit punir que les coupables; cependant on ne les découvroit point, et les dervichs, quelques tourmens qu'on leur fît souffrir, et quelque torture qu'on leur appliquât, n'en déclaroient rien. Ils disoient toujours qu'*ils ne les connoissoient point;* qu'*ils ne savoient point leur nom*, et qu'*ils n'avoient jamais été chez eux;* qu'*ils avoient reçu ce qu'on avoit trouvé dans leurs hardes chez le peintre*, et que *les Indiens qui le leur avoient apporté, ne leur avoient jamais dit leur nom ni leur logis.*

Comme les lettres ne les nommoient point non plus, ce seigneur ne savoit par où se prendre pour en connoître quelque chose : il avoit fait arrêter les principaux au nombre de plus de deux cents; mais, au bout de quinze jours, on les relâcha, à la réserve de trois qui payèrent pour les cou-

pables, du moins, si ce n'étoient pas eux qui le fussent (car cela n'a jamais été bien avéré, et l'on n'en avoit que des indices assez foibles); à cause de cette incertitude, on se contenta de la confiscation de partie de leurs biens, tels qu'on les put découvrir, qui se trouvèrent monter à de grandes sommes, desquelles toutefois par pitié l'on ne prit que huit mille tomans, qui sont quatre cent mille livres; et le reste leur fut laissé sur ce qu'ils remontroient que ce qui paroissoit être à eux, appartenoit à des marchands qui demeuroient aux Indes. Pour les trois porteurs de lettres et de portraits, aussi-bien que le peintre, ils reçurent des coups de bâton en grand nombre; et l'on ne les relâcha point que quand les pieds leur furent devenus aussi gros que la tête à force de bastonnades.

En ce temps-là, Cha-navas-Kaan (*Châh-nawâz-Khân*), prince gouverneur de Géorgie, envoya son fils à la cour de Perse, pour prier le roi de lui donner la charge de daroga (*dârògha h*) ou grand-prévôt d'Ispahan, qui lui appartenoit suivant les conventions passées entre les rois de Perse et les princes de Géorgie. Sa Majesté eut assez de peine à lui accorder sa demande, parce que cette place étoit remplie; néanmoins les ministres, reconnoissant combien sa prétention étoit juste, en parlèrent au roi de si bonne sorte qu'en-

fin il l'en investit, ordonnant à Kelk-Haly-Bek (*'Kelb-A'ly-beyg*) de s'en défaire, qu'on récompensa d'un autre emploi aussi considérable.

Pour entendre ceci, il faut remarquer que, lorsque le grand Habas se rendit maître de la Géorgie (ce qu'il fit autant par adresse que par force), par les leurres dont il attrapa ce pauvre Temuraz-Kaan qui en fut le dernier roi, il lui proposa de grands avantages, pourvu qu'il voulût se soumettre à son empire et reconnoître sa domination; et, entr'autres, que la charge de grand-prévôt d'Ispahan appartiendroit à l'avenir à un des enfans du prince de Géorgie, et que ce droit seroit transmis à ses descendans à perpétuité. On lui a tenu parole jusqu'à maintenant, et le fils du prince de Géorgie exerce toujours cette charge.

Une troisième place fut encore remplie, à savoir, le gouvernement de Chamaki (*), qui embrasse une partie de la Médie australe et une autre de l'Hyrcanie. Il fut donné à Sefer-Kouli-Kaan, c'est-à-dire, prince esclave des armées. Il étoit vacant par la mort de Negef-Kouli-Kaan, un des braves seigneurs de Perse, homme généreux et hardi, qui, par sa résolution et son courage, s'étoit élevé à cette haute fortune, comme il a été dit ailleurs. Les marchands joailliers européens

---

(*) Voyez ma note sur *Châmâkhy*, tom. II, pag. 310. (L-s.)

ont souvent senti les effets de sa généreuse libéralité ; car il ne se contentoit pas seulement de payer les pierreries qu'il achetoit d'eux, il les régaloit d'habits, de présens et de bonne chère.

Pendant que les choses se passoient ainsi dans la capitale de Perse, les frontières étoient dans les appréhensions de la guerre qui les menaçoit de toutes parts ; on ne voyoit que courriers à Ispahan, les uns du côté de la Bactriane, de l'Hyrcanie et de la Médie, qui venoient donner avis de divers desseins que pouvoient avoir les Cosaques, les Kalmak-Yus-beks et les autres Tartares. Il en venoit aussi du côté de la Turquie et de l'Inde, qui n'apportoient pas des nouvelles moins fâcheuses. A la cour, on ne craignoit la guerre que de ces deux côtés, et principalement de ce dernier, parce qu'on savoit que les Turcs avoient assez d'affaires en Candie.

A l'égard du roi des Indes, toutes les apparences faisoient conjecturer qu'il entreprendroit la guerre contre la Perse ; car, outre que de lui-même il avoit l'esprit hautain et plein d'ambition, qu'il étoit paisible au dedans et n'avoit rien à craindre au dehors, il y devoit être porté pour réparer les affronts que son ambassadeur Terviet-Kaan avoit reçus en Perse. En la vie d'Habas II, il a été parlé au long de cet ambassadeur qui vint

à Ispahan, l'an 1664 de notre compte, avec une suite de huit mille hommes. On a fait mention des présens qu'il apporta, si riches que cela n'est pas croyable, tant à l'égard de ceux que le roi accepta, que de ceux qu'il refusa. On a traité aussi du sujet de son ambassade, de son séjour à la cour de Perse, des outrages publics qu'Habas prit à tâche de lui faire pour affronter en sa personne celle d'Aureng-zeb son maître, et se venger par là du retardement dont il avoit usé à lui renvoyer son ambassadeur. Enfin, nous avons décrit les présens dont le roi de Perse chargea l'Indien pour porter à son prince.

Habas II mourut quelque quinze jours avant que cet ambassadeur arrivât auprès de son roi, qui, ne sachant pas encore cette mort, et ayant appris de lui-même les mauvais traitemens qui lui avoient été faits à la cour de Perse, en témoigna une colère furieuse : il disgracia d'abord Terviet-Kaan, lui reprochant qu'il étoit un lâche, et qu'il devoit plutôt mourir mille fois que de souffrir de pareils affronts. Il fit conduire en la grande place de Dehly, sa résidence, tous les chevaux de prix que le Persan lui envoyoit au nombre de six vingts, et leur fit couper les jarrets. Ensuite il fit publiquement brûler les riches étoffes d'or et de soie, les turquoises et tous les autres

présens qui venoient de la part de ce monarque ; et, comme s'il lui eût voulu déclarer la guerre, il défendit à ses sujets tout commerce de terre et de mer avec la Perse, et il expédia des ordres très-exprès dans tous les ports des Indes, qu'on n'eût à laisser passer aucun vaisseau indien dans ce royaume-là. Ces nouvelles, qui vinrent à Ispahan, faisoient croire à la plupart que la guerre étoit assurée, et chacun s'y préparoit. Les plus éclairés néanmoins n'en jugèrent pas si définitivement ; mais ils n'osoient s'en expliquer. Celui qui appuyoit le plus les nouvelles de cette guerre indienne, et qui leur donnoit crédit à la cour, étoit Gemchid-Kaan-Koular-Agacie (*Djemchyd-Khân-Qoùllar-âghâcy*), général des esclaves. Il possédoit les bonnes grâces du roi, aussi-bien que l'amitié du général d'armée. Ce seigneur, le plus fourbe qui fut jamais, avoit, pendant les neuf premiers mois de ce nouveau règne, formé tant de dangereuses intrigues contre les plus grands et contre les moindres, qu'à la fin quelques-unes de ses pratiques ayant été découvertes, il s'étoit rendu insupportable, et s'étoit attiré une haine universelle, si bien qu'il appréhendoit justement de ne pouvoir résister à tant d'ennemis. Il est vrai qu'il avoit les bonnes grâces du roi et du général d'armée ; mais c'étoit tout, et il n'étoit pas assuré

s'il

s'il pourroit s'y conserver encore long-temps. Il se persuada que le meilleur parti qu'il avoit à prendre en une conjoncture si fâcheuse, étoit de se retirer le plus loin qu'il pourroit de la cour, avec un prétexte spécieux et plein de gloire; et, comme le gouvernement de Kand-daar lui présentoit cette occasion si favorable pour son dessein, il pensa à se le faire donner.

Pour cela il appuya fortement les faux bruits qui coururent de cette guerre que le roi des Indes entreprenoit : il donnoit à Sa Majesté des avis qu'il disoit être très-assurés, que l'Indien venoit assiéger Kand - daar avec une puissante armée; que, pour mieux faire réussir ses desseins et attirer à son parti les Yuz-beks, il leur avoit envoyé cinquante lacres (*lak*) de roupies, qui peuvent être sept millions de livres, à condition qu'ils se déclareroient contre la Perse; qu'Aureng-zeb même étoit déjà en campagne. Enfin, il sut forger des fables si apparentes et des terreurs si probables, qu'on ne pensa plus qu'aux remèdes qu'on pourroit apporter à des maux qu'on estimoit si proches et si dangereux. Là-dessus, il fait le fidèle sujet et le passionné pour sa patrie; il assure qu'il veut être le korban (*qorbán*), comme ils parlent, c'est-à-dire, le sacrifice qui opérera le salut du peuple, et qu'il ira lui-même à Kand-daar exposer

sa personne et soutenir les premières attaques des ennemis. Il intéresse le général d'armée dans cette brigue, lequel d'ailleurs étoit bien aise de lui rendre la pareille et de se revancher du plaisir qu'il en avoit reçu, de la façon que nous l'avons marqué. Le roi, persuadé par ces deux seigneurs qui étoient ses deux confidens, l'un le général de ses armées, et l'autre le général de ses esclaves, accorda à ce dernier ce qu'il briguoit avec tant de chaleur, et lui donna la commission de lever du monde pour Kand daar, avec espérance d'en avoir le gouvernement. Ce ne fut pas une petite joie à ce faiseur d'intrigues qui se crut par là à couvert de toutes les mauvaises affaires que son esprit inquiet lui avoit attirées.

Nous avons dit ailleurs que, de tout temps, ce seigneur avoit passé pour un grand fourbe, et que, sous Habas II (*A'bbâs*), appuyé de la faveur du prince, il avoit cent fois joué la cour; qu'il prenoit en ce temps-là de l'argent de tous ceux qui lui en offroient, leur promettant de leur faire donner les charges et les emplois qu'ils demandoient, et qu'après l'avoir reçu, il ne se souvenoit plus de ses promesses; qu'il prenoit plaisir de semer la discorde et de mettre le feu partout; qu'il inventoit des calomnies dangereuses contre ses compétiteurs, et qu'avec un front d'airain, il les débitoit au roi comme des vérités très-constantes. Ce sei-

gneur au reste étoit bien fait de sa personne, d'un grand courage et d'un grand esprit, adroit aux armes, libéral jusqu'à la magnificence; il eût pu passer pour un des excellens hommes du monde, sans cette noire malignité dont il infectoit toute sa conduite; en un mot, on ne vit jamais un composé si mêlé de bonnes et de mauvaises qualités.

C'étoit par les bonnes qu'il gagnoit le cœur de ses maîtres, comme c'étoit par les mauvaises qu'il se rendoit odieux et redoutable à ses égaux; et, comme il entra dans l'esprit du jeune souverain, comme il avoit fait dans celui de son père, il continua sous ce nouveau règne les mêmes pratiques d'auparavant.

Un des premiers tours de fourbe qu'il fit, tomba sur Mir-za Ibrahim, ou Abraham Vazier, ou fermier royal d'Azour-beyan (*), qui est la Médie, un des plus riches de la Perse. Il tira de lui cinquante mille livres, et, avec cela, lui suscita une affaire qui lui fit perdre la plupart de ses grands biens, et qui le fit tomber dans une disgrâce dont jusqu'à présent il ne s'est pu relever, et dont apparemment il ne se relevera jamais; voici comme la chose se passa : Le général des esclaves, dans le dessein de tirer cette somme de cinquante

(*) *Myrzâ Ibrâhym*, *vézyr de l'Azerbâïdjân*. Voyez ce dernier mot *à la table des matières*. (L-s.)

mille livres, s'adresse au neveu de ce riche fermier; car, pour lui, il étoit à Tauris où il exerçoit sa charge. C'étoit un jeune homme, fils de Mir-za Sadek (*Myrzâ Ssâdeq*), ou seigneur juste, aussi vazier, comme son frère, de la province de Fars qui est la Perside, qui ne cédoit point à l'autre en richesses. Ce jeune seigneur avoit en cour la charge d'*erbaël-tahuil* (*), c'est-à-dire, *chef contrôleur de tous les bâtimens du roi et des maisons d'Ispahan*. Un jour le général des esclaves le tire à part, et lui tient ce langage : « Que fait maintenant à Tauris ton oncle Mir-za Ibrahim? Pourquoi ne vient-il pas à la cour? Y a-t-il quelqu'un plus propre que lui à remplir la charge de premier ministre? Mahammed-Mehdy qui l'occupe indignement, n'est qu'un buffle et un innocent mal propre au maniement des grandes affaires. Je sais de bonne part que le roi veut donner sa charge à un autre; je ne connois personne plus propre à exercer un emploi si important que Mir-za Ibrahim, et je crois que, sans beaucoup de peine, je l'y ferois entrer à la faveur de quelques présens qui ne seroient pas excessifs. Si tu me veux donner mille tomans (qui sont cinquante mille livres), je m'as-

(*) Voyez sur les mots *érbâb tahhoùyl*, ma note, tom. VII, pag. 330. (L-s.)

» sure de le faire, au lieu de vazier d'une province,
» grand-visir de toute la Perse, c'est-à-dire, pre-
» mier ministre. »

Ce jeune seigneur lui répondit qu'il y songeroit; et, dans le moment qu'il l'eut quitté, il envoie en diligence un courrier à son oncle, qui lui porte la proposition du général des esclaves. Celui-là, par le même courrier, renvoie ordre à son neveu de donner à ce général la somme qu'il demandoit: ce qu'il exécuta aussitôt. Là-dessus, un autre courrier arrive à Ispahan de la part de Mir-za Ibrahim. Ce personnage se persuadoit que son élévation au souverain ministère étoit assurée, et cela d'autant plus qu'en effet il en étoit digne; et, pour s'y faciliter l'entrée, il demandoit par ce courrier permission à Sa Majesté de lui venir baiser les pieds; qu'en son absence, son fils exerceroit sa charge, et qu'ainsi le service de Sa Majesté n'en seroit point diminué. Les ministres qui ne savoient rien de l'intrigue, ne crurent pas que cette permission de venir baiser les pieds du roi pût beaucoup nuire à leurs intérêts, ni qu'elle dût servir de base à un dessein plus important. Ainsi sa requête fut aisément octroyée, et on lui envoya un commandement pour pouvoir venir et laisser son fils en sa place.

Pendant que ces courriers alloient et venoient,

un certain bruit sourd arriva jusqu'aux oreilles du jeune seigneur, neveu de Mir-za Ibrahim, que le général des esclaves Gemchid-Kaan (*Djemchyd-Khân*) étoit sur son départ pour Kand-daar. Il s'en informe plus exactement; et, comme il eut reconnu que cela n'étoit que trop vrai, il songea aux mille tomans qu'il avoit délivrés à ce général au nom de son oncle, qui s'en alloient être perdus s'il n'y prenoit garde. Il s'en alla donc rendre visite au général des esclaves; et, par quelques termes de civilité, il le fit souvenir de la promesse qu'il avoit faite de rendre à son oncle de bons offices auprès de Sa Majesté, pour l'établir premier ministre, et de la somme qu'il lui avoit mise en main en cette considération; qu'il avoit appris que lui, général des esclaves, alloit quitter la cour, et qu'ainsi l'affaire étoit désespérée; du moins, si elle avoit à réussir, ce ne pouvoit plus être par son moyen, qu'ainsi il le supplioit de lui rendre les cinquante mille livres qu'il avoit reçues. Le général des esclaves ne témoigna point d'être choqué de cette demande : il répondit que cela étoit raisonnable, et que dans un certain temps il lui restitueroit cette somme. Ce temps venu, il le remit de la même sorte plusieurs fois de jour à autre. Le neveu de Mir-za Ibrahim le pressoit, et ne laissoit passer aucune occasion; il lui

parloit néanmoins tout bas, de peur de faire éclater un secret qui étoit capable, s'il eût été su, de renverser la maison de son oncle et la sienne. Enfin le général des esclaves se lassa de le remettre tant de fois; et, comme il se trouva au bout de ses finesses, et qu'il ne savoit plus quels détours il devoit prendre, il se résolut, pour se délivrer des poursuites de cet importun solliciteur, de rompre avec lui sans marchander davantage. Un soir, lorsqu'il étoit prêt de commencer sa prière, pour ensuite se rendre à la cour (car les mahométans ont accoutumé de faire leurs prières en public), ayant aperçu ce jeune seigneur qui s'avançoit pour l'aborder, il se servit de cette occasion où il y avoit quantité de monde qui pourroit entendre ce qu'il diroit, et même des personnes de la première qualité; et, après un grand *hélas*, il ajouta tout haut, levant les yeux et les bras au ciel: « Bon Dieu! que ferai-je à cet homme; il » me poursuit partout comme un coupable; il » ne me donne pas le temps de faire mon *naamaz* ou prière; il ne me permet pas d'entrer dans » mon *haram* vers mes femmes; je le trouve tou- » jours à mes côtés. » Puis, se détournant vers » lui: « Que te puis-je faire, mon ami, pour » te contenter? Suis-je le roi de Perse pour créer » ton oncle premier ministre d'état? Va trouver

» Sa Majesté, je ne puis rien en cette affaire. »

Je laisse à penser quel coup de tonnerre ce fut à ce jeune seigneur ; il eût voulu pour dix fois la somme n'avoir point obligé ce méchant homme à parler, et il se repentoit en son cœur de l'avoir pressé de si près ; mais c'étoit trop tard : la menée de Mir-za Ibrahim fut découverte par là, et toute la cour qui le sut, jugea bien qu'elle ne coûteroit pas peu à cet ambitieux infortuné, comme il arriva en effet.

Le général des esclaves, par une semblable adresse, avoit déjà auparavant excroqué du nazir ou surintendant général trois cents tomans, qui sont quinze cents pistoles : cela arriva dans le temps que la cour retourna à Ispahan. Ce fourbe subtil s'en vint le trouver chez lui tout échauffé, et l'ayant tiré à part, il lui dit : « Seigneur, je » viens d'assurer votre tête que les pratiques de » vos ennemis avoient mise en danger. Le roi » s'étoit laissé aller à leurs calomnies, en sorte que » si je ne m'y fusse opposé, il avoit résolu de ne » vous point envoyer l'habit, ni la patente royale. » Le général des mousquetaires étoit celui qui » vous nuisoit davantage ; je lui ai fait une que- » relle pour ce sujet ; je crois que vous ne man- » querez pas de reconnoître ce bon office que je » vous ai rendu. »

Il en fit autant à Mir-za Moumen, c'est-à-dire, *seigneur sans tache* (*), qui étoit nazir ou surintendant des écuries du roi : il lui attrapa deux mille pistoles, sur ce qu'il lui fit accroire qu'il l'avoit hautement protégé contre de puissans accusateurs qui le vouloient perdre dans l'esprit de Sa Majesté; qu'au reste, il ne prétendoit pas en demeurer là, mais qu'il vouloit si bien faire auprès du prince, qu'au lieu de surintendant des écuries, il deviendroit surintendant général du domaine, en la place de Maksoud-Bek (*Maqssoùd-beyg*), qui occupoit indignement cette charge, et dont la tête étoit prête de tomber, parce que le roi ne vouloit plus voir un homme comme lui qui s'étoit opposé à son élévation sur le trône. Sur son départ, ce général des esclaves voulut encore laisser des marques de son adresse et de ses malices : il s'avisa de mettre mal ensemble, jusqu'à se vouloir perdre mutuellement, les deux premiers eunuques du roi, qui sont comme les petits souverains du dedans du palais, savoir, le mehter ou grand-chambellan, et Aga-Mubarik, surintendant de la maison de la princesse mère. Il alla dire au grand-chambellan, comme un secret très-important et que l'amitié qu'il avoit pour lui l'obligeoit de lui révéler, qu'Aga-Mubarik, à toutes les occa-

(*) *Myrzâ moùmen* signifie seigneur fidèle. (L-s.)

sions, parloit très-mal de lui au roi, mais que sa malice retomboit sur sa tête, parce qu'il avoit entendu dire à Sa Majesté qu'elle ne pouvoit plus supporter les médisances et la malignité de cet homme, qu'elle étoit résolue de le faire tuer, et qu'elle l'auroit déjà fait, sans quelque reste de considération qu'elle avoit pour le service qu'il lui avoit rendu, lorsqu'il s'agissoit de son élection. Il alla à même temps trouver Aga-Mubarik, et lui dit à peu près les mêmes choses contre le grand-chambellan, qu'il avoit dites au grand-chambellan contre Aga-Mubarik : si bien que ces deux eunuques nourrissoient l'un contre l'autre une secrète rage, attendant néanmoins cet effet de la colère du prince contre leur ennemi, que ce général des esclaves leur avoit fait espérer; mais, comme le temps se passoit, et qu'ils ne voyoient rien arriver de ce qui leur avoit été promis, chacun commença à douter de la vérité de ce rapport qu'on lui avoit fait. Ils reconnoissoient assez le personnage qui en étoit l'auteur, et que c'étoit un grand fabricateur de mensonges; ils résolurent donc de s'en éclaircir.

Le mehter ou grand-chambellan fut le premier qui le découvrit; et il en prit l'occasion un jour qu'Aga-Mubarik l'avoit salué à la rencontre avec des paroles de complimens ordinaires. Ce grand-chambellan lui repartit froidement : « Voilà une

» langue qui me donne le salut à l'oreille et la » mort au cœur. » Et là-dessus, le tirant à quartier : « Quels mauvais offices, lui dit-il, vous ai-je » rendus, pour vouloir procurer ma mort, me » rendant odieux au prince comme vous faites » tous les jours ? Ce qui me console, c'est que » vous ne serez pas si heureux dans votre entre- » prise que vous pensez. » Aga-Mubarik, voyant par là la porte ouverte à l'éclaircissement qu'il désiroit, lui répliqua : « Ce n'est pas à vous, mais » c'est à moi à me plaindre ; car n'est-ce pas vous » qui avez tenu au roi tels et tels discours sur » mon sujet, qui étoient capables de me faire » perdre la vie, si Sa Majesté y eût ajouté foi ; mais, » Dieu merci, l'on n'a pas voulu vous croire ? »

Ces deux seigneurs se trouvèrent bien étonnés d'avoir à se faire tous deux le même reproche ; ils continuèrent à confronter leurs plaintes : et cet examen leur découvrit à la fin que ce n'étoit qu'un roman, mais un roman pernicieux que le général des esclaves avoit composé pour les mettre mal ensemble, et pour profiter de leur mésintelligence. Cependant, comme ce noir artifice n'avoit point eu tout son effet, et qu'il ne leur avoit pas fait beaucoup de mal, ils dissimulèrent pour l'heure, et ne s'en plaignirent point ; ils se résolurent d'attendre quelqu'autre occasion de se venger, et ils se

promettoient bien qu'elle ne leur échapperoit pas quand elle se présenteroit. Ces eunuques sont fort adroits en ces sourdes pratiques, et il n'y en a point qui sachent si bien conduire une vengeance par des chemins couverts, et la faire éclater à l'impourvu : aussi n'ont-ils pas manqué de rendre en son temps la pareille à ce méchant homme, comme il sera dit en son lieu ; car ce sont eux, comme on le tient, qui ont le plus contribué à sa disgrâce et à sa mort.

Dès que le général des esclaves eut reçu sa commission pour le gouvernement de Kand-daar (*Qandahâr*), et pour soutenir la guerre contre les Indiens, il commença à lever des soldats à Ispahan, auxquels il faisoit faire tous les jours l'exercice, avec autant d'assiduité que s'ils eussent eu l'ennemi à leurs portes. Après qu'il en eut levé quatre mille, tous braves gens et bien faits, il déclara qu'il n'en vouloit point davantage, et que cette recrue lui suffisoit ; et il fit si bien, par l'aide du généralissime, que le roi qu'il assuroit toujours que l'armée du Mogol approchoit, lui fit expédier la charge de serdaar, ou chef général de Kand-daar et de ses dépendances, et l'établit gouverneur de la province et de la ville du même nom, qui est cette fameuse forteresse, la clef du royaume contre les Indiens : elle est assise sur

trois éminences qui se défendent l'une l'autre ; les Perses l'estiment imprenable, et ont accoutumé de dire en proverbe : *Qui prendra l'habitation de la sûreté*, faisant allusion au nom de *Kand-daar*, qui signifie cela même (*) ?

Avant que ce seigneur partît, il obtint de Sa Majesté qu'il fût permis à son frère Pheréidon-Bek (*Férydoùn-beyg*) de faire la charge de général des esclaves, comme lieutenant, jusqu'à ce que son fils, auquel le prince en avoit accordé la survivance, fût en âge de l'exercer ; et, non content de cela, il obtint encore un commandement du roi, par lequel Sa Majesté lui permettoit de venir à la cour quand il lui plairoit, sans en demander d'autre permission. Gemchid-Kaan, avec toutes ces grâces, partit fort content, s'imaginant s'être habilement débarrassé des brouilleries que sa mauvaise conduite lui avoit suscitées à la cour.

Quelques jours après que ce seigneur fut parti, on ne parla plus de la guerre, et l'on apprit au contraire qu'il n'y en auroit point. Il couroit un bruit qu'Aureng-Zeib, ayant appris qu'Habas étoit mort, et que celui qui tenoit le sceptre en

(*) Cette traduction est un peu hasardée : si l'on vouloit essayer quelques recherches sur le nom de cette province, on pourroit dire que *qand* en langue hindostâne signifie *pays*, *canton* ; et *dehâr* est un mot pârsy qui désigne un trou, une fente de rocher. (L-s.)

sa place n'étoit qu'un jeune homme, dédaignoit de se mesurer avec lui. L'Indien sans doute, pour mettre son honneur à couvert, avoit inventé cette rodomontade qui eût été bonne du temps des Rustans (*Roustem*), qui sont les Amadis de Perse, où l'on ne donnoit des combats que pour la gloire. Aujourd'hui les monarques ne combattent point d'homme à homme, ni dans un duel particulier, pour éprouver à qui sera le plus vaillant; mais ils donnent des batailles d'armée à armée, et ils n'ont pour but que la conquête des villes et des provinces : on attaque tout ce que l'on croit pouvoir emporter.

Tout le monde savoit que, plus de trois mois après qu'on eut appris aux Indes la mort d'Habas II, le roi de ce pays-là continua toujours les préparatifs de la guerre, pour aller assiéger Kanddaar; et une preuve de cela bien évidente, c'est que, pendant tout ce temps, le commerce fut interdit avec la Perse avec autant de rigueur qu'auparavant : ce qui n'eût pas été, si le prince indien eût abandonné le dessein de la guerre, pour le mépris qu'il faisoit de ce nouvel ennemi, qu'il croyoit trop jeune pour mériter d'être la matière de ses triomphes.

La vérité est, comme je l'ai ouï dire à des personnes très-intelligentes, qu'Aureng-Zeib fut dé-

tourné de son entreprise par la princesse sa sœur, qui lui représenta qu'il ne devoit point mettre en compromis la gloire qu'il avoit déjà acquise; que jusqu'ici il avoit régné avec beaucoup de réputation; qu'elle ne lui pouvoit point être ôtée s'il se tenoit en repos; que la fortune ne lui pouvoit plus faire beaucoup de bien, mais qu'elle lui pouvoit faire beaucoup de mal; que la prise de Kanddaar n'étoit pas une chose aisée; que son père par deux fois, avec une puissante armée, n'avoit pu l'emporter; que la plupart de ceux de sa cour, pour n'être composée que de Persans, ne le serviroient qu'à regret, et ne l'assisteroient que mollement; qu'en un mot, s'il ne sortoit pas avec honneur de cette guerre, il alloit flétrir d'une tache qui ne s'effaceroit jamais, la haute réputation où il avoit vécu jusqu'alors, qui n'avoit pas besoin de cette conquête pour s'agrandir, puisqu'elle se soutenoit assez par elle-même. Le prince se laissa persuader, et sans doute qu'il fit sagement; car il n'y avoit rien de si vrai que ce que cette princesse lui disoit, qu'il n'y avoit pas beaucoup à gagner pour lui dans cette entreprise, mais qu'il y pourroit avoir infiniment à perdre.

Celui qui étoit ci-devant général des esclaves, et qui étoit alors général d'armée, n'étoit parti de la cour que depuis un mois, quand Mirza-

Ibrahim arriva tout tremblant, après s'être bien fait attendre; car il avoit appris dès Tauris le tour que le général des esclaves lui avoit joué, et comme quoi il avoit découvert tout le secret de ses intrigues. Cependant il avoit déjà reçu la permission de venir à la cour, et cette permission étoit une nécessité d'obéir; réduit à cette extrémité, il ne pressa plus son voyage avec tant de chaleur : il n'en faisoit les apprêts que très-lentement, et différoit le plus qu'il pouvoit de partir, s'excusant tantôt sur la mauvaise heure et sur la mauvaise disposition des planètes, tantôt sur quelque indisposition qui lui étoit survenue. A la fin, pourtant, il fallut marcher, mais il alloit à si petites journées, qu'il employa le double du temps qu'il falloit à ce voyage; et peut-être évitoit-il de rencontrer sur la route le général des esclaves qui s'en alloit à son nouveau gouvernement. Il est aisé à juger s'il fut mal reçu à la cour, lorsqu'il y fut arrivé : il ne trouva personne qui ne lui fît mauvais visage, si bien que, pour amollir le cœur des ministres et des plus puissans, il se vît obligé de leur faire bonne part des trésors qu'il avoit amassés, et de leur permettre de piller sur lui ce qu'il avoit pillé sur le peuple.

Les ministres, pour exécuter mieux le dessein qu'ils avoient de s'attirer de riches présens de ce seigneur,

seigneur, appuyèrent les plaintes qui venoient à la cour contre lui; car il faut savoir qu'en Perse, chaque particulier, de quelque basse condition qu'il soit, est reçu à former des plaintes contre les gouverneurs, les fermiers royaux, et les autres personnes semblables qui ont quelque autorité sur eux; et, lorsque les ministres veulent perdre quelque grand qui est dans les provinces, leur ruse ordinaire est d'appuyer les cris de ces misérables; et même, pour leur donner plus de poids, ils ont soin de grossir leur nombre, et les font venir en foule au palais demander justice au roi. On en fit à peu près de même à ce seigneur-ci; mais, comme les principaux de la cour ne le vouloient pas perdre, parce que le roi seul eût profité de sa perte, et qu'ils vouloient seulement lui montrer qu'ils le pouvoient faire, pour l'exciter d'autant plus à leur faire de grands présens, ils ne permirent pas que ces solliciteurs le poussassent à bout, de sorte qu'il en apaisa la plupart, restituant aux plus dangereux une portion de ce qu'il leur avoit volé.

Sa plus forte partie et son plus grand ennemi à la cour, étoit ce brutal vieillard, le généralissime Hali Kouli Kaan (*A'ly Qoùly Khân*), qui le haïssoit mortellement, et si ouvertement qu'il n'avoit pas voulu recevoir sa visite ni son présent.

La cause de cette aversion étoit que, du vivant d'Habas II, quelque douze ans avant sa mort, ce général d'armée, étant en son gouvernement de Tauris, tomba, pour les raisons que j'ai dites ailleurs, dans la disgrâce du prince une seconde fois, et fut envoyé prisonnier à Casbin (*Qazwyn*); tous ses biens furent aussi confisqués. Mir-za-Sadek (*Myrzâ Ssâdeq*), frère de ce Mir-za-Ibrahim (*Myrzâ Ibrâhym*), qui tenoit en cette même ville et dans toute la province la place qu'y tient aujourd'hui son frère, comme fermier royal, fut commis par Sa Majesté à la vente de ces biens confisqués; il s'y comporta avec tant de rigueur, qu'il prit jusqu'aux tombans (*ten-bân*) ou caleçons de ses femmes, et les fit vendre en plein marché: car, comme ce seigneur avoit beaucoup de femmes, et que ces dames persanes sont fort magnifiques en leurs habits, il y a des caleçons qui valent trente à quarante écus la pièce, de sorte que la quantité pouvoit faire une somme considérable.

Cet affront piqua le généralissime jusqu'au vif, et il en conçut une rage contre cette maison, qui alla jusqu'à l'excès. Il la déclara premièrement contre ce vazier (*vézyr*) même qui lui avoit fait l'affront: car, après qu'il fut retourné en grâce, se voyant en pouvoir de tout oser, il l'envoya querir, et, sans le vouloir voir lorsqu'il fut arrivé,

il le fit jeter dans ses écuries, où, par une injure très-honteuse en ce pays-là, et qu'on ne peut pas exprimer honnêtement en notre langue, il l'exposa à la brutalité de six puissans palfreniers.

Mir-za-Ibrahim savoit tout cela, et connoissoit bien jusqu'où cet esprit fier et cruel étoit capable d'aller; il le voyoit d'ailleurs nouvellement rétabli, si bien qu'il possédoit la troisième charge de l'empire, et, ce qui étoit bien plus d'importance, qu'il tenoit dans la faveur le premier rang, et que le roi l'écoutoit comme son gouverneur. Il jugea bien qu'entre ceux qui travailleroient à sa ruine, celui-ci en avoit plus de volonté et plus de pouvoir; c'est pourquoi il se résolut de le gagner à quelque prix que ce fût, ou, s'il ne pouvoit le porter à lui rendre quelque bon office, l'obliger du moins à se taire, et à laisser aller les choses sans s'y opposer : il alla donc lui rendre visite, et demanda d'être reçu à lui faire la révérence. Le général d'armée, d'abord que le vazier fut entré, feignit de ne le pas voir et d'avoir mal à la tête; il demanda un lit de repos sur lequel il se jeta, et, après y avoir demeuré plus de deux heures, il se retira au dedans de son palais, laissant là une foule qui l'attendoit, et, comme les autres, Mir-za-Ibrahim qui fut contraint, aussi-bien que le reste, de se retirer.

Mir-za-Ibrahim, sans se rebuter, revint le lendemain : le général, sans faire semblant qu'on lui eût demandé de sa part la permission de le saluer, et d'être admis dans le salon où il donnoit ses audiences, ne rendit point de réponse, de sorte qu'il laissa ce seigneur trois heures durant debout parmi les officiers et les personnes du commun : il sort après cela, passe par devant lui sans le regarder, et monte à cheval. Mir-za-Ibrahim le suit, et, se tenant proche de lui, lui disoit toujours assez haut pour se faire entendre : « Seigneur, la paix soit sur vous. » Le général d'armée fut un temps sans répondre rien ; mais, comme l'autre continuoit toujours à lui donner le salut, celui-ci, lassé de ses civilités importunes, se détourne en le chargeant d'injures : « *Gidi-segh* (*djéhoùdy sek*), chien exécrable, qu'ai-je à faire avec toi, ni toi avec moi ? Va-t-en en enfer, et que je ne te voie jamais. » Là-dessus il commanda à ses gens de le faire retirer.

Le pauvre Mir-za-Ibrahim, se voyant si maltraité, eut recours aux présens, le grand ressort qui fait remuer la cour de Perse. Il envoie dès le lendemain au général deux mille tomans, mais le général les refuse ; l'autre crut qu'il falloit renforcer la somme, il renvoie deux mille cinq cents : il est encore refusé ; il augmente le présent, et va

jusqu'à trois mille : il n'eut pas non plus un meilleur succès que les précédens ; quatre mille tomans ne purent encore rien sur ce fier esprit. Il se rendit à la fin à cinq mille tomans, qui sont deux cent cinquante mille livres ; et, deux jours après, il invita Mir-za-Ibrahim à son megelès (*medjelès*), ou festin d'assemblée publique, où néanmoins il ne lui fit aucune caresse, ni ne lui dit pas une parole, sinon qu'en entrant et en sortant, il lui rendit la civilité ordinaire, qui est de dire aux invités *kochs-geldy* (*khòch-gueldy*), vous êtes le bienvenu. Je doutois de ce présent de deux cent cinquante mille livres lorsque j'en entendis parler la première fois, et j'avois de la peine à me persuader que l'on voulût acheter si cher les bonnes grâces d'un homme ; mais, après m'en être éclairci, j'ai trouvé qu'il n'y avoit rien de plus véritable. J'en avertis tout exprès le lecteur, afin qu'il ne doute pas de la fidélité de mes relations, et qu'il ne s'imagine pas que je parle par ouï-dire, mais qu'il juge que je le fais après une information très-exacte de toutes choses.

L'indisposition du roi s'augmenta en ce temps, si bien qu'il ne pouvoit plus aller à cheval, et qu'il ne sortoit plus de son palais avec ses femmes que dans un *kagia veh* (*kadjâvah*). On nomme ainsi de petites loges de bois qu'un grand chameau

porte, dans lesquelles montent les femmes ordinairement quand elles vont à la promenade. Il fut environ un mois en cet état, sans que pour cela il quittât ses divertissemens ordinaires avec ses femmes. Les kourrouks (*qouroùq*) ou prohibitions continuoient comme auparavant aux environs d'Ispahan, où ce prince faisoit prendre toutes les belles filles pour les envoyer à son *haram*, comme l'appellent les Perses, que nous pourrions dire par une expression qui a le son et la signification presque semblable en notre langue, son *haras* de femmes. Un jour, la mère du roi eut envie de voir la forteresse de la ville, où sont enfermées toutes les curiosités et les pièces rares qui sont venues dans les mains des monarques prédécesseurs de celui-ci, soit par des présens qu'on leur a faits, soit qu'ils les aient achetées, soit que, dans leurs conquêtes, ils les aient prises sur les vaincus, ou par quelqu'autre rencontre. Elle persuada à son fils de la mener là; ainsi il fallut faire kourrouk ou prohibition dans une partie de la ville : ce qui n'étoit jamais arrivé, du moins ne s'en souvenoit-on pas.

En une de ces promenades que le roi faisoit avec ses femmes, il arriva un accident qui les rendit encore plus insupportables au peuple. Sa Majesté étoit hors d'Ispahan sous des tentes, au temps de la moisson que les grains sont entassés

dans les champs, et prenoit plaisir un soir à voir des feux d'artifice ; ce qui lui arrive souvent. On lui présenta des fusées volantes d'un poids extraordinaire ; car elles pesoient quarante livres chacune. Il voulut qu'on en fît l'essai ; mais leur pesanteur les empêcha de monter droit ; et, ne s'élevant pas trop haut, elles formèrent, en s'éloignant, une sorte de demi-cercle qui les porta loin dans les campagnes, où elles trouvèrent les tas de gerbes, et les embrasèrent avec quelques maisons proches. Le dommage fut estimé à plus de deux cent mille livres ; et ce qui augmentoit la calamité, c'est qu'en ce temps-là il y avoit déjà disette de blés.

Je ne veux point oublier ici une petite circonstance qui a du rapport à ce que j'ai déjà dit de cette place, pleine de grands arbres et d'allées qui font les avenues du palais. Comme dans toutes ces promenades, le roi et sa troupe sortoient et rentroient toujours par cette allée que l'on appelle *Royale*, pour éviter de passer dans la ville ; Sa Majesté avoit fait accommoder en parterres les grandes allées du milieu, qu'on avoit remplies de fleurs en des endroits, en d'autres d'herbes odorantes ; ce qui, joint avec les jets d'eau et les rangées de grands arbres, faisoit un très-agréable effet.

Cependant on eut des nouvelles assurées que les Yusbeks (*Oùzbek*) s'étoient jetés sur la pro-

vince de Corason (*Khoraçâun*), qui est la Bactriane. Le général de la province envoya courriers sur courriers pour en donner avis au roi, et lui demander ses ordres, parce que les ennemis s'étoient déjà avancés dans le pays, et le remplissoient de meurtres et d'embrasemens, et que si l'on ne s'opposoit promptement à leurs ravages, la province s'en alloit être perdue.

Ces Yus-beks (*) sont les peuples qui habitent au septentrion de la Perse, et qui occupent le pays entre la mer Caspienne et les Indes ; ils ont plusieurs petits sultaans ou princes souverains, qui font chacun comme un état séparé. Ils sont appelés *Yus-beks*, au moins si l'étymologie que les Perses en donnent est véritable, à cause de cette diversité des princes souverains, par lesquels ces Tartares sont gouvernés ; car, *Yus*, en la langue tartare de même qu'en la turque qui en est un dialecte, veut dire *cent*, et *bek* veut dire *seigneur* : ainsi on les appelle *cent seigneurs*, pour exprimer le grand nombre qu'ils en ont. Mais ces peuples rejettent bien loin cette étymologie : ils assurent qu'elle n'est point véritable, et qu'elle leur est injurieuse ; que la véritable est *Yusi*, qui signifie *lui* en l'une et l'autre langue, que l'on prononce

(*) Plus correctement *Oüzbek*. Voyez ce mot *à la table des matières*. (L-s.)

yuz en mangeant la dernière voyelle, et bek *seigneur ;* et qu'ainsi, quand on dit *yuz-bek*, l'on veut dire *lui seigneur*, ou que *lui est seigneur*, comme n'y ayant que ce peuple sur la terre qui soit véritablement tel. Voilà où va l'orgueil de cette nation, et la haute pensée qu'elle a conçue de son mérite. Un des principaux de la cour de Perse, en me disant ce que je viens de rapporter, me parloit d'un certain roitelet qui régnoit dans les Moluques, du temps du grand Habas, dont la présomption étoit à peu près semblable : il s'estimoit le seul légitime seigneur de l'Orient, et s'en nommoit le monarque; il disoit qu'il ne savoit pas s'il y en avoit quelques autres dans l'Occident, mais qu'il savoit bien qu'il n'y avoit que lui qui fût le maître dans cette partie du monde où il habitoit ; pour cela il faisoit appeler ses terres par excellence *moulouk* (*), c'est-à-dire *les royaumes*. En effet, quoique nous prononcions *Moluques* à notre mode, en toute l'Asie ils écrivent et prononcent *Moulouk*.

Entre tous ces petits princes qui gouvernent la Tartarie mineure, on en compte trois principaux, savoir : celui de *Bokora*(*Bokhârâ*), celui de *Balke* (*Balkh*), et celui de *Karechme* ou *Orquenge*

(*) *Mouloûk* pluriel de *mélik*, roi, et non de *mulk*, royaume. (L-s.)

(*Khàrezm* ou *Ourkendje*), desquels les autres dépendent en quelque façon. Du temps de Sefié II, que les Perses, pour le distinguer, appellent *mazi* (*mâzy*), c'est-à-dire *le passé*, et qui est l'aïeul du roi qui règne aujourd'hui, ces Yus-beks, courant la campagne de Corasson, qui est la Bactriane et la Margiane, furent poursuivis par les Perses qui en firent une sanglante boucherie, et remportèrent sur eux une victoire signalée, comme il a été dit en son lieu; de dix-huit mille qu'ils étoient, ils en tuèrent douze mille, et firent le reste prisonniers. Entre ces captifs se trouva un jeune prince qui étoit un des chefs de ces Tartares, sorti du sang royal de Karechme ou Orquenge, nommé *Abou-el-Kazi* (*), c'est-à-dire *le père arbitre*. Ce prisonnier, reconnu pour ce qu'il étoit, fut amené comme les autres à Ispahan; mais il fut traité d'une manière bien différente. Sefié Ier ne le regarda pas comme un voleur, mais comme un prince prisonnier de guerre, et lui fit rendre tous les honneurs et toutes les déférences qu'on doit à un grand d'une naissance royale : il lui assigna quinze cents tomans de revenu, qui sont soixante et quinze mille livres; il lui donna un palais superbement meublé, et nombre d'officiers pour le servir, et un train digne

(*) *Aboûl-Qâzy* signifie le père du juge, en arabe; mais il faut lire ici *Aboûl-Ghâzy*, nom propre arabe. (L-s.)

de sa condition; il voulut même que le vazier ou intendant du gouverneur de la ville d'Ispahan eût un soin particulier de sa personne, et fît l'office qu'on appelle en ce pays-là *mehman-daar*, qui est comme si l'on disoit *l'homme qui a soin des hôtes*, ou *le maître de traitement*. Celui-ci, par l'ordre de Sa Majesté, lui rendit l'espace de dix ans tous les services que les droits de l'hospitalité la plus tendre pouvoient désirer, et tels qu'on n'en pourroit imaginer de plus obligeans dans nos provinces les plus policées. Ce prince aussi, de son côté, sut si bien déguiser sa férocité naturelle et sa barbarie de Tartare, qu'on l'eût pris pour un Persan, tant il montroit de grâce et d'affabilité en toutes choses. Sa Majesté, ayant reconnu tant de belles qualités, poussa si loin l'affection qu'elle avoit pour lui, qu'elle lui donnoit place dans les megeles (*medjelès*) ou assemblées royales, où elle lui faisoit tenir le même rang qu'aux grands de son empire, et lui assigna pour son entretien des pensions qui n'étoient pas médiocres.

Pendant le temps de son séjour à Ispahan, où il avoit la liberté de sortir, quand il lui plaisoit, accompagné de son maître de traitement et de ses gardes qu'on lui avoit donnés, l'on peut dire, plus pour honorer sa personne que pour l'observer, parce qu'on ne se défioit plus de lui, il avoit

toujours néanmoins dans le cœur son pays naturel, ses parens et la couronne qui l'attendoient. La magnificence, la douceur, la beauté et les délices de la Perse ne lui pouvoient arracher ce violent amour qu'il ressentoit pour les lieux de sa naissance; car, s'il étoit vrai que cette terre qu'il regrettoit n'avoit rien que de stérile et que d'affreux, il étoit encore vrai que c'étoit là où il avoit premièrement vu le jour, et que c'étoit là aussi qu'il devoit changer la condition d'esclave qu'il avoit alors en celle de maître. Pressé de ce désir, il écrit secrètement au roi d'Orquenge son père, et le supplie de travailler à sa liberté. Celui-ci, en ayant étudié les moyens, prend l'occasion d'envoyer un ambassadeur en Perse, lequel apporte à ce jeune prince la réponse du roi son père; ensuite le prince et l'ambassadeur concertèrent ensemble la manière de son évasion. L'ambassadeur partit au bout de six mois de la cour; et, lorsque le prince jugea qu'il étoit hors de dessus les terres de Perse, et que le temps étoit venu de songer à sa fuite, il la conduisit de cette sorte:

Il feignit un jour d'être fort indisposé, et fit savoir son indisposition au roi; il ajouta que nul remède ne le pouvoit bien remettre, qu'il les essayoit tous inutilement, et que, suivant l'avis des médecins, il croyoit ne pouvoir être guéri que par les

eaux chaudes qui sont à trois journées d'Ispahan. Il obtint aisément la permission d'y aller; et l'intendant du gouverneur d'Ispahan, que l'exercice de sa charge empêchoit de sortir de la ville, lui donna, pour l'accompagner à sa place, un des principaux domestiques de son maître, avec une escorte de quinze ou seize personnes.

Dans le temps qui avoit été arrêté, parurent sous des arbres hors du village, et proche des bains où le prince feignoit de chercher la santé, quelque vingt Yus-beks, gens de choix, fort lestes, bien montés et bien armés, avec quelques chevaux de main. Le prince les reconnut; et, sans consulter davantage, laissant là quelque petit nombre de Persans qui se trouvoient alors avec lui, il monte à cheval, et pique droit devant cette troupe. Il n'y eut que le conducteur persan qui le suivit, ne songeant à rien moins qu'à ce qu'il voyoit arriver, ne sachant que juger de cette aventure. Il n'avoit pas assez de monde, ni assez de temps pour en amasser; cependant il voyoit échapper ce grand dépôt qui lui avoit été commis: tout ce qu'il pouvoit faire en cette rencontre si surprenante, étoit de le suivre toujours, et d'essayer de le fléchir par les prières. « Monseigneur mon prince, lui » disoit-il, quelle est ma faute, ma mauvaise » fortune, et quel crime ai-je commis contre

» vous, que vous vouliez ainsi laisser ma tête en
» compromis, si je retourne à Ispahan sans votre
» personne? Que me peut-il arriver moins que de
» la perdre? Le roi même ne se contentera pas
» de ce supplice, mais sans doute que dans l'excès
» de son indignation, il me fera fendre l'estomac.»
Ce seigneur yus-bek répondit brusquement à ce
conducteur en ces termes : « Je suis très-obligé
» au roi de Perse, mais je le dois être davantage
» à ma patrie et à mes parens qui me rappellent;
» c'est mon père qui m'envoie ces gens que tu
» vois, pour me remettre en possession de ma terre
» natale, et dans l'espérance de la couronne qu'il
» me destine après sa mort; si tu veux venir avec
» moi, je me revancherai par toutes sortes de bons
» offices de ceux que j'ai reçus en Perse, et je
» te ferai un des grands de mon état; sinon re-
» tourne-t-en, à la bonne heure, et dis à ton roi
» que je lui rends grâces de tous ses bienfaits, et
» que je serai toujours son *goulom* (*gholâm*) ou
» *esclave*; que je m'estimerai toute ma vie son
» obligé, et qu'avec le temps il connoîtra la vérité
» de cette promesse. » Ayant achevé ces paroles,
il poussa son cheval d'une si grande vitesse, que
le conducteur persan l'eut bientôt perdu de vue;
car, s'il y a nation au monde légère à la course
de cheval, ce sont ces Yus-beks.

Quand on l'eut appris à Ispahan, on envoya après en grande diligence quantité de cavaliers; mais ce fut inutilement. Il avoit trop d'avantage sur eux; ils ne purent l'atteindre. Toute la cour en demeura dans l'étonnement, et surtout le roi, qui ne croyoit pas qu'Abou-el-Kasi (c'étoit le nom de ce prince) songeât encore à la Tartarie, et qui s'étoit persuadé qu'il en avoit tout à fait perdu le souvenir, après dix ans de séjour qu'il avoit fait en sa cour. Comme ce prince tartare n'oublia point son pays, il n'oublia pas non plus les obligations qu'il avoit à la Perse et à son monarque; car, durant sa vie, il favorisa toujours ce royaume, particulièrement lorsqu'il eut succédé à la couronne de son père : ce qui fut peu de temps après. Tant qu'il régna, non-seulement il eut soin de vivre en bonne intelligence avec Sefié Ier et Habas II, mais il tint tellement en balance Subhaan-Kouli-Kaan (*Subhhân-Qoùly-Khân*), roi de Balke, nom qui signifie *le prince esclave du Louable*, par lequel ils entendent *Dieu*, et le roi de Bokora (*Bokhârâ*), appelé *Abdul-hazizé-Kaan* (*A'bdoûl-a'zyz-Khân*), *prince serviteur de la Majesté*, sous-entendu *divine*, les deux seuls qui se jetoient quelquefois sur les frontières de ce royaume, qu'ils ne purent rien entreprendre; car, lorsque l'un ou l'autre vouloit

aller exercer des brigandages dans la Perse, celui-ci entroit dans leurs terres, et les contraignoit par ce moyen de retourner au plus vite chez eux; ainsi, les provinces frontières, comme la Bactriane, la Margiane, la Drangiane et les côtes de la mer Caspie, jouissoient d'une profonde paix. Habas, gagné par cette constante affection, reconnût avec une constance égale la gratitude de ce prince, et continua de lui payer toujours, en témoignage de l'estime qu'il avoit pour lui, cette grosse pension qu'il avoit en Perse.

Mais, après qu'Abou-el-Kazi eut par sa mort cédé la couronne à son fils *Enouch-Kaan*, c'est-à-dire, *seigneur de profit* (*), le roi Habas II, qui n'avoit pas pour lui l'estime qu'il avoit eue pour son père, ne crut pas qu'il lui dût continuer cette pension qu'il ne donnoit à celui-là que par amitié. Ce jeune prince Enouch-Kaan, qui regardoit cette pension comme une sorte de tribut que le monarque persan donnoit au roi de Karechme ou Orquenge (*Khârezm* ou *Ourkendje*), pour l'empêcher de piller ses terres, s'en voyant désormais frustré, trouva que le plus prompt remède pour la recouvrer, ou du moins pour se récompenser de la perte qu'il en avoit faite, étoit de porter la guerre dans cet empire, et d'en ra-

(*) Cette interprétation me paroît bien hasardée. (L-s.)

vager les provinces. Dans ce dessein, il forme une ligue contre la Perse avec les deux autres Kaans (*Khân*); et, pour la mieux cimenter, il épouse la sœur du prince souverain de Balk, et donne la sienne pour femme au souverain de Bokora: ces trois beau-frères résolvent de donner tous ensemble sur le royaume de Perse.

Il restoit un scrupule au prince de Balk (*Balhh*) et de Bokora (*Bokhârâ*), qui étoit que le feu roi d'Orquenge (*Ourkendje*), père de celui d'aujourd'hui, étoit *chia* (*chy'iah*) mahométan selon le culte des Perses, et non *sunni* mahométan selon le culte que les Tartares suivent, aussi-bien que les Turcs. Enouch-Kaan toutefois faisoit profession ouverte d'avoir quitté la créance de son père, et repris celle de son pays; mais ces deux princes ne s'y fioient point, et appréhendoient qu'il ne leur jouât quelque mauvais tour: afin donc de s'assurer mieux que ce prince étoit bon sunni, qu'il procédoit sincèrement, et que de tout son cœur il se déclaroit ennemi de la Perse, ils souhaitèrent que lui seul premièrement commençât cette guerre, et qu'il fondît avec ses troupes dans ce royaume; et ils convinrent que, l'année d'après, tous trois donneroient ensemble et pousseroient leurs conquêtes plus avant. Le prince d'Orquenge, suivant la résolution prise, entre

dans la Perse ; mais il y trouva une forte résistance. Habas II (*A'bbâs*), bien informé des complots de ces roitelets, avoit juré leur ruine, et ne prétendoit pas seulement de repousser leurs insultes, mais il minutoit de porter ses armes victorieuses dans leurs terres, de leur ravir le sceptre et la vie, et de réunir la province de Balk à sa couronne. C'est pourquoi, l'an 1665 selon notre compte, il entreprit le voyage de Mazenderan, et marcha contre eux. Les Yus-beks, voyant le roi de Perse près d'eux, et appréhendant sa puissance, perdirent ce grand courage qu'ils avoient témoigné au commencement ; ils trouvèrent que le meilleur parti étoit de céder, si bien que, l'année suivante 1666, ils envoyèrent chacun leurs ambassadeurs pour demander la paix : par ce moyen, ils apaisèrent en quelque sorte la colère de ce grand prince, et suspendirent les desseins qu'il avoit formés contr'eux, que la mort qui lui survint quelque temps après, avorta tout à fait.

Cette funeste mort fit reprendre cœur à ces Tartares. Le foible gouvernement d'un jeune prince, que son âge et son peu d'expérience rendoient incapable de s'opposer à leurs entreprises, fut une conjoncture favorable dont ils ne manquèrent pas de profiter : ainsi le prince d'Orquenge, comme un jeune lion, dans l'année 1667, entra dans

Merve, Sava (*) et les pays d'alentour; où, ne trouvant point de résistance, il fit des ravages étranges, et emporta ce qu'il trouva de plus précieux, sans que pas un gouverneur persan osât s'opposer à lui. Ces gouverneurs ne le pouvoient faire, parce que ces Tartares passent comme des oiseaux de proie, et s'éloignent du lieu qu'ils pillent avant même que l'on puisse soupçonner qu'ils y soient entrés, et parce même qu'ils n'étoient pas asses accompagnés pour s'opposer à une multitude de furieux que la rage d'avoir été méprisés, avec l'espérance de la proie, rendoient capables de tout entreprendre et de tout vaincre.

La cour fut avertie de ces désordres, et prit résolution d'y remédier; mais ce fut d'une manière si languissante, que les plus avisés connurent bien qu'elle n'auroit point d'effet : il en arriva comme ils l'avoient jugé.

Le conseil de Perse, sous le nom du roi, choisit deux seigneurs qui étoient estimés les plus expérimentés du royaume, l'un nommé *Clichs Kaan*, et l'autre *Cheyk-Hali-Kaan* (*Cheykh-A'ly-Khân*); ils étoient l'un et l'autre pourvus de deux des plus grands gouvernemens de cet empire : le premier, de la province de Kirmaan qui est celle

(*) Lisez *Mérou* et *Sâvah*, et voyez le nom de ces deux villes à *la table des matières*. (L-s.)

de Caramanie ; l'autre, de celle de Kirmoon-cha (*Kermâun châh*), qui est la Chaldée. Ils furent tirés de leurs gouvernemens, qu'on donna, le premier au frère, et le second au fils de ces seigneurs ; et ils furent envoyés contre les Yus-beks avec la qualité de généraux d'armée : ils amenèrent avec eux d'Ispahan quatre mille hommes pour les joindre à l'armée qui se trouvoit déjà dans la province de Corasson (*Khorâçâun*) ; et, comme le bruit de la guerre des Indes étoit assoupi, le gouverneur de Kand-dar (*Qandahâr*) eut ordre de fournir le secours que ces généraux croiroient être nécessaire. Six semaines après le départ de ces seigneurs et de leur petit corps de quatre mille hommes, on leur envoya des sommes d'argent considérables vers le Corasson, pour payer toutes les armées qui étoient de ce côté-là et de celui des Indes. Ce trésor n'étoit escorté que de deux cents hommes, parce qu'il n'y avoit aucune apparence de danger sur la route qu'ils tenoient ; et néanmoins on ne sait comment les Yus-beks en eurent avis : ils envoyèrent quelques-uns d'entr'eux pour observer la marche de cet argent ; et ils prirent si bien leur temps, que trois mille des leurs enlevèrent cette proie, sans qu'on pût les joindre, quelque diligence qu'on y apportât.

Pendant tous ces troubles décéda Ali-Kouli-

Kaan, généralissime, de qui nous avons déjà parlé plusieurs fois; il ne fut que quatre jours malade, et mourut d'une oppression de poitrine, sans qu'il y eût moyen de le secourir. Dans les premières parties de cette histoire que j'espère de donner quelque jour au public, nous avons déclaré sa naissance, sa fortune et ses diverses disgrâces; car c'étoit une chose merveilleuse que, quelque faute qu'il eût faite, et il en faisoit en grand nombre, Habas II lui pardonnoit toujours. Il ne voulut pas le réduire à la dernière misère, et encore moins le faire mourir, à cause de la bonne nouvelle qu'il lui avoit apportée; car c'étoit ce seigneur que Sefie Ier, père d'Habas, se sentant pressé de maladie, envoya vers lui pour le tirer du palais des femmes, et le conduire auprès de sa personne, dans le dessein qu'il avoit de le présenter à l'état, et d'en faire son successeur. Nul homme n'eut jamais guère de plus diverses aventures en cinquante années de cour et dans soixante et dix de vie: il a éprouvé l'une et l'autre fortune d'une manière assez bizarre.

Quand la mort le prit, il étoit relevé au plus haut point où la bonne fortune l'eût jamais porté: il possédoit pleinement l'affection et les faveurs de son maître qui ne lui refusoit rien. Sa Majesté ne se lassoit point de répandre ses libéralités sur lui,

et, six semaines même avant sa mort, il lui fit présent d'une épée, d'un poignard et de trois aigrettes : le tout estimé cinquante mille écus. Ces marques extérieures n'étoient rien au prix du pouvoir qu'il avoit acquis sur l'esprit du prince, qui ne faisoit presque rien d'important qu'il n'en eût pris son avis, si bien que l'on pouvoit dire que ce général étoit le vrai monarque des Perses, tandis que celui qui en portoit le nom n'en avoit que la figure : aussi vivoit-il en monarque, et il n'avoit rien autour de lui qui ressentît une fortune privée. Il entretenoit quinze cents hommes auprès de sa personne, sans les officiers et les eunuques qui montoient jusqu'au nombre de trois cents. Il tiroit de son gouvernement de Tauris et des pensions qui lui étoient dues à cause de sa charge de généralissime, trente mille tomans, qui font quinze cent mille livres, qui tournoient à son profit particulier, sans les autres sommes immenses qui étoient destinées pour l'entretien de la milice et les autres dépenses auxquelles cette dignité l'obligeoit. De ces quinze cent mille livres-là, il en destinoit la moitié pour ces quinze cents hommes qu'il vouloit toujours tenir bien équipés : le reste servoit à l'entretien de sa maison.

Il avoit établi dans son palais, pour son usage, des *kaar-kaané* (*kâr-khâunéh*), c'est-à-dire,

des maisons d'ouvrages, pour toutes sortes de manufactures; là il avoit assemblé des ouvriers de plusieurs métiers, orfèvres, tailleurs, armuriers, selliers, fourbisseurs, et autres semblables, et, outre cela, des maîtres d'exercices pour les chevaux et pour les armes. Enfin, son palais avoit une apparence toute royale : aussi savoit-il si fort dépenser, que, nonobstant son grand revenu, il demeuroit toujours pauvre et toujours endetté. Outre que de son humeur qui le portoit assez à la profusion, comme il n'avoit ni femmes ni enfans dont il fût obligé de faire la fortune, il se laissoit aller à toutes les occasions qui demandoient de la dépense et de l'éclat. Le rang qu'il a tenu dans la Perse, la bizarrerie, aussi-bien de sa fortune que de sa conduite, mérite bien que l'on fasse son portrait, pour donner plus de plaisir au lecteur.

Il étoit de moyenne taille, mais qui approchoit plus de la haute que de la petite; il avoit le visage terrible, mais qui, parmi toute cette terreur, n'avoit rien de laid; il portoit les moustaches fort épaisses et longues des trois quarts d'un pied; à l'âge où il se trouvoit de soixante et dix années, il ne s'étoit jamais servi de lunettes; les autres sens, à proportion de ses yeux, n'avoient rien perdu de leur première vigueur, du moins il ne le paroissoit pas; il faisoit toutes sortes d'exercices,

aussi-bien que les jeunes gens; et il ne cédoit à personne, de quelque âge qu'il fût, à manier l'arc et l'épée, et les autres armes : aussi avoit-il toujours été estimé un brave soldat, mais les plus intelligens ne le croyoient pas un grand capitaine; ils l'estimoient moins propre pour le conseil que pour l'exécution. Son esprit étoit mêlé de qualités qui se rencontrent rarement ensemble : d'un côté il étoit fier et colère, et de l'autre il étoit fin et dissimulé; il savoit attendre le point le plus propre à faire éclater sa vengeance, et prendre ses mesures pour ruiner ses compétiteurs; il ne vouloit point être contredit, et c'étoit le malheur et la plus grande peine de ses domestiques; quand il demandoit quelque chose, c'étoit un crime de dire qu'elle ne se rencontroit pas : il falloit, sans rien dire, forcer les saisons et la fortune pour le contenter, autrement on devoit se résoudre à crever sous les bastonnades. Hors de cela, il paroissoit assez affable, particulièrement aux étrangers; il étoit accessible pour eux, et il leur accordoit volontiers les grâces qu'ils lui demandoient; il ne savoit ni lire ni écrire en d'autre langue que celle qui lui étoit naturelle, qui étoit la géorgienne, car il étoit esclave venu de Géorgie; il avoit près de soi des gens de lettres de ce pays-là, avec lesquels il lisoit et écrivoit toujours en

cette langue ; il aimoit la science sans la connoître ; il étoit fort adonné aux prédictions et aux arts qui promettent la connoissance de l'avenir ; et, par une extrême foiblesse, il déféroit plus à un pronostic qu'à un juste raisonnement.

Il fut mis en dépôt, le jour même qu'il mourut, en une mosquée prochaine, d'où, quelques jours après, on le transporta à Metched (*Mechehed*) pour le mettre là en terre sous la protection de ce grand saint mahométan, qui autrefois y avoit fait sa demeure et y avoit élu sa sépulture. C'est une chose que nous pourrions nommer étrange, si nous n'en avions pas ici l'épreuve, puisque ces changemens subits arrivent aussi-bien parmi nous que parmi eux. Aussitôt que ce corps mort fut tiré de son palais, et il y avoit à peine six heures qu'il avoit rendu l'esprit, cette maison qui, le jour d'auparavant, à peine pouvoit contenir la foule, se trouva toute déserte ; et, dans cette triste solitude, l'on n'eût pas rencontré quelqu'un de cette famille nombreuse qui l'environnoit pendant sa vie, pour dire ce qu'étoit devenu leur maître.

Cette mort fit un grand changement à la cour, et personne n'en fut fâché que le roi qui avoit quelque inclination pour lui. Il y en eut une infinité à qui elle donna de la joie, et principalement à ceux qui avoient déjà quelque part en la faveur

et que celui-ci reculoit, parce qu'ils s'imaginoient qu'il leur laissoit une place à occuper plus avantageuse. Les grands de la cour commencèrent à prendre de nouvelles mesures; et, dans les illusions dont les ambitieux se flattent, chacun d'eux conçut des espérances plus hardies.

Cette mort qui donna quelque tristesse au roi, fut suivie d'une nouvelle qui ne lui en donna pas moins : c'étoit que les Kalmak, peuples féroces et indomptables, avoient déclaré la guerre à la Perse; sur quoi les gouverneurs de la province d'Ester-abaat (*Ester-âbâd*), qui est l'Hyrcanie orientale, prioient Sa Majesté de leur envoyer promptement le secours nécessaire. L'ordre des choses demande que nous disions quels sont ces peuples et le sujet de cette guerre.

Les Kalmak ont pris leur nom de Kalmak, ville principale du pays qu'ils habitent, sur les confins de la grande Tartarie, vers la mer Caspienne, du côté de l'orient, et, au regard de la Perse, du côté du septentrion oriental; on les appelle quelquefois *Yusbeks-Kalmaki*, mais pour l'ordinaire on les nomme simplement *Kalmak*. Il y a quelques années que, sur leurs frontières du côté de la Perse, entre Orquenge et Ester-abaat, se retiroit une grande peuplade de Turkmans; ce sont des pasteurs de troupeaux, qui vont par

milliers dans les campagnes, qui n'habitent que sous des tentes, et qui, comme des hirondelles, changent de demeure au changement des saisons. Nos modernes les appellent mal *Turcomans :* ce sont proprement les Turcs; car, et ces pasteurs, et ceux qui tiennent maintenant l'empire de Constantinople, sont sortis de Turq-estaan (*Turkestâun*), savoir, ces provinces de Tartarie, qui ne laissent pas d'être très-vastes, encore que nous n'en ayons que très-peu de connoissance. C'est ce pays-là qu'on doit appeler proprement *Turquie*, et non pas les provinces de l'Asie et de l'Europe occupées par les Ottomans; car les Orientaux n'appellent jamais de ce nom les peuples de ces provinces-là, non plus que le Grand-Turc, le monarque qui leur commande. C'est une erreur de nous autres Européens : les peuples dont nous parlons n'entendent point cette appellation, et ils l'estimeroient barbare, puisque chez eux *turc* signifie *pasteur venu de ces hautes provinces de Tartarie*, en quelque pays qu'il puisse habiter. Les Perses, pour représenter ces pasteurs turkmans, les ont nommés en leur langue *sara-netchin*. *Sara* signifie *campagne*, et *netchin*, *ceux qui s'asseoient*, venant du verbe *netchinen*, c'est-à-dire, *s'asseoir*, *se reposer :* ainsi *sara-netchin*, mot à mot, signifie *ceux qui s'asseoient dans la cam-*

pagne (1). Nos anciens historiens et nos faiseurs de relations, qui ne savoient point les langues orientales, ou du moins qui n'en avoient qu'une très-médiocre connoissance, les appellent partout *Sarrasins* : ce mot barbare nous est venu sans doute d'autre part que d'un Français; car il eût dit *Sarachin*, vu que nous autres n'avons point de peine de prononcer le *chin* des Asiatiques, comme quelques peuples nos voisins, et, entre les autres, les Anglais qui en font partout un *zin* : ce que quelqu'un d'eux a bien reconnu dans une Grammaire persane (2) qu'il a composée. Il dispute de quelle façon il faut prononcer le nom d'une ville fameuse de Perse; les naturels l'écrivent et le prononcent *Chiras* (*Chyrâz*) par un *chin*, et les Anglais le prononcent *Siras* par un *sad* (*ssâd*) : sur quoi il conclut que ceux de sa nation, faute d'avoir cette prononciation dans leur langue naturelle, ne la peuvent exprimer dans la persane, et que les Français y sont plus heureux, parce que, dans leur langue, ils expriment *chi*,

(1) Lisez *ssahhrâ-nichyn et nichesten* ; voyez sur ces mots et sur le mot *saracin*, ma note, t. II, p. 359, et t. V, p. 397. (L—s.)

(2) Cette assertion ne se trouve dans aucune des Grammaires persanes, imprimées à l'époque où Chardin publia cet ouvrage. J'ajouterai qu'elle est inexacte. Les Anglais écrivent *sheeraz*, orthographe qui rend bien la prononciation du nom de cette ville ; car leur *sh* a la valeur du *chyn*. (L—s.)

aussi-bien que *si*, et que l'une et l'autre prononciation leur est naturelle.

Pour faire une relation bien exacte d'un pays, il faut que ceux qui s'en mêlent en sachent la langue ; autrement ils commettent mille fautes que les personnes habiles ont de la peine à supporter : il n'en faut point d'autres preuves que les relations des voyages que nous avons eues en ce siècle, je parle seulement de celles qui traitent de la Perse. Il y en a deux un peu plus tolérables, celle de la Vallé et celle d'Olearius, quoique la première soit pleine de fautes, dont il y en a même que l'on peut dire monstrueuses, et que la dernière n'en soit pas exempte, si est-ce pourtant qu'elles valent mieux que les autres, parce que ces auteurs avoient appris le persan. Je suis de cette opinion, que quiconque donne ses voyages et les observations d'un pays dont il ignore la langue, ne donnera jamais rien d'achevé.

Je crois que cette petite digression ne déplaira pas aux curieux. Pour revenir à notre sujet, cette peuplade de Turk-mans étoit auparavant tributaire des Kalmak ; mais, depuis environ trente ans, ils s'étoient réfugiés en Perse et soumis à la domination des princes qui la commandoient, pour éviter les mauvais traitemens que les Kalmak leur faisoient, et trouver une région qui fût moins

stérile, et qui fût plus favorable à la nourriture de leurs troupeaux. Pendant cet intervalle de temps, les Kalmak n'en avoient rien dit, mais cette année 1667, jugeant que la Perse étoit dans une extrême foiblesse sous un jeune prince, pour avoir sujet de déclarer la guerre, ils envoyèrent demander la restitution du tribut depuis trente ans, que le monarque des Perses avoit reçu des Turkmans qu'ils prétendoient leurs sujets. Lorsque leurs députés furent arrivés à Ester-abaat, qui est la première ville considérable dans la Perse de ce côté-là, le gouverneur les retint, et les assura qu'il alloit dépêcher à la cour de Perse sur le sujet de leur venue, et qu'il leur en feroit savoir la réponse. D'abord, sans consulter plus long-temps, le conseil du roi fut d'avis de refuser hautement une demande si fort injurieuse à la grandeur de l'empire. Cette résolution étoit sans doute éclatante, mais elle n'étoit guère sage. Les Kalmak, indignés lorsqu'ils l'eurent su, vinrent, vers la fin de la campagne, sur la frontière qui sépare les deux états, et là ils tirèrent solennellement une flèche dans les terres de Perse, qui est le signal avec lequel ils déclarent la guerre; ci-dessous nous verrons ce que le ciel en avoit ordonné.

Toutes ces guerres dont la Perse étoit menacée dans l'état languissant et dans la foiblesse où elle

se trouvoit, furent cause que l'on n'écouta point à la cour les propositions du pacha de Bas-ra (*Bassrah*), que l'on appelle vulgairement, mais mal, *Balzura*, ville à l'embouchure du golfe Persique; il y avoit plusieurs années que ce pacha se maintenoit dans cette ville comme souverain; et, ne reconnoissant point de maître, il savoit si bien ménager les deux puissances au milieu desquelles il étoit enfermé, celle du Turc et celle du Persan, que l'envie qu'elles avoient toutes deux de le perdre aidoit à sa conservation. Quand le Turc se vouloit ruer sur lui, il offroit au Persan de le reconnoître; et le Turc qui ne vouloit pas que le Persan son ennemi devînt maître de ces terres-là, et qui aimoit mieux qu'elles demeurassent entre les mains de ce prince, le laissoit en repos; lorsque le Persan le sommoit de ses promesses, il menaçoit avec adresse de se rendre au Turc; le Persan qui appréhendoit de son côté que le Turc déjà trop puissant n'agrandît son empire de ce nouvel état, ne portoit point les choses à la dernière extrémité. Durant la vie d'Habas II (*A'bbâs*), ce pacha fit souvent de ces tours.

Après sa mort, le Turc voulut se servir de cette conjoncture du nouveau règne de Sefie II (*Sséfy*), pour former une entreprise sur Bas-ra (*Bassrah*), de même que trente ans auparavant

Sultan Mourad, que nous disons *Murat*, profita de l'occasion que Sefie Ier vint à la couronne, pour assiéger Babylone (*), si bien qu'encore qu'il fût occupé à la guerre de Candie, il entreprit cette conquête; et, pour cet effet, ordonna aux pachas de Diarbekre, Moussol, Alep, Merdin, et aux autres gouverneurs de ce côté-là, d'aller contre Bas-ra, chacun avec un corps d'armée, desquels celui de Bag-dad ou Babylone fût général.

Hossein-pacha (c'est le nom de ce petit souverain de Bas-ra) envoie là-dessus en Perse faire les mêmes offres qu'il avoit déjà faites tant de fois à Habas II; mais les ambassadeurs ne le trouvèrent plus: celui qui avoit succédé n'avoit de l'inclination que pour les divertissemens, et n'aimoit nullement la guerre. Les ministres, ne voulant pas avouer la foiblesse de l'état, répondent à cet ambassadeur qu'il n'y avoit pas moyen d'écouter leurs propositions, après que le pacha leur maître s'étoit joué tant de fois et si insolemment de la Perse; qu'il s'étoit lui-même attiré cette infortune, et qu'il ne souffroit rien qu'il n'eût mérité. Le pacha ne perdit pas l'esprit pour avoir perdu le secours qu'il attendoit de ce côté-là: il usa d'un autre artifice.

(*) C'est-à-dire *Baghdâd*. Voyez sur la fondation de cette ville et sur l'expédition du sulthân Mourâd, ma note, tome V, pag. 313. (L-s.)

artifice. Comme il avoit amassé de grands trésors par le trafic, il s'en servit pour corrompre le pacha de Bag-dad, général de l'armée turquesque, et les autres; il traite avec eux sous condition d'être à l'avenir tributaire du grand-seigneur, de lui payer tous les ans cent mille écus de tribut, et de lui en donner comptant deux cent mille. On ajouta quelques autres conditions qui ne sont pas importantes. Ainsi le siége fut levé, et le pacha envoya son gendre à Constantinople, pour faire ratifier le traité. C'est tout ce qui se passa en cette guerre, l'année 1667.

Sur la fin de cette même année, vinrent de tristes nouvelles à Ispahan, des provinces voisines de la mer Caspie, savoir : qu'à *Chirvon* (*Chyrvâun*), la principale ville d'une province appelée du même nom, et qui fait une partie de l'Arménie majeure, proche de *Tefflis* (*Teflys*), capitale de Géorgie, un tremblement de terre avoit ébranlé la plus grande partie de cette ville, et avoit renversé quatre villages voisins; que, dans ces ruines, plus de trente mille personnes étoient péries; qu'en une autre ville appelée *Chamaky* (*Chamâkhy*), dans la province du même nom, qui est la Médie australe, un autre tremblement également épouvantable avoit causé la perte de vingt mille personnes, et abîmé les trois quarts de

la ville, que ces terribles accidens avoient mis ces deux provinces dans la dernière désolation.

Il n'y avoit qu'un homme au monde, je crois, qui se pût réjouir de ces funestes nouvelles, et ce fut Mir-za-Ibrahim, dont il a été parlé ci-dessus; encore que, comme fermier-royal de cette dernière province, il dût raisonnablement être affligé de sa perte; il regarda néanmoins cet événement avec plaisir, parce que c'étoit une occasion que la bonne fortune lui présentoit pour se délivrer des persécutions qu'il souffroit à la cour de Perse, et pour se retirer d'Ispahan, qu'il regardoit comme sa prison, ou pour mieux dire, comme son enfer. Il ne la négligea point; il présenta une requête au roi et aux ministres, où il remontroit que Chamaky dépendoit de son administration, et qu'il plût à Sa Majesté de lui permettre d'en aller relever les ruines.

Il accompagna cette requête de présens très-considérables, qu'il fit aux principaux ministres; ainsi, on lui accorda tout ce qu'il demandoit. Voilà comme ce seigneur infortuné a suspendu pour un temps les mauvais effets que produisoit son ambition mal conduite. Il est certain que, durant six mois qu'il demeura à la cour, le roi et les ministres, sous divers prétextes, tirèrent de lui plus de soixante mille tomans, qui sont trois mil-

lions; et avec tout cela, on le traitoit comme une dupe et comme une personne de néant. L'infamie le suivoit partout ; et les grands, et même plusieurs de condition médiocre, prenoient plaisir à l'accabler d'injures, et à le traiter de même que le moindre de la lie du peuple; car, comme il étoit fort resserré, et que d'ailleurs, sa disgrâce l'avoit rendu timide, ceux qui avoient quelque chose à recevoir de lui, et auxquels on avoit donné des assignations sur sa ferme, ne trouvoient rien de propre pour le mettre à la raison, et lui faire donner de l'argent, que de le maltraiter. J'ai appris de personnes qui le pouvoient bien savoir, que bien peu avant son départ, comme on parloit à la cour des moyens de trouver de l'argent, le *Divan-Beki* (*dyvân beygny*), ou souverain chef de la justice, fit savoir au roi dans un mémoire qu'il lui présenta, que si Sa Majesté lui vouloit abandonner Mir-za-Ibrahim, et Mir-za-Sadck, son frère, il lui offroit sa tête, s'il ne lui livroit six cent mille tomans, qui sont quelque trente millions. Il arriva par malheur que, lorsque ce mémoire fut présenté au roi, ce seigneur se rencontra dans le salon où étoit Sa Majesté, elle se le fit lire tout haut; et l'on peut juger en quelles détresses il se trouva; il ne répondit pas un mot: il portoit ainsi la peine de son ambition préci-

pitée, et de son peu de conduite. En un mot, il étoit perdu, et son mal eût été toujours en augmentant, si la conjoncture du tremblement de terre dont nous avons parlé, ne lui eût donné sujet de demander son congé et de se retirer; de sorte qu'il fit en quelque manière son bonheur d'un événement qui en tout autre temps lui eût été fort nuisible. Mais, comme j'ai déjà dit, les gens éclairés croient qu'il n'a fait que reculer pour quelques années sa mauvaise destinée; que sa ruine est infaillible, et que dans la moindre difficulté qu'on aura de trouver de l'argent, l'on se jettera sur cette proie.

L'année 1668, selon notre compte, et 1079, selon le compte des mahométans, commença par de grandes réjouissances, le prince s'imaginant que les autres jours seroient pleins de joie comme les premiers. Cela n'arriva pas néanmoins de la sorte qu'il le pensoit; et les grands de l'état, aussibien que les personnes médiocres qui avoient bien peu de lumière, quoiqu'en apparence ils assistassent aux fêtes avec un visage fort content, ils n'y alloient point de bon cœur; car ils voyoient que l'état empiroit de jour en jour. Plusieurs provinces avoient l'ennemi dans leur sein, et plusieurs l'appréhendoient; les autres étoient désolées par des tremblemens de terre, il se voyoit

peu d'argent dans le royaume; la cherté continuoit dans Ispahan, et encore qu'il n'y eut disette de rien, les choses nécessaires à la vie s'y vendoient à un prix excessif. Outre cela, les coffres de l'épargne étoient épuisés; en dix-huit mois de temps ce nouveau prince avoit mis à sec tous les trésors de ce grand empire. Cela étoit arrivé par ses profusions, d'un côté, soit dans les dépenses prodigieuses qu'il prenoit plaisir de faire, soit par les présens excessifs, dont trop souvent, et sans qu'il en fût besoin, il combloit ses favoris; et, de l'autre côté, par le peu de soin de ménager ses revenus; car il n'avoit pas tiré le tiers de ce que son père avoit accoutumé d'en recevoir, sans songer à ce qui en devoit arriver, il avoit rempli toutes les charges vacantes, et dans les provinces, et dans la cour; au lieu que son père ne les remplissoit jamais, ou très-rarement, si la nécessité ne l'y contraignoit, pour jouir cependant des deniers qui leur étoient attribués. Le jeune monarque, peu expérimenté dans le gouvernement, s'étoit, au commencement, imaginé que les coffres qu'il avoit trouvés pleins, demeureroient toujours dans le même état, personne n'avoit la hardiesse de lui dire qu'il étoit bien plus facile de les vider que de les remplir. Enfin pourtant, comme il s'étonnoit que l'argent ne venoit plus en ses mains

avec cette abondance accoutumée, on fut contraint de lui déclarer ce qui en étoit.

La duchesse sa mère, pour laquelle il a un extrême respect, et qu'on peut dire être plus que sa gouvernante, lui en parla plus librement que personne, et lui fit trouver bon qu'elle se mêlât du gouvernement. Elle prit donc le soin des affaires; et, pour son premier chef-d'œuvre, elle fit passer ce monarque son fils d'une extrémité à une autre; de sorte qu'au lieu qu'il étoit trop libéral dans les commencemens, qu'il donnoit toujours et à toutes les occasions, et avec tant d'abondance, qu'il ne lui est rien demeuré pour donner, il est devenu ensuite avare jusqu'à la dernière bassesse; et, bien loin de faire quelque libéralité, il récompense à peine et fort maigrement ceux qui lui ont rendu service; on peut dire qu'il en est de lui comme des torrens qui aujourd'hui inondent les campagnes de leurs eaux, et le lendemain les laissent à sec.

Tous ces désordres obligeoient les Perses de tourner les yeux sur le passé, et de regretter le règne du défunt. La réponse que quelque temps auparavant le général d'armée, pendant qu'il vivoit et qu'il jouissoit de la haute faveur, avoit faite au roi, venoit fort à leur gré; le roi, dans la privauté qu'il lui permettoit, lui dit un jour:

« Hali-Kouli-Kaan, ne sais-tu pas qui sont ceux » qui se sont réjouis de la mort de mon père, si » jeconnoissois ces chiens-là, je leur ferois fendre » l'estomac. » Ce seigneur, avec son audace ordinaire, lui répondit brusquement : « Sire, que » Votre Majesté s'en donne bien de garde, il fau- » droit commencer par elle et par moi ; car, je » ne sache que nous deux à qui cette mort eût » pu donner de la joie; quand de prisonniers » que nous étions, nous sommes devenus les rois » de Perse. »

La santé du roi n'étoit pas meilleure cette année que l'autre ; son mal le travailloit toujours, quoique par des accès inégaux ; les uns plus légers, et les autres plus fâcheux ; tantôt il demeuroit des semaines entières, languissant dans son *haram*, ou palais des femmes, d'où il ne sortoit que par intervalles qu'un peu le soir pour se montrer ; tantôt il prenoit l'air, et il montoit à cheval, un mouchoir noué à l'entour du cou, à trois ou quatre tours, ce qui est en Perse la marque d'une personne malade ; mais, avec cela, il ne vouloit rien diminuer de ses débauches, et il menoit toujours ses femmes avec lui, ses promenades les plus ordinaires étoient du côté de *Gioulfa* (*Djulfah*), bourg des Arméniens, d'où il tira toutes les plus belles filles, pour en remplir son palais. On dit

que la première fois qu'il fit choisir les jeunes filles qui se trouvèrent au-dessous de douze ans, ans, et au-dessus de dix, que de vingt qui furent conduites au palais, il n'y en eut qu'une qui montra sur son visage la joie que sa bonne fortune lui donnoit, et celle-là fut retenue ; les autres qui fondoient en larmes, ou parce qu'on les crut trop innocentes, ou qu'on les soupçonnât d'être trop rusées, furent rendues à leurs parens. On ordonna huit tomans, qui sont quatre cents livres, au père de cette belle qui avoit été retenue ; car c'est la coutume en cette cour-là, que lorsque le roi prend quelque fille dans une maison qui n'est pas trop accommodée, il assigne au père une pension de cette valeur, ou approchant, durant sa vie ; je dis quand une maison n'est pas riche ; car, pour les grands, c'est un bonheur incomparable d'avoir une parente chez le roi, où elle peut servir à l'avancement de leurs affaires, et leur rendre mille bons offices auprès de Sa Majesté.

Ce jeune prince néanmoins avoit quitté le vin, dès l'an passé, sur ce qu'il avoit eu la gorge enflammée pour en avoir trop bu ; son père, autrefois pour la même cause, avoit senti la même indisposition ; voilà pourquoi, de temps en temps, il renouveloit le *kourouk* (*qouroùq*), ou prohibition de vin, afin qu'il ne s'en trouvât plus.

C'est la manière de ces grands de l'Asie, lorsqu'ils veulent abandonner le vin, ils envoient jeter tout ce qu'ils en ont, et rompent tous les vaisseaux où il est enfermé, afin que si l'envie d'en boire leur prenoit, ils ne pussent la contenter, ne se tenant pas maîtres de leurs passions.

Nonobstant toute cette abstinence du jeune prince, ses infirmités ne recevoient point de diminution. Sa couleur pâle, et un dégoût qu'il avoit pour toutes sortes de nourritures, faisoient juger que sa constitution étoit étrangement déréglée.

Son premier médecin ne savoit plus où il en étoit, il avoit inutilement essayé tous les secrets de son art; cependant, c'étoit une grande affliction pour lui, parce que sa vie, comme nous avons dit ailleurs, dépendoit de celle du roi; ou, si on lui faisoit quelque grâce, il étoit assuré du moins de perdre ses biens et sa liberté, comme il étoit arrivé aux deux premiers médecins d'*Habas* II (*A'bbâs*), et comme il arrive à tous ceux de cette profession, qui approchent des souverains asiatiques, quand ils meurent entre leurs mains.

Les astrologues commençoient à se dire à l'oreille les uns aux autres et à leurs confidens, comme en grand secret, qu'il n'auroit jamais de

santé; qu'ils n'avoient trouvé dans son horoscope que six ans de vie après son couronnement, desquels il avoit déjà passé le tiers, et qu'il passeroit les deux autres dans une langueur continuelle.

La duchesse mère, pressée de l'affection naturelle dans l'aveuglement que le transport lui causoit, ne s'en prenoit pas au mal de son fils; mais elle s'en prenoit à son médecin; elle lui demandoit pourquoi le prince étoit malade, elle l'accusoit de trahison ou d'ignorance; et elle vouloit, puisqu'il étoit son médecin, qu'il fût obligé de le guérir. Cela mettoit au désespoir ce pauvre médecin; et comme toute autre sorte de recette lui manquoit, il s'en avisa d'une toute particulière, et dont peu de médecins de notre Europe se seroient servis, parce qu'elle ne se rencontre, ni dans Hypocrate, ni dans Galien. Que fait-il? Par un tour d'adresse merveilleux, il commence à jeter la faute sur les astres et sur les *munehiziims* (*munedjym*), ou astrologues du roi, et dit que c'étoit leur faute toute entière : Que si Sa Majesté étoit languissante, et ne pouvoit recouvrer une santé parfaite, cela ne venoit que de ce qu'ils avoient manqué à bien prendre l'heure, c'est-à-dire, l'aspect d'une heureuse constellation au temps de son couronnement. Cette fable fut appuyée par tous les amis que ce premier médecin

avoit à la cour; et, outre cela, par un des astrologues du roi, nommé *Mir-za mougijm* (*Myrzâ mounedjym*). Cet homme, par jalousie, ou autrement, gardoit une haine secrète contre le prince des astrologues, qui avoit été commis à observer l'heure favorable pour le couronnement du jeune prince; et voyant une occasion si belle de décréditer ce chef des astrologues, et d'augmenter sa propre réputation, il ne la manqua pas.

Il démontra, ou fit semblant de démontrer par des dissertations étendues, pleines de raisons astrologiques, dans des assemblées des premiers de la cour, que ce moment qui avoit été désigné pour couronner le roi ne valoit rien; il prouvoit ensuite par des argumens aussi forts que les premiers, que ce défaut de santé que souffroit ce prince venoit de ce couronnement qui avoit été fait sous un aspect malheureux.

Les premiers qui ajoutèrent foi à ces fadaises furent la mère et le fils; les femmes qui approchoient de Sa Majesté en demeurèrent aussi persuadées, et s'imaginèrent que c'étoit la faute de l'observateur qui n'avoit pas pris garde que cette constellation étoit peu favorable. Les eunuques tombèrent dans ce même sentiment; les courtisans qui sont toujours prêts de donner leurs suffrages aux propositions les plus extravagantes,

lorsqu'ils croient qu'elles doivent plaire à leur maître, n'en diront pas moins. Enfin, le médecin eut le dessus, et, par cette chimère, il sauva son crédit et sa fortune.

L'astrologue avoit beau montrer par des raisons qu'il soutenoit convaincantes, que cela ne pouvoit être; personne ne l'écoutoit, si bien qu'il se vit contraint, de peur de s'attirer une plus fâcheuse disgrâce, non-seulement de se taire, mais encore d'applaudir à sa propre condamnation.

Il ne s'agissoit donc plus que de trouver des remèdes propres, pour réparer une faute prétendue; après avoir long-temps cherché, rien ne se présenta de meilleur à leur esprit, que de recommencer la cérémonie du couronnement, et de couronner ce roi de nouveau, comme s'il ne l'avoit jamais été; il fut résolu à même temps que Sa Majesté quitteroit le nom de Sefié, comme ayant je ne sais quoi de malheureux, et qu'il en prendroit un autre. Ils faisoient entendre à ce prince que le commencement du règne du roi son grand-père avoit été marqué par les mêmes accidens que le sien l'étoit aujourd'hui; qu'alors il y avoit eu une grande disette de vivres dans la ville d'Ispahan, que les Turcs lui avoient déclaré la guerre, et qu'il n'avoit jamais joui d'une santé parfaite.

Après que ces deux choses eurent été réso-

lues, et de couronner le roi de nouveau, et de lui changer son nom, il ne resta plus qu'à choisir le jour. On délibéra encore long-temps sur cet article, et il y eut bien des contestations sur ce sujet : on consulta les astrologues; enfin, après toutes ces consultations et des recherches très-exactes, ils demeurèrent d'accord que cette heure favorable, qui devoit être suivie de tant d'heureux événemens, arriveroit vers les momens que le soleil entroit dans le signe du Bélier, ce qui étoit, selon notre compte, le mardi vingtième de mars, sur les neuf heures du matin.

Comme ce second couronnement fut presque en tout semblable au premier, il n'est pas nécessaire d'en faire une seconde fois la description; nous dirons seulement ce qu'il y eut de différent. Ce second couronnement se fit dans ce grand salon, nommé *tchehel-setoon* (*tchéhel sutoùn*), c'est-à-dire, des quarante colonnes, qui est ce superbe appartement le plus beau du palais Royal, que nous avons représenté avec toute l'exactitude possible, en notre description d'Ispahan (*t. VIX*, *p.* 377). La cour s'y rendit dans le temps qui avoit été prescrit par les astrologues, avec toute la pompe qu'une cérémonie aussi éclatante que celle-là le désiroit. Tous les grands et tous les officiers de la couronne, qui avoient droit de séance devant le roi,

se mirent au côté droit; les deux pontifes, les plus notables interprètes de l'Alcoran, et toute la bande des molla, ou de ceux qui sont destinés au service des mosquées, étoient à la gauche. Quand toute la cour fut assise, et qu'il ne resta plus personne à venir, chacun étant dans un grand silence, Sa Majesté entra par derrière le salon, et s'assit; peu de temps après qu'elle fut assise, on donna le signal, et tous se levèrent; le couronnement s'acheva de la même manière qu'à la première fois. Mahammed Baquer Corasoni (*) fit l'oraison de quatre parties, et le *kotbé* (*khothbéh*), ou prière, à la fin de laquelle haussant la voix, il nomma le prince d'un nouveau nom, qui fut celui de *Soleïmaan* (*Soleïmân*). A l'ouïe de ce nom, ainsi qu'à la cérémonie du premier couronnement, chacun donna son *intch-allá* (*în chaâ âllah*), Dieu le veuille, ou Dieu le fasse, et que ce prince surpasse la gloire et le bonheur du sage monarque qui porta le premier ce nom. Car il faut remarquer que Soleïmaan, en langue persane, signifie la même chose que Salomon, en hébreu, d'où sans doute il est venu; c'est pourquoi il n'en faut point chercher ailleurs l'étymo-

(*) Mohhammed Bâqer Khorâçâuny, ou natif du Khorâçâun. Le *khothbéh* est une espèce de prône qu'on fait dans la Mosquée, et où l'on prie pour le souverain régnant. Voyez ci-dessus, t. IX, pag. 436. (L-s.)

logie. Salem, en cette langue-là, signifie paix, d'où les Arabes ont tiré Sélim, qui signifie affable, doux, paisible; et il se peut faire que le nom de ce fameux législateur des Athéniens appelé *Solon*, étoit encore dérivé de là : de sorte que Salomon, chez les Hébreux, Soleïmaan, chez les Perses, Sélim, chez les Turcs et les Arabes, et Solon, chez les Grecs, est un seul et même nom.

Ce docteur prononça cette oraison avec toute l'éloquence dont il étoit capable, après quoi chacun fut baiser les pieds de Sa Majesté, puis se rassit dans sa place. Toute la cour demeura là jusqu'à midi, et l'on servit la collation qui ne fut que de confitures, dans des plats d'or; l'on n'y servit point de viandes à cause de la maladie du roi. Le son des instrumens, ensuite, dans la place Royale, annonça à toute la ville la nouvelle de cette cérémonie, tout le jour se passa en divertissemens et en spectacles publics, et la nuit, on alluma des flambeaux partout, avec commandement de tenir les boutiques ouvertes, afin que la ville fût plus éclairée, et que le peuple allât par les rues, comme en plein midi.

En même temps, tous les sceaux et tous les coins de la monnoie furent rompus, et l'on en substitua d'autres en leurs places, sous le nouveau nom de Soleïmaan, avec lesquels on fabri-

qua dans l'espace de vingt-quatre heures, quelque mille écus de monnoie nouvelle; et, pour informer toutes les provinces de cette renovation, on donna commission à Mahammed-Saleh, astrologue du roi, frère du grand-astrologue, et chef de tout le corps, d'écrire à tous les officiers de la Perse, et à tous ceux qui exerçoient quelque sorte de commandement dans l'empire, le sujet pourquoi Sa Majesté avoit changé ce nom; qu'à l'avenir, ils eussent à reconnoître le roi Soleïmaan, pour souverain monarque des Perses, et qu'ils n'écrivissent plus à Sa Majesté dorénavant que sous ce nom, qu'ils eussent à effacer dans leurs provinces le nom de Sefié, en quelque lieu qu'il se trouvât, comme funeste, qui présageoit du malheur au roi et à l'état. Ce Mahammed-Saleh s'est bien trouvé de cette commission et de cette affaire; car les grands et les officiers, en un mot, tous ceux auxquels il écrivoit, étoient obligés de lui envoyer quelque présent considérable, chacun à proportion de sa qualité, et cela pour le *mouchtelog* (*moujedeluk*), ou bonne nouvelle qu'il avoit reçue.

On envoya aussi dans les premières journées aux gouverneurs, aux lieutenans, aux intendans des recettes publiques, et autres personnes de qualité, dans les provinces, des habits royaux, avec

avec des patentes et des commandemens, sous ce nom de Soleïmaan, de même que si c'eût été un nouveau roi qui fût monté sur le trône, tant une folle et superstitieuse préoccupation avoit rempli l'esprit de ce monarque et de ses conseillers: il y a apparence néanmoins que ceux-ci n'agissoient que par complaisance; ils étoient trop sages, à mon avis, pour prendre part sérieusement à une action qui a quelque chose de si bizarre et de si extravagant, qu'on auroit peine d'en rencontrer quelqu'autre pareille dans l'histoire.

Sa Majesté s'imagina, dès que cela fut fait, que sa santé étoit rétablie; et soit que cette opinion y contribuât ou non, tant y a que les remèdes qu'employa son médecin eurent quelque effet, et elle se porta mieux, mais l'état n'en profita point; au contraire, les bruits de la guerre venoient de tous côtés à Ispahan augmenter l'effroi que cette épouvantable comète qui parut cette année-là jetoit dans les cœurs.

Cette grande et fameuse comète qui s'est fait voir presque à toute la terre paroissoit en ce temps-là en Perse (*); les astrologues l'appelèrent *niazouk* (*nyzék*), c'est-à-dire, *petite lance*, à cause qu'elle en avoit la figure; car les Perses ne donnent

(*) Voyez ci-dessus, tom. IV, pag. 326, 327, et planche XXVII. (L-s.)

pas aux comètes, comme nous, un nom commun à cette espèce de météores; mais seulement, selon la figure qu'elles représentent, comme nous l'avons remarqué en son lieu. Ils disoient n'avoir jamais vu, ni entendu parler d'un phénomène semblable; la tête étoit cachée dans l'occident, de telle sorte qu'on n'en pouvoit rien apercevoir sur cet horizon-là. Dans notre traité de l'astrologie des Perses, nous avons donné une figure qui fut dressée suivant l'observation qui en avoit été faite dans la capitale de la province de Perse, le septième de mars, qui étoit le second jour de son apparition; mais nous n'avons parlé en aucun lieu de l'observation qui en fut faite à Ispahan; c'est pourquoi il ne sera pas mal à propos, si je ne me trompe, d'en dire ici quelque chose.

Son observation donc faite en cette capitale du royaume, par les *munehiziims* (*munedjym*), ou astrologues du roi, le dixième de mai, à sept heures après midi, est telle : elle paroissoit en la partie australe, et suivoit le premier mobile; elle étoit longue de trente degrés trente-deux minutes, et large presque partout également de six degrés; sa couleur étoit rouge, tirant néanmoins sur le jaune; sa partie plus élevée étoit vers le baudrier d'Orion et le fleuve Eridan; sa longitude du Bélier étoit de soixante et douze degrés, sa latitude

de l'Ecliptique, de trois degrés; et pour son extrémité inférieure, qui étoit le Cœtus, ou le repli d'Eridan, sa longitude étoit de quarante-un degrés trente minutes, et sa latitude, de six degrés.

Tous les astrologues de Perse déclarèrent dans leurs takuims (*) ou almanachs, qui sont proprement les éphémérides de l'année courante, parlant de ce phénomène, qu'il ne signifioit que guerres, meurtres, séditions, incendies, maladies dangereuses, renversemens d'états; en un mot, toutes sortes de malheurs; mais ils renvoyoient tous ces effets funestes, loin de la Perse, sur les *Sunnis* (*Sunny*), qui sont les Turcs et *Kafers* (*Kâfer*), qui est le nom qu'ils donnent aux idolâtres; entre lesquels, suivant leur estime, nous autres chrétiens, nous tenons le premier rang. Le temps qui est le maître astrologue, a bien fait connoître aux Perses, que ce fléau étoit aussi préparé pour eux; car ce qui se passa durant cette année même en ce royaume-là, leur a appris qu'ils devoient être frappés de ce bâton, et que cette petite lance (car ce sont les deux noms qu'ils lui donnèrent) les devoit percer aussi rudement que plusieurs autres, et qu'une partie de tant de mauvaises influences devoit tomber sur les terres de l'empire

(*) Voyez sur les *taqoüym* le tome IV, pag. 350 et suiv. (L-s.)

persan. Le gouverneur de Kand-dar, qui étoit auparavant général des esclaves, fut un des premiers qui en ressentit les mauvais effets par sa disgrâce et par sa mort, qui arriva en ce temps, pour le sujet que nous allons dire. Nous reprendrons donc son histoire au point où nous l'avons laissée, pour la finir en peu de mots avec sa vie.

Nous l'avons quitté allant à Kand-dar, avec des recrues; lorsqu'il fut arrivé là, il n'y trouva aucune apparence de guerre; aussi ne s'y attendoit-il pas, et il n'en avoit fait courir le bruit dans la cour, comme nous l'avons remarqué, que pour obtenir ce gouvernement, et se débarrasser par ce moyen de quantité de mauvaises affaires que son esprit inquiet et malin lui avoit attirées. Il ne fut pas sitôt arrivé en cette ville-là, qu'il commença à montrer ce qu'il étoit, c'est-à-dire, malfaisant, non plus par intrigues secrètes, mais partout ouvertement et avec une grande hauteur, faisant le petit souverain, agissant de puissance absolue, enlevant les filles, et même les femmes mariées qui avoient quelque beauté, pour en remplir son palais, ne gardant aucune mesure, et traitant en valets les *sultoons* (*sulthâun*), ou gouverneurs subalternes, les fermiers royaux, et les autres moindres officiers; pillant partout où il y avoit à prendre. Enfin, sa tyran-

nie alla à une telle extrémité, que dans toute cette grande province, il n'y avoit personne qui ne se trouvât dans une étrange consternation; car, sans autre forme de procès, il faisoit mourir qui bon lui sembloit, selon que son intérêt et sa fureur le lui inspiroient. On en écrivit à la cour, et les cris de cette foule de malheureux qu'il avoit faits arrivèrent jusqu'aux oreilles du roi. Les ennemis de ce gouverneur savoient leur donner d'autant plus de force, que les nouvelles de ces violences croissoient de jour en jour; ses parens, qui étoient à la cour, et ce peu d'amis qui lui restoient lui écrivirent que ses affaires alloient mal auprès de Sa Majesté, et que s'il ne prenoit garde à lui, il étoit menacé de quelque fâcheux revers. Il fit peu de compte de ces avis; il s'assuroit si fort de la faveur de son prince, qu'il la croyoit à l'épreuve des plus puissantes accusations; il ne changea point de conduite; au contraire, il se gouverna avec plus de désordre et de fierté.

Le kaan, gouverneur, qui avoit été déposé pour lui céder la place, étoit alors à la cour, qui ne manquoit point de le faire observer par les amis qu'il avoit en cette province-là, et qui prêtoient la main aux plaintes des affligés, pour les porter au monarque. Toutes ses fautes étoient donc connues; et, comme le roi irrité de tant de rapports

qu'on avoit faits contre lui balançoit sa disgrâce, il commit une nouvelle violence, qui ajouta un terrible poids aux accusations précédentes.

Entre le royaume de *Kachmir* (*Kachemyr*), et la province de *Kand-dar* (*Qandahâr*), il y a un certain peuple dit *Bolluki* (*Bolluky*), qui s'étend dans l'Inde, de ce côté-là; tout ce pays est gouverné par ses princes naturels; mais les plus voisins de la Perse en reconnoissent le roi, et lui sont tributaires. Un de ces princes-là avoit une très-belle fille; le gouverneur de Kand-dar, qui en avoit ouï parler, souhaita ardemment de la mettre au nombre de ses femmes; il l'envoya demander : ce seigneur la lui refusa; cet amant ne se rebuta point d'abord, il réitère sa demande; le père continue son refus; l'autre persiste à demander, mais inutilement, parce que cette nation des Bolluki ne se mêle guère par alliance avec d'autres qu'avec ceux de leur pays. Le gouverneur dissimula son dépit, lui témoigna toujours beaucoup d'amitié, et l'invita un jour à un célèbre festin qu'il faisoit dans la ville de *Kand-dar* (*Qandahâr*). Ce prince qui ne se doutoit de rien, y vint à la bonne foi; mais quand celui-ci le tint en ses mains, il lui fit couper la tête. Les gens qui l'avoient suivi, lorsqu'ils apprirent sa mort, touchés d'une si noire méchanceté, et pleins de

rage, se jetèrent sur les gens du gouverneur. Il y eut un sanglant combat, où trois cents des Perses demeurèrent sur la place, et sept à huit cents des autres.

Cette affaire fit grand bruit à la cour; le roi en témoigna de la colère. Les ennemis de ce seigneur ne laissèrent pas échapper une occasion si favorable au dessein qu'ils avoient de le perdre; ils jugèrent bien que Sa Majesté souffriroit volontiers qu'on dît quelque chose contre un homme qui lui donnoit de la fâcherie. Ainsi, ils lui persuadèrent aisément de révoquer la permission qu'elle avoit donnée à ce gouverneur de venir à la cour toutes les fois qu'il lui plairoit. Le prétexte de cette révocation fut fondé sur ce que c'étoit une chose qui n'avoit point accoutumé de se faire, et qui pouvoit aller à des suites très-dangereuses. Ils ne crurent pas avoir peu fait d'avoir obtenu ce point. Ils appréhendoient, si ce seigneur eût pu revenir à la cour, qu'il ne regagnât par sa présence les bonnes grâces du prince, ce qui sembloit ne lui être pas difficile, vu qu'il avoit eu l'adresse de faire si bien le passionné pour le roi, que Sa Majesté, lorsque ce gouverneur étant prêt de partir pour Kand-dar, témoignoit un regret extrême de s'éloigner, lui avoit dit : « Pour aller » à Kand-dar, tu n'en seras pas moins mon favori,

» et tu reviendras à ma cour toutes les fois que » tu le trouveras à propos. » Sur quoi il lui avoit fait expédier ces lettres, de pouvoir venir à la cour, sans attendre un autre nouvel ordre.

Ce gouverneur reçut la révocation de cette grâce, et à même temps des lettres de son frère et de ses autres amis, qui lui mandoient qu'il eût à bien prendre ses mesures; que sa fortune chanceloit, et qu'il s'en falloit bien peu qu'elle ne tombât tout à fait; que ses ennemis avoient profité merveilleusement des prises qu'il leur donnoit.

A ces nouvelles, il choisit un parti qu'il crut d'autant plus digne de lui, qu'il lui paroissoit également plein de prudence et de hardiesse; que l'événement néanmoins a montré n'être pas moins funeste que téméraire. Il s'assuroit que dès qu'il verroit le roi, il accommoderoit ses affaires, qu'il rentreroit en sa première faveur, et dissiperoit la faction de ses ennemis; c'est pourquoi, sans demander un nouvel ordre, ni attendre de commandement, et même contre celui qu'il recevoit, qui lui défendoit expressément de venir, il monte à cheval; et en l'espace de neuf jours, il arrive à Ispahan, lui sixième.

On parloit dans cette ville de la diligence de ce voyage, comme d'une chose tout à fait extraordinaire, et qui n'étoit jamais arrivée; car, de ces

neuf journées, il en faut déduire une qu'il demeura à se reposer dans un jardin, à quelque cent cinquante lieues de la ville; de façon qu'en quelque huit jours, il fit le chemin de trois mois de traite ordinaire qu'il y a d'Ispahan à Kand-dar, c'est-à-dire, trois cent cinquante lieues persanes, qui valent plus de quatre cent cinquante des nôtres françaises.

Il n'entra point dans la ville; mais il se rendit dans un grand jardin, proche de *Tokchi* (*Thóq-djy*), qui est une des portes de la ville; d'où il envoya, suivant la coutume, donner avis au roi, que le *gouverneur de Kan-dar*, *son esclave*, *attendoit que Sa Majesté lui accordât la grâce de pouvoir lui venir baiser les pieds.* Il pensoit bien, par cette action, l'emporter par-dessus ses ennemis, et regagner le cœur de Sa Majesté. Elle étoit dans le palais des femmes, où les eunuques furent chargés de lui porter cette nouvelle. Le grand-chambellan et l'intendant de la princesse (ces deux illustres et puissans eunuques qu'il avoit offensés, lorsque par ses artifices et ses faux rapports il avoit essayé de les mettre mal l'un contre l'autre), en voulurent être les dépositaires; et, prenant leur temps pour jouir de cette vengeance qu'ils lui avoient préparée en leurs cœurs, ils annoncent cette arrivée au roi, avec un étonne-

ment sur leurs visages, qui paroissoit d'autant plus grand, qu'il étoit plus affecté, ils lui dirent : Qu'*ils ne savoient pas comment on pouvoit interpréter cette action du gouverneur de Kan-dar ; que de venir non-seulement sans permission, mais contre la défense expresse de quitter son gouvernement, jusqu'à nouvel ordre, ne pouvoit être qu'un mépris très-criminel de Sa Majesté, et une manifeste rebellion ;* que *depuis que l'empire des Perses avoit commencé, il ne s'étoit point encore trouvé de gouverneur assez hardi pour abandonner son gouvernement, et venir de son chef, et selon son caprice, trouver le roi.* Enfin, ils représentèrent cette action si noire au prince, qu'il envoya ordre au gouverneur de Kand-dar, de s'aller rendre entre les mains de *Ogourlou kaan* (*Oïghoùrloù khân*), grand-portier, et à celui-ci, de le mettre au krondouchaké (*), dans le collier ou carcan; c'est une petite machine de bois qui enferme le cou, et qui retient le bras droit à la ceinture du prisonnier; en sorte qu'il est impossible qu'il s'en serve : c'est de cette manière qu'on s'assure de la personne des grands qu'on estime criminels.

Celui-ci fut trois jours resserré de la sorte dans

(*) Lisez *guiryvâun doù chaùkéh*, et voyez ce mot *à la table des matières*. Voyez aussi la figure, n°. XXXIII. (L-s.)

la maison de ce capitaine de la porte Royale. Dans tout ce temps, le pauvre gouverneur conjuroit le ciel et la terre, demandoit à Dieu et aux hommes, qu'il lui fût permis de voir seulement le roi, assurant que d'une simple parole, il se faisoit fort d'accabler ceux qui avoient entrepris de le ruiner. Ceux-ci avoient la même pensée; et redoutoient terriblement que cela ne lui fût permis. C'est pourquoi ils firent tous leurs efforts pour l'en empêcher, et ils cherchèrent tous les moyens qui pouvoient augmenter la colère que Sa Majesté avoit conçue contre lui. Comme ce gouverneur croyoit que c'étoit un coup d'état, qu'il lui fût permis de baiser les pieds du roi, ses ennemis jugeoient de la même sorte; que c'étoit un coup d'état pour eux d'empêcher que cet honneur ne lui fût accordé.

Le grand-portier cependant gagné par les prières du gouverneur, le troisième jour de sa prison, le conduit avec le carcan de bois dont nous avons parlé, devant le grand portail du palais qui donne sur la place Royale, et là le laisse entre les mains de ses gens, et vient dire à Sa Majesté : Que *le gouverneur de Kand-dar l'avoit comme forcé par ses prières de l'emmener à la porte du roi;* que *ce pauvre seigneur étoit là, attendant la grâce d'être reçu à baiser les pieds de Sa Majesté.* Les

ennemis de ce misérable, qui n'étoient pas en petit nombre auprès du roi, commencèrent à l'accuser, et prirent davantage de hardiesse lorsqu'ils aperçurent qu'elle ne témoignoit pas d'aversion pour l'écouter sur cette matière. Chacun d'eux rapporta ce qu'il savoit de plus criminel; mais surtout son prédécesseur au gouvernement de Kand-dar, qui, le jour précédent et celui-ci, avoit fait présenter trois cents requêtes et davantage contre lui, par des personnes de la province qui demandoient justice.

La partie étoit trop forte; après une demi-heure de délibération, le roi commanda au grand-portier de lui aller fendre l'estomac. Ce seigneur court l'exécuter; et d'aussi loin qu'il voit la porte, il crie : *Vour*, c'est-à-dire, *frappe* : ce terme est le signal de la mort : à l'instant, le plus proche officier qui l'entendit, donne à ce malheureux un coup de pied dans l'estomac, et le jette hors du portail, dans la place Royale; là, de son épée, il lui donne à côté du cou deux grands coups; et comme il ne lui avoit point encore abattu la tête, un autre tira son poignard, et lui en donna au-dessous des côtes, dans le petit ventre, il mourut ainsi noyé dans son sang, dont il versa une quantité prodigieuse, parce qu'il étoit fort replet (*).

(*) Voyez la vignette placée à la tête de la p. 397, t. IX. (L-s.)

Dans le milieu de la place Royale, et vis-à-vis du grand portail du palais, on a planté un grand mât, d'une hauteur extraordinaire, à la cime duquel, dans les fêtes et les réjouissances publiques, l'on place une coupe d'or, qui doit être le prix de celui d'entre les cavaliers qui, à la course, a l'adresse de l'abattre à coups de flèches; on posa sur la pointe de ce grand mât, par ordre de Sa Majesté, la tête de ce seigneur; les Perses qui passoient par-là, disoient que c'étoit afin que de si haut, sa langue médisante ne pût plus semer de divorce et de dissension.

Voilà quelle fut la fin de *Gemchid-kaan* (*Djemchyd khân*), qui n'étoit pas digne d'un meilleur sort, il ne fut regretté de personne; ou, pour mieux dire, il ne se trouva personne qui ne le chargeât de malédictions; son corps fut deux jours dans la place publique, avant que Sa Majesté donnât permission de l'inhumer. Il étoit de belle taille; il avoit un air grand, et le port d'un homme de qualité; son visage étoit très-agréable et très-engageant à l'abord; un grand courage et une libéralité magnifique accompagnoient ces dehors, et rendoient sa personne recommandable: il n'y avoit que ces deux qualités de son ame qui fussent bonnes; les autres avoient autant de noirceur et de venin que celles-ci avoient d'éclat.

Quatre jours après cette exécution, la patente du gouvernement de Kand-dar fut envoyée à *Mahammed-kouli kaan* (*Mokhammed qouly-khân*), c'est-à-dire, le seigneur esclave de Mahammed. Ce seigneur étoit depuis treize ans prisonnier, relégué à Casbin, par Habas II; nous l'avons dit en son lieu; mais nous n'en avons pas rapporté la véritable cause, pour ce que nous ne la savions pas alors; la voici : Habas II étant un jour sorti avec les femmes, ce seigneur se trouva engagé, sans y penser, dans l'espace qui est interdit aux hommes. Ceux qui ont le soin du *kourouk* (*qouroùq*), ou prohibition, l'ayant aperçu, coururent sur lui, et le maltraitèrent à coups de bâton. Quelques jours ensuite, dès qu'il put marcher, il s'en va au palais, où le roi étoit assis dans l'assemblée publique, et là, prenant Sa Majesté à partie avec une mine résolue, il lui dit : « Si je » ne te voyois cette aigrette sur la tête, et la dé» férence que te rendent tous ces grands, je ne » te tiendrois pour rien moins que pour le roi » de Perse? Par le nom de Dieu, as-tu pas bonne » grâce de courir ces montagnes avec une bande » de femmes, tandis que tu fais donner des coups » de bâton aux seigneurs de ton royaume. » Sa Majesté entendit tout ce discours, sans témoigner beaucoup d'émotion, elle se contenta de

commander froidement qu'on lui donnât de nouveaux coups de bâton, outre ceux dont il se plaignoit. Ce généreux courage perdant patience, tire son épée, et la jette à terre aux pieds du roi, en lui disant brusquement ces paroles? « Qu'on me » donne de nouveaux coups de bâton, voilà mon » épée pour me punir, Votre Majesté peut faire » de moi ce qu'il lui plaira, et me faire châtier » par tels supplices qu'elle trouvera le plus à son » gré; mais si un homme de ma qualité est traité » du bâton, que doit donc attendre un pauvre » kesil-bach? » (On appelle ainsi les soldats de la milice persane.) Le monarque prit plaisir à cette généreuse repartie, il ne le condamna point à la mort qu'il méritoit, selon les lois du royaume, ni aux bastonnades; et il se contenta de le reléguer à Casbin.

Il fut agréablement surpris de la patente du gouvernement qui lui fut envoyée, qui ne lui rendoit pas seulement sa liberté, mais à même temps, le faisoit entrer dans un des plus importans emplois de cet état. Je ne sais ce que l'on doit penser de cette politique, qui va chercher dans les fers un sujet de mérite pour l'élever après treize ans de prison à un poste très-considérable, et lui commettre une place et une province qu'on peut dire la clef du royaume de ce côté-là. Il faut

bien que ce roi ait une forte assurance de la fidélité des siens; car il n'y a pas de doute que si un gouverneur de Kand-dar vouloit appeler l'Indien, et lui vendre cette place, qu'il en tireroit plusieurs millions; et qu'il obtiendroit les plus hautes charges de son empire, comme l'on en a vu un exemple du temps de Sefie Ier.

Tandis que ces révolutions se passoient à la cour de Perse, quatre députés y arrivèrent de la part des Cosaques Moscovites qui, deux mois auparavant, avoient fait une irruption furieuse dans la Perse, du côté de l'Hyrcanie, sur les bords de la mer Caspienne; mais avant que de parler de cette irruption, il est bon d'en dire le sujet.

L'an 1664, selon notre compte, arriva à Ispahan une ambassade célèbre de Moscovie, elle étoit composée de deux ambassadeurs, dont le train montoit à quelque huit cents hommes, et les présens qu'ils firent au roi valoient, par l'appréciation que l'on en fit, cinq mille tomans, qui sont deux cent cinquante mille livres. Ils consistoient en deux carrosses enrichis de broderies très-superbes, des chevaux de frise, avec des animaux de leur pays, comme des renards et des ours blancs et des dogues; mais ce qui en faisoit la principale richesse étoit une quantité prodigieuse de martres zibelines, que les Perses appellent

samour,

samour. Ces ambassadeurs, comme l'on a toujours cru, étoient venus seulement pour trafiquer, et avoir le moyen, sous ce titre d'ambassade, d'apporter et de remporter des marchandises, sans payer de droits. On compte que des seules martres, ils en avoient vendu à Ispahan, pour quatre-vingt mille tomans, qui sont quatre millions, sur quoi l'on peut juger du reste. Le roi de Perse cependant les traita fort magnifiquement d'abord, et il leur donna leur dépense, qui étoit taxée à dix tomans par jour, c'est-à-dire cinq cents livres, que ceux-ci aimèrent mieux prendre en argent qu'en vivres, pour en épargner la meilleure partie. Aussi, vivoient-ils très-mesquinement, et dans le beau palais où le roi les avoit fait loger parmi les riches meubles dont il étoit garni. Ces gens malpropres étoient dans l'ordure, comme des chiens. C'est pourquoi les Perses tiennent aujourd'hui cette nation des Moscovites pour la plus basse et la plus infâme qui soit entre les chrétiens; et ils les appellent, par mépris, les *Yusbeks* de l'Europe : ils veulent exprimer par là combien ils les estiment peu, parce que les Yusbeks sont les peuples les plus abjects de l'Orient.

Le roi, touché de l'infamie de ces ambassadeurs, et qui voyoit bien qu'en effet ils n'étoient point envoyés de leur maître pour un autre sujet

que pour trafiquer, vendre leurs fourrures et leurs autres denrées, et remporter des étoffes, des cuirs, et les autres choses semblables qui se trouvent en Perse, et surtout de l'argent, les maltraita à la fin, et n'en fit plus de compte. L'un d'eux mourut, et l'autre s'en retourna avec son train tout délabré, sans aucun honneur, et presque sans aucune réponse.

Le grand-duc eut bien du ressentiment de cet affront; mais il le dissimula sur l'heure, parce qu'il n'osoit s'attaquer à *Habas* (*A'bbâs*); mais ayant appris au commencement de l'année 1667, qu'il étoit mort, et que le sceptre de Perse étoit tombé entre les mains d'un jeune prince, il résolut de se venger; il voulut toutefois éviter une guerre déclarée; c'est pourquoi, pour donner le coup fourré, et sans qu'il y parût, il suscite des Cosaques qui habitent vers la mer Noire, les fait marcher le long des Palus-Méotides, et ainsi entrer en Perse, sur les côtes de l'Hyrcanie; avec cette précaution, qu'ils se gardassent bien de le nommer, ni d'avouer qu'ils eussent aucune intelligence avec lui, ils devoient feindre que c'étoit d'eux-mêmes qu'ils venoient à cette entreprise. C'est ce que l'on en contoit, et croyoit à la cour de Perse.

Les Cosaques ne manquèrent point; ils mon-

tent au nombre de six mille, dans quarante grandes barques de la mer Caspie, qui sont des vaisseaux longs et larges, mais sans fonds, pour éviter les rochers dont cette mer est pleine, à deux et trois pieds sous l'eau. Chaque barque portoit deux petites pièces de canon. Ils abordent premièrement à *Erech* (*Recht*), petite ville sur la côte de *Guilan* (*Guylân*), ou l'Hyrcanie, en laquelle ils descendent au nombre de quatre mille ; et la trouvant sans soldats, et ses habitans qui ne les attendoient pas sans défense, ils la pillent, et après un grand carnage de l'un et de l'autre sexe, ils se retirent en diligence, avec tout leur butin dans leurs vaisseaux qu'ils retirèrent en mer autant qu'il falloit pour empêcher d'être aperçus.

Pour mieux couvrir leur jeu, ils envoient quatre des leurs en qualité de députés à la cour, avec des lettres de créance, comme si c'eût été une ambassade. Les gens du gouverneur de *Chamaki* (*Châmâkhy*), les conduisirent à Ispahan, où ils arrivèrent un peu après que la nouvelle de leur irruption y étoit venue. On les traita assez bien : on leur donna un logis, et on les défraya, comme on a accoutumé de faire pour les autres ambassadeurs. Ils demandèrent l'audience du roi ; mais elle leur fut refusée sur ce qu'ils n'étoient pas de qualité à prétendre à cet honneur, et que même ils par ois-

soient ennemis. On leur accorda seulement l'audience du premier ministre, ce qu'ils acceptèrent. Là, ils représentèrent qu'*ils étoient députés de la part de six mille Cosaques leurs compagnons qui étoient sur la mer Caspie;* qu'*à la vérité ils étoient ci-devant sujets à l'empire des moscovites; mais que, lassés du mauvais traitement qu'ils en recevoient, ils s'étoient résolus de s'enfuir de leur pays avec leurs enfans et leurs femmes, et ce qu'ils avoient pu emporter de leurs biens;* qu'*après avoir délibéré sur la retraite qu'ils devoient choisir, la Perse s'étoit présentée à leur esprit comme la monarchie la plus amie de l'équité, et qui traitoit le mieux les esclaves; c'est pourquoi ils avoient fait dessein de lui offrir leur servitude;* que *dans ce dessein ils étoient partis en Cha-seven pour l'amour du roi;* et que *maintenant ils espéroient de la générosité de ce grand monarque qu'il écouteroit leurs prières, qu'il leur prêteroit un asile, et leur donneroit quelques terres pour les habiter.* Ils présentèrent là-dessus leurs lettres de créance; mais les Perses ne purent jamais les déchiffrer, et y employèrent inutilement les plus habiles interprètes, tant des leurs que des européens, qui se trouvoient à Ispahan.

Le premier ministre eut recours pour son der-

nier essai au révérend père Raphaël du Mans, capucin, qui, depuis vingt ans, a toujours été employé par les ministres de cet état, quand tous les autres n'y entendoient rien, à interpréter les lettres d'ambassade de France, d'Italie, d'Allemagne et des provinces du Nord. Par hasard, dans le temps qu'on lui apporta ce papier, se rencontra chez lui le sieur Herbert d'Iager (*), qui, en l'an 1666, avoit été secrétaire de l'ambassade hollandaise en Perse, et qui pour lors étoit chef du négoce de ceux de sa nation à Ispahan. C'est une personne qui, dans l'intelligence des langues, a peu de pareils : outre qu'il possède en perfection celles qui sont aujourd'hui en usage dans l'Orient, il sait encore le grec littéral et le vulgaire, le syriaque et l'hébreu.

L'on eût eu peine à rencontrer deux hommes plus capables d'éclaircir ces ténèbres ; néanmoins ils n'y purent rien faire. C'étoient, disoient-ils, des lettres grecques pour la plupart, entremêlées d'autres inconnues dont quelques-unes approchoient des syriaques ; ils lisoient quelques mots

---

(*) Ce Hollandais fit un long séjour en Perse, et visita, en 1693, les ruines de Persépolis, dont il donna une description fort circonstanciée, que l'on trouve, tome V, pag. 221 et suivantes du grand ouvrage de Valentyn, sur l'Inde, que j'ai déjà eu occasion de citer plusieurs fois dans mes notes. (L-s.)

par-ci par-là, mais, comme ils n'y trouvoient point de liaison, ils n'osoient s'assurer s'ils les lisoient bien : ils furent ainsi contraints de renvoyer cet écrit au premier ministre, et le supérieur des capucins lui manda que c'étoit une écriture cosaque russienne, qu'il ne pouvoit déchiffrer.

L'on fut donc contraint de s'en fier à ce que disoient de vive voix ces députés, qui étoit toujours la même chose que ce qu'ils avoient dit au commencement ; à quoi le premier ministre répondit : « Si ce que vous assurez est véritable ;
» et que vous soyez venus pour être nos hôtes,
» et vous rendre esclaves de Sa Majesté, pourquoi
» êtes-vous entrés en Perse l'épée à la main ?
» pourquoi avez-vous massacré nos sujets, désolé
» une de nos villes, et ravagé nos terres ? »

Ces Cosaques, pour se justifier, répondirent qu'on les y avoit forcés ; que, comme ils étoient venus demander civilement des vivres pour leur argent, ceux de la ville, oubliant le droit d'hospitalité et la commisération qu'on doit avoir par les étrangers, leur avoient couru sus, et les avoient maltraités ; que la nécessité de se défendre devoit excuser les Cosaques s'ils avoient cherché par les armes ce qu'ils n'avoient pu obtenir par les prières.

Dans le temps que l'on traitoit avec ces députés, arriva un envoyé des *Orous*, c'est-à-dire, *du*

grand-duc de Moscovie (je crois que les Perses donnent ce nom à ses états à cause de la Russie qui en fait une partie), cet envoyé présenta des lettres de la part de son maître au roi de Perse, qui portoient qu'*ayant appris qu'un nombre de Cosaques ses sujets avoient quitté leurs terres pour se soustraire de son obéissance, et qu'ils vouloient se réfugier en Perse; il prioit Sa Majesté de ne les pas recevoir, et de n'ajouter aucune foi à toutes leurs propositions;* que *c'étoient des rebelles et des fugitifs qui ne garderoient fidélité à personne, puisqu'ils ne la gardoient pas à leur prince naturel;* qu'*il disposoit des troupes pour les réduire à la raison et les mettre dans le devoir.* Mais, si ce prince exhortoit les Perses de ne se fier pas à ces Cosaques, ils étoient assez persuadés qu'ils ne devoient pas non plus se fier à lui, parce qu'on a toujours cru en cette cour-là qu'il étoit d'intelligence avec ces voleurs, et la raison sur quoi cette créance étoit fondée avoit assez d'apparence : car, comment est-il possible, disoient les politiques, que des fugitifs au nombre de cinq à six mille viennent dans un pays avec quarante barques et quatre-vingts pièces d'artillerie, pourvus de toutes sortes de munitions et de guerre et de bouche, et que d'abord ils se jettent à main armée sur nos terres? N'est-il pas aisé de

voir que c'est le grand-duc de Moscovie qui les envoie pour se venger des affronts qu'il se persuade que ses ambassadeurs ont reçus ?

Si l'envoyé du grand-duc de Moscovie ne persuada pas la cour de Perse en faveur de son maître, l'envoyé du pacha de Bas-ra (*Bassrah*) ne la persuada guère mieux en faveur du sien. Il a été dit comment ce pacha avoit fait un accommodement l'an passé avec les généraux de l'armée ottomane, et qu'il avoit envoyé son gendre à Constantinople pour en obtenir la ratification. Lorsqu'il y fut, les ministres de la Porte lui répondirent que le général d'armée avoit traité avec ce pacha de Bas-ra sans leur ordre, et qu'ils ne vouloient point entendre parler de cet accord ; qu'absolument il falloit que la place fût remise entre les mains du grand-seigneur : sur quoi ils offrirent à ce gendre du pacha, s'il vouloit contribuer à la prise de cette place, de l'en faire gouverneur ou pacha, et surent si bien le manier, qu'à la fin il y consentit, et promit de les en rendre maîtres. Ces ministres ensuite dépêchent aux mêmes généraux turcs, qui, l'année précédente, avoient reçu ordre d'armer, et leur mandent de retourner assiéger Bas-ra ; font une rude reprimande à celui de Babylone (*Baghdâd*) pour avoir traité si mollement cette affaire ; que cet accommodement prétendu

alloit au dommage et à la honte de l'empire; qu'il réparât cette faute; qu'on l'établissoit tout de nouveau général, à condition qu'il prendroit la ville, ou qu'il l'obligeroit à se rendre; et quand il l'auroit en son pouvoir, il en constituât gouverneur Hiahia pacha. gendre de celui qui l'étoit pour lors.

Le pacha de Bas-ra, lorsqu'il apprit ces nouvelles, demeura fort étonné de la trahison de son gendre, et se mit à chercher les moyens qui pourroient détourner ce terrible orage dont il étoit menacé : c'est pourquoi au printemps, voyant les armées turquesques qui se préparoient pour venir fondre sur lui au mois de septembre et d'octobre (car les chaleurs en ce climat ne permettent pas de faire la guerre plus tôt), envoie par avance offrir sa place au roi de Perse à telles conditions que l'on voudroit, pourvu qu'il y demeurât maître sa vie durant. Ceux du conseil connoissoient assez l'importance de cette place : ils voyoient les incommodités que la Perse en recevroit si elle tomboit une fois entre les mains du Turc, et l'avantage que ce leur seroit d'en être les maîtres. En un autre temps, et sous un autre prince, ils eussent embrassé très-volontiers le parti qu'on leur présentoit; mais ils craignirent d'irriter cet épouvantail de l'univers, la terreur panique de toute la terre, dans la foiblesse où l'état se trouvoit alors

sous un prince amolli par ses délices, et que son âge aussi-bien que son humeur rendoit incapable de grandes entreprises : c'est pourquoi l'on ne donna point de réponse positive à cet envoyé de Bas-ra (*Bassrah*). On le remettoit de jour à autre; on l'assuroit qu'on penseroit à lui, et tout cela pour gagner temps, parce qu'on ne vouloit pas lui dire, *nous n'osons ni ne pouvons rien faire*.

Cela se passoit dans le conseil, lorsqu'à la cour se négocioit la retraite de Boudak-Sultaan (*Bon-dâq-Sulthân*), général des mousquetaires. Ce seigneur avoit, aussi-bien que les autres dont nous avons parlé, dans le temps de sa faveur, abusé de son pouvoir, par où il s'étoit acquis beaucoup d'ennemis dont le nombre augmentoit tous les jours. On commençoit à former des plaintes contre lui : son autorité diminuoit peu à peu, et l'affection du prince envers lui se refroidissoit. Cela lui fit appréhender un pareil traitement qu'avoit reçu Gemchid-Kaan (*), gouverneur de Kand-daar : il ne voulut point pousser les choses à l'extrémité comme avoit fait ce seigneur; mais, avant que le mal fût plus grand, il songea à se retirer doucement et sans tumulte, pour se décharger de l'envie que l'éclat de sa fortune attiroit sur lui.

(*) Djemchyd Khân, gouverneur du Qandahâr, dont on a vu la fin tragique, pag. 108 et 109. (L-s.)

Le principal sujet qui lui fit perdre les bonnes grâces de son maître, fut celui-ci : à l'orient d'Ispahan, et assez proche de son territoire, est la province de Lourestoon (*Lourestâun*), que l'on tient être une partie de l'ancienne Parthe ; elle s'étend du côté de l'Arabie, tirant vers Bas-ra (*Bassrah*). Les peuples qui l'habitent négligent de bâtir des villes, et n'ont point de demeure arrêtée : ils demeurent la plupart sous des tentes, nourrissant des troupeaux de bêtes à laine et à corne dont ils ont une infinité. Ces peuples sont gouvernés par un kaan (*khân*), qui est mis de la part du roi de Perse, mais qui est pris d'entre eux, et presque toujours d'une même race, le fils succédant au père : si bien qu'il leur reste encore quelque ombre de liberté, ils ne laissent pas toutefois de payer les tributs et les décimes. Cette province fournit de bétail à Ispahan et ses environs : ce qui fait que le gouverneur de ces peuples y est en considération. Soleïmaan III, à son avènement à la couronne, commanda au général des mousquetaires d'envoyer des habits royaux et des patentes à tous les gouverneurs. Le général des mousquetaires avoit eu quelque démêlé avec celui-ci qui s'appelle *Lour-Manoucher-kaan* (*Lour-Manoutcheher-khân*) : c'est pourquoi il négligea de lui rendre cet honneur, et ne lui envoya le

présent du roi que six mois après. Ce seigneur porta impatiemment ce mépris; et, comme il se douta bien d'où cela venoit, de dépit, il mit en pièces l'habit qu'on lui présenta, en disant : « Je » n'ai que faire ni de cet habit, ni de ces patentes, » que le général des mousquetaires, roi de Perse, » m'envoie. »

Sa Majesté n'en sut rien d'abord : on lui cacha la chose, de peur qu'en même temps elle n'en apprît le sujet; mais ce prince gouverneur le fit savoir lui-même, car, à quelque temps de là, il demanda permission de venir à la cour, et de baiser les pieds du roi : ce qui lui fut accordé. Il salue Sa Majesté, lui fait son présent qui étoit très-magnifique, et se plaint ensuite que le général des mousquetaires ayant par son ordre envoyé des habits royaux à tous les grands de la Perse, jusqu'aux moindres officiers, il l'avoit laissé là sept ou huit mois, et qu'enfin à toute peine il le lui avoit envoyé seulement par un de ses gens.

Le roi le trouva fort mauvais, et témoigna au général des mousquetaires que sa manière d'agir en cela ne lui plaisoit point. Sa Majesté néanmoins ne le voulut pas perdre tout à fait; elle le considéroit à cause qu'il l'avoit mis sur le trône. Elle l'épargnoit, de même que ses prédécesseurs en avoient toujours usé envers ceux qui leur avoient été en-

voyés pour un même sujet : ils ne les ont jamais fait mourir, quelque faute qu'ils aient commise ; ils se sont contentés de les disgracier seulement.

Celui-ci se trouvoit à la cour presque en cette posture ; mais, comme il appréhendoit de ne s'y pouvoir pas tenir long-temps de la sorte, la mort d'un de ses parens, ou du moins qu'il disoit tel, lui présenta une belle occasion de s'en retirer honnêtement. Ce prétendu parent se nommoit *Abdul-bek* (*A'bdoûl-beyg*), grand-portier du haram ou palais des femmes. Le général, dès qu'il sut sa mort, présenta une requête au roi, dans laquelle il remontroit que cet Abdul-bek étoit son parent, que cet office qu'il avoit exercé de *grand-portier du palais des femmes*, étoit de tout temps en leur famille comme héréditaire; sur quoi lui, considérant que le défunt n'avoit point laissé de fils pour rendre à Sa Majesté un service plus particulier et plus ordinaire, il quittoit volontiers sa charge de général des mousquetaires, et avec elle le droit de s'asseoir devant Sa Majesté dans les assemblées publiques, et qu'il s'estimeroit plus heureux d'être employé à garder la porte du palais des femmes. Le roi qui, pour les raisons que nous avons dites, conservoit encore quelque sorte d'affection pour lui, lui accorda sa requête : voilà comme il s'est mis, à la faveur de cette porte, à

l'abri de la tempête qui le menaçoit, et comme il s'est délivré des intrigues de la cour.

Ce seigneur-là étoit celui qu'Habas II avoit envoyé en ambassade à Aureng-Zeb, roi des Indes, après qu'il se fut rendu paisible possesseur de cet empire; nous avons dit en son lieu de la manière qu'il s'en acquitta, et le célèbre M. Bernier qui étoit à la cour du Mogol, lorsque cet ambassadeur y parut, en parle assez, pour contenter la curiosité du lecteur, dans les ouvrages qu'il vient de donner au public avec un applaudissement général.

On rappela aussitôt Cheik-Hali-Kaan (*Cheykh-A'ly-Khân*) de la guerre contre les Yus-beks, où il étoit général, pour lui donner cette charge de général des mousquetaires dont il étoit très-digne, aussi-bien que de toutes les autres où il a été élevé depuis; c'est un homme de cœur et très-excellent capitaine, l'un des vieux braves qui rendirent le règne du grand Habas si glorieux et si triomphant. Son gouvernement de Chaldée fut à même temps donné à l'un de ses fils, Soleïmaan-Kaan qui est un seigneur de mérite et de courage, bien digne de son illustre père.

La foudre de la disgrâce royale alla ensuite tomber sur Mirza-Sadek, lequel nom *Sadek* (*),

(*) *Ssâdeq* signifie littéralement véridique, sincère. On donne

chez les Orientaux, signifie *juste*, et est le même que *Sadoc* chez les Hébreux; il étoit frère de Mirza-Ibrahim dont il a été déjà parlé, et pire encore que lui, vazier ou fermier royal de Fars qui est l'ancienne Perside. Les plaintes de Chiras l'ont enfin, grâces à Dieu, tiré de son emploi. Il y avoit plusieurs années que l'on demandoit au ciel sa chute avec des vœux ardens; mais on ne l'obtenoit point. On crioit contre ses voleries; il venoit en foule des requêtes contre lui à la cour: ses présens et ses belles lettres rendoient vains tous ces efforts. Même, l'un des principaux sujets de l'ambassade des Hollandais, en l'an 1666, étoit pour se plaindre de ses vexations et de l'empêchement qu'il donnoit à leur négoce: tout le monde croyoit que ce coup lui alloit faire tomber la tête, mais il le para avec l'aide d'une sœur qu'il avoit dans le palais des femmes; il en fut quitte pour une rigoureuse réprimande qu'on lui envoya dans une patente dont les Hollandais furent eux-mêmes les porteurs. Enfin, cette année, tant de nouvelles plaintes s'élevèrent qu'il n'y eut plus de remède: et les présens n'y purent rien. Il en envoya encore pour quelque cent mille écus; mais on les prit sans toutefois l'épargner: il fut chassé de son em-

ce surnom à Aboù-bekr, parce qu'il rendit témoignage en faveur du Prophète, dont il affirma avoir vu l'ascension au ciel. (L-s.)

ploi, et tous ses biens confisqués. On croyoit à la cour qu'ils se monteroient à plusieurs millions, mais on fut bien étonné de voir que le compte n'alloit qu'à un million qui avoit été trouvé chez lui, savoir : dans ses coffres, neuf mille cinq cents tomans en argent blanc, quatre cent cinquante tomans en ducats d'or, huit mille en hardes, meubles, chevaux, étoffes, marchandises, provisions et autres choses semblables qui n'étoient pas de son service ordinaire ; dans les coffres de son surintendant, deux mille tomans en argent blanc, et deux cent cinquante en ducats d'or, faisant le tout la somme de notre monnoie que nous avons dite.

Ce seigneur prévoyoit dès long-temps ce qui lui étoit arrivé alors ; c'est pourquoi il avoit mis à couvert ses pierreries, ce qu'il avoit de plus précieux, et la plupart de son argent comptant ; il avoit laissé seulement cette somme chez lui pour éblouir les yeux et faire accroire à la cour que c'étoit là tout son bien ; mais personne ne se le put imaginer, et Sa Majesté envoya dans toutes les places du gouvernement de ce seigneur un ordre pressant qu'on eût à chercher ce qui pouvoit être à lui, et qu'on publiât que tous ceux qui en sauroient quelque chose eussent à le dénoncer. On en fit autant à Ispahan : par cette diligence on ne découvrit rien qu'environ soixante mille écus sans les

les biens immeubles. Le roi lui laissa les meubles dont les appartemens de son palais étoient parés; il ne toucha point à sa garde-robe, ni à rien qui appartînt à ses femmes; il lui laissa aussi tout ce qui étoit pour son usage ordinaire dans ses offices et ses écuries. Il lui permit, outre cela, de jouir de cinquante mille livres de rente, pour vivre enfermé dans un palais, sur le dehors de Chiras (*Chyrâz*), sans en sortir, quoiqu'il y pût recevoir visite de ses amis. Ses enfans furent disgraciés à même temps et mis hors d'emploi.

Après sa disgrâce, le roi ne donna sa place à personne, pour être une des plus importantes de la Perse; mais il envoya à un seigneur persien d'ancienne famille, qui demeuroit à Chiras, nommé *Sefië-Kouli-Sultaan* (*Sséfy-Qoùly-Sulthân*), le brevet de gouverneur par provision de la province jusqu'à ce qu'on y eût pourvu.

Nous avons dit comment la plupart de ceux qui avoient été disgraciés sous le règne d'Habas II, revinrent de leur exil, et rentrèrent en grâce au commencement de ce nouveau règne. Mir-za-Hadi (*Myrza Hâdy*) fut de ce nombre, un des doctes seigneurs de Perse, bien capable d'instruire ceux qui désirent connoître ce qu'il y a de plus secret dans cet empire, soit pour la situation des lieux, soit pour l'histoire, soit pour la

politique : aussi avons-nous essayé de profiter de son amitié et de sa fréquentation. Le premier ministre, sous le feu roi, lui avoit fait faire son procès, et l'avoit relégué en son palais qu'il avoit à Ispahan : il n'en sortit qu'après la mort de ce monarque; et comme il hantoit la cour, et qu'il y étoit considéré, on lui donna en ce temps-ci la charge de vazier (*vezyr*) ou fermier royal de Kirmaan (*Kermân*), qui est la Caramanie.

Il y avoit à Ispahan, depuis trois ans, une vieille princesse indienne qui y étoit retenue comme prisonnière; elle étoit sœur du dernier roi de Decan, et s'appeloit *Saheb-Koudchek* (*), c'est-à-dire, en persien des Indes, *petite dame*, pour marquer une seconde princesse qui en a une autre au-dessus d'elle. Celle-ci s'étoit retirée à Vijapour, et, sur la fin de ses jours, vouloit aller faire le pélerinage de la Mecque, portant avec elle des trésors immenses. Pour achever ce pélerinage, elle passa par la Perse; mais Habas II, pour des causes que l'on n'a jamais bien pu comprendre, la tenant en son pouvoir, l'empêcha toujours de passer outre, ni de sortir de ses états,

(*) *Ssâhheb Koûtchek* signifie petit propriétaire, petit maître, petit souverain. Le premier de ces deux mots est arabe, l'autre persan. On les emploie indistinctement en persan pour l'un et l'autre sexe. (L-s.)

encore que, pour obtenir cette grâce, elle lui eût offert à diverses fois des présens très-considérables. Le nouveau prince, et cette année, le nouveau Soleïmaan, ne se montra pas aussi insensible aux présens de cette dame qu'avoit fait son père : il consentit à ce qu'elle désiroit, et reçut d'elle un trésor de pierreries d'une valeur inestimable.

Elle prit son temps un jour que le roi passoit avec ses femmes devant l'hôtel où l'on l'avoit logée. Elle sortit avec ses présens et sa requête : elle avoit fait préparer une superbe collation dans sa cour, et étendre sur la rue des brocards d'or, afin que le roi passât par-dessus à cheval ; et, comme il y passoit, ses officiers vinrent jeter sous les pieds de son cheval quantité de monnoie d'or et d'argent de la valeur à peu près de deux mille écus. C'est un faste et une grandeur qui se pratique en Perse lorsqu'on veut honorer le prince d'une manière pompeuse et obligeante.

Sur la fin de cette année 1668, arriva en Perse une mission nouvelle de capucins italiens, envoyés par la congrégation *De propagandâ fide*, pour la Géorgie. Ils étoient six, accompagnés de deux laïques ; leur supérieur s'appeloit *le père Etienne d'Ameria.* Ils apportoient une lettre du pape au roi de Perse, dont voici l'original et la traduction :

ILLUSTRI AC POTENTISSIMO PERSARUM REGI,

CLEMENS, PAPA IX.

Illustris ac potentissime rex, salutem ac lumen divinæ gratiæ. Romani pontificis à summo totius humani generis conditore Deo informata charitas nullam hominum societatem à se curisque peramantibus suis alienam putat, sed probitatem, justitiam, aliasque præclaras virtutes ubicumque refulserint complectitur, admiraturque. Antecessores igitur nostri, gloriosos Persarum reges ac speciatim celsitudinem tuam amplis harum laudum decoribus excellentem, et orbe toto celebratam, existimationis, et benevolentiæ præcipuo sensu prosecuti usque sunt. Nos autem in hac parte ut nulli eorum concedimus; ita in regia voluntate tua parem animi propensionem nobis profectò pollicemur; ideòque nunc ab ea fidenter petimus ut presbyterum Stephanum de Ameria et socios capucinos homines non suam, sed unicam gloriam Dei, et animarum salutem in Georgiæ provinciâ quæsituros, ab injuriis schismaticorum ritûs Græci in ea regione residentium auctoritate tua defensos, ac tutos esse velis, quò sui muneris functionibus exercendis liberè ac securè possint. Idem quoque ab insigni clementia tua poscimus et exspectamus pro universis catholicis qui in latè patentibus regnis ac ditionibus tuis commorantur, quosque regalis patrocinii præsidio quantum maximè possumus

vehementer commendamus. Verùm nos invicem veritatis divinæ perfectam agnitionem et bonorum omnium quà spiritualium, quà temporalium uberem et assiduam faustitatem à præpotenti dextera Domini celsitudini tuæ ex animo toto peraccuratè precamur. *Datum Romæ, apud S. Mariam majorem, sub annulo piscatoris. Die* 10 *martii* 1668. *Pontificatûs nostri anno primo.*

A L'ILLUSTRE ET TRÈS-PUISSANT ROI DES PERSES,

CLÉMENT IX, PAPE.

Illustre et très-puissant roi, nous vous souhaitons le salut et la lumière de la grâce divine. La charité des pontifes romains, que Dieu le souverain créateur de tous les hommes leur a donnée, n'estime point qu'il y ait aucune société sur la terre qu'elle puisse regarder comme étrangère, et ne refuse à personne ses soins tous pleins de tendresse; mais au contraire, elle admire et elle embrasse avec une affection particulière la probité, la justice, et les autres vertus illustres partout où elles se rencontrent : c'est pourquoi nos prédécesseurs ont toujours recherché avec beaucoup d'estime et de bienveillance les glorieux rois de Perse, et particulièrement votre hautesse qui s'est rendue célèbre dans toute la terre pour être ornée de toutes ces grandes vertus. Comme nous n'avons point de moindres sentimens, ni une moindre estime pour votre mérite, qu'ils en ont eu, nous-nous promettons

que vous n'aurez pas moins de bonne volonté pour nous que vous en avez eu pour eux : dans cette confiance nous vous demandons maintenant d'accorder votre protection au P. Etienne d'Ameria, et aux capucins ses compagnons, hommes qui s'en vont en la province de Géorgie, non point pour y chercher leur gloire, mais seulement celle de Dieu et le salut des ames ; et nous vous supplions de les défendre et de les tenir à couvert par votre autorité des injures des schismatiques qui suivent les cérémonies et les opinions des Grecs, afin qu'ils puissent avec liberté et sans empêchemens s'employer aux exercices de leur charge. Nous désirons, et nous attendons de votre insigne clémence la même faveur et la même protection pour tous les autres catholiques qui sont épars dans la vaste étendue de vos royaumes et des provinces de votre domination, lesquels nous recommandons de tout notre pouvoir à votre générosité et à votre bonté royale : en récompense, nous prions Dieu sans cesse de tout notre cœur que sa dextre toute-puissante envoie à votre hautesse une parfaite connoissance de la vérité divine, qu'elle vous comble de toutes sortes de biens spirituels et temporels, et qu'elle vous fasse jouir d'une prospérité continuelle. *Donné à Rome, dans sainte Marie majeure, sous l'anneau du pêcheur, le* 10e *jour de mars* 1668. *De notre pontificat l'an premier.*

Nous avons parlé de ce que firent cette année les Cosaques sur la mer Caspie, de leurs députés

qu'ils envoyèrent à la cour, dont le conseil ne demeura pas fort satisfait; nous avons dit aussi quelque chose des beaux raisonnemens que faisoient les spéculatifs pour découvrir si leurs intentions étoient droites, ou s'il n'y avoit pas quelque tromperie cachée sous cette députation : il faut que nous ajoutions ici leur seconde irruption et le reste de ce qu'ils firent en Perse dans cette même année 1668. Tandis que l'on disputoit à Ispahan s'il les falloit prendre pour amis ou pour ennemis, eux, dès qu'ils virent leurs députés de retour, comme tout ce qu'ils en avoient fait n'étoit que pour mieux tromper les Perses, quoiqu'en apparence on eût donné à ces peuples de belles paroles, et qu'on les eût chargés de promesses très-avantageuses pour leur peuplade, ils continuèrent dans le dessein de piller toutes ces régions maritimes de Perse du côté de l'orient. Pour cet effet, ils quittent Savé (*); et, tirant toujours vers les provinces plus orientales de la mer Caspie, ils font soixante et dix lieues de chemin sans être aperçus de la terre, et vont descendre à Ferhabad (*Férahh âbâd*), capitale de Mazenderaan. Là, ils mettent pied à terre, contrefaisant les marchands : ils entrent dans les marchés et dans les boutiques, comme des gens qui

(*) *Sâveh* ou *Sâvah*. Voyez ce mot à la *table des matières*. (L-s.)

ne connoissoient pas grand'chose au trafic, et qui néanmoins avoient quelque chose à vendre et à acheter; ils donnoient les ducats d'or pour cinq *chayet* (*châhy*), qui sont vingt-cinq sous de notre monnoie; vendoient le drap d'Angleterre pour quatre *abassis* (*a'bbâcy*), qui sont autant de francs la *queze* (*guez*) ou aune persienne. Les Perses, pendant cinq jours que cela dura, firent mille caresses à ces Cosaques, parce qu'ils trouvoient avec eux merveilleusement leur compte, et les estimoient des niais que leur bonne fortune leur avoit amenés; mais le sixième, ces fourbes continuant leur jeu, à l'heure qu'ils avoient arrêtée entr'eux où ils se devoient trouver dans la ville en certain nombre suffisant, répandus néanmoins en divers endroits pour ne pas donner du soupçon, ils mettent la main à l'épée, massacrent tout ce qu'ils rencontrent, saccagent toutes les maisons, et, chargés de proie, après avoir tué plus de cinq cents personnes, s'en retournent le même jour à leurs vaisseaux, dans lesquels, comme à la première fois, ils se retirent au milieu de la mer, hors de la vue de la terre.

La perte la plus considérable, et qui ne se peut réparer, fut la ruine d'un superbe bâtiment qui étoit le palais du roi, situé au milieu de la ville, où étoit enfermé le trésor de porcelaine, et des

vases de la Chine, bassins de cornaline, agate, corail, ambre, vaisselle de cristal de roche, et d'autres raretés sans nombre, que ces barbares rompirent ou emportèrent. Ils brisèrent encore cette grande *haouse* ou *tanqui* (*), c'est-à-dire, *un grand bassin*, qui étoit de jaspe, tout couvert de lames d'or, qu'il y avoit dans ce bâtiment. Toutes les fois que je songe à la magnificence et aux délices de ce beau lieu, je ne puis m'empêcher de le regretter; et si le lecteur avoit vu la description que j'en ai faite, il avoueroit qu'une chose si merveilleuse méritoit de durer toujours.

Dans Ferhabad (*Ferahh-âbâd*) et aux environs, il reste quelque peu de chrétiens de ce grand nombre qu'y amena autrefois Habas-le-Grand, qui a si fort diminué que ce n'est pas la centième partie de ce qu'il y en avoit au commencement; la plupart, pour les intérêts du monde, ont embrassé la superstition de Mahommet. Ce peu de chrétiens restés, sachant que ces Cosaques étoient aussi chrétiens, pour se sauver de leur fureur, et exempter du pillage leurs maisons, quand ils les voyoient venir à eux, leur crioient *Christous*,

---

(*) *Hhaoùdh*, que les Persans prononcent *hhaoùz*, est un mot arabe qui désigne un étang, un lac. Le mot persan *tangay* signifie littéralement *étroiteur*, c'est l'abstrait de *tang*, étroit. (L-s.)

Christous! et, pour mieux donner à connoître leur christianisme, ils faisoient de grands signes de croix depuis la tête jusqu'aux pieds : les Cosaques, les entendant invoquer ce nom adorable, et les voyant se signer de la marque de l'instrument de notre salut, les épargnoient, et garantissoient leurs maisons.

Les habitans de Ferhabad, qui, par leur fuite, avoient sauvé leurs vies, retournèrent le lendemain au matin, croyant que ces Cosaques fussent partis, pour ramasser ce qui seroit demeuré de leur débris; mais, comme ils y étoient occupés, les Cosaques tout à coup descendent à terre une seconde fois, qui, n'en voulant plus aux biens, mais aux personnes, en tuèrent jusqu'à sept cents, et en firent autant de prisonniers : après quoi ils se retirèrent tout de bon.

L'hiver étoit arrivé, et ils le vouloient passer en Perse; et pour cela ils cherchèrent un lieu où ils pussent être en assurance. Vis-à-vis de cette ville de Ferhabad est une péninsule, laquelle, en forme de langue, s'avance quelque dix à onze lieues dans la mer Caspie. Elle abonde en cerfs, sangliers, gazelles qui sont une espèce de biches, et autre venaison; elle abonde aussi en forêts, eaux douces et en tout ce qui sert à la vie, de sorte que l'habitation en est fort commode : les Perses l'appellent

Mionné kellé (*), c'est-à-dire, *corne moyenne*, par où ils veulent signifier une pièce de terre qui s'avance de son terrain en la mer. Ce fut là dedans que les Cosaques allèrent se retrancher : ils firent travailler jour et nuit leurs prisonniers à creuser un grand fossé à l'entour de leur camp; et, avec plusieurs grands arbres qui sont là en abondance entravés les uns dans les autres, et des gazons mêlés parmi, ils dressèrent une forme de rempart, sur lequel ils posèrent leurs badeligé ou pièces de canon en défense.

C'étoit là justement ce que les Perses demandoient : aussitôt qu'ils surent qu'ils s'étoient fortifiés en ce lieu, cette année même avant qu'elle fût finie, malgré l'hiver, ils les allèrent attaquer; et, comme ils étoient plus forts qu'eux sur la terre, ils les battirent, reprirent presque tous leurs prisonniers, et les contraignirent de se jeter dans leurs barques, avec lesquelles ayant rôdé toute la péninsule, ils trouvèrent dans une extrémité plus éloignée un poste plus avantageux qui étoit défendu par un marais : ils s'y arrêtèrent avec tout leur butin et leurs petits vaisseaux. J'espère d'être bientôt, moyennant l'aide de Dieu, pour la troisième fois en Perse, où j'apprendrai ce qui leur

---

(*) *Myâunéh kelléh*, sommité, extrémité moyenne. (L-s.)

sera arrivé, pour en faire part aux curieux, aussi-bien que des autres choses plus remarquables qui se sont passées en cet empire depuis ce temps-là.

FIN.

LETTRE

DE M. DE LA CROIX,

SECRÉTAIRE-INTERPRÈTE DU ROI (*), SUR QUELQUES POINTS D'ÉRUDITION ORIENTALE QUI SONT DANS CE LIVRE.

Je répondrai, Monsieur, en moins de paroles que je pourrai au billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, sur la crainte que vous témoignez avoir, que l'on trouve à redire à quelques mots d'érudition orientale qui sont dans le livre du voyage de M. de Thévenot, parce que vous les rencontrez autrement dans celui qui est intitulé *le Couronnement de Soleïmaan*; mais vous me permettrez de vous dire que cette crainte me paroît être contre la justice que vous devez à cet illustre voyageur, et que n'ignorant pas sa capacité, c'est à vous de croire, puisqu'il les a écrits, qu'il ne peut y avoir de manque, et qu'au contraire tout ce

(*) Cette lettre, placée au commencement du troisième volume des *Voyages de Thévenot*, édition in-12, Amsterdam 1727, me paroît devoir faire naturellement suite au *Couronnement de Soleïmaan*, puisque Petis de la Croix y relève plusieurs inexactitudes échappées à Chardin. J'ai cru qu'on aimeroit mieux lire de suite cette lettre que de la trouver morcelée dans mes notes. Ce Petis de la Croix est le même qui a rédigé le *Précis de ses Voyages* publié à la suite de la *Relation de Dourry efendy*, 1810, un vol. in-8°. (L-s.)

qui se lit qui n'y est pas conforme est répréhensible : son premier voyage dans l'Orient lui avoit acquis la connoissance des langues turquesque et arabesque, et le second celle de la persienne. Ces trois langues qu'il possédoit si bien, et qu'il faut nécessairement savoir quand on veut se mêler des livres orientaux, jointes à l'histoire, aux mathématiques, à l'astronomie, à la botanique et autres sciences naturelles où il excelloit, l'avoient rendu si profond dans toute cette érudition orientale, comme vous devez l'avoir reconnu dans ses mémoires particuliers, qu'il y a peu d'occidentaux qui l'égalent dans ces matières, et qu'il n'y en a point qui ne doivent profiter de ses instructions.

Je ne doute pas même que celui qui a écrit le livre du *Couronnement de Soleïmaan* ne soit de mon avis en cette rencontre, et je ne crois pas, par exemple, qu'il veuille soutenir que le mot de *Melter* (*Voy. ci-dessus*, *tom. IX*, *p.* 403), qu'il attribue au grand-chambellan du roi de Perse, et qu'il fait superlatif, par la signification qu'il lui donne, soit arabe, quand il verra que notre auteur dit que ce mot est persien; et qu'il est comparatif, puisque son superlatif est *melterin*, qui signifie le plus grand.

Je m'assure aussi qu'il confessera volontiers que *Toboat* (*t. IX*, *pag.* 534), est arabe et non pas persien, et qu'il reconnoîtra bien s'il sait l'arabe ou le persien; que ce mot, qui signifie des cercueils, n'a pas le caractère des pluriels persiens, qui se terminent ordinairement en *ha* ou en *an*, mais des arabes.

Pour ce qui est du mot *divanbeghi* (*t. IX*, *p.* 422), qu'il dit être corrompu de *divanum begh*, cette pro-

position ne s'entend point, *divanum begh* n'ayant jamais été en usage ni dans la langue turquesque ni dans la persienne, et ne pouvant donner de sens; au contraire de *divanbeghi* (*Dyvân beyguy*), qui signifie, comme dit notre auteur en très-bon turc, le seigneur du divan, et dans lequel la syntaxe turquesque est parfaitement observée.

Vous n'avez pas aussi davantage à craindre pour les deux mots de *turban* et de *Munedgim* que vous me marquez, et dont se sert notre auteur. Quoi qu'en dise celui du *Couronnement de Soleïmaan*, il auroit bien mal fait d'écrire *dhulbandt;* ce mot seroit aussi monstrueux dans un livre en français, qu'il pourroit l'être dans la bouche d'un homme qui le prononceroit. Turban est un mot français que l'usage a établi, et *dulbandt* est un mot persien, pourvu qu'il soit écrit selon sa véritable orthographe, car il faut l'écrire *dulband;* et quand un Français s'énonce en sa langue, il ne doit point se servir des mots de autres nations pour se faire entendre, quand il y en a de français qui expriment la même chose, ainsi qu'un homme se rendroit ridicule, qui, en parlant français, diroit *chimchir* au lieu de cimeterre, quoique l'un vienne de l'autre; mais il y a plus, car le mot de *dulband* ne signifie point en persien ce que l'on entend en français par celui de turban, comme le croit l'auteur du *Couronnement de Soleimaan*, et au lieu de blâmer les écrivains qui n'entendoient pas la langue, et de dire que le bonnet du roi étoit lié à l'entour en façon de *dhulband* par une fine toile, il devoit dire, puisqu'il prétend qu'on se serve des mots persiens, que le bon-

net du roi étoit lié en façon de *destar*, qui est le turban, par une *dulband* ou fine toile (*), puisque *dulband* n'est qu'une partie du turban, que l'on nomme en persien *destar*, comme en turc *sarik* (*ssâriq*), et ne signifie que la toile qui est tortillée autour du *kaouk* (*qâoùq*) ou bonnet du turban, et le turban fait entendre une coiffure entière à la levantine.

Pour ce qui concerne le mot de *munedgim*, qui signifie astrologue, et duquel s'est servi notre auteur, il n'y a point de dissertation à faire ; celui de *munehiziim*, qui est employé dans le livre du *Couronnement de Soleïmaan* (*t. IX*, *p.* 423), n'est pas un mot de langue, il ne signifie rien ; et, comme celui dont il est question est entièrement de science, il est purement arabe, et sa racine est *nedgem*, dont les lettres radicales sont *nun*, *dgim*, *mim*, entre lesquelles vous voyez qu'il n'y a ni H, ni Z, et qu'il faut *munedgim*.

Il n'en est pas de même du mot de *khanum*, qui est interprété dans le livre du *Couronnement* (*t. IX*, *p.* 409, 411, etc.), par celui de duchesse : il est moins de science que de cour ; mais pour cela il n'a pas moins bien été employé par notre auteur, et les gens qui ont pénétré dans la cour du roi de Perse disent comme lui, que *begum* est le titre des reines et des princesses, et *khanum* celui des premières dames de son sérail ; et je m'étonne aussi-bien que vous de la signification qui est donnée à ce mot dans le livre du *Couronnement de*

(*) Ce mot pourroit venir de *dil-bend*, lien, enveloppe du cœur, péricarde. (L–s.)

Soleïmaan,

Soleïmaan, puisqu'elle n'a aucun caractère qui approche de la signification naturelle de *khanum*, et encore moins de l'artificielle, qui ne va au plus qu'à le faire signifier une dame aimée. Ce mot a son origine de la galanterie, son étymologie est *khan*, qui est en usage en Perse, principalement pour signifier un commandant ou gouverneur de province ou de ville, et les deux autres lettres, ou plutôt la consonnante M, avec sa voyelle ou motion qui l'accompagne, est une affixe qui lui tient lieu, soit en persien, soit en turc, du pronom possessif de la première personne; et ainsi ce mot *khanum* signifie mon *khan*, mon *commandant*, mon *gouverneur* en terme masculin, qui a été attribué par les rois de Perse aux femmes qu'ils aimoient particulièrement, de la même manière que quelque homme amoureux attribueroit en français celui de mon vainqueur à une dame qu'il affectionneroit beaucoup, ce qui est fort éloigné de la sérieuse signification de duchesse qui est dans le livre du *Couronnement de Soleïmaan*.

Venons, Monsieur, à ce qui reste dans votre billet, à savoir aux deux mots de Sarrasins et de Sofi. Il n'y a assurément rien à reprendre à l'érudition de M. de Thévenot, ni en l'un ni en l'autre; et quand il fait entendre que sarrasin vient de *sarak* dérober, l'on ne sauroit y trouver à redire : il y a bien plus à se formaliser de l'étymologie de ce mot, qui est marquée dans le livre du *Couronnement de Soleïmaan* (*ci-dessus, pag.* 75), nonobstant la longue dissertation qui y est insérée, et l'insulte qui y est faite à ceux qui y sont nommés faiseurs de relations, et

aux anciens historiens mêmes ; comment celui qui l'a écrit veut-il que sarrasin vienne de *sara netchin ?* et où y trouve-t-il son étymologie ? S'il a quelque instruction des langues orientales, ce que je ne puis assurer, n'ayant point l'honneur de le connoître, ne doit-il pas savoir, quand il est question d'étymologie, au moins dans ces langues, que ce sont les lettres radicales qui les établissent ? Comment donc sarrasins en français, *saraceni* en latin d'où nous l'avons pris, ou en grec *sarakenoi* Σαρακηνοι, et en arabe *sarakioun*, peut-il être tiré de *saranetchin*, ou pour mieux favoriser sa pensée de *saranechin* ; puisque même selon les lettres qu'il attribue à *sara nechin* le principal caractère de *nechin*, qui est le premier *nun*, n'est point du tout dans sarrasin, non plus que le *chin* qu'il élude, et dont il fait les Anglais garans ? Il ne le peut pas. Mais de l'étymologie passons à la signification. Où cet auteur a-t-il trouvé que *sara netchin* signifie ceux qui s'asseoient dans la campagne ? En quelle langue *sara* signifie-t-il campagne ? Ce mot a plusieurs significations qui n'approchent aucunement de celle-là : le mot qui désigne un désert ou une campagne stérile, c'est *sahhra* avec un *hha*, qui ne peut en aucune manière, non plus que le *sad* (*ssâd*) qui commence ce mot, entrer dans l'étymologie de sarrasin, puisque les auteurs orientaux n'ont jamais employé de *hha* ni de *sad* en écrivant le pluriel *sarakioun* ou *sarakin sarakins*, dont la racine arabe est *sarak* dérober, qui est l'action principale de ces peuples, et qui a pour lettres radicales un *sin*, un *re* et un *kof*, lequel *kof* les Grecs marquent par un *kappa*, et nous, aussi-bien que les Latins,

par un C, dont nous avons encore adouci la prononciation par un Z ou par une S, en disant sarrazins ou sarrasins, au lieu de saracins : surquoi il y a encore à faire remarquer que les Sarrasins ne sont point les Turcomans, comme il est écrit dans le livre du *Couronnement*. Les derniers viennent du fond du septentrion, et les Sarrasins du midi. Au temps que le mot de sarrazins ou saracins a paru, l'on ne savoit ce que c'étoit que les Turcomans. Ceux à qui l'on a donné le nom de sarrasins étoient les Arabes Ismaélites ou Agarenéens, à savoir les Arabes du désert, qui n'habitent point dans les villes, et qui exercent encore aujourd'hui, comme ils faisoient il y a plusieurs siècles, le métier de voleur, qui leur a donné le nom de sarrasins, bien auparavant sans doute que les Anglais, qui ont la prononciation du *chin* aussi facile que les Français, eussent pu changer cette lettre du verbe persien *netchinen* (*néchistén*) en *zin*, ainsi qu'il est mal supposé dans le livre du *Couronnement de Soleïmaan*.

L'auteur de ce même livre (*tom. IX*, *pag.* 493) ne trouve pas aussi à propos que l'on dise le grand Sofi en parlant du roi de Perse. Effectivement cette manière de parler seroit à désapprouver en ceux qui se serviroient de ce mot en parlant ou en écrivant à un roi de Perse et même à un Persan. Texeira et d'autres ont écrit il y a long-temps qu'il ne faut point user de ce terme ; mais ils n'ont pas dit qu'aucun roi de Perse n'a jamais porté ce nom, ainsi qu'il est marqué dans le livre du *Couronnement*. Ces messieurs étoient trop bien informés de l'histoire orientale ; et quand M. de Thévenot écrit Ismaël Sofi, il fait bien connoître qu'il

K 2

a lu les auteurs orientaux, et qu'il savoit que le nom de Sofi a été un des principaux instrumens qui a élevé sur le trône de Perse la famille qui y règne aujourd'hui. Son premier roi joignit le nom ou surnom de Sofi à celui d'Ismaël, et il le prit à l'imitation de son père et de son grand-père qui avoient déjà fait plusieurs tentatives pour s'élever au-dessus du commun des hommes par la puissance ; et ces deux personnages n'affectèrent de se dire Sofis, qu'afin de conserver à leur famille, et la réputation, et la quantité d'amis que leurs ancêtres, qu'ils assuroient être des descendans d'Aly par l'un des imans, leur avoient acquise lorsqu'ils étoient les chefs de cet ordre et secte des Sofis, qui, dans les derniers temps, s'étoit rendue formidable. Cette secte, dont l'application particulière étoit à la théologie mystique et à la contemplation, au temps de la piété, a été dans le mahumétisme la plus épurée de toutes celles de l'Orient, et il y a, dans la Bibliothèque du Roi, des livres manuscrits entiers touchant les règles qu'elle observoit. La grande estime qu'Ismaël savoit que ses pères avoient acquise sous ce nom, lui fit croire qu'il lui seroit fort utile de le prendre, et il ne se trompa point ; car il fut premièrement suivi de tout ce qui se rencontra de Sofis et de gens attachés aux Sofis, par le moyen desquels il établit la croyance que son père et son aïeul n'avoient presque fait que proposer, à savoir qu'Aly étant le vrai, seul et unique héritier de Mahomet, il le falloit suivre en toutes choses, si l'on vouloit être sauvé ; et de vrai l'on conçut une si haute opinion de ce Sofi, que les amis de sa maison avec les novateurs et les mécontens

n'eurent pas de peine à s'y joindre, et lui à les employer pour perdre Farokh, roi ou sultan de Schirvan, qui avoit fait mourir son père Aidar : ce qui ayant si bien réussi à Ismaël Sofi, il trouva ensuite les moyens d'attaquer et de vaincre les autres sultans de Perse qui étoient de la famille des Akkoionlu, et de monter lui-même sur le trône de l'empire. Ainsi il n'est pas vrai de dire qu'aucun des rois de Perse n'a jamais porté le nom de Sofi, quoique depuis Ismaël ces rois aient cessé de le prendre, ayant abaissé cet ordre des Sofis pour des raisons que je pourrai dire ailleurs, outre qu'ils n'ont pas eu besoin d'artifice pour se maintenir ; et c'est ce Chah Ismaël Sofi qui a donné occasion aux Européens d'appeler les rois de Perse Sofis, comme après César ils ont nommé les empereurs qui l'ont suivi, les Césars ; et après Osman ou Othman Ier, ils ont appelé ceux de Turquie les Othomans, etc.

Signé PETIS DE LA CROIX.

NOTICE CHRONOLOGIQUE
DE LA PERSE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A CE JOUR;

PAR L'ÉDITEUR.

MALGRÉ les nombreuses et épouvantables révolutions qui ont agité la monarchie persane, elle est encore aujourd'hui en Asie et dans le monde entier la seule digne, par sa haute antiquité, d'entrer en parallèle avec l'empire Chinois. L'époque de sa fondation est un de ces problèmes chronologiques constamment rebelles aux recherches des savans, et sur lesquels on n'a pas même la satisfaction de former des conjectures plus ou moins vraisemblables. Nous n'avons, en effet, nul jalon pour diriger notre marche à travers la nuit des temps, et pour découvrir à quelle époque les Persans et les Indiens avoient le même système religieux et politique, et peut-être parloient la même langue, soit que les uns et les autres aient une origine commune, soit qu'ils fissent primitivement une seule et même nation, soit enfin que l'une de ces deux nations ait donné naissance à l'autre. Ce sont là des questions que nous n'essayerons pas de résoudre; mais les observations que nous avons consignées dans le cours des notes ajoutées

à cette nouvelle édition des *Voyages de Chardin*, touchant les nombreuses conformités qui existoient autrefois entre les Persans et les Indiens, n'en sont pas moins exactes, et coïncident parfaitement avec les notions consignées dans le *Dâbistân* de Mohhammed Fâny (*). Suivant cet écrivain persan, dont le célèbre William Jones n'a pas dédaigné le témoignage, Mahâbâd, c'est-à-dire, le grand Abâd, fut le fondateur d'une dynastie persane bien antérieure à celle des Peych-Dâdyens, la première connue jusqu'à présent de nos chronologistes européens. Mahâbâd fut non-seulement le premier législateur du monde, mais encore le premier homme de la création actuelle. Il avoit, ainsi que sa femme, survécu à la destruction de la création précédente, et résisté au grand cataclysme qui sépara ces deux créations. Les anciens Persans, aussi-bien que les philosophes grecs et la plupart des nations asiatiques n'avoient nulle idée de la *création* dans le sens que nous donnons maintenant à ce mot, ni de l'annihilation totale de la matière. En effet, suivant la savante et judicieuse observation de M. Anquetil du Perron, « la *création* pro-
» prement dite, quoique vérité certaine et très-impor-
» tante, est trop au-dessus de l'esprit humain pour avoir

(*) Ouvrage extrêmement curieux, dont M. Gladwin a publié la première partie, accompagnée d'une traduction anglaise, tom. I, pag. 20-31 du *New Asiatick Miscellany*, recueil maintenant très-rare, imprimé à Calcutta, en 1789. Il n'en a paru que les deux premiers numéros que je possède. Le *Dâbistân* a été dernièrement traduit en allemand, d'après la version anglaise avec quelques notes, par M. Dalberg.

» été aperçue par des hommes destitués de la révéla-» tion (*). » Les nations que nous venons d'indiquer, n'admettent donc que des changemens de formes et des modifications de la matière, opérés par de grandes révolutions physiques ; enfin, des intervalles de chaos, pendant lesquels l'auteur des choses semble sommeiller ou se reposer.

LES ABADYENS.

Après le débrouillement du chaos, le grand Abâd distribua ses nombreux enfans (les hommes) en quatre castes ; les prêtres ou ministres de la Divinité composoient la première de ces castes ; la seconde renfermoit les militaires ; dans la troisième et dans la quatrième furent relégués les marchands, les artisans et les valets. Les mêmes grandes divisions se retrouvent encore chez les Hindoux modernes, qui leur ont conservé des noms à peu près semblables à ceux qu'on lit dans le *Dâbistân*. Le même législateur promulgua un code qui pourroit bien être le même que celui de Menou (le *Ménava Sastra*), lequel jouit encore dans l'Inde d'une vénération et d'une autorité égales à celles du Vêda. M. Jones, dont je ne fais ici que rapporter la conjecture, s'appuie sur plusieurs conformités qu'il croit avoir remarquées entre plusieurs articles de ces

(*) Mémoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tom. XXXIX, pag. 740. Le même savant ajoute que tous les principes de l'ancienne philosophie tendent à combattre cette vérité. Voyez aussi mes notes sur la *Comparaison des dieux de la Grèce, de l'Italie et de l'Inde*, t. 1er, pag. 214-216 des *Recherches asiatiques*, traduction française.

livres antiques et sacrés. Il observe aussi, avec beaucoup de justesse, que la dynastie persane des Abâdyens est composée de quatorze Abâd, nombre égal à celui des Menous indiens ; de manière que ces deux dynasties primitives pourroient bien n'en avoir formé réellement qu'une.

Le dernier Abâd se nommoit Âbâd-Arzou : il renonça au sacerdoce et à l'autorité suprême, pour se livrer tout entier à la contemplation. La durée de cette dynastie semble avoir été l'âge d'or des Persans et du monde entier ; car l'auteur du Dâbistân affirme qu'il est impossible de se former une idée des jouissances de toute espèce que les Abâdyens procurèrent au genre humain, c'est-à-dire à leurs sujets ; car pour tous les anciens écrivains de l'Orient, l'univers s'est toujours borné au pays qu'ils habitoient, et qui étoit réellement le seul qu'ils connussent. Cette observation, dont je crois pouvoir garantir la rigoureuse exactitude, est d'une haute importance pour l'intelligence des principaux codes sacrés et politiques de toute l'Asie, dont quelques-uns ont passé en Europe.

La race des Abâdyens subsista pendant plusieurs millions d'années, dont chaque jour étoit composé d'une révolution entière de Saturne.

LES DJÉYENS.

Après la retraite volontaire d'Abâd-Arzou, l'univers, ou pour mieux dire l'empire persan, tomba dans une anarchie épouvantable. Désespérés de voir les maux qui s'accumuloient sur leurs semblables, et qui s'aggravoient chaque jour, plusieurs sages, versés

dans la lecture du grand livre des Abâdyens, allèrent trouver un fils d'Abâd-Arzou, disons plutôt un de ses descendans en ligne directe, et le déterminèrent à accepter la couronne. Sa haute piété, et la régularité de ses mœurs lui valurent le nom de *Djéy*, mot qui dans la langue des ignicoles signifie *pur*.

Djéy fonda une nouvelle dynastie, ou ligne de rois qui portèrent le nom de Djéyens. Le dernier prince de cette dynastie, dont nous ignorons la durée, se nommoit Djéy-Abâd : il abdiqua après un règne assez long, ou pour mieux dire plusieurs princes qui avoient *Djéy* pour nom commun, se succédèrent jusqu'à ce qu'un d'entr'eux, fatigué des embarras du gouvernement, abdiqua l'empire en faveur d'un de ses parens nommé Kelyoù ; mais à qui sa haute piété avoit valu le nom *Chây*, c'est-à-dire, *Dieu* et *adorateur de Dieu*. Il plaça par respect ce surnom avant son nom propre.

LES CHAYENS.

Les descendans de ce nouveau monarque se nommèrent *Châyens*. Sous cette dynastie, qui subsista plusieurs millions d'années, l'état recouvra toute sa splendeur ; leur généreuse et active commisération s'étendit sur tous les êtres animés, à la conservation desquels ils consacrèrent leurs soins. Le dernier de cette heureuse dynastie se nommoit *Chây Mahboul*.

LES YÉÇANYENS.

Yéçân, que l'on désigne comme le fils de Chây Mahboùl, mais qui n'étoit qu'un de ses parens, lui

succéda, et fonda une dynastie à laquelle il donna son nom. C'étoit un des prophètes les plus célèbres de son siècle. Il est bien tard peut-être pour remarquer que tous les monarques dont nous avons parlé jusqu'à présent, étoient doués de l'esprit prophétique, et réunissoient le pouvoir spirituel au pouvoir temporel. Ainsi ont commencé l'ancienne monarchie égyptienne et toutes celles de l'Asie.

Le nom d'*Yéçân* signifie *digne*, *qui mérite d'être élevé*. Il répara les malheurs que l'apathie et la foiblesse des derniers souverains de la dynastie précédente avoient causés ou laissé introduire. *Yéçan Adjam* fut le dernier monarque de cette dynastie, qui subsista moins long-temps que la précédente. « Lorsqu'il quitta sa dépouille mortelle, et abandonna ce séjour des crimes, l'univers fut livré à de nouveaux fléaux ; » l'anarchie réparut dans toute son horreur, parce que Guil-Châh, fils d'Yéçân-Adjam, passoit tout son temps à des exercices de piété : on ignoroit même le lieu de sa retraite.

LES GUIL-CHAHYENS OU PEYCH-DADYENS.

« Une révélation, envoyée par le souverain de l'univers, arracha Guil-Châh de sa retraite : il se mit à la tête du gouvernement de la terre, et devint le souverain dès habitans du monde. » Il assembla ses enfans et leurs descendans qui avoient imité son exemple, et vivoient dans la retraite. Ils lui décernèrent le titre de *père des créatures*, parce que la majeure partie du genre humain, c'est-à-dire des Persans, avoit été ex-

terminée dans les guerres, et le peu qui en restoit, vivoit comme des mauvais génies ou des bêtes sauvages. Guil-Chậh, nommé aussi Kayoùmaratz (homme-taureau), les vainquit dans un combat, et parvint ensuite à les civiliser, et à les empêcher de nuire aux êtres animés qui ne font pas de mal. « Ainsi, quand on lit dans les chroniques que Kayoùmaratz et ses enfans firent la guerre aux *Dyves* ou mauvais génies, il faut entendre ces êtres méchans, et ces religions qui permettent de tuer les êtres animés; en un mot, tout ce qui avoit été établi par ces mauvais génies. »

« Le souverain de l'univers envoya à Kayoùmaratz, un livre intitulé : *Gâoùy* ; et parmi ses nobles descendans, savoir : Syâmek, Houcheng, Thahmouratz Djemchyd, Férydoùn, Ménoutcheher, Kay-Khosroù, Zerâtocht et Azer-Fâçân; le premier et le dernier furent des prophètes célèbres, dont la doctrine étoit conforme à celle de Mahâbâd et de Kayoùmaratz; leurs livres et leurs écrits étoient d'accord avec le livre d'Abâd (pag. 153); et, à l'exception de Zeratocht, aucun de ceux que nous venons de nommer, n'a osé écrire un seul mot contraire à ce livre d'Abâd, » et les Yez-Dânyens trouvèrent encore le moyen de les concilier. Cependant ils nomment Zeratocht, *Oukhechver sympâry*, c'est-à-dire, le prophète énigmatique.

Les rois Guil-Châhyens se divisent en quatre races, les Peych-dâdyens, les Kayânyens, les Archkânyens et les Sâçânydes; le dernier de tous fut Yezdedjerde.

(*Avant J. C.* 850.) Kayoùmarats, premier roi Peych-dâdyen, avoit établi le siége de son empire dans l'Azer-

baïdjân, et il eut souvent à combattre les Tatars et les Arabes, peuples nomades qui le traversoient incessamment dans ses entreprises.

(845.) Son petit-fils Hoùchenk se distingua par son extrême équité, et donna des lois si sages, qu'elles lui méritèrent le surnom de *Peych-dâd*, qui rend la justice ; d'où les rois de Perse de sa race ont été appelés Peych-dâdyens. Il inventa l'agriculture, découvrit les mines, fit bâtir plusieurs villes, et recula les limites de son empire.

(835.) Thahmourâts son fis lui succéda. Il bâtit Babel (Babylone) et Nyniveh (Ninive), dont il donna les gouvernemens à des grands de sa cour, à charge de lui payer tribut. Ce monarque aimoit les arts et les encouragea. Il fut le premier qui se revêtit d'une armure complète. Il soumit beaucoup de peuples barbares, d'où il fut surnommé *Dyvebend, le vainqueur des géans* ou *des mauvais génies.*

(800.) *Djemchyd*, qui monta sur le trône après lui, étoit son neveu. Il acheva Issthakhr (Persépolis), et institua l'année solaire, dont le premier jour étoit célébré par de grandes réjouissances (*Voy. t. II, pag.* 250). Ce fut un prince sage et magnifique à qui l'on doit plusieurs grands travaux et des découvertes utiles. Zohhâk le détrôna, et se mit la couronne sur la tête.

(780.) Zohhâk. Les excès et la cruauté de ce tyran firent révolter les Perses peu de temps après son avènement au trône. Gâoù, général de l'insurrection, le vainquit, et mit à sa place le fils de Djemchyd, nommé Férydoùn.

(*Avant J. C.* 750.) Ce Férydoùn est regardé par les

Persans comme un modèle de toutes les vertus ; son nom est devenu l'épithète de tous les bons monarques, comme on aura eu occasion de le voir plus d'une fois dans différentes citations de notre Voyageur, auxquelles nous joindrons celle-ci ;

« L'heureux Férydoùn n'étoit pas un ange :
» Il n'étoit pas pétri avec l'ambre et le musc ;
» Sa justice et sa libéralité firent sa gloire :
» Sois juste et libéral, et tu seras un Férydoùn. »
SA'DY.

Après un règne paisible, il partagea ses états entre ses trois enfans, Tour, Iyrâdje et Selem, et acheva sa carrière dans la solitude, entre l'étude et la sagesse.

(720.) Ménoùtchéher après lui améliora considérablement le gouvernement de la Perse ; mais il éprouva de grands revers, malgré le courage et l'habileté de ses généraux, et laissa la couronne à son fils Noùdzer.

(695.) Noùdzer fut vaincu et tué par Afrâcyâb, roi du Toùrân, autre descendant de Férydoùn. Son règne, qui avoit été fort court, n'est remarquable que par les dissensions qui en ont hâté le terme.

(639.) Au bout de 12 ans, Zâlzer chassa Afrâcyâb de la Perse, et plaça sur le trône un prince du sang nommé Zoù ; mais ce nouveau roi ne le fut guère que de nom ; car Afrâcyâb occupa de nouveau la presque totalité de la Perse.

(634.) Guerchâsb ou Kichtasp succéda à Zoù son père, dans l'ombre de la royauté, encore ne porta-t-il que fort peu de temps le nom de souverain, et avec lui finit (633) la race des Peych-dâdyens qui avoit régné 257 ans

suivant M. Jones ; 2450, suivant le Djihân Arâ ; 2734, suivant le Târykhi Behrâm ; 2481, suivant une table chronologique, annexée à un manuscrit du Châh-nâméh ; et 2470, suivant le Târykhi Hhamzéh.

RACE DES KAYANYENS.

(*Avant J. C.* 610.) Kaï-Kobâb (*) ayant conquis toute la Médie, Afracyâb se regardoit comme souverain de la Perse, lorsque Qobâd, autre fils de Zoù, commença à se faire distinguer par les avantages qu'il obtint sur les Tourânyens avec l'assistance de Zâlzer, et après plusieurs victoires signalées, il les rejeta sur l'autre rive de l'Oxus, et remonta sur le trône que ses ancêtres avoient occupé. Kaï-Qobâd fit preuve d'une grande sagesse dans plusieurs règlemens qu'il établit pour son royaume. C'est lui qui ordonna la division des grands chemins en Farsangs.

Kaï-Kâoùs est le même que nous connoissons sous le nom de Darius le Mède, suivant M. Jones, et que Cyaxar, selon M. de Volney : le premier place l'avènement de ce prince au trône en 610 ; l'autre, en 635, avant Jésus-Christ. Il porta ses armes dans l'Asie mineure, et d'abord y fit de grands progrès ; mais pendant qu'il poussoit ses conquêtes de ce côté, Afrâcyâb fit une troisième invasion en Perse, et se ressaisit de la Médie. Kaï-Kaoùs, après

(*) M. de Volney pense que Kaï-Qobâd est le même que Deïokes, dont il place le commencement du règne vers l'an 710 avant J. C. Voyez *Chronologie d'Hérodote*, *pag.* 330, *tête de la troisième colonne.*



un règne de 32 ans, abdiqua en faveur de son petit-fils Kaï-Khosroù ou Cyrus (538). Syâvech, père de ce jeune prince, ayant été accusé faussement par une concubine de Kaï-Kâoùs d'avoir voulu lui faire violence, s'étoit enfui à la cour d'Afrâcyâb qui le reçut à bras ouverts, et lui donna en mariage sa fille Firenkyz, ou Mandane selon les Grecs; mais un frère d'Afrâcyâb le tua peu de temps après: sa femme étoit enceinte de Kaï-Khosroù, et elle auroit eu le même sort; mais elle y échappa par la fuite. Dès que Khosroù fut en âge de porter les armes, il servit dans l'armée persane. Ses exploits le firent connoître par le général qui le mena à la cour avec sa mère.

(538.) Kaï-Khosroù se vit à peine sur le trône, qu'il songea à venger la mort de son père, et à délivrer le royaume du joug tyrannique d'Afrâcyâb. Il réussit dans cette double entreprise. Afrâcyâb, quoique bien supérieur en forces, fut vaincu, et perdit la vie dans une bataille, où Kaï-Khosroù et le fameux Roustem firent des prodiges de valeur. Khosroù, par cette victoire, prit possession des contrées qu'Afrâcyâb avoit enlevées à ses pères, et abdiqua après un règne de 38 ans. M. de Volney trouve beaucoup de conformités entre Kaï-Khosroù et Cyrus, qui cependant, selon lui, commença de régner en 560 avant J. C.

(500.) Lahorâsp lui succéda. Quelques savans veulent que ce soit le Cambyses des Grecs; mais celui-ci étoit un tyran, l'autre, le prince le plus aimable et le plus vertueux. Son règne a été illustré par les exploits de Goùderz, général de ses armées, qui pénétra fort avant dans les contrées de l'ouest.

(480.) Kichtâsp, successeur de Lahorâsp, transféra le siége de l'empire de la ville de Balkh en Khorâçân à Isthakhr (Persépolis). Sous son règne parut Zerdôcht ou Zeratoûcht (*), dont il approuva tellement la doctrine, qu'il fit ériger un grand nombre d'*Atéch-Gâh*, ou temples consacrés au culte du feu.

(464.) Ardéchyr, appelé autrement Bahaman, et surnommé *Dirâzdest* (longue main), qui monta sur le trône après lui, est sans contredit l'Artaxerxès des Grecs, qui l'appellent aussi *Macro-khéïr*. Les anciennes chroniques orientales datent de son règne la reconstruction du temple de Jérusalem. Balthazar, vice-roi de Babylone, ayant encouru la disgrâce d'Ardéchyr son souverain, celui-ci envoya, pour le châtier de ses injustices, un général nommé Korech (Cyrus), qui, l'ayant vaincu, obtint l'investiture de son gouvernement, et protégea les Juifs. Ardéchyr laissa la couronne à son petit-fils Dârâb; mais ce jeune prince n'étoit point en âge de gouverner.

(449.) Homâï sa mère, fille d'Ardéchyr, prit aussitôt les rênes de l'empire des Perses. L'époque de son gouvernement est célèbre par la construction du palais d'Isthakhr (Persépolis), dont il reste encore de précieuses ruines.

Dârâb ou Dârâ (Darius le Bâtard suivant les Grecs) entre, en l'an 424 avant J. C., dans la pleine jouissance de ses droits de souverain, et les conserva jusqu'à

(*) M. de Volney place la mission de Zoroastre entre les années 1220 et 1200 avant J. C.; et la naissance de ce législateur vers 1250. *Chronologie d'Hérodote, vie de Zoroastre*, pag. 261 et suiv., *tête de la troisième colonne*.

sa mort, arrivée 24 ans après (400). Les Orientaux débitent sur le compte de ce prince une fable, au moins puérile, à peu près semblable à l'histoire de Moïse sauvé des eaux, et que nous ne rapporterons point ici à cause de son étendue. Par un autre fable encore plus ridicule, il font Alexandre fils de ce Dârâb.

(337.) Dârâ le jeune, qui nous est mieux connu qu'aux Persans même, sous le nom de Darius Codoman, ne régna point immédiatement après le précédent, et il y a une lacune dans les histoires nationales : elles ne font mention ni d'Ardéchyr, fils de Dârâ et de Pâryzâdéh, ou Parysatis mort en 362, suivant M. de Sainte-Croix, ni d'un autre Ardéchyr, appelé Darius Ochus par les Grecs, et qui lui succéda. M. Jones croit pouvoir placer en l'an 337 avant J. C. l'avènement de Dârâ le jeune. Cette époque le met assez d'accord avec les écrivains d'Europe et d'Asie, qui, d'ailleurs, sont en pleine contradiction touchant le caractère de ce prince. Il fut assassiné après la perte de la bataille d'Arbèle, vers l'an 331 (*) avant notre ère ; et l'empire qui avoit existé 382 ans suivant notre calcul, et 210 suivant celui de Simson, passa de la famille des Kayânydes entre les mains des Grecs. La table chronologique, citée précédemment, donne 534 ans d'existence à la dynastie Kayânyde ; le Târykhi Qiptchâq lui donne 752 ans, et le Djihân-ârâ 734 ans.

En passant sous le joug des Grecs, la Perse tomba

(*) M. de Sainte-Croix, d'après une profonde et savante discussion, fixe cette action mémorable au 2 octobre 331 avant J. C., et l'avènement de Darius au trône en 336. Voyez l'*Examen critique des historiens d'Alexandre*, p. 617, seconde édition.

dans une anarchie qui causa la perte de ses annales, et même celle des écrivains capables de réparer cette perte, et de transmettre à la postérité les événemens dont ils étoient les témoins ; de manière que nous ignorons si les Grecs ont conservé leur conquête ; car les auteurs persans nous assurent que les successeurs d'Alexandre n'ayant gardé que l'I'râq ou la Parthide, et la Perse proprement dite, rendirent à des princes du sang royal, dont les noms même nous sont inconnus, les provinces de l'Iyrân situées vers l'Orient.

ARCHKANYENS OU ARSACIDES, NOMMÉS AUSSI MOLOUK AL-THÉOUAYF, ROIS DES NATIONS.

La famille des Arsacides, nommés par nos historiens Rois de la Parthide, eut pour fondateur un certain Achak ou Archak, dont les Grecs ont fait Arsaces : elle s'illustra par des guerres contre les Romains, dans lesquelles elle déploya un courage à toute épreuve, souvent couronné par de grands triomphes, et que les revers les plus terribles ne purent jamais abattre (*).

(*) Quoique nous ayons adopté jusqu'à présent le système chronologique de M. Jones, nous croyons devoir maintenant accorder la préférence à celui de l'auteur de l'*Iconographie grecque*, dont le premier volume vient de paroître, pour la dynastie dont il s'agit. La vaste érudition de M. Visconti, et sa sage critique justifient suffisamment notre choix. Nous aurions bien voulu établir une concordance entre les noms des rois cités par cet académicien, et ceux qu'on lit dans le Djihân-ârâ, dans l'Histoire arménienne de Moïse de Khorène et autres chroniques orientales, mais nous ne rougissons pas d'avouer que nous avons échoué dans cette entreprise.

(*Avant J. C.* 256.) Arsaces Ier, surnommé le Fort, que les Orientaux nomment Achak ou Archak, étoit satrape (*) de la Bactriane, il profita de la guerre qui s'étoit allumée entre deux des successeurs d'Alexandre, Antiochus, *Dieu*, et Ptolémée, *Sotère*, pour s'emparer de la Parthide, et y fonder un empire l'an 256 avant l'ère chrétienne, suivant M. Vaillant, et 252, suivant M. Jones, qui lui accorde un règne de trente et un ans, parce qu'il le confond avec son successeur. Ce règne est réduit à trois ans par MM. Vaillant et Visconti. Arsaces est tué dans un combat l'an 254, ou 248 avant Jésus-Christ.

(254 ou 248.) Tiridates prit le nom d'Arsaces en succédant à son frère : il est nommé Behrâm par les Orientaux ; son règne fut de vingt-six ans, mais de six seulement suivant le Djihân-ârâ, qui le dit « fils » d'Achak Ier, fils de Dârâ (Darius). » En 252, il est battu par Séleucus, et fuit chez les Scythes. L'année suivante il rentre dans ses états, et s'empare de la Médie en 233 : il meurt en 217, suivant Vaillant ; en 209, suivant M. Visconti.

(*Avant J. C.* 217 ou 209.) Artaban Ier, ou Ardwân succède à son père, fait une invasion en Médie vers 217, conclut la paix avec Antiochus en 212, et meurt la vingtième année de son règne.

(196.) Phrapatius-le-Grand monte sur le trône.

(*) Ce nom, qui se trouve si souvent dans les écrivains grecs, et qui a exercé la patience et la sagacité d'un grand nombre de savans, est tout simplement la corruption des deux anciens mots persans *chôetro*, ville, cité, et *pâd*, gardien, gouverneur ; le même mot *pâd* se trouve dans *Pâdchâh*, monarque, souverain.

l'an 196 ou 195 avant J. C. Ce Phrapatius seroit-il le Pâlâch, fils de Behrâm, à qui le Djihân-ârâ donne un règne d'onze ans? Vaillant lui en accorde quinze, et fixe sa mort en 182.

(182.) Phrahates Ier, fils du précédent, se signala contre les Mardes, qu'il dompta en 175, et mourut l'année qui suivit cette brillante expédition. Nous prenons ici l'*Historia Arsacidarum* pour guide. M. Visconti pense que Phrahates régnoit vers l'an 170.

(174 ou 170.) Mithridates Ier son frère lui succéda. Ce prince politique et belliqueux s'empara de la Médie, d'une bonne partie de l'Hyrcanie, et du pays des Elyméens. Le principal temple de la capitale de cette nation étoit dédié à la déesse Azara, ou la lune, et renfermoit des richesses immenses qui devinrent la proie du vainqueur. Mithridates porta ses armes du côté de l'Inde, et s'empara de tout le pays situé entre l'Euphrate et l'Indus, et depuis le Caucase jusqu'au golfe Persique. Ce conquérant terrible pour ses ennemis, cher à ses sujets, mourut dans une glorieuse vieillesse après un règne d'environ trente-sept ans.

(136.) Phrahates II, fils de ce dernier, hérita du trône, et même des qualités de son père; mais il eut un règne moins long et moins glorieux. Il fit quelques expéditions assez brillantes en Syrie : fut obligé de marcher contre les Scythes, et périt en les combattant, après l'an 126, suivant M. Visconti.

(126 ou 125.) Artaban II, ou Ardwân son oncle et son successeur, ne fut pas plus heureux que lui contre ces nomades terribles. Cette guerre lui coûta la vie, la troisième année de son règne.

(124.) Mithridates II, surnommé le Grand, fils du précédent, vengea la mort de ses deux prédécesseurs, et combattit heureusement les Scythes jusqu'alors invaincus. Il soumit à l'empire des Parthes un grand nombre de leurs tribus, une partie de l'Arménie et de la Syrie. Il mourut vers l'an 87, ou au moins avant 86. On ignore s'il laissa des enfans.

(87.) Mnaskires, fils de Phrahates Ier, succéda à son oncle, non sans éprouver une vive opposition de la part de plusieurs autres princes du sang royal. Ces guerres civiles furent funestes à l'empire des Parthes qui perdirent plusieurs provinces. Mnaskires parvint à réduire son principal émule, l'envoya en exil, et mourut paisiblement à l'âge de quatre-vingt-seize ans. M. Visconti n'admet pas Mnaskires au nombre des rois Parthes, et regarde comme un temps d'anarchie, la durée de son règne.

(77.) Sinatrockes, ou Sanatreces, prince du sang, et le plus redoutable des compétiteurs de Mnaskires, sortit de son exil à la mort de ce dernier, et monta sur le trône, auquel il associa son fils : il avoit plus de quatre-vingts ans, son grand âge ne lui permit pas de réparer les maux que la guerre civile avoit causés à l'empire.

(69.) Phrahates III ne commença réellement de régner qu'à la mort de son père, arrivée soixante-neuf ans avant J. C. Son premier soin fut d'envoyer des ambassadeurs à Lucullus, et de faire une alliance durable avec les Romains. Ce prince est empoisonné par ses enfans, en l'an 60 avant J. C.

(60.) Mithridates III, fils du précédent, confirma, par sa conduite atroce, les horribles soupçons dont il

étoit l'objet. Tandis qu'il faisoit la guerre en Arménie, ses sujets, effrayés de ses cruautés, rappellèrent Orodes son frère qu'il avoit exilé. Celui-ci, soutenu d'un parti considérable, attaqua Mithridates, le fit prisonnier, et le tua l'an 54 avant J. C.

(54.) Orodes signala son avènement au trône par la défaite de Crassus, au mois de juin 53 avant l'ère vulgaire. Bientôt il fait une invasion en Syrie, d'où Cassius le chasse. Il y retourne l'année suivante, et soutient pendant quatre ans la guerre contre les Romains. Cette guerre alloit se rallumer au moment où César fut assassiné. Orodes, ayant secouru les conspirateurs, fut attaqué par Ventidius, général de la République qui lui tua deux généraux, défit son armée, et obtint à Rome les honneurs du triomphe. Cet échec, et les procédés atroces d'un de ses fils, conduisirent Orodes au tombeau la dix-septième année de son règne.

(37.) Prahates IV, fils d'Orodes, soutint la guerre contre Antoine. Pendant les guerres civiles du triumvirat, il prit l'Arménie et la Médie en l'an 29. Son orgueil le rend odieux à ses sujets qui le chassent; mais l'année suivante, il recouvre son trône avec le secours des Scythes; et l'an 18, il reçoit d'Auguste les signes de la royauté; lui donne plusieurs de ses fils en otage, et meurt assassiné par un autre de ses fils nommé Phrahatacès, l'an 1er avant Jésus-Christ.

(*An* 1er *avant J. C.*) Le parricide Phrahataces fut bientôt massacré et remplacé par Orodes II, son parent: on ignore la durée de ces deux règnes; mais en l'an 4, les Parthes demandèrent Vonones à Auguste.

(*4 de J. C.*) Vonones, fils de Phrahates IV, veut introduire chez les Persans les mœurs de la ville de Rome, où il avoit été long-temps en otage, ce qui le rend odieux à ses sujets. Ils le chassent en l'an 14 de J. C., suivant Vaillant, et en l'an 18, suivant Longuerue. Il est assassiné en l'an 19, ou en l'an 20.

Artaban III s'empara du trône, vacant par la fuite de Vonones, en l'an 15, suivant Vaillant, et en l'an 18, suivant Longuerue. Il ose donner à l'Arménie un roi que Germanicus a bientôt expulsé. La quatrième année de son règne, Artaban envoie des ambassadeurs à Germanicus. Il remet de nouveau un roi sur le trône d'Arménie, après la mort de Germanicus. Il demande l'amitié de Caligula, et lui envoie Darius son fils en otage. Il meurt après un règne de vingt-neuf ans, en 43, ou plutôt en 41 suivant M. Visconti.

(41.) Gotarzes ne règne que quelques mois. Les cruautés de ce fils parricide, irritent les esprits, et il remet la couronne à son frère Bardanes.

Bardanes monte sur le trône en 41; l'époque de sa déchéance ou de sa mort est incertaine.

(41.) Gotarzes reprend le sceptre : il se rend odieux par sa tyrannie, et meurt en 50.

(50.) Vonones ne règne que quelques mois : il n'avoit d'autre droit à la couronne que d'être issu de la race des Arsacides.

Vologeses Ier son fils lui succède, et s'empare aussitôt de l'Arménie, envoie différentes ambassades successivement à Néron, à Vespasien, à Titus et à Domitien. Les Alains lui causent de vives inquiétudes. On ignore l'époque de sa mort, que Vaillant place vers

90 de J. C. L'*Art de vérifier les dates*, la fixe à l'an 88 au plus tard. M. Visconti se borne à donner à ce prince un règne de 30 ans.

Artaban IV est indiqué par l'abbé de Longuerue, et par les auteurs de l'*Histoire Universelle*, comme successeur de Vologeses, dont ils le disent fils. Il mourut vers l'an 90 ; mais plutôt vers 83. Vaillant ne fait nulle mention de ce prince.

(83 ou 90.) Pocorus, l'aîné des enfans de Vologeses, lui succède, et cause des inquiétudes à Domitien, en annonçant qu'il conduiroit à Rome un personnage qui se prétendoit être Néron, et avoit avec cet empereur une étonnante ressemblance. La haine qu'il inspira produisit des troubles intestins, et les Parthes le chassèrent avant l'an 113.

(107 ou 113.) Khosroù ou Chosroes I[er] son frère lui succède; ses prétentions sur l'Arménie lui attirent la colère de Trajan. Cet empereur marche en personne contre ce royaume et contre Chosroes, chasse le roi établi par ce dernier, réduit l'Arménie en province romaine, démembre l'empire des Parthes, et leur donne pour souverain, en 117, Partamaspate, qu'ils chassèrent la même année. Chosroes remonte sur son trône avec le consentement d'Hadrien, dont il sut gagner et conserver les bonnes grâces. En 118, il fait avec les Romains un traité de paix, qui fixe l'Euphrate pour la limite des deux empires. Le reste de son règne fut employé à réparer les malheurs de la guerre. Chosroes meurt, vivement regreté de ses sujets, vers l'an 122.

(122.) Vologeses II son fils, quelque temps après être monté sur le trône, conquiert l'Arménie sur les Ro-

mains qui l'en chassent bientôt. Son règne tranquille dura 28 ans ; et les dernières médailles de ce souverain, décrites par M. Visconti, sont de l'an 148, quoique Vaillant place sa mort en 188.

(148.) Vologeses III son fils, fond sur l'Arménie, est battu par les Romains, voit Ctésiphon sa capitale saccagée par eux, et meurt en 190, ou 191.

(191.) Vologeses IV, dont nous devons la connoissance à M. Visconti, les numismatistes l'ayant toujours confondu avec le précédent, lui succède; il s'empare de la Mésopotamie ; les secours qu'il donna à Pescennius Niger, lui furent très-funestes; car Pescennius ayant été tué, Sévère voulut punir le roi parthe : il prit et saccagea Ctésiphon. Vologeses, qui s'étoit enfui, reparut après le départ des armées romaines. Il reconquit une grande partie de ses provinces ; et les dernières années de son règne furent moins agitées que les premières. Il mourut entre 206 et 209, laissant plusieurs fils qui se disputèrent la couronne.

(209.) Vologeses V, dont on ne connoît que le nom, partagea l'empire avec Ardwân ou Artaban V, fils du précédent.

(209.) Artaban échappe avec peine aux piéges que lui tendent ses frères, qui aspiroient, ainsi que lui, à l'empire. Sous prétexte de lui demander sa fille en mariage, Caracalla attire ce monarque, et un grand nombre de Parthes non armés, dans une immense plaine, où il en fait un horrible massacre, en 217. Artaban conclut la paix avec les Romains. Tandis que l'empire et le souverain jouissoient d'une pro-

fonde sécurité, un Persan obscur, nommé Artaxerxes, ou plutôt Ardéchyr, se révolte contre Ardwân, ou Artaban, et le dépose, en 225, après l'avoir vaincu en 223. Artaban ne périt que dans une troisième bataille livrée en 226. La dynastie des Arsacides, composée de vingt-neuf ou trente rois, subsista 479 ans selon notre calcul; 482 ans suivant M. Vaillant; 328, suivant le Djihân-ârâ; 265, suivant un Ravâyet; 430, suivant le Târykhi Mo'âdjem; 350, suivant le Lubb êl-Téoùârykh; 380, suivant le Târykhi Guzydéh; 394, suivant Hhamzéh Issfahâny; 469, suivant Behrâm, et 370 suivant Agathias, corrigé par M. Visconti. Ils avoient fait leur résidence alternativement à Ecbatane et à Ctésiphon.

RACE DES SAÇANYDES.

(223 *de l'ère vulgaire.*) Ardéchyr Bâbégân, que nos écrivains appellent Artaxerxes, étoit fils de Bâbeg, surintendant-général des pyrées de la Perse, et petit-fils de Sâçân, qui avoit mené d'abord une vie misérable, quoiqu'il descendît d'un fils d'Ardéchyr Longuemain, déshérité en faveur de la reine Homâï. Fils du chef de la religion, il trouva le moyen de s'introduire auprès du généralissime de l'armée, et même de lui succéder. L'apparition d'un ange qu'il vit en songe, et qui lui annonça que « le distributeur » des grâces lui avoit donné la royauté sur toute la » terre et sur les hommes qui l'habitent, » le détermina à réaliser cette prédiction. Le poste important qu'il occupoit, et la foiblesse d'Ardwân lui en faci-

litoient les moyens. La ruine de la dynastie Archkânyenne ou Arsacide, et la fondation de celle des Sâçânydes, furent le résultat d'une bataille livrée en 223. Ardéchyr réunissoit la plus rare prudence au courage le plus héroïque, et l'amour des lettres à la passion des armes. Doué d'une vaste érudition, et même de talens littéraires, il ne dédaigna pas de composer plusieurs ouvrages, parmi lesquels on cite un *Kârnâmeh*, ou *Commentaires de sa vie et de ses actions*, et un livre de morale dont Noùchyrwân, un de ses successeurs, donna une nouvelle édition. Ardéchyr mourut vers l'année 240, après en avoir régné quatorze ou quinze.

(240.) Châpoùr, que nous appelons Sapor, étoit fils d'Ardéchyr et d'une esclave descendante des Arsacides, et condamnée à mort par son maître dès que son origine fut connue; mais le vézyr, chargé d'exécuter cet ordre rigoureux, sauva cette esclave illustre, ainsi que le fruit qu'elle portoit dans son sein, ce qui justifia en partie la prédiction suivant laquelle le sang des Arsacides devoit encore occuper le trône de la Perse. Châpoùr remporta des avantages signalés sur les Romains. Il conquit la Syrie, la Cilicie; en 260 il fit prisonnier l'empereur Valérien; mais Odenatus l'arrêta dans le cours de ses victoires. Châpoùr fonda un grand nombre de villes, et fit reconstruire celle de Nychâpoùr que les Macédoniens avoient ruinée. Il mourut en 269, ou en 271, victime d'une conspiration ourdie par les Grands du royaume.

(271.) Hormodz Ier, ou Hormoùz que les grecs ont nommé Hormisdas, ne déploya point sur le trône les talens

guerriers de son père. Les grâces de sa personne faisoient son plus grand mérite. Il étoit cependant assez porté à l'étude. Myrkhond remarque que ce prince ressembloit beaucoup à Ardéchyr son aïeul par la physionomie, la conduite et les goûts. Les manichéens, dont la secte avoit pris naissance sous Châpoûr, trouvèrent un puissant protecteur dans Hormoùdz. On lui attribue la fondation d'Hormoùz, ville située sur les bords et à l'entrée du golfe Persique : il mourut en 272 ou en 273.

(273.) Béhrâm Ier son fils, nommé par corruption Vararanes, loin d'accorder aux manichéens la faveur royale, s'occupa de les détruire, il fit écorcher vif leur chef Mâny, et condamna à mort ses disciples et ses sectateurs. Béhrâm mérita par ses vertus le surnom de Bienfaisant. Il étoit habile écuyer, et profondément versé dans l'art vétérinaire. Sa haine héréditaire pour les Romains, le porta à fournir des secours à la célèbre Zénobie. La durée de son règne fut, suivant Myrkhond, de trois ans et trois mois. Avant de mourir, il avoit désigné pour lui succéder un de ses fils, à qui, par une affection toute particulière, il avoit donné son nom.

(276 ou 279.) Béhrâm II, ou Vararanes, s'annonça comme un tyran; mais la retraite concertée des Grands, qui tout-à-coup et d'un commun accord désertèrent la cour, et les remontrances du chef des *mobéd* (ou mages), le firent rentrer dans le sentier de la justice et de la clémence. Il résolut de suivre l'exemple de ceux de ses aïeux, qui avoient dû à leur sagesse et à leurs vertus la longue durée de leurs

règnes. Béhrâm eut des guerres à soutenir avec les Romains. Il mourut en 293 laissant un fils de son nom, Behrâm III, surnommé *Séïstânichâh*, parce qu'il gouverna le Sedjestân, et qui ne régna, suivant le Châh-Nâméh, que quatre mois. Certains historiens lui accordent neuf années.

(293.) Narsy (Narses) monta sur le trône après son frère. Ses guerres avec les Romains lui coûtèrent cinq provinces. Les traditions orientales les plus accréditées fixent le règne de ce prince à neuf années. M. Visconti place sa mort prématurée vers 302. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* ne lui donnent que sept ans, et placent sa mort à l'an 303.

(302 ou 303.) Hormodz, ou Hormoùdz II, fils du précédent, s'illustra moins par des conquêtes et des actions d'éclat, que par sa magnificence et la pratique non interrompue de la justice. Il institua une cour suprême qu'il présidoit souvent en personne. Al-Maç'oùdy et Agathias sont d'accord sur la durée de son règne, qui fut de sept ans et cinq mois.

(310.) Châpoùr II, fils posthume et putatif du précédent, dut la couronne à des considérations politiques et aux décisions des astrologues et des devins. Son sexe fut déterminé et son destin fixé avant même qu'il vît le jour. On cite de lui mille traits d'une intelligence prématurée. « Il fut fait prisonnier par l'empereur grec, qui l'enveloppa dans une peau de bœuf encore toute sanglante. » Pendant cette horrible captivité, qui dura un an, les plus belles provinces de la Perse furent ravagées ; mais à peine se vit-il libre, qu'il prit sa revanche : l'empereur Julien fut blessé à mort

dans un combat livré le 26 juin 363. Jovien accorda une paix avantageuse aux Persans, qui bâtirent la ville de Qazoùyn sur le champ de bataille, pour éterniser le souvenir de leur victoire. Châpoùr vécut et régna, suivant Assemani, soixante-dix années solaires, qui correspondent aux soixante-douze années lunaires indiquées par les écrivains orientaux : ceux-ci lui donnent le surnom de *Hoùbéh Syna* en ancien persan ; *Dzoùl-Aqtâf*, en arabe, *Maître des épaules*, parce qu'il fit briser et percer l'omoplate de ses prisonniers arabes.

(380.) Ardéchyr II, fils d'Hormoùdz, eut un règne paisible. Il envoya des ambassadeurs à Théodose, et mourut, ou abdiqua en 384, après avoir gouverné pendant quatre ans, suivant l'opinion la plus commune, et surtout suivant le témoignage de Myrkhond.

(383 ou 384.) Châpoùr III, fils de Châpoùr Dzoùl-Aqtâf, succéda à Ardéchyr. Son règne, qui ne dura que cinq ans et quatre mois, fut fort paisible. Il mourut en 389, écrasé par le mât de sa tente, dont plusieurs conspirateurs avoïent coupé les cordes.

(389.) Behrâm III, surnommé Kermânchâh (nos historiens en ont fait Carmasat), parce qu'il avoit été gouverneur du Kermân, périt par un assassinat.

(399 ou 400.) Yezdedjerd Ier, surnommé le Tyran, signala en effet son règne par des vexations et des cruautés de toute espèce. Myrkhond cite cependant de lui plusieurs belles sentences, entr'autres celle-ci : « Le » plus sage des rois est celui qui diffère de prononcer » un châtiment dans le moment de sa colère, et qui,

pour

» pour récompenser les bonnes actions, se hâte de pro-
» fiter du moment où il exerce l'autorité suprême. »
L'historien persan exprime son étonnement de ce que les actions de ce souverain étoient si peu conformes à ses discours. Il fut assez tolérant envers les chrétiens, et ne se mit à les persécuter que lorsqu'un évêque eut eu l'audace de faire brûler un temple d'idole. Yezdedjerd mourut en 420, époque où quelques-uns de nos historiens fixent la fondation de la monarchie française.

(420.) Behrâm Goùr, fut élevé en Arabie, et ne se mit point en possession du trône de Perse sans quelque difficulté, effet naturel de l'horreur que son père avoit inspirée à la nation. En son absence, les Grands avoient choisi un prince nommé Kesry; mais il n'opposa nulle résistance à l'héritier légitime, qui, par ses vertus, sa clémence et sa valeur, fit bientôt oublier les excès de son père. Behrâm repoussa avec succès et avantage les Tatars orientaux, qui avoient franchi l'Oxus, selon leur coutume, pour faire une invasion dans ses états. Il soutint aussi la guerre contre les Romains pendant plus de trois ans, et éprouva plus d'un revers. Il fit enfin la paix, et passa le reste de ses jours à chasser. On a fait beaucoup de contes sur ce prince, et sur les circonstances de son avènement à la couronne. Il tomba dans un puits, ou fut assassiné, après un règne de vingt ans.

(440.) Yezdedjerd II, son successeur, fut un prince aussi brave que sage. Il avoit à tel point l'amour de ses soldats, qu'ils lui décernèrent le nom de *Sipâhdost*, l'ami des soldats. Il fit la guerre à l'empereur grec, « qui lui
» refusoit le tribut accoutumé, dit Myrkhond, et qui fut

» contraint de l'acquitter. » Le même historien et l'auteur du Djihân ârâ lui donnent un règne de dix-huit ans. Il mourut en 457, suivant Longuerue.

(457.) Hormouz III, surnommé *Firzâneh*, le Prudent, ne jouit pas long-temps de l'injuste prédilection de son père. Sa conduite tyrannique le fit détrôner dans l'année même de son avènement au trône, et il y fut remplacé par Feyroùz, son frère aîné. C'est sans doute à cause de l'extrême brièveté de son règne, que M. Deguignes et les auteurs de l'*Art de vérifier les Dates* n'en font pas mention.

(457.) Feyroùz, après avoir déposé Hormoùz, avec l'assistance du roi des *Hayâtély*, oublia les obligations qu'il avoit à ce monarque; mais les guerres qu'il lui fit causèrent sa perte : il périt victime d'une ruse de guerre employée contre lui. Son règne fut de vingt et un ans, suivant quelques écrivains, et de vingt-six, suivant Myrkhond.

(488.) Pélâch succéda à Feyroùz, et son règne fut paisible et heureux, conséquemment plus avantageux pour ses sujets que pour ses historiens. « Il changea tranquillement son trône contre un cercueil. » Les écrivains grecs le nomment Balasces, et prétendent qu'il fut déposé en 491.

(491.) Qobâd, que les mêmes écrivains nomment Cavades, fut, selon eux, substitué à son frère en 491, et déposé en 498, ensuite rétabli avec le secours des Hayatélys. Il mourut sur le trône en 531. On lui attribue la fondation de plusieurs villes considérables ; mais la circonstance la plus importante de sa vie est d'avoir donné l'existence à ce fameux Khosroù, surnommé Noùchyrwân.

(498.) Djamasp, ou Zamaspes, comme nous l'appelons, occupa le trône pendant une année, à l'époque de la déposition et de l'empoisonnement de son frère. Il ne figure pas ordinairement parmi les rois de Perse.

(531.) Khosroù Noùchyrwân-le-Grand, connu en Europe sous le nom de Chosroës, étoit fils de Qobâd. Il monta sur le trône en 531, et régna jusqu'au-delà de la moitié du 6e siècle. Ce fut un prince doué de grandes qualités, heureux à la guerre, et illustre dans la paix. Mohhammed, qui étoit né sous son règne, l'appelle le *roi juste ;* et tous les écrivains moraux de la Perse embellissent leurs ouvrages de ses maximes, appuient leurs leçons de son exemple, ou font allusion à ses rares qualités. Noùchyrwân soutint une longue guerre contre les Romains, et débuta même par de grands avantages; mais, en 542, Bélisaire l'obligea de repasser l'Euphrate. Il essuya encore plusieurs autres échecs, dont il se dédommagea du côté de l'Orient; car ses états comprenoient la Transoxane, le Khoraçân, le Thabârestân, le Djordjân, les provinces de Fârs et de Kermân, une partie de l'Hindoustân, l'I'râq, la presqu'île d'O'mân, le Bahhréïn, l'Yémâméh, l'Arabie-Heureuse, les frontières de l'Occident, une partie des bords de la mer Caspienne. Ce fut sous son règne qu'on apporta de l'Hindoustân le recueil de fables connu sous le titre de *Koléïlah-wé-Dimnah*, d'après l'original samskrit intitulé *Hitopadêsa* par le brâhmane Vichnou Sarma. Ces fables ont été traduites dans la plupart des langues de l'Asie et de l'Europe. Le texte samskrit a été publié à Sirampour, en 1804. Ce prince reçut aussi de la même contrée le jeu d'échecs et une pommade admirable pour

teindre les cheveux. Il mourut en 579. On prétend qu'il étoit alors âgé de quatre-vingts ans ; il en avoit régné quarante-huit.

(579.) Hormoùz IV, son fils, fut loin d'imiter ses vertus. Il chassa les conseillers intègres nommés par son père. « Convient-il, disoit ce despote, à ceux qui ne » sont que mes serviteurs, de juger ma conduite ? » Pendant douze ans que dura son règne, il fit périr plus de treize mille six cents personnes les plus distinguées de la Perse. Ses guerres avec les Romains ne furent pas heureuses. Il eut aussi à combattre un ambitieux qui profita de la disposition des esprits, pour lever l'étendard de la révolte, se saisit d'Hormoùz, et le jeta dans un cachot, après lui avoir crevé les yeux. On ignore l'époque de la mort de ce monstre, qui devint furieux dans sa prison, et y fut assommé par ordre d'un fils bien digne de lui.

(590.) Khosroù Perwyz, qui prit les rênes de l'empire en 590, commença par se montrer grand et bon, et sembloit vouloir se faire pardonner l'horrible forfait qui l'avoit porté au trône. Il fit la guerre aux Grecs, d'abord avec succès ; mais il fut enfin battu par Héraclius. On dit que Mohhammed lui écrivit pour l'engager à embrasser l'islamisme ; mais que le monarque persan, fortement attaché à la croyance de son pays, déchira la lettre avec dédain. Fatigué sans doute de la contrainte à laquelle il s'étoit condamné pour cacher ses affreux penchans, Khosroù finit par s'y livrer, et se rendit odieux aux Grands de son empire. Ceux-ci se concertèrent avec Chyroùyéh, son fils aîné, qui fit massacrer dix-sept de ses frères, et enfermer et poignarder

son père dans un cachot. Perwyz avoit occupé le trône pendant trente-huit ans. Sa passion malheureuse pour la belle Chyryn, qui lui préféra un sculpteur nommé Ferhâd, a été célébrée par plusieurs poëtes persans.

On vante aussi l'incomparable magnificence de sa cour, et l'immensité de ses trésors. Il entretenoit habituellement quinze mille musiciennes, six mille officiers du palais, vingt-cinq mille cinq cents chevaux et mulets de selle, et, pour le bagage, neuf cent soixante éléphans. Quand il sortoit à cheval, deux cents personnes l'accompagnoient avec des cassolettes où brûloient des parfums, et mille porteurs d'eau arrosoient le chemin. Parmi les objets précieux et même merveilleux qu'il possédoit, nous ne citerons qu'un essuie-mains qu'on jetoit au feu pour le nettoyer (il étoit sans doute en amianthe). Ce fut sous son règne que l'on amena en Perse de jeunes éléphans blancs. L'auteur du Djihân-Arâ, qui nous fournit ces détails, ajoute qu'à la septième heure de la nuit du mardi (lisez du mercredi au jeudi), 10 de djomâdy 1er, l'an 7 de l'hégire (le 16 septembre 628, à deux heures du matin), Khosroù Perwyz périt de la main de Chyroùyéh, son fils.

(628.) Qobâd surnommé Chyroùyéh, et Châroùyéh suivant quelques lexicographes, signala, comme on vient de le voir, son avènement au trône par le meurtre de son père, et par celui de ses dix-sept frères; mais il ne jouit que huit ou dix mois du fruit de ses forfaits. Il mourut consumé de chagrins et de remords. Les écrivains grecs ont métamorphosé son nom en Siroës, et celui du suivant en Adeser.

(629.) Ardéchyr surnommé *Koùtchek*, le Petit,

n'étoit âgé que de sept ans quand on le plaça sur le trône de ses pères. Un général qui gouvernoit les provinces limitrophes de la Grèce, irrité de ce qu'on ne l'avoit pas consulté pour la nomination du nouveau monarque, amena son armée contre Madâïn, capitale du royaume, fit périr Ardéchyr, et se mit à sa place. Ce monarque-enfant ne régna que six mois, suivant certains historiens, et dix-huit suivant d'autres.

(629.) Châhryâr, ou plutôt Châhribâr, étoit le nom de ce général ambitieux dont nous venons de parler : il ne régna que vingt ou quarante jours, et fut assassiné par des officiers, indignés de ce qu'à la manière des empereurs grecs, il exigeoit qu'on mît la face en terre pour lui parler. Les écrivains grecs l'ont nommé *Sarbazes*.

Djévân Chyr Kesrá, fils d'une sœur de Behrâm Tchoùbyn, fut nommé par les Grands pour succéder à Châhribâr. Nous ne possédons aucun détail sur son règne qui fut d'environ une année.

(630.) Pourân-Dokht, et non Tourân-Dokht, comme on lit dans quelques écrivains, fut nommée au défaut d'héritier mâle : elle étoit fille de Khosroù Perwyz. Le Prophète des Musulmans mourut sous son règne, qui ne fut que de six mois : elle a donné son nom à un mets particulier appelé *poùrâny*.

(632.) Tchâchinendéh surnommé *Séri-buzurg*, Grosse-Tête, succéda à Pourân-Dokht, soit comme parent de Khosroù Perwyz, soit à cause de l'amitié qui l'unissoit à cette souveraine. Il éprouva bientôt la même destinée ; car s'étant plaint que la couronne qu'on lui mettoit sur la tête étoit trop étroite, les Grands regar-

dèrent le mot qu'il prononça, au moment de son couronnement, comme de funeste augure, et le déposèrent un mois après cette cérémonie.

(632.) Azermi-Dokht, ou Arsemi-Dokht étoit aussi recommandable par son esprit que par sa beauté : elle voulut gouverner par elle-même et sans le secours d'un premier vézyr. Un gouverneur du Khorâçân ayant conçu pour elle la plus violente passion, osa la lui déclarer : la reine feignit de se rendre à ses vœux, et lui fit couper la tête. Cet acte de sévérité irrita les grands qui la détrônèrent, et le fils du gouverneur mort, la fit périr dans les plus horribles tourmens. On ignore quelle fut la durée de son règne : on lui substitua un rejeton de la famille impériale nommé Kesra, fils de Hhaïss, et descendant d'Ardéchyr Bâbégâun ; mais on ne tarda pas à s'apercevoir de son incapacité : il perdit la vie avec la couronne. Son successeur Férakh-zâd, fils de Khosroù Perwyz, ne fut pas plus heureux, quoiqu'il annonçât de grands moyens et d'excellentes dispositions. Il fut empoisonné un mois après son avènement au trône. Un sort plus malheureux que celui de ces fantômes de monarque, attendoit leur successeur.

(632.) Yezdedjerd étoit fils de Châhryâr et d'une esclave. Il fut élevé dans le Hharem de Khosroù Perwyz jusqu'à l'âge de cinq ans, et bientôt chassé lorsque le monarque l'eut fait examiner avec soin. On reconnut qu'il avoit une tache semblable à celle qui, suivant le témoignage formel des astrologues, indiquoit le dernier souverain de la dynastie régnante. Il resta donc caché dans une province très-reculée ; mais

après la mort de Ferakh-zâd, les Musulmans ayant déjà fait de grands progrès en Perse, on tira Yezdedjerd de l'obscurité où il vivoit : il vint d'Issthakhr, l'ancienne Persépolis à Madâïn où il fut couronné. Son avènement au trône forme, chez les Persans, une époque sur laquelle on peut voir ma note, t. IV, p. 411. Cette mesure ne put écarter l'orage qui commençoit à fondre sur la Perse. L'année même de son couronnement, Yezdedjerd perdit une grande partie de l'I'râq A'djem; et en 637, Sa'd, fils d'Aboû Waqqâs, s'empare de Madâïn, capitale de la Perse, sous la dynastie des Sâçânydes, et oblige le souverain à chercher son salut dans la fuite. Il ne conserva que le Sedjestân, où il mena une vie malheureuse, et fut en proie aux plus vives inquiétudes, jusqu'à ce qu'il se vit encore réduit à prendre la fuite et à se cacher. Le valet d'un meunier des environs de Merve, ville du Khorâçân, nommée communément Mérou, l'assassina en 652 de l'ère vulgaire (*). Cette catastrophe en-

(*) Un fils d'Yezdedjerd, nommé Feyroûz, mot que les Chinois ont métamorphosé en *Pi-lou-sse*, se réfugia d'abord dans le Tokhârestân, et demanda des secours à l'empereur de la Chine, Kao-tsoung, pour recouvrer les états de son père; mais l'empereur lui répondit que la distance qui sépare la Chine de la Perse, ne lui permettoit pas d'entreprendre une pareille expédition. Il lui décerna seulement, en 662, le titre de roi de Po-sse (la Perse); et ce prince fugitif s'étant rendu à Si-gan-Fou, en 674, accepta la place de commandant des gardes. Feyroûz mourut à la cour de la Chine en 679 : son fils, que les Chinois nomment Ni-ni-che, reçut du même Kao-tsoung les patentes et le titre de roi de Perse : il se rendit avec l'armée Chinoise au pays de Tourfan, dans l'espérance

traîna la destruction de la dynastie Sâçânyde, et de la monarchie persane rétablie en 1501-2 par les Ssofy.

Pendant cet intervalle, qui fut d'environ 850 ans, la Perse forma une province de l'immense empire des Khalyfes, gouvernée d'abord par eux, puis, sous leur nom, par des lieutenans qui affectoient le pouvoir suprême, et fondèrent même de petites dynasties, telles que celles des Thâhérydes qui possédèrent une partie du royaume sous Mâmoùn et ses successeurs, depuis 820 jusqu'en 872; ils furent détruits et remplacés par les Saffârydes (ou chaudronniers), depuis 878 jusqu'en 902; les Samânydes qui se prétendoient issus des Sâçânydes par Samân, conducteur de chameaux, possédèrent l'orient de la Perse et la Transoxane avec le consentement apparent des Khalyfes, depuis 892 jusqu'en 999: les Déïlémytes furent établis dans toutes les provinces limitrophes de la mer Caspienne, et puis dans une grande partie de la Perse, depuis 934 jusqu'en 1012. Leurs états furent partagés entre Mahhmoùd le Ghaznevyde qui posséda une partie de la Perse et le nord de l'Inde, et par les Bouyydes, dont l'origine date de 934, et qui, dans la suite, formèrent plusieurs branches établies en souveraines dans différentes parties de l'empire des Khalyfes jusqu'en 1029, époque de leur entier anéantissement. Les Seldjouqydes, sous la conduite de Thoghroul Beyg, petit-fils de Sel-

---

de faire une tentative sur les anciens états de ses aïeux. Nous ignorons ce qu'il devint. Voyez *l'Abrégé de l'Histoire chinoise, et de la grande Dynastie des Tang*, tom. XV, p. 474, 482, des *Mémoires sur l'histoire, les sciences, etc. des Chinois.*

djoùq, enlevèrent, en 1035 aux Ghaznévydes, le Khorâçân et une partie de la Perse. Les Khârizmyens, fondés par Qothb êd-dyn Mohhammed, turk de naissance, en 1097, supplantèrent les Séldjoùqydes et les écrasèrent. Ils succombèrent eux-mêmes sous la puissance exterminatrice des conquérans moghols Djinguyz-khân, en 1230, Djaghatâï et Holâkoù, l'un fils et l'autre petit-fils de Djinguyz-khân. Ceux-ci fondèrent deux nouvelles dynasties; Holâkoù, et ses descendans, connus sous le nom d'Ilkhânyens, régnèrent dans la Perse proprement dite, dans l'Anatolie, et les contrées voisines; ceux de Djaghatâï, établis dans la Transoxane et dans le Turkestân, donnèrent leur nom à la réunion de pays qui formoient leur empire; mais battus et dispersés, en 1387, par les armées victorieuses de Tymoùr (Tamerlan), ils disparurent entièrement au commencement du 15e siècle. Le même conquérant dépouilla aussi les Modhafferyens, qui possédèrent une partie de la Perse depuis l'an 1318 jusqu'en 1387. Les Ilkhânyens, fondés, comme nous venons de le dire, par Holâkoù khân, en 1336, avoient ajouté à ses conquêtes, la Chaldée et l'Azerbaïdjân : ils furent supplantés, en 1410, par Qarâ Yoùçouf, un de leurs généraux. Celui-ci s'étant révolté, s'empara de Baghdâd, de Tauryz, de l'Arménie et de tout le royaume possédé par ses maîtres, et fonda la dynastie des Turkomâns du *mouton noir*, ainsi appelée, parce qu'ils portoient un mouton noir peint sur leurs drapeaux. Sur les ruines de cette dynastie s'éleva, en 1468, celle des Turkomâns du *mouton blanc*, qui reconnoissent pour leur auteur primitif Thour A'ly Beyg, maî-

tre des villes de Moùssoul et de Hhamâ, au 14e siècle. Ses descendans augmentèrent leur petit domaine insensiblement aux dépens de ceux de la dynastie du *mouton noir*, chassée et même exterminée, en 1467, par Hhaçan Ouzoun, connu parmi les écrivains européens sous le nom de *Uzun Cassan* (*Voyez tom. II, pag.* 322, *et t. VIII, p.* 293). Ce conquérant mourut, en 1478, après un règne de onze années, pendant lesquelles il avoit conquis le Khorâçân, le Fârsistân, le Kermân, l'Azerbaïdjân, le Djézyréh ou la Mésopotamie, les deux I'râq, etc. Ses fils et petits-fils qui composent la dynastie du *mouton blanc*, vécurent dans la plus grande mésintelligence, et cherchèrent tous les moyens de s'entre-détruire. Ces circonstances provoquèrent l'ambition de plusieurs chefs, et les fondateurs de la dynastie des *Ssofy* surent en profiter habilement. La puissance des Turkomâns du *mouton blanc* disparut avec Mourâd Beyg, détrôné et chassé irrévocablement de ses états par châh Ismâël en 1502, époque où le royaume de Perse, rétabli dans sa première intégrité, reprit le rang qui lui est assigné naturellement parmi les grandes monarchies asiatiques.

DYNASTIE DES SSOFY.

Cette dynastie tire son nom d'un célèbre cénobite, nommé par les Orientaux le cheykh *Sséfy él-hhaqq oüé éd-dyn*, c'est-à-dire, *le pur de la vérité et de la religion*, Aboùl-Fathh Ishhaq, qui descendoit en ligne directe du VIIe îmâm Moùça êl-Kâzem, et conséquemment du khâlyfe A'ly, gendre du Prophète. « Le feu de l'amour divin, dit l'auteur de l'*Hest*

» *iqlym*, s'étant allumé dans le cœur du cheykh, il » chercha un directeur accompli, et posa le pied dans » le sentier du salut... », c'est-à-dire qu'il entra dans l'ordre des *Ssòfy*. Parmi les pieux personnages dont il suivit les instructions, on distingue le cheykh Sa'dy : il étoit aussi contemporain de Tymoùr. Le conquérant tatar, qui professoit, ou qui affectoit au moins d'avoir la plus profonde vénération pour les savans et pour les personnages recommandables par leur piété, ne voulut point, en revenant de son expédition contre Bayazet, passer par Ardéwyl sans saluer le cheykh qui faisoit sa résidence dans cette ville, et y passoit sa vie dans la contemplation, et dans une profonde immobilité de corps. Son esprit étoit plus occupé du monde qu'il ne le paroissoit, et dès-lors il méditoit l'élévation de sa race, comme on peut le soupçonner d'après les rêves qu'il racontoit à ses auditeurs, et principalement d'après sa conduite envers l'invincible Tamerlan. De tous les présens que celui-ci lui offrit, notre Ssòfy n'accepta que 2,000 *Qoùrtchy* du Turkestân faits prisonniers par les Tatars, et destinés par eux à être sacrifiés dans quelque grande solennité. Sséfy, non-seulement rendit la liberté à ces infortunés, mais il acheta dans le voisinage d'Ardéwyl des propriétés qu'il leur distribua, et qu'ils cultivèrent. Ces Qoùrtchy furent par la suite les plus fermes appuis de la dynastie des Ssofy, et contribuèrent puissamment à son élévation. Sséfy épousa la fille d'un autre cheykh de ses amis : il eut de cette femme un fils nommé Sséfy éd-dyn Moùça. Suivant l'expression de l'historien des Ssofy « il but de la main de l'échan» son du destin le sorbet de la mort, et ferma l'œil

» aux troubles qui agitoient le monde, après la prière » du soir de la seconde férie, 12 du mois sacré de » Mohharem 735 de l'hégire » (le mardi 12 septembre 1334). Il fut enterré à Ardewyl, ville de l'Azerbaïdjân. Ce seroit nous engager dans une digression beaucoup trop considérable, que de donner ici la vie des descendans du cheykh Sséfy, jusqu'à châh Ismâël, véritable fondateur de la dynastie des Ssofy.

(1501-2.) Châh Ismâël le Ssofy, fils de Hhaïder, fils de Djoneïd, fils du cheykh Ibrâhym, fils du cheykh A'ly, fils de Ssedr êd-dyn, fils du cheykh Sséfy êd-dyn, etc., fut, dès sa tendre jeunesse, plongé, comme Joseph, au fond d'un horrible cachot, et circonvenu de chagrins et de tribulations, il finit par monter sur le trône de la puissance et du gouvernement.

Il naquit avec les indices de la royauté et de la victoire, le 25 redjeb, l'an 892 de l'hégire (mardi 17 juillet 1487). L'année suivante, il perdit son père Hhaïder, d'où la dynastie des Ssofy a tiré le surnom de *Hhaïdéry*, c'est-à-dire, Léonine (*Hhaïder* signifie lion en arabe). Châh Ismaël passa sa tendre enfance dans le Chyrvân, et parut sur la scène du monde avant l'âge de quinze ans, en l'an 907 (1501-2). Il avoit déjà rassemblé deux mille hommes, la plupart Qoûrtchy, avec lesquels il défit Elvand beyg, prince de la dynastie du mouton blanc. Dès ce moment il fit battre monnoie à son coin, et réciter le khouthbéh (ou prône) en son nom, dans le nord de la Perse. En 908, il dirigea son étendard victorieux contre A'lâ êd-daùlah, et chassa de Tauryz, Elvand qui s'étoit réfugié dans cette ville. Il déclara aussitôt la guerre à Sulthân Mou-

râd beyg, gouverneur de l'I'râq et du Fârsistân, qui fut mis en fuite, et périt en 909 (1503-4).

L'année suivante, il envoya une armée à Recht dans le Guylân, où il leva des contributions considérables. En 912 (1506-7) le Kourdistân se rangea sous son obéissance. A'lâ êd-daùlah fut déposé, et le Dyâr-békir conquis en 913. L'année suivante, Baghdâd lui ouvrit ses portes, et il conquit l'I'râq a'raby. Une seconde invasion dans le Chyrvân lui procura, en 915 (1509-10), la conquête de cette province. L'Ouzbek Châh-beyg ayant été pris dans Merve, le Khorâçân entier fut réduit en 916, et il établit sa résidence à Hérât. Les tentatives de Châh Ismâël sur le Mâoùârâ âl-nahr (la Transoxane), gouverné souverainement alors par Myr Nedjem, ne réussirent qu'en 918. Jaloux, et surtout inquiet des progrès rapides de ce nouveau monarque, Sélym fondit sur ses conquêtes les plus voisines de l'empire othoman, lui livra une bataille sanglante, et le défit dans la plaine de Tchâldérâun, le premier redjeb 920 (mardi 22 août 1514, *Voy. t. II, p.* 315 *et* 316). Le vaincu fuit vers Ispahân, et perd Tauryz et une grande partie de ses provinces occidentales. Il trouve quelques dédommagemens du côté de la mer Caspienne et du nord. Les gouverneurs du Mâzendérân et du Guylân, se rangèrent sous son obéissance en 925 (1519); le Gurdjistân suivit l'exemple du Guylân. Ce prince commençoit à jouir de quelque tranquillité, et se livroit même aux plaisirs, « lorsqu'une mala- » die, occasionnée par les fatigues de la chasse, le dé- » termina à choisir pour son séjour éternel le parterre » de l'éternelle félicité »; c'est-à-dire que Châh Ismâël mourut le 3 de redjeb 930 de l'hégire (lundi, 9 mai 1524),

âgé de 38 années lunaires, après un règne de 24 ans. Son corps fut inhumé à Ardéwyl, dans le saint et illuminé mausolée des Ssofy. Il laissa quatre fils ; savoir : Aboù Modhaffer châh Thahmâsp Behâder châh qui lui succéda, Aboùl-Ghâzy El-Qâs-Myrzâ qui fut gouverneur du Chyrwân. Aboùl-Nassr Sâm Myrzâ et Aboùl-Fathh Behrâm, frère par son père et par sa mère de l'empereur, ou *châh* Thahmâsp Béhâder.

(1524). Thahmâsp, fils aîné du précédent, lui succéda à l'âge de 11 ans, et eut un règne beaucoup plus long, mais qui ne fut point, à beaucoup près, aussi glorieux, sans être plus doux. Soleymân, empereur de Constantinople, enleva à Thahmâsp, en 939 (1532-3), et dans les années suivantes, la presque totalité des conquêtes que son père avoit faites sur les Othomans ; en 953 (1546-7), le gouverneur du Chyrvân se révolta, et les Ouzbeks, d'un autre côté, s'emparèrent de plusieurs places importantes. Thahmâsp étoit un prince foible, insouciant, sans capacité comme sans courage. Il s'estima heureux d'obtenir la paix des Turks en 961 (1553-4), régna cinquante-quatre ans lunaires, et mourut empoisonné en 984 (1576), suivant le *Târykh a'âlem ârâï A'bbâcy*, et les Tables chronologiques de Hhâdjy Khalfah.

(1576.) Ismâël II, le second des trois fils que le feu roi avoit laissés, étoit en prison à la mort de son père, et en fut tiré pour monter sur le trône ; son frère aîné Mohhammed Khodâ-Bendéh ayant refusé la couronne. Il ne régna que vingt-deux mois, et mourut victime du poison qu'on lui avoit donné dans une dose de thériaque, en 985 (1577-8), âgé de cinquante ans passés. Son règne, pour être court, n'en coûta pas moins de sang à

la Perse. Ce monstre avoit débuté par le meurtre de tous les parens et amis de son jeune frère Hhaïder qui lui avoit disputé l'empire, et par la mort de tous les gens qui avoient engagé son père à le tenir captif. Après ces exécutions sanglantes, il choisit des victimes parmi les hommes qui lui donnoient le moindre ombrage.

(1578). Mohhammed Khodâ-Bendéh voyant son frère mort, céda aux instances qu'on lui faisoit de monter sur le trône, dont celui-ci avoit voulu l'écarter à jamais, en le privant de la vue. Mais cette opération, pour laquelle on n'employa qu'une lame ardente, ne contribua (suivant Chardin, tome VIII, pag. 128), qu'à rendre très-rouges les yeux de ce prince, et à provoquer une sécrétion continuelle et très-incommode de sérosités. Khodâ-Bendéh, dont le nom signifie serviteur de Dieu, avoit en effet plus de goût pour les pratiques minutieuses de la religion que pour les importantes fonctions de la royauté. Ennemi de la guerre par indolence, il laissa à ses généraux la conduite de ses armées. Il passoit son temps à des exercices de piété ou à jouer au milieu de ses femmes, pendant que les Turks et les Ouzbeks s'emparoient de plusieurs provinces, qu'ils gardèrent durant son règne. En 986 (1578) les Persans s'emparèrent du Chyrvân; mais la même année, le général Mousthafâ pâchâ battit Doqmâq-khân, reprit le Chyrvân, ainsi que Teflys et Chamâkhy. L'année suivante, les Persans eurent quelques avantages sur les Othomans, commandés par O'smân pâchâ. En 991 (1583), Khodâ-Bendéh fut obligé de passer en personne dans le Khorâçân, pour réduire A'ly-Qouly-Khân qui s'étoit révolté contre le gouverneur A'bbâs

A'bbâs Myrzâ, fils du monarque persan. Ce jeune prince, connu dans la suite sous le nom du grand A'bbâs, profita de l'invasion des Othomans qui s'emparoient de Tauryz pour s'établir en souverain à Hérât du vivant même de son père. Quelques écrivains cependant placent entre ces deux monarques :

(1586.) Hhamzéh, l'aîné des fils de Khodâ-Bendéh. Il fut assassiné quelques mois après son élévation, par Ismâël III son second frère.

Le règne de celui-ci fut encore plus court que le précédent ; et, au moment où il méditoit un second fratricide, il fut lui-même poignardé par ordre d'A'bbâs.

(1587.) A'bbâs Ier du nom, troisième fils de Mohhammed Khodâ-bendéh, n'attendit pas, comme nous venons de le remarquer, pour monter sur le trône, la retraite de son père, ni la mort de ses deux frères ; établi depuis sa tendre jeunesse dans le Khorâçân, il se revêtit des marques de la royauté, et reçut à Hérât les hommages des grands de cette province, en 989 de l'hégire (1581-2) ; mais ne s'installa à Qazoùyn que le 3 mohharrem 996 (5 décembre 1587). La même année, il fit la paix avec les Othomans ; et cependant ce règne si brillant et si mémorable dans les annales de la Perse, eut un commencement très-agité. Dès l'an 997, les Ouzbeks s'étant emparés du beau canton d'Hérât, le reste du Khorâçân fut plongé dans le plus affreux désordre. Il seroit difficile de nombrer combien de fois, pendant le règne d'A'bbâs, cette province fut reprise et perdue. Les gouverneurs du Fârsistân, du Kermân, d'Yezd, etc. levèrent l'étendard de la révolte, et A'bbâs ne parvint à les réduire qu'en

1000 (1591 – 2). L'année suivante, il conquit le Guylân, dont les habitans ne tardèrent pas à se révolter, et furent sévèrement punis. En 1002 (1594-5), les Ouzbeks, sous la conduite de leur sulthân nommé Tilym, mettent l'armée persane en pleine déroute, et en font un horrible carnage. A'bbâs trouva quelque dédommagement du côté de Mâzenderân, dont la conquête pourtant lui coûta près de trois années, 1005, 1006 et 1007. Il fallut ensuite combattre les Ouzbeks qui, pendant l'expédition contre le Mâzenderân, avoient fondé un royaume dans le Khorâçân. Tandis que le monarque persan se mesuroit avec ces audacieux voisins, son généralissime Allah-Veyrdy-khân faisoit la conquête du Bahhréïn et du Lâristân en 1009. L'année suivante, A'bbâs, fatigué des troubles que les Othomans suscitoient sourdement dans les provinces occidentales de son royaume, leur déclara la guerre; et les années 1011 et 1012 (1602-4) furent signalées par la prise de Néhâvend, par une victoire complète remportée sur Aba Aly pâchâ, laquelle mit au pouvoir des têtes rouges (les Persans) les forteresses de Tauryz, de Nakhdjevân et d'Irivân. Au mois de juin 1604, le monarque persan voulant séparer par un immense désert ses états de ceux du sulthân Othomân, transporte du côté du Loristân les habitans de l'Arménie, et appelle les plus industrieux auprès d'Ispahân, où ils fondent le faubourg de Djulfah. Les Othomans, irrités de leurs pertes multipliées, veulent profiter, pour les réparer, des distractions que causent à A'bbâs l'invasion des Géorgiens dans le Chyrvân. Sinân pâchâ veut reprendre Tauryz, et livre auprès de

cette ville une bataille, dans laquelle il est complétement défait par les Persans, en 1605. Ceux-ci profitent de leur victoire pour étendre leurs possessions en Arménie ; Laùry, Teflys et Kandjah tombent en leur pouvoir aux mois de mai et juin 1606. Des événemens encore plus importans signalent les années suivantes. En 1016 (1607-8), le Chyrvân est reconquis ; en 1017, différens pâchâs Othomans sont battus et faits prisonniers ; le Kourdistân est soumis en 1018 (1609), et en 1020 (1611-12), les Othomans, lassés d'une guerre longue et désavantageuse, demandent et obtiennent la paix. A'bbâs profite de cette tranquillité pour embellir Ispahân, sa nouvelle capitale. Il décore le Meydân, et y construit la Grande-Mosquée (t. VII, pag. 343). La paix conclue entre les Turks et les Persans ne fut pas de longue durée ; car, dès 1023 (1614), les Othomans secoururent les rebelles Géorgiens : en 1026, ils font le siége d'Irivân, et sont contraints de le lever. Enfin, après plusieurs batailles sanglantes, la paix est rétablie entre les deux états. En 1027 (1617-8), différens ambassadeurs russes et indiens arrivent à la cour de Perse. En 1029 (1619), A'bbâs reçoit les ambassadeurs des souverains d'Agrah et du Dékehan. Ces témoignages de déférence enflent l'orgueil de ce prince ; il veut se délivrer du voisinage des Portugais, maîtres de l'île d'Hormoùz. L'inutilité des tentatives qu'il avoit faites en 1030 (1620), lui suggère l'idée de réclamer le secours des Anglais, qui l'aident en effet à chasser les Portugais ; et le 19 de djomâdy 2d 1031 (1 mai 1622), ou le 23 avril, selon Herbert, ses drapeaux flottèrent sur la citadelle d'Hor-

moûz (*Voy.* t. IX, p. 245). Cette conquête donna le moyen aux Persans de faire rentrer dans le devoir les habitans du Qandahâr, et de s'emparer du pays de Daver. Des succès aussi nombreux, aussi signalés, excitèrent la pieuse reconnoissance d'A'bbâs, qui voulut faire un pélerinage aux tombeaux d'A'ly et de ses enfans, situés dans l'I'râq A'raby. Cet acte de dévotion lui inspira le projet de retirer ces lieux saints des mains des Sunnytes. La capitale et la province, augmentèrent bientôt le territoire des Chy'ïtes. Cet envahissement provoqua une nouvelle guerre entre les Persans et les Turks. Baghdâd tint une année entière contre les troupes othomanes, qui furent contraintes de faire une honteuse retraite en 1035 (1625); il y avoit deux ans que Hhâfez Ahhmed pâchâ promenoit l'armée othomane dans l'I'râq et dans le Dyârbekir. Le monarque vainqueur alla prendre quelque délassement à Sulthânyéh, et de là à Qazoûyn, où il reçut Chyr-khân l'âfghân, souverain de Pouchenk, sur les frontières du Qandahâr; et de là se rendit dans le Mâzenderân, son séjour favori, à cause du gibier qui est abondant dans cette province. Là il s'occupa d'assurer l'autorité suprême à son petit-fils Aboûl-Nassr-Sâm, myrzâ, « héritier du brave prince du sang, type de la miséricorde divine, habitant du paradis, le prince du sang » Sséfy Myrza, mis à mort par ordre d'A'bbâs son père. » Aboûl-Nassr se rendit auprès de son aïeul, qui n'eut pas la satisfaction de consommer l'espèce d'acte expiatoire qu'il méditoit. Bientôt il ressentit les premières atteintes d'une maladie qui le conduisit au tombeau la nuit du jeudi 24 de djomâdy 1er, l'an 1037 (du 27 au

28 janvier 1628), la douzième année de son règne. —Si les grands talens politiques et militaires suffisoient pour mériter le nom de Grand, aucun potentat n'en seroit plus digne que châh A'bbâs. Il recula considérablement les limites de ses états, consolida la monarchie persane en expulsant une multitude de petits princes qui rivalisoient d'autorité avec le souverain, et anéantit l'influence de ces Qourtchy, milice remuante et séditieuse, composée des descendans des Turkomâns qui favorisèrent l'élévation d'Ismâël Ssefy. Mais l'inflexible, l'inévitable postérité a déjà prononcé, elle ne pardonnera jamais à A'bbâs sa conduite atroce envers ses trois fils; deux furent aveuglés par son ordre; il fit périr le troisième. Son ame sanguinaire n'étoit pourtant pas étrangère aux remords : il porta le deuil pendant un an, et vouloit transmettre lui-même la couronne au fils de ce malheureux prince. La mort l'en empêcha.

(1628.) D'après l'ordre exprès de son aïeul, le nouveau monarque changea son nom d'Aboùl-Nassr-Sâm-myrzâ en celui de Sséfy, c'est ainsi qu'on appeloit son père. Il se montra bien plus cruel que A'bbâs son aïeul, et n'avoit aucun des grands talens de ce monarque. On lui reproche l'assassinat de ses deux oncles, et de sa propre mère qu'il fit enterrer vive avec quarante femmes du hharem soupçonnées d'avoir voulu l'empoisonner. Les commencemens de son règne furent à la vérité signalés par quelques avantages remportés sur les Othomans, qui se virent encore contraints en 1040 (1630), de lever le siége qu'ils avoient mis devant Baghdâd; et la même année, Ssefy s'empara de Chehrzoul et de Hhellah. En 1045 (1635), il reprend en trois mois

la ville d'Irivân, que les Turks lui avoient enlevée. Mais abruti par les passions les plus honteuses, il perdit bientôt tout le fruit de ses exploits et de ceux de son aïeul. Baghdâd, prise d'assaut par les Turks le 29 cha'bân 1048 (mercredi 15 août 1638), après un siége de quarante jours, fut saccagée et perdue pour les Persans, qui n'ont jamais pu se rétablir dans cette capitale. Le Grand-Moghol se remit en possession de la province de Qandahâr en 1051 (1641-2); la Perse fut enfin délivrée de ce monstre en l'an de l'hégire 1052 (1642). On croit que le poison accéléra sa fin.

(1642.) Châh A'bbâs II, seul fils que Ssefy II ait laissé, monta sur le trône à l'âge de quinze ans. L'année qui suivit son couronnement, il augmenta son royaume d'une province, en accordant un secours d'hommes et d'argent au prince des Ouzbeks, qui la lui céda par reconnoissance. Quelque temps après, en 1058 (1649), il reprit Qandahâr. Il avoit alors environ dix-neuf ans; mais bientôt, livré à la plus dégoûtante débauche, il confia à des généraux peu expérimentés une expédition contre l'Hindoustân, qui fut interrompue par sa mort. Agé seulement de trente-huit ans, il périt victime d'une maladie, produite par ses honteux excès, et dont les progrès furent accélérés par le poison, le 26 du mois de réby'i second, 1077 de l'hégire (25 septembre 1666). Il habitoit alors une maison de plaisance nommée Khosroù-Abâd, à deux lieues de Damgân dans le Thabaristân. Ce prince fut vivement regretté des chrétiens, pour qui il avoit en effet une affection particulière. Il accueillit avec distinction et empressement Tavernier et Chardin. Il avoit un goût

particulier pour les arts d'Europe, savoit assez bien dessiner et tourner. Nous reprocherons à A'bbâs ce caractère vindicatif et sanguinaire qui semble avoir été commun à tous les souverains de la dynastie des Ssofys. Guidé par une politique ombrageuse et atroce, A'bbâs I[er] avoit ordonné qu'on aveugleroit les princes du sang avec un bassin rougi au feu; celui-ci ordonna qu'on leur extirperoit les prunelles. Cet usage a été fidèlement observé par ses successeurs.

(1666.) Châh Ssèfy II, ou Soléïmân, succéda à son père, malgré les menées des deux premiers médecins, qui avoient porté les principaux seigneurs du conseil à placer son second frère sur le trône. Il fut couronné en 1666; le fut une seconde fois en 1668, sous le nom de Soléïmân, pour conjurer une maladie qu'on attribuoit à la malignité du signe qui avoit présidé à son premier couronnement. Châh Soléïmân termina un règne obscur et assez paisible, le 6 zoùl-hhedjah 1105 (29 juillet 1694), à l'âge de quarante-huit ans.

(1694.) Châh Hhocéïn fut porté sur le trône par la faction des eunuques, à l'exclusion d'A'bbâs son frère aîné, dont ils redoutoient l'esprit énergique et martial. Hhocéïn, qui avoit alors vingt-cinq ans, étoit un prince extrêmement doux, religieux jusqu'à la bigoterie, foible, irrésolu. Il promettoit de ne point contrarier les desseins ambitieux de ces eunuques. Le désordre se joignit à la foiblesse du gouvernement. On vendit les places, et elles ne furent plus à vie, afin de pouvoir les vendre plus souvent. On enleva aux familles les charges qui leur étoient héréditaires. Les troupes ne recevoient plus leur paye, et se débandoient; la po-

lice n'étoit point faite ; la peine de mort étoit commuée en amende ; les voleurs payoient une rançon comme des prisonniers de guerre. Il seroit impossible de décrire tous les désordres qui, dès le commencement du règne de Hhocëïn conduisirent la Perse à une perte inévitable. Les choses étoient dans ce malheureux état de crise, lorsque Myr-Vëïs, chef de la tribu âfghâne de Gadjeh, assassine Gourkëïn-khân, prince de Géorgie et gouverneur de Qandahâr, massacre les Persans et les Géorgiens qui formoient sa garde, ainsi que tous les fonctionnaires délégués par la cour de Perse, s'empare de la ville, fait soulever les habitans, et est reconnu sulthân de Qandahâr, en 1713. Deux envoyés qu'on lui mande pour l'exhorter à rentrer dans le devoir furent retenus par lui, et il fallut mettre la force en usage pour châtier sa rebellion ; mais les troupes qu'on envoya furent battues à trois ou quatre reprises par les Afghâns, qui étoient à peine un contre six. Ces premiers succès les enhardirent dans leur entreprise. Cependant Khosroù-khân s'avança contre eux à la tête de 30,000 hommes, les défit au passage de la rivière de Belese, et vint mettre le siége devant Qandahâr. La ville ne tarda point à demander à capituler ; mais le général persan, enflé de ses succès, voulut qu'elle se rendît à discrétion. Son refus causa la perte des assiégeans. Myr-Vëïs grossit son armée de toutes les tribus qu'il lui fut possible de soulever, et lorsqu'il se jugea assez fort pour réparer l'échec qu'il avoit reçu, il s'avança sur les Persans, leur coupa les vivres, et, après les avoir affamés, tomba sur eux, en fit un grand carnage, et les mit

dans la déroute la plus complète. La perte de cette bataille, dans laquelle Khosroù-khân se fit tuer de désespoir, jeta la cour de Perse dans une grande consternation. Enfin Mohhammed-Roustam-khân, envoyé contre les rebelles, ayant encore été défait; la certitude de ne pouvoir point les réduire, empêcha d'armer contre eux davantage, et on laissa Myr-Vëis jouir paisiblement de son nouveau royaume jusqu'à sa mort, arrivée en 1715.

Peu s'en fallut que cet événement ne sauvât la Perse. Myr-A'bd êl-A'zyz-khân, frère de Myr-Vëis, étoit sur le point de remettre le Qandahâr au roi, à des conditions honorables, lorsque Myr-Mahhmoùd Galky, fils aîné de Myr-Vëis, l'apprit. Furieux de se voir enlever une couronne qu'il regardoit comme son patrimoine, il vole au palais, suivi d'une quarantaine des amis de son père, pénètre jusqu'à son oncle, et lui tranche la tête, en 1716. Aussitôt Mahhmoùd est proclamé sulthân par les conjurés. Il n'avoit alors qu'environ dix-huit ans. Son avènement au trône fut le signal de nouveaux désastres pour la Perse.

Les Abdâllys s'étant révoltés, prirent Hérât le 26 ramadhân 1129 (21 août 1716), et la province, se forma en état indépendant. Ils remportèrent une victoire complète sur les Persans quelque temps après. Ce nouveau revers fit déclarer d'autres peuplades. Les Arabes de Masqât, les Kourdes, les Ouzbeks, les Leszguys se mirent à dévaster chacun de leur côté les provinces frontières de la Perse. Cependant Mahhmoùd jugeant l'instant favorable à ses desseins de conquête, entra dans le Kermân à la tête de 10,000 hommes d'é-

lite, et s'en empara ; mais il n'en demeura maître que quatre mois. Louthf-A'ly-khân le vainquit, et mit son armée en fuite, et il s'apprêtoit à la poursuivre, son habileté répondoit du succès ; l'empire alloit se relever. La faction ennemie du premier ministre, qui avoit mis Louthf-A'ly à la tête des armées, craignit que ses victoires ne lui donnassent assez de crédit pour la perdre ; elle supposa une conspiration, et le crédule Hhoceïn fit crever les yeux à son premier ministre, et arrêter le général. Aussitôt son armée victorieuse se débanda. Ainsi, l'esprit de faction et les intérêts particuliers mirent l'état dans l'affreuse nécessité de succomber sous les coups qu'on lui portoit de toutes parts. Le Chyrvân tomba au pouvoir des Lezguys, qui battirent 40,000 Persans, en 1716. Les Afghâns, que leur défaite avoit intimidés, se levèrent de nouveau au nombre de 25,000 sous la conduite de Mahhmoûd. Ils rentrèrent en janvier 1722 dans le Kermân, et vinrent mettre le siége devant la capitale de la province, sans cependant la prendre. Ils tournèrent du côté d'Yezd, qu'ils ne purent point emporter d'assaut ; et marchant de là sur Ispahân directement, ils arrivèrent sans trouver d'obstacle, le 20 de djomâdy 1134 (24 février 1721), à quatre farsangs ou six lieues de cette capitale, à un endroit nommé Kéloun-Abâd. Là ils mirent en déroute l'armée persane, forte d'environ 50,000 hommes, quoiqu'ils n'eussent point la moitié autant de monde. Cette victoire les mena aux portes de la ville. Le bourg de Djulfah tomba en peu de temps au pouvoir de Mahhmoûd. Quelques avantages remportés sur les Afghâns ne sauvèrent point la ville. La

discorde étoit dans le conseil. Le vâly d'Arabie, tout-puissant sur l'esprit du roi, étoit vendu à ses ennemis, et n'employoit son ascendant que pour hâter la ruine des Ssofys. La famine étendit ses ravages sur toutes les classes. La mauvaise volonté des gouverneurs de provinces, qui auroient rougi de servir sous un général, ou que des intérêts particuliers empêchoient d'amener leurs troupes, ne laissoit plus aucun espoir de salut. Le foible et malheureux monarque, trop instruit de sa déplorable situation, capitula aux conditions qu'il plut au vainqueur de lui imposer, le 11 de mohharrem 1135 (10 octobre 1722), et se retira à Ferhh-Abâd, dans le Mâzendérân, suivant myrzâ Mehdy (*Vie de Nâdir Châh*), ou, suivant d'autres, il se rendit au camp de Mahhmoùd, et abdiqua entre ses mains. Quoique cet Afghân se plût à humilier son infortuné souverain, on rapporte qu'il lui dit, après avoir reçu l'aigrette royale de sa main : « *Telle est l'instabilité des grandeurs humaines! Dieu dispose des empires comme il lui plaît; il les enlève à un prince pour les donner à un autre; mais je vous promets de vous regarder toujours comme mon père, et de ne rien faire à l'avenir sans votre avis.* » Ainsi fut éteinte la puissance des Ssofys; et si quelque chose a pu consoler Hhoceïn et le peuple de tous leurs maux, ce fut sans doute de voir punir et les traîtres dont la perfidie avoit hâté la chute du trône, et les misérables qui avoient immolé la patrie à leurs vils intérêts.

PRINCES AFGHANS ET DESCENDANS DE CHAH HHOCEIN.

(1722.) Mahhmoùd entra dans Ispahân, et prit possession du trône quatre jours après l'abdication de Hhocëin, dont il épousa la plus jeune fille pour s'affermir dans son nouveau rang. En effet, Hhocëin confirma son abdication par une circulaire à tous les gouverneurs des provinces, leur enjoignant de reconnoître Mahhmoùd pour leur roi légitime. Cela n'empêcha point Thahmâsp, fils de Hhocëin, de prendre le titre de *châh* à Qazoùyn, et de demeurer en possession de la majeure partie des états de son père. Les troupes de Mahhmoùd le chassèrent, à la vérité, de sa nouvelle capitale au mois de novembre de la même année; mais en 1723, les habitans, outrés de leur licence et de l'oppression dont ils étoient écrasés, se soulevèrent et chassèrent les Afghâns de leurs murs, après en avoir tué quelque mille six cents. Thahmâsp n'y revint point, et choisit Tauryz pour sa résidence.

Jusque-là le règne de Mahhmoùd avoit été un sujet de bénédictions pour les habitans d'Ispahân. Il avoit fait preuve d'une politique habile en conservant en place les ministres persans, à chacun desquels il avoit adjoint un Afghân. La justice avoit été rendue avec une équité dont le règne de Hhocëin étoit sans exemple, et il n'agissoit jamais sans prendre, suivant sa promesse, l'avis de son beau-père. L'échec que ses troupes avoient essuyé à Qazoùyn opéra une révolution complète dans sa conduite, ou, pour mieux dire, le rendit tout entier à son naturel féroce.

Il craignit d'éprouver le même sort, et, pour que les habitans de la capitale ne pussent point l'en expulser, il songea à les réduire à un nombre qui ne surpassât point celui des Afghâns. Il invita donc à un grand festin les ministres, les seigneurs, les principaux officiers Persans, et les fit massacrer par ses gardes sur la fin du repas. Ce fut le signal de la boucherie qu'il avoit commandée. Aussitôt deux cents jeunes gens, tant Persans que Géorgiens, de la première noblesse, furent arrachés de leur collége et massacrés, et l'on mit à mort les gens de toutes conditions qui avoient reçu quelque paye, des faveurs ou des émolumens de l'ancienne cour. Le massacre dura quinze jours entiers. Après cela, le tyran se défit encore, mais sans éclat, d'une multitude d'hommes en état de porter les armes, et extorqua aux autres des sommes considérables.

Si Thahmâsp avoit été digne de l'empire, c'eût été l'instant de s'en ressaisir. La foiblesse des Afghâns, l'horreur que leur chef inspiroit, tout lui assuroit un plein succès. Mais cette ombre de roi avoit hérité de son père, la mollesse, l'oisiveté, l'incapacité qui l'avoient précipité du trône. Au lieu de combattre ses ennemis, il tourna ses armes contre une partie des sujets qui lui restoient, pour les opprimer. Cependant Mahhmoùd vint l'attaquer de nouveau, battit son armée en plusieurs rencontres, prit Chyrâz en 1724, et le mit à feu et à sang. Il auroit encore conquis le Guylân, sans les Arabes qui le harcelèrent au point de le forcer à s'en retourner. Pendant ce temps, les Turks d'un côté, les Russes de l'autre, fondent à la fois sur les provinces

désolées de Thahmâsp, qui perd la Géorgie, Koy, Irivân, Ordoùâbâd, Hamadân, et presque toute l'Arménie-Majeure.

En 1724, Mahhmoùd fit une tentative inutile contre la ville d'Yezd, fut battu et mis en fuite. Le reste de son règne n'est qu'un tissu de cruautés. Il étoit tombé dans un délire presque continuel, et la douleur que ses maux lui causoient se tournoit en rage, au point qu'il massacra lui-même à coups de sabre, et en un même jour, environ cent princes, parens de Hhocëïn, qu'il s'étoit fait amener dans une cour du palais, les bras liés derrière le dos. Peu de temps après, Echréf son cousin, fils d'A'bd-Allah à qui Mahhmoùd avoit fait trancher la tête pour monter sur le trône, le traita de la même manière, et fut aussitôt proclamé sulthân par les Afghâns, le 9 de cha'bân 1137 (22 avril 1725), ou le 12 du même mois, suivant Myrzâ Mehdy (le 25 avril). Ce crime étoit inutile, Mahhmoùd n'avoit pas un jour à vivre encore naturellement. Il étoit alors dans la vingt-septième année de son âge. Les Russes profitèrent de ce déchirement intestin pour étendre leur territoire du côté de Derbend et de la mer Caspienne, et les Othomans réparoient avec usure les pertes que leur avoient fait éprouver A'bbâs Ier et ses petits-fils.

(1725.) Echréf commença son règne comme Mahhmoùd avoit fini le sien, par des meurtres. Il se défit des ministres, des confidens de son prédécesseur, et fit massacrer toute sa garde. Ceux même, grands et petits, qui venoient d'assurer la couronne à ce nouveau tyran, en trempant dans sa conspiration, eurent

ensuite leur tour. Il mit les uns à mort, et fit incarcérer les autres.

Cependant le foible Thahmâsp perdoit alors la meilleure portion de son reste d'empire ; obligé de faire des concessions successives à la Russie et aux Turks, pour empêcher qu'ils ne le dépouillassent entièrement, il voyoit s'écrouler le trône de ses pères, lorsqu'un audacieux et fortuné aventurier se présenta pour le soutenir ; mais avec le projet de s'y asseoir lui-même. Originaire de la tribu des *Efchâr*, né le 28 mohharrem 1100 (lundi 22 novembre 1688), dans la plus vile classe ; après avoir été voleur obscur et chef d'une bande de voleurs, Nâdir étoit parvenu à réunir autour de lui un corps d'environ trois mille hommes, avec lesquels il s'étoit emparé du Khorâçân. Des succès si brillans provoquèrent son ambition, et il feignit de vouloir secourir son souverain, avec l'intention secrète de s'asseoir à sa place. Il entra donc en négociation auprès de Thahmâsp, qui lui accorda sans peine son pardon, et accepta avec empressement un renfort de deux mille hommes aguerris, commandés par un chef dont on ne connoissoit que trop la hardiesse et le courage. La face des affaires changea ; les nombreux compétiteurs, qui vouloient supplanter Thahmâsp, disparurent ; en moins d'un an les Afghâns virent leur puissance ébranlée par des défaites et par la perte de plusieurs places. Les Turks, toujours vainqueurs auparavant, furent vaincus. Nâdir, devenu l'idole du soldat, l'appui du prince, commença avec le titre de général en chef la fameuse campagne de 1728, où il déploya tous ses talens militaires, et dans laquelle il reprit les provin-

ces enlevées par les Turks. Enfin, il soumit les rebelles qui, profitant de la situation de l'empire, s'étoient formés en petits peuples indépendans.

Cependant Echréf, qui venoit de monter sur le trône, crut qu'il ne tiendroit qu'à lui d'anéantir son ennemi avant de lui avoir donné le temps de se renforcer. Il lève une armée de 30,000 hommes, se met à la tête, part d'Ispahân au mois de septembre 1728, et arrive le 20 du même mois à Moumen-âbâd auprès de Demgân, où l'armée de Nâdir étoit postée. L'action fut sanglante, et la victoire des Persans complète. Ils tuèrent 12,000 hommes aux Afghâns, c'est-à-dire trois fois plus de monde qu'ils n'en perdirent, le 23 raby'i 2e (6 novembre 1728). Deux autres victoires aussi éclatantes suivirent celle-ci, et ouvrirent les portes d'Ispahân à Nâdir. Bientôt on vit aussi le 8 djomâdy 1er (21 décembre), arriver le monarque persan qui, dans l'excès de sa joie et de sa reconnoissance, imposa son nom au victorieux Nâdir : on le nomma, depuis cette époque, *Thahmâs-Qòuly-Khân*, c'est-à-dire prince, serviteur de Thahmâs, ou Thahmâsp.

Echréf, accablé de tant de revers, mourut de chagrin au commencement de 1729, fin trop douce pour un monstre tel que lui.

(1729.) Châh Thahmâsp II se trouva maître absolu en apparence dans l'empire. Cependant les Turks occupoient encore les villes de Hamadân, Kermânchâh Ardebyl, Baghdâd, etc. Thamâs-Qòuly-Khân, après avoir rendu Chyrâz au Roi, prit successivement les trois premières; mais un nouveau soulèvement à Hérât l'appela d'une extrémité du royaume à l'autre. Son expédition

dition fut, comme les autres, courte et brillante. Hérât capitula le 9 février 1731, et le Khorâçân fut bientôt soumis.

Pendant ce temps, châh Thahmâsp, instruit que le Grand-Seigneur faisoit filer de nombreuses troupes vers les frontières de la Perse, se mit à la tête de 20,000 hommes, et alla d'Ispahân à Qazoùyn, où ayant trouvé l'armée que Thahmâs-Qòuly y avoit laissée, il marcha sur Erivân, et battit d'abord les Turks; mais ceux-ci prirent bientôt leur revanche. A'ly Pâchâ remporta une victoire complète sur les Persans: Ahhmed Pâchâ en gagna une autre. L'inhabile monarque fut contraint de signer une paix honteuse. A cet acte de lâcheté, Thahmâsp en joignit un d'atrocité. Un de ses frères, le seul qui eût échappé au massacre de la famille royale exécuté par myr Mahhmoùd, vint le trouver à Ispahân. Non content d'ordonner la mort de ce frère infortuné, le monarque persan voulut être témoin de son supplice.

Le maître, que le foible châh Thahmâsp s'étoit donné dans la personne de son général, ne lui pardonna point d'avoir terni l'éclat des armes persanes, et couvert ses soldats de la honte d'une double défaite. Il revint à Ispahân à la tête d'une nombreuse armée remplie de Tatars, gens à lui; et son premier acte d'autorité fut de déposer châh Thahmâsp, et « de le déporter dans la » terre sacrée du Khorâçân, afin que, dans cette con- » trée, sanctifiée par le tombeau du grand îmâm Rizâ, » il tournât son esprit à la soumission, se résignât au » nouvel ordre de choses, et consacrât le reste de ses » jours au service du maître de l'univers. » Ainsi, le 14

de reby'i 1er (26 août 1731), « châh Thahmâsp couché » dans une litière, accompagné de son hharem et » de toute la suite qui pouvoit lui être nécessaire, prit » la route d'Yezd, pour se rendre au lieu de sa retraite. » Il y fut bientôt assassiné par ordre de Nâdir.

(1731.) Trois jours après son départ, on décerna la couronne à son fils A'bbâs III, âgé de huit mois. Thahmâs-Qòuly-Khân, en donnant à la Perse un monarque enfant, retint la souveraine puissance entre ses mains. La mort prématurée du nouveau roi vint merveilleusement au secours de son ambition. Châh A'bbâs III mourut au commencement de 1736, environ cinq ans après sa ridicule inauguration. Son règne, ou plutôt ce laps de temps, fut encore illustré par les actions de Thahmâs-Qòuly qui remporta plusieurs victoires signalées sur les Turks, soumit l'Arménie, la Géorgie, reprit les provinces que châh Thahmâsp avoit perdues, et obtint, en 1734 de la Russie, la remise des villes qu'elle tenoit encore, telles que Bâqoù et Derbend. Il avoit échoué à la vérité devant Baghdâd, au mois de juillet 1732; et, malgré des prodiges incroyables de valeur dans un combat où il changea deux fois de cheval, il fut défait par Tapâl Otsmân; mais celui-ci paya chèrement cette victoire; car il fut battu, et périt au mois de novembre suivant.

(1735.) Thahmâs-Qòuly-Khân, ou Nâdir châh suivant d'autres, fut proclamé par les chefs de l'armée assemblés dans la plaine de Maghân sur les bords de l'Araxe, au mois de janvier 1735. Ils dépouillèrent, d'un commun accord, la famille des Ssofys, pour mettre la

couronne de Perse sur la tête de Thahmâs-Qòuly-Khân. Une partie étoit achetée par cet ambitieux ; l'autre, séduite par son éloquence mâle, et cependant adroite et insinuante, ne put point lui refuser son suffrage. « Le jeudi 24 de chawwâl 1148 (8 mars 1735) fut le jour du couronnement fixé par les astronomes héritiers de la science de Ptolémée. » Ce conquérant étoit alors dans la 48e année de son âge.

Son premier acte d'autorité suprême eut la religion pour objet. Il vouloit éteindre l'animosité des Chy'ïtes et des Sunnytes en réunissant les deux sectes ; mais le clergé persan contrarioit ce dessein libéral. Les richesses de ce corps le mettoient à même d'engager le peuple dans sa cause. Le souverain, pour prévenir le mal qu'il auroit pu faire, jugea convenable de confisquer tous les biens de ce clergé turbulent. Ayant fait assembler les mollâs et les chefs de la religion : « Comment, » leur demanda-t-il, employez-vous vos revenus ? » — Ils lui répondirent : « Nous les appliquons à des objets » religieux, tels que le salaire des ministres du culte, » l'entretien des colléges, celui des mosquées, où l'on » adresse incessamment à Dieu de ferventes prières » pour la gloire de nos armes, la santé du monarque, la prospérité de l'empire. » — « Cinquante » ans de calamités, leur répliqua-t-il, ont démontré à » la Perse l'inefficacité de vos prières. Ceux qui ont » versé leur sang pour la patrie, sont les instrumens » victorieux desquels Dieu s'est servi pour sauver l'empire ; ce sont nos véritables mollâs : c'est donc à » payer mes soldats que les biens immenses du clergé » doivent être employés. Quant aux colléges, je m'en

O 2

» charge. » Cette confiscation donna près d'un million de toùmâns (environ 48 millions de France).

Son règne fut une suite non interrompue de triomphes, de misères et de cruautés. Partout l'ennemi cédoit à la puissance de ses armes ; les séditions étoient étouffées par la victoire, en moins de temps qu'il n'en avoit fallu pour les organiser ; mais cet état si puissant en apparence, cet empire si fatal à tous ses voisins, étoit épuisé d'hommes et d'argent. Les coffres du monarque regorgeoient, tandis que le peuple, ruiné par les exactions des gouvernemens auxquels il avoit été soumis successivement, manquoit d'argent ; et néanmoins l'avarice de Nâdir châh mettoit tout en œuvre pour lui en arracher. Sur la fin du règne de ce tyran, on avoit établi un nouveau genre de perception. « Il me faut telle somme, disoit le monstre ; » ce sont tant de têtes à couper ». On en coupoit effectivement autant qu'il avoit dit, et la contribution se trouvoit remplie par la confiscation des biens des proscrits. Ces horreurs se renouveloient fréquemment. Si Nâdir traitoit ainsi les peuples soumis à sa domination, les pays conquis souffroient à proportion. On en verra un exemple dans ce que nous allons rapporter touchant la conquête de l'Inde.

Favorisé par les dissensions intestines de la cour de Dehly, où il entretenoit des intelligences secrètes, il porta la guerre dans l'Inde la seconde année de son règne, au mois de mohharrem 1150 (avril 1737), après avoir soumis le Qandahâr, et confié le gouvernement de la Perse à l'aîné de ses fils Rizâ-Qòuly-myrzâ. Plus heureux ou plus habile que le héros

macédonien, il franchit ces monts fameux, au-delà desquels les Grecs avoient refusé de suivre leur roi. En peu de temps, il fut maître de l'Hindoustân. Le souverain de ce vaste et riche empire, Mohhammed-châh fut fait prisonnier avec toute sa cour; la ville de Dehly pillée, saccagée, et noyée dans le sang de ses habitans, le 11 de zoùl-hhedjah 1150 (le dimanche 11 mars 1738). Peu de jours après cette horrible tragédie Mohhammed-châh eut la lâcheté, pour recouvrer sa couronne, de donner une de ses filles en mariage à Nassr Allah-myrza, fils de Nâdir. Les fêtes nuptiales furent célébrées le 25 mars avec une magnificence incroyable au milieu des ruines fumantes de Dehly, et pour ainsi dire sur les cadavres de cent mille habitans. Peu de jours après, l'empereur reçut, des mains sanglantes du vainqueur, les ornemens de la royauté, le sceau de l'empire et une portion seulement des états qu'il avoit possédés, car il le pria d'accepter, ou du moins Nâdir eut l'air de tenir de la reconnoissance de Mohhammed-châh les provinces situées au-delà de l'Attok ou du Sind, depuis les frontières du Thybet jusqu'à l'embouchure de cette rivière dans l'Océan, ainsi que la province de Tolah. Enfin l'armée persanne, après avoir séjourné 57 jours à Dehly, partit le 27 de Ssefer 1151 (mai 1738), emportant avec elle des richesses incalculables, dont une grande partie disparut, ainsi que les chameaux qui les portoient, dans les précipices du Qandahâr.

Après cette expédition, les plus glorieuses de toutes celles de Nâdir furent la réduction des Afghâns, ensuite la conquête du Khârezm, en 1740. Ses victoi-

res sur les Turks, moins rapides et quelquefois bien chèrement achetées, furent cependant celles dont la Perse eut le plus à se louer, parce qu'elles lui rendirent tout ce que ses ennemis lui avoient successivement enlevé. On dit que Nâdir châh se proposoit de pousser ses conquêtes en Turkie, et de réunir, dans sa main, le sceptre des Othomans et celui de la Perse; c'est dans ces vues qu'il avoit tenté de concilier les Chy'ïtes et les Sunnytes, et qu'il avoit entamé des discussions théologiques très-indifférentes pour un conquérant. Il fit même rédiger pour les Persans une nouvelle profession de foi. Quoi qu'il en soit, la mort le saisit au milieu de ses triomphes et de ses exploits sanguinaires. Dans un accès de colère, il avoit fait crever les yeux à son fils aîné et chéri, Rizâ-Qouly-myrzâ. Il se repentit bientôt de cette action barbare et ses regrets se changèrent en fureur. « Les cruautés qu'il exerça surpassent l'imagination, » dit son historiographe et son admirateur, Myrzâ-Mehdy; « et tous ces actes sanguinaires, loin de satis-» faire la frénésie de Nâdir, le mettoient encore plus » hors de lui-même; il fit mourir plusieurs Indiens, » Musulmans et Arméniens dans la grande place d'Is-» pahan, et, partout où il passoit, il faisoit empiler des » têtes humaines : on en élevoit d'effroyables pyramides » sur le faîte des mosquées. » Enfin, il avoit ordonné aux Tatars, qui formoient la majeure partie de son armée, de massacrer tous les soldats persans. Cette boucherie étoit sur le point d'avoir lieu, mais le complot transpira. Il n'y avoit que deux partis pour ces braves gens : périr ou donner la mort au tyran. Tout violent qu'étoit ce dernier parti, il prévalut. Trois officiers de

la plus haute distinction se concertèrent la nuit où le carnage devoit commencer : ils entrèrent à minuit dans la tente royale, et « firent, dit Myrza-Mehdy (*), » une balle de cette tête, que, peu d'instans auparavant, l'univers entier avoit peine à contenir. » Châh Nâdir périt âgé de 60 ans, l'an 1160 de l'hégire (la nuit du 19 au 20 juin 1747 de l'ère vulgaire).

(1747.) A'âdil-châh. La fin tragique de Nadir promettoit un terme aux maux de la Perse; mais elle ne fit que délivrer ce royaume des cruautés inouïes d'un monstre, pour le précipiter dans les horreurs de la guerre civile. Le châh n'avoit point désigné son successeur : à peine la nouvelle de sa mort se fut-elle répandue dans l'armée, que les hordes dont elle étoit composée s'entre-déchirèrent. Aucun des chefs ne tenta de succéder à Nâdir, mais chacun d'eux songea à prendre une part de ses dépouilles; Ahhmed-khân, surtout, après avoir assailli les Afghâns, avec les Afghâns même et les Ouzbeks qu'il commandoit, s'étant

(*) *Histoire de Nâder Châh*, etc., traduite par M. Jones, IIe partie, chap. 19. Nous possédons un exemplaire du texte persan de cet important ouvrage, lequel a été donné à la Bibliothèque Impériale par A'skéry-Khân, ambassadeur de Fathh A'ly, châh, ou roi de Perse, auprès de Sa Majesté l'Empereur et Roi. Nous avons pu nous assurer par nous-même, combien est fidèle la traduction française faite par le célèbre et savant sir William Jones. Voyez, sur la catastrophe dont il s'agit, une *Notice historique de la Perse*, tom. III, pag. 123 de ma *Collection de Voyages*.

retiré dans le Qandahâr avec une audace et en même temps une habileté qui l'immortalisèrent, s'y fit proclamer *châh*, et fonda le *royaume des Afghâns*.

Cependant les Persans envoyèrent la tête de Nâdir à A'ly Qouly son neveu en lui offrant la couronne. Il prit le nom de A'âdil, et son avènement, qui eut lieu le 27 de Djomâdy 2d 1160 (25 juin 1747), fut signalé par le meurtre de Nassr-âllah, d'Imân Qouly-myrzâ, fils de Ryzâ Qouly-myrzâ, que son père Nâdir avoit fait aveugler et relégué à Thehrân, et qui fut tué lui-même peu de temps après ses deux fils aînés. Châh-Rokh le 3e, qui n'avoit que 14 ans, fut seulement enfermé dans le château de Méchehed. Après cela le nouveau monarque alla à Kelât où il s'empara des trésors immenses que Nâdir y avoit accumulés. Il eut à réduire les Kourdes de Qaboutchân, et se livra, après cette expédition, à tout son penchant pour la mollesse. Sa vie effeminée, son insouciance pour les affaires, donna tout le loisir à Ibrâhym, son frère, de se faire des amis, d'acheter des soldats, enfin de se mettre en état de lui disputer la possession du trône. Les deux frères en vinrent bientôt aux mains, et la victoire passant alternativement d'un côté à l'autre, dans plusieurs engagemens consécutifs, aucun parti n'obtenoit d'avantage signalé, mais la trahison vint au secours d'Ibrâhym. A'âdil perdit sa liberté, le trône, la vue et peu après la vie, en 1161 de l'hégire, il régna 9 mois.

(1747.) Ibrâhym-châh lui succéda incontinent; mais les habitans de Mechehed venoient d'élire Châh-Rokh. Son armée se débanda; il fut pris par le successeur légitime de Nâdir et mis à mort peu de temps

après son avènement au trône. Myrzâ Seyd Mohhammed, petit-fils de Châh Soleïmân et gouverneur du Khorâçân sous le règne de Nâdir, vengea Ibrâhym en crevant les yeux à Châh-Rokh, que Mehdy-myrzâ nomme, le berceau de fleurs des Ssofy, parce qu'il descendoit en effet de cette dynastie par sa mère, fille de Châh-Hhoceïn.

(1747.) Châh-Rokh fut replacé sur le trône, le 8 de chawwâl 1161 (20 septembre 1747), et son inauguration eut lieu dans le Khorâçân, malgré la loi d'état qui l'en excluoit, parce qu'il étoit privé de la vue. Les commencemens de ce règne furent troublés par la révolte de Moùmin-khân, noble persan qui se fit reconnoître pour souverain par l'armée de Nassr-âllah, fils de Châh-Rokh ; mais peu après les mêmes troupes le massacrèrent. De pareilles tentatives se répétoient journellement, et attiroient le même sort à leurs auteurs. A'ly Merdân-khân, officier d'un grand mérite, d'une naissance distinguée, et que Nâdir avoit formé, étoit parmi eux tous le plus digne du trône. Il périt sur les murs de Tibs, fort qu'il défendoit contre les Afghâns.

Le même Ahhmed-châh dont nous avons déjà parlé, jugeant que la situation lamentable de la Perse lui offroit une occasion favorable d'y porter ses armes et d'agrandir par des conquêtes le nouvel état à la tête duquel il s'étoit mis, entra subitement dans le domaine de Châh-Rokh, vint l'assiéger dans Mechehed avec 50,000 hommes. La place résista huit mois et fut prise par trahison. Châh-Rokh après une suite de revers et de succès vint à bout de la reprendre par l'habileté de

le reste de la garnison dans ses troupes. Ce traitement ne délivra pas le nouveau monarque de la crainte des compétiteurs, et les cruautés qu'il exerçoit envers ceux qui lui donnoient quelqu'inquiétude, n'épouvantèrent pas un officier dont il sera souvent parlé dans la suite de cette histoire. L'eunuque Aghâ Mohhammed-khân, avoit fui de Chyrâz pour se retirer à Ispahan le jour même de la mort de Kérym, et donnoit de grandes inquiétudes à Zékyr.

Celui-ci avoit près de lui un parent de Kérym nommé A'ly-Mourâd-khân qui détestoit le barbare usurpateur, et profita, pour essayer de le renverser, du crédit dont il jouissoit à la cour. Zékyr le chargea de marcher contre Ispahân et de réduire Aghâ Mohhammed. L'occasion étoit trop belle pour la laisser échapper; feignant de vouloir rendre le trône à Aboùl Fathh, A'ly-Mourâd, corrompit facilement les troupes qu'on lui avoit confiées, et ne tarda pas à lever l'étendard de la rebellion dans la ville que Aghâ Mohhammed avoit abandonnée pour se retirer dans le Mâzendérân. Zékyr s'avança rapidement pour combattre son perfide et ambitieux lieutenant, mais la mort l'en empêcha.

Il étoit arrivé à Yezdekhâst et y avoit signalé sa présence par les cruautés inouïes qui chez lui dégénéroient en habitude. Sa frénésie s'étoit portée jusqu'à faire commencer la démolition de la place; mais 70 de ses gardes se concertèrent et le massacrèrent dans sa tente pendant la nuit. Son corps fut mis en pièces par les autres soldats qui dispersèrent ses membres dans le camp. Ainsi périt un des plus exécrables tyrans qui aient désolé

la Perse, suivant M. Franklin ; mais M. Scott-Waring, d'après des témoignages historiques, croit qu'on ne peut lui reprocher qu'une excessive ambition, des mesures énergiques et vigoureuses, qui ne préservèrent pas la Perse de l'horrible anarchie dans laquelle ce royaume se trouva plongé après le long et paisible règne du bon Kérym-khân.

Aboùl-Fathh fut aussitôt proclamé d'une voix unanime. A'ly Mourâd lui envoya présenter l'assurance de sa soumission et conserva son gouvernement ; le nouveau monarque ne jouit pas long-temps de sa fortune. Ssâdiq, frère de Kérym et qui avoit été, sous le règne de ce prince, beyglerbeyg de Fârs et gouverneur de Bassrah, s'avança sur Chyrâz avec une petite armée qui lui étoit dévouée. Il entra dans la ville comme ami ; mais à peine y eut-il mis le pied qu'il se saisit de son neveu, le fit aveugler, l'enferma et se mit sa couronne sur la tête.

(1779.) Ssâdiq-khân. Cet acte de cruauté ôta à A'ly Mourâd le besoin de voiler son ambition, il avoit des droits aussi bien établis que ceux de Ssâdiq et ne prit point de ménagement pour les faire valoir. Il marcha sur Chyrâz avec douze mille hommes et y entra par trahison, après un siége de 8 mois, en 1780.

Si quelque chose doit surprendre, c'est que le vainqueur donna des ordres précis pour qu'on respectât le droit, la vie, les propriétés des habitans, et qu'il fut ponctuellement obéi. Il restoit encore à prendre la citadelle où Ssâdiq s'étoit retiré avec ses trois fils et sa famille, elle fut emportée en 3 jours, en 1781. L'usurpateur fut d'abord étoitement enfermé, puis aveuglé,

puis mis à mort, digne châtiment de son forfait. Les seules victimes qu'on doive plaindre, sont trois de ses enfans qui partagèrent sa destinée. Il y en avoit un 4e, que son éloignement sauva. On l'appeloit Dja'fâr-khân, il étoit gouverneur de Béyboùn et de Chester. Il se soumit à Mourâd, mais il devoit bientôt jouer un grand rôle sur la scène des révolutions de Perse.

(1781). A'ly Mourâd, Châh fit son entrée dans Chyrâz six jours après la prise de cette ville, et fut proclamé chef du Fârsistân, qu'il abandonna bientôt à son fils pour se rendre lui-même à Ispahân. Ce même fils fut envoyé à Thehrân avec une petite armée pour combattre Aghâ Mohhammed. On croyoit qu'enfin l'empire alloit trouver quelque repos dans un gouvernement uniforme, mais il s'éleva encore un ambitieux qui frustra les Persans de leur espérance et les replongea dans les horreurs de la guerre civile. Cet ambitieux étoit Aghâ Mohhammed ennuque de la tribu des Quatchârs et gouverneur du Guylân et du Mâzendérân, dont il s'étoit rendu maître à la faveur des discussions sanglantes élevées entre Ssâdiq et A'ly Mourâd. Il avoit fait reconnoître son autorité, presqu'en même temps que Al'y-Mourâd prenoit le titre de Roi à Chyrâz. Il défit les troupes envoyées contre lui, s'empara de Sary une des principales villes du Mâzendérân, il y fixa son séjour en 1782, et n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer à la rendre sûre et agréable. Il ordonna la construction d'une citadelle, d'un palais et de plusieurs bains. Le palais fut terminé l'année suivante. Les succès d'Aghâ Mohhammed provoquèrent l'ambition du gouverneur de Khems, grande ville située à cent milles de

Thehrân. Dja'far Khân, enhardi encore par le triste état du Roi qui étoit menacé d'hydropisie, vouloit marcher sur Ispahân. A'ly Mourâd châh voulut, malgré sa mauvaise santé, et malgré la rigueur de la saison, aller à la rencontre du rebelle. Les routes étoient couvertes de neiges. Il se fit porter dans une de ces litières nommées *takht-rèvân* (trône ou siége portatif), et mourut à Mourchah Koûréh à trente milles d'Ispahân en 1784. Son règne fut d'environ quatre ans. Il s'étoit rendu indépendant deux ans avant de monter sur le trône. Il fut maître absolu et despotique de l'I'râq, du Fârsistân, et du Guermsyr, et sut contenir et réprimer les ambitieux qui entreprirent de le renverser, ou au moins voulurent l'inquiéter.

(1784). Dja'far-Khân et Aghâ Mohhammed. Après la mort d'A'ly Mourâd, le gouverneur d'Ispahân nommé Bâqer-khân, jouit pendant quelques instans des honneurs de la royauté, mais il s'enfuit à l'approche de Dja'far-khân qui le fit prisonnier. Celui-ci fut reconnu pour souverain par les principaux personnages du Fârsistân et de l'I'râq ; mais l'approche d'Aghâ Mohhammed le détermina à se retirer à Chyrâz dont les habitans lui étoient particulièrement attachés. A peine arrivé à Ispahân, Aghâ Mohhammed fut obligé de retourner dans le Mâzendérân pour y apaiser une grande insurrection. Dja'far profita de cette circonstance pour s'emparer encore d'Ispahân, laissant Chyrâz aux soins de Louthf-A'ly son fils aîné. Mais il se vit obligé de retourner lui-même dans cette dernière ville au printemps de 1787, après avoir été défait plusieurs fois par Aghâ Mohhammed. Ainsi la Perse se trouva

partagée entre deux compétiteurs égaux en puissance, et qui, dans la crainte de tout perdre, ne cherchèrent point à tout posséder. Aghâ Mohammed conserva le Guylân, le Mâzendérân, Ispahân, Hhamadân, Tauryz et les dépendances. Dja'far régna dans Chyrâz, fut maître de Béyboùn et de Chester. Yezd et le Kermân lui payèrent tribut; mais il eut à calmer des séditions et à combattre des compétiteurs en sous-ordre, pour sa portion d'empire : il parvint heureusement à les réduire.

Le plus redoutable de tous se compétiteurs, étoit certainement Aghâ Mohhammed. Le nom seul de cet eunuque répandoit la terreur parmi les troupes de Dja'far, qui fuyoit à l'approche de ce rival redoutable, et parvenoit ainsi à se soustraire à ses poursuites; mais il ne put échapper au poison et au fer de deux conspirateurs qui le firent périr à Chyrâz, le 14 mai 1797,

Un de ces deux conspirateurs nommé Séïd Mourâd-khân fut proclamé roi, et on écrivit des lettres en son nom aux différens petits gouverneurs, dépendans de Chyrâz; mais il fut bientôt obligé de prendre la fuite, et ne reparut plus sur la scène politique.

(1797.) Louthf-A'ly-khân fut assez heureux pour se sauver à Aboùchehr, sur le golfe Persique. Le Cheykh Nâsser l'accueillit, lui promit des secours. En trois mois il mit à sa disposition des forces capables d'entreprendre le siége de Chyrâz. Aussitôt Louthf-A'ly s'avança contre cette ville. Seyd Mourâd-khân vouloit l'arrêter dans sa marche, mais la trahison de quelques-uns des principaux seigneurs de son parti l'en empêcha. Son frère fut livré, mis à mort, et il n'eut

lui-même

lui-même que le temps de prendre la fuite pour échapper à un sort pareil. Louthf-A'ly arriva devant Chyrâz, sans avoir rencontré d'obstacles. Le peuple le reçut avec des cris de joie, et lui livra ses ennemis. Cependant Aghâ Mohhammed s'avançoit à marches forcées. Louthf-A'ly, après avoir mis Chyrâz en état de défense, courut à sa rencontre, mais il fut défait complétement. Aghâ Mohhammed, au lieu de le poursuivre, vint droit à Chyrâz. Sa tentative contre cette ville ne lui réussit point : il l'assiégea pendant trois mois, et fut obligé de reprendre la route de Thehrân. Après avoir fait un assez long séjour dans cette nouvelle capitale de ses états, il se rendit, en 1790, dans l'Azérbaïdjân.

Louthf-A'ly avoit employé ce temps à recruter une nouvelle armée. A peine vit-il son compétiteur éloigné, qu'il résolut d'attaquer Kermân. En effet, il réunit tous ses efforts pour s'en rendre maître, et il y seroit parvenu sans l'impéritie de ses ingénieurs. L'hiver, dont la rigueur fut extrême, acheva de jeter le découragement parmi ses soldats, dont une partie mourut de misère, l'autre déserta. Il eut beaucoup de peine à ramener les débris de son armée à Chyrâz, où il arriva sur la fin de l'année 1790.

Ce nouveau revers n'abattit point son courage à l'épreuve de tous les coups de la fortune. Il répara ses pertes, et marcha contre Bâbâ-khân, neveu d'Aghâ Mohhammed, et aujourd'hui roi de Perse, sous le nom de Fathh A'ly-châh. Celui-ci commandoit en l'absence de son oncle. Les deux armées étoient à peu de distance l'une de l'autre, lorsqu'au milieu d'une nuit

obscure, plusieurs corps de celle de Louthf-Al'y firent feu sur son quartier et le pillèrent, par la trahison de Hhâdjy Ibrâhym et de ses deux frères. Le monarque, hors d'état par cette défection de rien entreprendre contre son ennemi, se retira vers Chyrâz avec le peu de troupes qui lui étoit resté fidèle. Mais le gouverneur de la citadelle trempoit dans la conspiration.

Nombre de gens échappés de Chyrâz vénoient grossir journellement la petite armée de Louthf-A'ly-khân. Son compétiteur sentit alors la nécessité de l'écraser avant qu'il eût réparé toutes ses pertes, et Hhâdjy Ibrâhym s'avança contre lui avec le cheykh Nâsser. Louthf-A'ly leur épargna la moitié du chemin, tomba sur eux avant qu'ils eussent été joints par toutes leurs forces, les mit en déroute et poursuivit les fuyards. Il prit Kâzroùn et plusieurs autres places voisines de Chyrâz.

Louthf-A'ly profita de ces avantages multipliés pour faire une tentative sur Chyrâz et vint asseoir son camp devant cette place. Hhâdjy Ibrâhym sortit de la citadelle avec un renfort qu'il avoit reçu d'Aghâ Mohhammed, et sa garnison. D'abord il eut l'avantage; l'armée de Louthf-A'ly se débanda, et les vainqueurs au lieu de la poursuivre se mirent à piller le camp; mais Louthf-A'ly, qui avoit tenu ferme avec un petit corps de troupes, tombe à son tour sur les pillards, en tue une partie, disperse le reste, rallie son armée et remporte une victoire éclatante. Hhâdjy Ibrâhym reconnut l'impuissance où il étoit de résister de vive force, à la fortune de son antagoniste. Il se mit à faire enlever par ses partis tous les renforts qui lui arrivoient. Cet expédient contraignit Louthf-A'ly de lever le

siège de Chyrâz. Il se retira sur Zergoûn, place qu'il auroit prise par intelligence, s'il n'eût été trahi par son secrétaire. Il apprit en même temps qu'Aghâ Mohhammed s'avançoit, il se retira lorsqu'il le sut à peu de distance, et voulut le surprendre au milieu de la nuit. D'abord les troupes d'Aghâ Mohhammed firent une vive résistance. Tout autre que Louthf-A'ly eût battu en retraite; mais lui « fondant sur l'ennemi, comme » un loup affamé se jette au milieu d'un troupeau sans » défense, porte la destruction partout où il passe. » Il rend le courage aux siens par son exemple; force le camp, met l'ennemi en déroute, et le poursuit après en avoir fait un carnage affreux. Cette victoire sembloit décider la lutte; mais la fortune d'Aghâ Mohhammed l'emporta sur le courage, la force et l'habileté du vainqueur. Celui-ci croyant son rival au nombre des fuyards fait cesser le carnage et attend le jour; mais à peine l'aurore commençoit-elle à paroître qu'on apprit qu'Aghâ Mohhammed étoit encore dans son camp. Aussitôt les troupes de Louthf-A'ly saisies d'une terreur panique, l'abandonnent et prennent la fuite. Il se dirigea en toute hâte vers Kermân, dont le gouverneur, instruit de son infortune, refusa de lui ouvrir les portes. Ainsi il se vit tout vainqueur qu'il étoit, obligé de fuir dans le Khoraçân.

Aghâ Mohhammed, après ce coup de fortune inattendu, se rendit à Chyrâz; punit les habitans de lui avoir résisté autrefois, fit raser les murs, démolir les fortifications de la ville. Le tombeau de Kérym khân fut brisé, et on livra les restes de ce prince aux insultes d'un peuple qu'il avoit comblé de bienfaits.

M. Scott-Waring a reconnu la pierre sépulcrale de ce tombeau dans un jardin de Chyrâz.

Louthf-A'ly avoit trouvé un asile près de Myr Hhaçan khân. A peine fut-il informé de ces événemens ultérieurs, qu'il résolut de tenter encore une fois la fortune avec moins de deux mille hommes. Yezd tomba d'abord en son pouvoir, et le butin qu'il y fit le mit en état d'augmenter ses forces. Abregoûn est enlevé par surprise ; il prend d'assaut le fort de Tauryz, échoue devant Dârâb, et plusieurs autres villes, et veut surprendre le camp de l'ennemi. Son dessein transpire et il est forcé d'en venir aux mains. Déjà la victoire s'étoit presque décidée en sa faveur, lorsqu'un gros de Kourdes charge ses troupes et les met en déroute.

Louthf-A'ly songea après cette défaite à aller implorer le secours du souverain de Qandahâr et de Kâboul. Il étoit en marche, lorsque des lettres de deux de ses partisans lui arrivèrent, l'invitant à se mettre à la tête d'un nouveau corps de troupes qu'ils venoient de lever. Louthf-A'ly ne balance point ; il rebrousse chemin, les joint, marche incontinent avec eux contre Kermân qu'il emporte d'assaut.

Aghâ Mohhammed informé de ces nouveaux succès résolut d'aller à la rencontre de Louthf-A'ly. Un corps qu'il envoya en avant fut défait sous les murs de Kermân ; mais enfin le siége de la place fut formé. Il duroit depuis quatre mois, lorsque trois mille ennemis introduits dans la forteresse par des soldats de la garnison, en furent chassés aussitôt par Louthf-A'ly ; mais douze cents autres ayant été reçus quelque temps après par le gouverneur, Louthf-A'ly, que la

désertion des siens mettoit dans l'impossibilité de défendre la place plus long-temps, s'empara d'une porte, d'où, après des prodiges de valeur, il partit, suivi de trois personnes seulement, et se retira à Qom. Le gouverneur de cette ville avoit un frère prisonnier entre les mains d'Aghâ Mohhammed; voulant le racheter par une trahison, il songea au moyen de se saisir de Louthf-A'ly. Il s'avança avec une troupe de gens armés. Louthf-A'ly crut lui échapper par la vitesse de son cheval, mais un coup de feu le démonta. Alors il attendit ses ennemis de pied ferme, et les combattit jusqu'à ce qu'affoibli par deux blessures, il fut contraint de céder au nombre. Aghâ Mohhammed entre les mains de qui il fut livré, le fit mettre à mort. Ses restes ont été déposés à Thehrân dans le tombeau d'un fils d'îmâm. Cet événement qui eut lieu en 1794, détruisit toutes les espérances de la famille des Zends, qui devoit son élévation et sa célébrité au généreux Kérym-khân. Celle des Qâtchâr prévalut et est maintenant affermie sur le trône de Perse, de manière à ne pas craindre les mécontens, ni les partisans de ses anciens antagonistes.

(1794) La mort de Louthf-A'ly khân, laissa Aghâ Mohhammed khân maître absolu et même paisible de toute la Perse. Quoiqu'investi de l'autorité suprême, cet eunuque ne voulut jamais prendre le titre de *châh*, roi; nous ignorons le véritable motif de cette modestie. Nous serions tenté de ne l'attribuer qu'au sentiment pénible que lui inspiroit l'état auquel on l'avoit réduit, si nous n'avions déjà cité l'exemple de Kérym-khân. Une guerre opiniâtre et dangereuse

avec la Russie, empêcha ce prince de goûter les douceurs de la paix rétablie dans l'intérieur de ses états. Il étoit sur le point de réaliser un expédition qu'il méditoit depuis long-temps contre l'empire Othoman, ce qui causoit les plus vives alarmes au dyvân de Constantinople, quand il fut assassiné en 1797 par un de ses esclaves. Il put encore, avant de rendre le dernier soupir, transmettre l'autorité suprême à Bâbâ-khân son neveu, nommé aujourd'hui Fathh A'ly-châh, et désigner même le troisième fils de celui-ci, A'bbâs Myrzâ pour succéder à son père.

(1797) Fathh A'ly-châh, âgé maintenant (en 1810) d'environ 42 ans, résidoit à Chyrâz dont il étoit gouverneur, quand il apprit la mort de son oncle. Il ne perdit pas un seul instant pour se rendre à Thehrân, et fut assez heureux pour s'emparer de cette ville qui renfermoit, non-seulement les trésors, mais encore les principales familles de l'empire, de manière qu'il eut à la fois tous les moyens de se concilier le dévouement des soldats, et la fidélité des officiers et du gouverneur. Il lui fut donc très-facile de s'établir sur un trône pour lequel il ne se présenta qu'un seul compétiteur redoutable. Ce compétiteur, nommé Ssâdeq-khân, avoit, immédiatement après la mort d'Aghâ Mohhammed-khân, levé une armée très-nombreuse, dans l'espoir de s'assurer des trésors de l'empire qui étoient immenses. Enfin, il avoit pris les ornemens royaux; mais sa défaite signala l'arrivée de Bâbâ-khân, et son avènement au trône. Celui-ci crut devoir changer aussitôt ce nom en celui de Fathh A'ly et n'hésita pas à y ajouter le titre suprême de *châh*, qu'aucun des

souverains éphémères de la Perse n'avoit osé s'arroger depuis l'extinction de la famille de Nâdir.

Les quatre ou cinq premières années du règne de Fathh-A'ly furent assez paisibles ; mais les envahissemens successifs de la Russie le long des bords de la mer Caspienne et dans les provinces limitrophes, provoquèrent une rupture entre les deux états. Non content d'avoir obtenu du dernier prince Héraclius la cession de la Géorgie, l'empereur de Russie envoyoit souvent des vaisseaux à l'embouchure du Phase, et s'occupoit d'établir dans différens cantons voisins, des forts et des postes militaires capables de favoriser ses vues ultérieures sur des provinces de la Perse qui étoient à sa convenance. Les explications demandées au cabinet de Saint-Pétersbourg n'ayant point paru satisfaisantes au dyvân de Thehrân, les hostilités commencèrent. La campagne de 1803 ne fut pas avantageuse aux troupes persanes, qui n'ont aucune discipline, leurs chefs étant absolument étrangers à la tactique européenne. Leur souverain ne tarda pas à s'apercevoir de son inégalité dans cette lutte, et il n'ouvrit qu'à regret la campagne de 1804 : il prévoyoit que cette campagne lui seroit encore plus désavantageuse que la précédente, et ne se flattoit pas, s'il n'étoit secouru par une puissance d'Europe, de reconquérir les places enlevées par l'ennemi. Peu de temps après son avènement au trône, il avoit vu arriver à Thehrân un envoyé de la compagnie anglaise parti de Bombay, le 4 janvier 1799. Le nom du capitaine J. Malcolm, et celui des personnes de sa suite sont encore cités par les Persans avec les éloges hyperboliques du style orien-

tal, à cause des sommes énormes que ceux-là répandirent le long de la route depuis Aboû-chehr jusqu'à Thehrân ; mais leurs propositions ridicules et même injurieuses furent rejetées avec indignation par le châh et par ses ministres. Cette ambassade, comme nous venons de le remarquer, laissa parmi le peuple, et probablement aussi parmi les grands, un vif souvenir de la libéralité et de l'opulence britannique ; le dyvân persuada au souverain qu'il ne devoit pas se laisser surpasser en magnificence et en générosité par une association de marchands. Il fut donc résolu qu'on rendroit la visite. Mais comme cet acte de politesse ne devoit rien coûter au trésor impérial, on décora du titre d'ambassadeur du *CHAH de l'Iyrân*, un riche marchand d'Ispahân et de Chyrâz. Hhâdjy Khalyl reçut et ne put refuser, sous peine de perdre sa fortune et la vie, ce pénible et dispendieux honneur ; il lui fut enjoint de se montrer, à ses frais, aussi généreux que l'avoit été le capitaine Malcolm.

Cet ambassadeur s'embarqua au port d'Aboû-chehr en 1802, et aborda à Bombay, qui devoit être le terme de sa mission et de sa vie. L'agent de la Compagnie anglaise dans cette ville lui fit donner une garde d'honneur, composée de cipayes, qui sont presque tous des hommes d'une belle taille et d'une figure plus belle encore. Fidèles observateurs de leur religion, ils sont pénétrés d'une profonde et juste horreur pour un crime passé en usage parmi plusieurs nations orientales. Indigné des provocations que lui adressoit un des principaux personnages de l'ambassade, un cipaye le poignarda, et il s'engagea, entre les Persans et leurs

propres gardes, un combat dans lequel l'ambassadeur perdit la vie, le 15 juillet 1802. Le conseil suprême de Calcutta, alarmé d'un événement aussi tragique, chargea M. Manesti son résident à Bassrah, où il fait un immense commerce de chevaux arabes, de se rendre à la cour de Thehrân, et d'y exposer le fait dans les plus grands détails; il devoit aussi revenir adroitement sur les propositions déjà faites inutilement par M. Malcolm. Chargé d'immenses présens, M. Manesti alla trouver la cour qui s'établit pendant les chaleurs de l'été dans un camp près de Sulthânyèh, c'étoit au mois de juillet 1805. Le neveu de l'ambassadeur persan poignardé à Bombay, reçut bientôt ordre d'aller recueillir la fortune de son oncle, et d'ouvrir de nouvelles négociations avec la Compagnie. Mohhammed Naby-khân, c'étoit le nom du nouvel ambassadeur persan, accompagna M. Manesti jusqu'à Bassrah, où il s'embarqua sur un vaisseau de la Compagnie anglaise qui surgit d'abord à Masqat, et se rendit à Bombay, le 18 octobre 1805 au moment même où le lord Wellesley cédoit le gouvernement général des Indes au lord Cornwallis, qui mourut cinquante-deux jours après son installation. Après avoir séjourné cinq mois à Bombay, il se rendit à Calcutta, où le gouverneur général provisoire lui donna audience publique, le 20 avril 1806. Toutes ces négociations n'offroient aucun résultat satisfaisant pour la Perse, et n'arrêtoient pas les progrès chaque jour plus inquiétans de la Russie. Pénétré d'admiration pour nos armées, dont une foible partie des exploits, tant en Egypte et en Syrie qu'en Allemagne, étoit venue frapper ses oreilles, le Châh résolut de réclamer l'ap-

pui du gouvernement français. Ses ouvertures transmises dès 1804 à notre ambassadeur à Constantinople, provoquèrent l'envoi successif de MM. Romieu et Jaubert : on connoît la triste fin du premier qui périt à Thehrân au mois d'octobre 1805.

M. Jaubert, arrivé à Constantinople au mois d'avril de la même année, en partit le 28 mai pour se rendre à Thehrân ; arrêté sur le territoire persan même par les agens de Mahhmoùd, pâcha de Baïazyd, il fut reconduit dans cette dernière ville, et enfermé pendant plus de huit mois dans une citerne sèche. Il est peu de nos lecteurs qui ne se rappelle la simple et touchante relation de cette horrible captivité, pendant laquelle le jeune et estimable diplomate conserva toute la dignité convenable à son honorable mission, et montra un courage inébranlable. La victoire d'Austerlitz, qui répandit la terreur parmi les ennemis de la France, et la mort du pâcha de Baïazyd, terminèrent la captivité de M. Jaubert, qui arriva à Thehrân au mois de mai 1806 : au moment où un ambassadeur persan partoit pour se rendre auprès de l'Empereur qu'il joignit à Tilsit. C'est à M. Jaubert qu'il appartient de raconter les événemens qui précédèrent et suivirent son arrivée à Thehrân, et les circonstances de son séjour à la cour de Perse ; ce ne sera pas un des articles les moins intéressans, ni les moins instructifs de la relation de ses longs et pénibles voyages, qu'il prépare, et qui est généralement attendue avec impatience.

Fathh A'ly est originaire de la tribu nomade des Qâtchâr, connus depuis long-temps par leur valeur guerrière, et qui campent ordinairement dans les

environs de Thehrân. Malgré son origine agreste, il aime passionnément les arts, et cultive lui-même la poésie avec succès. Un recueil intitulé *Zéynât âl-Madâïhh* (Ornemens des éloges), renferme ses poésies et celles du prince des poëtes de sa cour, qui est une espèce de poëte laureat, nommé Fathh A'ly-khân. Ajoutons à sa gloire que, loin d'être jaloux de ses rivaux dans la carrière poétique, il leur accorde une protection toute particulière. Le gouverneur de Kâchân ne doit ce poste important qu'à son talent poétique. A l'époque de son installation, il envoya à son souverain un très-beau poëme en langue persane, et ce présent fut mieux accueilli qu'une somme d'argent très-considérable offerte dans une pareille circonstance par un autre gouverneur.

L'éloignement des Musulmans pour l'art de la peinture, et les défenses du Qorân qui proscrit toute espèce de représentation humaine, ne l'ont pas empêché de créer à sa cour la charge de premier peintre, et l'on peut se former une idée du talent de cet artiste par le portrait de son souverain, qui le donna lui-même à M. Jaubert. Ce tableau, qui a été exposé pendant trois mois dans une des salles du Musée Napoléon, est, comme toutes les peintures persanes, entièrement dépourvu de perspective; mais les couleurs en sont brillantes, et les détails d'un fini très-précieux.

Fathh A'ly châh, n'épargne enfin aucun soin pour rendre à ses sujets ce caractère doux, aimable et spirituel qu'un siècle de révolutions n'a pu entièrement dénaturer. Il a lui-même des manières très-nobles,

un ton affable, et toutes les qualités extérieures des princes persans, contemporains de Chardin. Il l'emporte pour la beauté du physique sur la plupart de ses sujets, la longueur prodigieuse de sa barbe leur paroît une preuve évidente de la faveur divine, et forme à la fois l'objet de leur admiration et de leurs entretiens. Le peu d'importance des guerres qu'il a eues jusqu'à présent à soutenir, ne lui a pas fourni encore l'occasion de montrer jusqu'à quel point il possède une qualité bien précieuse aux yeux des Persans, la valeur, car c'est parmi eux un axiome généralement reçu que « celui-là n'est pas digne de la couronne, qui » n'a pas éprouvé le tranchant de l'épée, ou au moins » qui ne s'y est pas exposé. » Il fait, à la vérité, tous les ans des excursions dans le Khorâçân, mais bien moins pour réduire cette province, dont il ne possède qu'une partie, et qui se montre constamment rebelle envers lui, comme elle l'a souvent été envers la plupart de ses prédécesseurs, que dans l'intention d'accoutumer ses soldats aux manœuvres et aux fatigues de la guerre. Il a créé une décoration nommée l'*Ordre du Soleil*, sans doute, parce que depuis très-long-temps un soleil levant derrière un lion, constitue les armes ou l'emblème de la Perse. Cette décoration ne se donne qu'aux étrangers. Il en est de même de l'*Ordre du Croissant* fondé par le sulthân Sélym III, en faveur des chrétiens de distinction qu'il affectionnoit.

La cour de Thehrân offre un luxe et une magnificence dignes d'un puissant monarque et d'un empire vaste et florissant. Lorsque l'empereur accorde une audience publique, ses nombreux enfans se rangent

sur une seule ligne, à partir du trône ; ses ministres et les grands se tiennent debout derrière lui. Dans la salle et aux environs sont dispersés plus de deux mille *gholâm châhy*, espèces de pages enrôlés dès leur tendre enfance, et qui ne connoissent d'autre père que le monarque (voyez tom. II, pag. 198). La permission de s'asseoir à ces audiences n'est accordée qu'aux ambassadeurs et envoyés des puissances étrangères, et, je crois, au *Cheikh âl-islâm*, ou chef de la religion. Le monarque se revêt quelquefois de tous ses ornemens et de ses joyaux, et s'il se trouve exposé aux rayons du soleil, on ne peut alors arrêter les yeux sur sa personne : on assure que c'est de tous les potentats du monde celui qui possède les plus beaux diamans. En effet, toutes les pierreries de quelque prix, existantes dans ses états, ont été, par différentes circonstances, rassemblées dans ses écrins, et une grande partie de ces diamans provient du trésor impérial et du sac de Dehly. On a vu précédemment que Nâdir-châh transporta de l'Inde en Perse toutes les pierres précieuses accumulées depuis plusieurs siècles par les monarques de l'Inde et par leurs *nâbâb* ou gouverneurs. Quoique plusieurs des chameaux chargés de ces riches dépouilles aient été abîmés dans les précipices du Qandahâr, on conserva encore une assez grande quantité de diamans et de pierres précieuses, pour établir une tente et un trône qui furent brisés et partagés entre les successeurs de Nâdir ; toutes leurs propriétés sont tombées au pouvoir de Fathh A'ly-châh. Parmi ces innombrables pierreries, il est deux diamans remarquables par leur grosseur, et placés au

milieu de la riche plaque qui couvre son avant-bras ; l'un est un brillant nommé *déryâï-noùr*, océan de lumière ; et l'autre une rose appelée *Koùhi-noùr*, montagne de lumière. Fathh A'ly-châh ne paroît pas avoir jusqu'ici adopté la précaution atroce que prenoient les Ssofys, de crever les yeux aux princes que leur naissance plaçoit assez près du trône pour inspirer des inquiétudes au monarque régnant. Un de ses frères, nommé Hhocéïn Qouly-khân, a pris deux fois les armes, et se trouve suffisamment en sûreté dans un édifice sacré qui lui sert d'asile. Il y est gardé avec tant de vigilance, qu'il lui seroit difficile de s'évader ; et la modération du roi, dans cette circonstance, prouve bien plus son respect pour les volontés de sa mère, que celui qu'il porte au lieu que le coupable a choisi pour retraite.

Myr A'ly-khân son fils aîné, est un prince audacieux, entreprenant, estimé et chéri des soldats ; mais il a manifesté dès sa tendre enfance un caractère intraitable et sanguinaire. Aghâ Mohhammed, son grand-oncle, et l'auteur de l'élévation de sa famille, avoit pour lui beaucoup d'amitié, et le traitoit avec une tendresse particulière. Un jour il lui demanda ce qu'il feroit s'il étoit roi : « Je te ferois périr, » répondit sans hésiter le jeune A'ly-khân ; il avoit alors cinq ou six ans. Cette réponse mit Aghâ Mohhammed dans une si violente colère, qu'il ordonna d'étrangler ce jeune monstre, et l'arrêt eût été exécuté, si la mère de Fathh A'ly-châh, qui étoit présente, n'eût apaisé le prince justement irrité, et obtenu la grâce du coupable ; ces dispositions, autant que

l'illégitimité de sa naissance (il est fils d'une esclave), ont sans doute déterminé son oncle à l'écarter du trône; et celui-ci, loin de dissimuler son mécontentement, annonce hautement que cette décision n'est pas à l'épreuve de son sabre, ou qu'il périra de celui de son frère. On peut, dès à présent, prévoir quelles scènes affreuses se renouvelleront à la mort du monarque régnant, malgré les sages dispositions d'Aghâ Mohhammed en faveur d'A'bbâs Myrzâ, né d'une mère qâtchâr, c'est-à-dire, de la tribu d'où la famille royale est originaire. Ce *Châh-zâdéh* (fils de roi), comme le qualifient les Persans, joue déjà un rôle assez important dans l'état; il est gouverneur de Tauryz, où il exerce une espèce d'autorité suprême, a une cour considérable, et jouit des honneurs qu'on rend aux souverains. Il est d'une taille médiocre, sa figure, quoique pâle, a beaucoup de majesté et de douceur; deux sourcils bruns et très-épais se joignent au-dessus de ses deux grands yeux noirs; sa démarche est fière et son air vraiment martial: il aime passionément les exercices militaires. Sa profonde aversion pour les Russes perce à chaque instant dans sa conversation, et se manifeste dans ses traits toutes les fois qu'il parle de ces importuns et dangereux voisins: il a donné de nombreux témoignages de son amitié pour les Français, et de l'enthousiasme que lui inspirent les hauts faits d'armes de son *oncle*; c'est ainsi qu'il appelle l'empereur Napoléon.

ÉTAT ACTUEL DE LA PERSE.

D'après les renseignemens les plus récens (1), les provinces qui composent le royaume de Perse, gouverné par Fathh A'ly châh, sont : l'Azérbâïdjân, le Guylân, le Mâzendérân, le Kourdistân persique, l'I'râq a'djem ou persique, les trois quarts du Khorâçân, le Khoùzistân, le Fârsistân, le Dechtistân, et le Kermân.

Les Oùzbeks possèdent le territoire de Merve en Khorâçân ; celui d'Hérât appartient au souverain de Qandahâr, du Kâboul et du Kachemyr, à qui la cour de Thehrân n'accorde que le titre de *Vâly* (2).

Les habitans modernes de la Perse sont, partie authoctones et à demeure fixe, et partie nomades et errans.

Les premiers se nomment *thât* ou *tâdjyk*, et sont regardés comme des serfs par les tribus errantes et indépendantes.

Ces *thât* ou *tâdjyk*, établis principalement dans les villes et dans les villages, sont issus d'Arabes, d'anciens Guèbres, de Juifs, de Chrétiens qui ont été contraints d'embrasser l'islamisme. Ils se livrent aux sciences, aux arts, à l'agriculture ; ceux qui se distinguent par leurs connoissances et leur talent pour l'intrigue, sont appelés

---

(1) Une grande partie de ces renseignemens a été recueillie par M. Joannin, chevalier de l'Ordre du Soleil. Cet habile et savant agent diplomatique a résidé long-temps à Tauryz, auprès du prince A'bbâs Myrzâ, dont il s'étoit concilié la confiance et l'amitié.

(2) Voyez sur ce mot ma note, tom. II, pag. 112.

appelés aux emplois civils du gouvernement et aux fonctions ecclésiastiques.

L'islamisme est partagé, presque depuis son établissement, en deux sectes ou communions. Les partisans d'une de ces sectes se nomment *sunnyy*, ou *sunnyyéh*, les autres *chy'iah* (*). Ils se haïssent et se maudissent avec un acharnement commun aux fanatiques de tous les pays. La grande majorité des Musulmans Persans est chy'ite ; les plus exaltés d'entr'eux forment une autre secte nommée *A'ly-ûllah*, ou *A'ly âllahy*, qui regardent A'ly comme l'égal de Dieu (*âllah*), et habitent principalement au nord du Qandahâr et du Kâboul, près des sources du Djyhhoùn (l'Oxus) et de celles du Sind (l'Indus) et dans le voisinage de Kachân. On évalue leur nombre à 2 ou 300,000 ames. On trouve quelques sunnys dans le Kourdistân et sur les frontières occidentales.

Les chrétiens établis dans ce royaume sont pour la plupart des Arméniens schismatiques, qui se montent au plus à 70,000 ames. Leur patriarche réside dans le couvent d'Echs-Miazin à trois lieues d'Erivân. Ces chrétiens habitent principalement les provinces septentrionales. Ils ont souffert plus que les autres Persans des troubles qui ont agité le royaume, depuis la destruction de la dynastie des Ssòfys. Le faubourg de Djulfah que A'bbâs le grand avoit fondé, auprès d'Ispahân, pour les Arméniens, qu'il y transporta en 1604, n'offre plus que des monceaux de ruines, parmi lesquels errent des malheureux accablés de misère et de

---

(*) Voyez tom. VI, pag. 173.

vexations. Outre un tribut annuel de 1,500 toumâns (environ 36,000 fr.) qu'ils sont obligés de payer au gouvernement, ils éprouvent encore des avanies très-fréquentes qui se montent quelquefois à une somme plus considérable que le tribut même. On rencontre encore quelques Arméniens dans l'Azerbaïdjan, dans les cantons de Mérâghah, d'Ourmyéh, de Salmâs, de Tauryz (ou Tebryz), de Qarah-bâgh et d'Erivân.

Le très-petit nombre de catholiques qui se trouvent en Perse, sont nés en Turkie et aux Indes.

Trente à trente-cinq mille juifs méprisés et misérables, végètent et rampent à Ispahân, à Chyrâz, à Kachân, à Thehrân et dans quelques cantons de l'Azerbaïdjân.

Il ne reste plus maintenant qu'un très-petit nombre de Guèbres ou Parsys. Ces anciens habitans de la Perse, fidèles à la religion de leurs pères, ont été exterminés par les fanatiques musulmans; et les nombreux villages qu'ils habitoient au midi d'Ispahân, détruits dans les dernières guerres civiles de la Perse. Les foibles restes des habitans de ces villages se sont réfugiés dans les environs d'Yezd et dans la province de Kermân.

Les *saby* ou chrétiens de Saint-Jean dont parle Chardin (*tom.* VI, *p.* 136 *et suiv.*), sont maintenant confinés dans le Khouzistân.

Les tribus errantes et guerrières répandues dans la Perse, sont au nombre de quatre, distinguées chacune par la langue qu'elles parlent.

La plus nombreuse et la plus brave se nomme langue turke; la seconde, langue kourde; la troisième, langue loûre; la quatrième, langue arabe.

La langue turke forme 41 divisions ou familles. Dans la première sont les Efchâr, établis principalement dans l'Azerbaïdjân; elle est composée d'environ 88,000 individus. Nous nommerons encore ici la tribu des Qâtchâr quoiqu'elle soit peu nombreuse ; mais elle a l'honneur d'avoir donné naissance au souverain actuel de la Perse. Au reste les Qâtchâr n'en sont pas moins détestés des autres tribus et de la nation entière. Ils sont au nombre de 40,000 individus. Sans nous appesantir ici sur de plus longs détails, relativement aux noms de ces différentes tribus et aux cantons qu'elles habitent, il suffit, pour remplir le plan que nous nous sommes tracé, de dire que la langue turke contient 416,500 individus ; la langue kourde, 9 tribus et environ 90,000 ames ; la langue arabe, composée de familles originaires d'Arabie qui ont oublié leur langue maternelle, parlent un persan corrompu : les 9 tribus qui composent cette langue forment 90,000 individus.

La langue loûre est la moins riche des quatre. Cette langue, dont le nombre des tribus ne s'élève qu'à six, n'est pourtant pas la moins considérable, puisqu'on y compte 114,000 ames. Il y a encore assez grand nombre d'autres tribus dont la population est inconnue.

Je ne parlerai pas ici du système politique de la Perse, parce que la charte constitutionnelle de tous les états despotiques, ne réside que dans la volonté du souverain. La liberté civile, la sûreté individuelle, enfin, les véritables bases de l'organisation sociale sont inconnues aux Persans comme à presque toutes les nations asiatiques. Cependant il est des usages, de simples règlemens auxquels leur ancienneté donne force

de lois, et qui résistent à toutes les catastrophes politiques. C'est ainsi, comme l'observe M. Scott-Waring, que la plupart des charges qui existoient du temps de Chardin, ont été conservées jusqu'à présent, au moins nominativement; et la lecture de ce voyageur peut donner une idée du gouvernement actuel, qui est beaucoup plus doux que celui des Ssofy; car, loin d'abuser du droit de conquête que lui a transmis son oncle Aghâ Mohhammed, il faut avouer que Fathh A'ly Châh traite ses sujets avec une bonté paternelle, tâche de répandre parmi eux le goût des arts utiles et des lettres; et, comme je l'ai observé ailleurs, n'oublie rien pour leur rendre cet ancien caractère national, de douceur, de politesse et d'amabilité, qui avoit valu aux Persans le nom de *Français de l'Asie*, et que n'a pu détruire entièrement un siècle de calamités et de révolutions.

FIN DE LA NOTICE CHRONOLOGIQUE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LES VOYAGES DU CHEVALIER CHARDIN.

A

B

C

CHASSE

D

E

F

G

H

I

J

K

L

LUTTE

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z

FIN DE LA TABLE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LES NOTES ET ADDITIONS DE L'ÉDITEUR.

A

B

D

E

F

Farach,

G

H

I

J

K

M

N

O

meurt;

P

Q

R

S

T

édifices,

U

V

W

Y

Z

FIN DE LA TABLE.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

POUR LES NOTES DE L'ÉDITEUR.

TOME PREMIER.

Page 183, *ligne dernière*, 3 lieues de Turkie, *lisez :* 3 villes de Turkie.

Pag. 329, *note* (1), *ajoutez :* le czar ou souverain actuel d'Imirette se nomme Salomon Artchilovitch d'Imirette. Il règne sur 20,000 familles d'indigènes, d'Arméniens et de Turks. Son palais est une maison en pierres de taille, d'un seul étage, assez délabrée. Ce czar s'est reconnu vassal de la Russie. Voyez le *calendrier de Saint-Pétersbourg, pour l'année* 1810.

Pag. 337 (*note*). Hhucéïn Hhaçan, *lisez :* Hhaçan, Ouzoun, et voyez ce mot à la *table des matières*.

Page 422, *note* (1). Arrien parle d'un temple et non d'une statue, *lisez :* Arrien parle d'une statue et non d'un temple, etc.

Page 448, *ligne* 10, à la droite, *lisez :* à la gauche, suivant une note manuscrite de d'Anville.

TOME II.

Page 134, *ligne dernière*, *ajoutez en note :* le mois

zoùl-qa'deh 1083 de l'hégire, répond aux mois de février et mars 1673.

Page 144, *ligne première, ajoutez en note* : M. d'Anville remarque dans une note manuscrite que la route indiquée ici ne pouvoit se diriger vers le nord-est. Il demande s'il faut lire au sud-est, ou du nord-est au sud-ouest.

Pag. 145, planche XVIII, *lisez* : planche VI.

Pag. 165, *lign.* 10, *ajoutez en note* : M. d'Anville croit qu'il faut lire 40° au lieu de 41° 15'.

Pag. 166, *lig.* 9, *ajoutez en note* : M. d'Anville pense que le lac d'Iryvân, au lieu d'être au N. O., devoit être indiqué au N. E.

Pag. 166, *ligne dernière, effacez ces mots* : « qui s'appelle aussi lac d'Andjych et lac de Vân. » M. Lapie m'a fait observer avec la justesse qui caractérise toutes ses remarques et tous ses travaux, que le lac de Vân est à 30 lieues vers le sud-ouest. Je n'ai pas voulu faire disparoître cette erreur par un carton, pour ne pas me priver du plaisir de rendre à ce savant géographe le témoignage public de reconnoissance et d'estime que je lui dois.

Pag. 232, *note* (2), Nychân, *lisez* : Nychân.

Pag. 236, *note* , 1037, *lisez* : 1038.

Pag. 252, Seljouqydes, *lisez* : Seldjouqydes.

Pag. 296, *lig.* 10, sud-ouest, *lisez* : sud-est, *suivant une note manuscrite de d'Anville*..

Pag. 300, *lig.* 8, *ajoutez en note*, au lieu de nord, M. d'Anville croit qu'il faut lire sud.

Pag. 315, *lign.* 15, nord-ouest, *lisez suivant l'opinion de M. d'Anville*, du nord-ouest au sud-est.

Pag. 316, 1526 et 1527, *lisez :* 1326 et 1327.

Pag. 338, *ajoutez à la fin de la note :* Je crois pouvoir affirmer que la population de Tauryz est maintenant de 40 à 50,000 ames.

Pag. 357, *lign.* 15, *ajoutez en note*: Le 2 de ssefer 1084, répond au 19 mai 1673.

Pag. 369, *lign.* 1re, *ajoutez à la note* : Ardebyl n'est qu'à cinq petites lieues de Tauryz : M. Jaubert et A'skery khân, ambassadeur du roi de Perse en France, donnent pour cette distance de 36 à 40 lieues.

Pag. 370, Ghalderoun, *lisez :* Tchalderoùn.

Pag. 392, *lign.* 11, 62, 35' de latitude, *ajoutez en note :* 36, 11 ', suivant M. Beauchamps.

Pag. 397 (2), *ajoutez :* Des renseignemens sur l'exactitude desquels je puis compter, m'apprennent que Qazwyn ne renferme pas maintenant plus de 25,000 ames.

Pag. 398 (4), le vézyr Ssedr éd-dyn, *ajoutez :* qui suggéra à Kaï-Khâtoù-Khân, empereur Moghol du nord de la Perse l'idée de créer des papiers-monnoies, à l'imitation de ceux de la Chine. C'est dans ce dernier royaume que cette déplorable ressource fut imaginée. Voyez mon Mémoire sur les papiers-monnoies des Orientaux, t. I, V, p. 115 *des Mémoires de l'Institut national, classe de la littérature et des beaux-arts*. Voyez aussi ma note, tome IV, pag. 218 de ce *Voyage*.

Pag. 406 (*), pag. 419, *lisez* : pag. 458.

Pag. 427 (*), surnommée, *lisez* : surnommé.

TOME III.

Pag. 9, lign. dern., *passime et gdes*, lisez : *passim et ci-dessus.*

Pag. 329 (1), en 1693, *lisez* : en 1593.

Pag. 390, *ajoutez à la fin de la note* : Le savant Michaelis pense que les oiseaux chasseurs de sauterelles dont il s'agit ici sont les *seleucides* de Pline, Histor. nat. lib., cap. XXVII. (*XXXIX*), et il fait hommage de cette découverte au révérend Rathlef, auteur de l'*Acrido-Theologia*. Forskal nomme cet oiseau *turdus seleucis*, *grilly vora* ; ce nom indique que c'est une espèce de grive qui mange les sauterelles. Il en vient, dit ce naturaliste, un grand nombre à Alep, tous les ans, aux mois de juillet et d'août : le cri *tr-tr* qu'ils font entendre au loin leur a valu le nom de *turdus* de la part des anciens. Cet oiseau, que plusieurs naturalistes ont regardé comme fabuleux, est nommé *sémermas* en arabe : les Persans, prononcent *sémermogh*. Le sémermog n'est pas originaire de Mossoul ni d'Alep. Les Arabes vont le chercher dans le Khorâçân, avec de grandes cérémonies. Quand les sauterelles se multiplient au point de donner des inquiétudes pour le sort de la récolte, le gouverneur envoie des personnes dignes de confiance à une source voisine du village de Samaroun, dans le voisinage de Mechehed, au milieu d'une plaine environnée de mon-

tagnes. Ils emplissent d'eau de cette fontaine une caisse goudronnée dont ils ont eu soin de se munir ; on apporte cette caisse avec des précautions trop minutieuses et trop multipliées pour être racontées ici. Les habitans croient que le sémermog sent cette eau et ne quitte pas, la contrée tant qu'il en reste une goutte dans la caisse qu'on dépose religieusement au milieu de la mosquée du neby Djourdjys ou prophète Georges. Voyez *Lex Mosaïca*, Deuter. XXII, 67, *ex historiâ naturali et moribus Ægyptiorum illustrata*, pag. 96, 100, 113. — 115 du *Syntagma dissertationum* de J. D. Michaelis, *Description de l'Arabie*, par M. Niebuhr, pag. 153 et 154, édit. de Copenhague ; *Descriptio animalium, avium, etc. quæ in itinere Orientali observavit P. Forskal, etc.*, pag. 4 et 5.

TOME IV.

Pag. 1re, *planches XXX et XXXI*, lisez : *XX et XXI.*

Pag. 72 (*), 4, nedwâdjy, *lisez :* Newâdjy.

Pag. 90, *note.* Les vœux que j'ai exprimés dans cette note pour la prospérité des presses de Constantinople ont été déçus, et étoient même superflus à l'époque où je les consignois dans cet ouvrage. Le 17 novembre 1808, les janissaires mirent le feu aux casernes des nouvelles troupes nommées Nizâm djedyd, aux manufactures et à l'imprimerie : voyez pag. 9 de la préface que j'ai ajoutée à la *Diatribe de Séïd Mousta-*

pha sur l'état actuel de l'art militaire, du génie et des sciences à Constantinople, imprimée dans la nouvelle typographie de Scutary, etc. réimprimée d'après l'édition originale avec quelque notes, etc. etc. Paris 1810, in-8°.

Pag. 170 (2). Chardin évalue ici le toùmân à 50 pièces de 18 sous ou 45 fr.; et quelquefois il l'a évalué à 42 fr. Le toùmân peut avoir varié de valeur pendant ses deux voyages en Orient.

Pag. 256, *lign.* 14, *lisez :* Mahâbâd au lieu de Mohâbâd. Aux rapprochemens que j'ai indiqués dans cette note entre les anciens Hindous et les anciens Persans, j'ajouterai l'observation suivante : « Le roi de l'antique dynastie persane des Peychdâdyens s'appeloit Ménoutcheher. Il est aisé de reconnoître dans la première moitié de ce nom celui qui est commun à l'un des plus grands législateurs de l'Inde, ainsi qu'à ses treize successeurs, et ensuite le mot samskrit *kchetri*, guerrier, militaire, noble : de ce dernier mot est dérivé *kchetria*, le nom de la deuxième caste ou tribu des Hindous. Les Persans modernes, dont l'organe se prête difficilement aux prononciations rudes, ont fait de ce nom *chehryâr*, noble, grand, puissant, potentat, monarque.

Pag. 264 (2) *âlyf*, lisez *âlif.*

TOME V.

Pag. 242, *lign.* 15, *ajoutez en note à la fin de la phrase* : Voyez Thévenot, tome III, livre II, chap. 2.

Page

Pag. 243, *lig.* 1[re], *après Abas II*, *ajoutez en note :* Il faut lire ici châh Sséfy I[er], comme le remarquent très-judicieusement les auteurs de l'Histoire Universelle, édit. in-4°., tome XVIII, pag. 217, note.

Pag. 244, *lig.* 6, *après cha Ismaïl Codabendé*, *ajoutez en note :* C'est encore ici une erreur de notre voyageur, qui auroit dû écrire châh Mohhammed Khodâbendèh, qui passoit en effet pour avoir été aveuglé avec une lame d'airain rougie au feu. Voyez ma Notice chronologique, tom. X, pag. 192 et 193.

Pag. 271 et *tom. VIII*, *pag.* 145. La *Notice chronologique de la Perse* que je cite à la fin de la note, devoit être en effet placée au commencement du premier volume de cette édition ; mais l'étendue que j'ai donnée à ce travail m'a déterminé à la rejeter à la fin du tome X, pour établir une certaine égalité entre les volumes.

Pag. 322, *lign.* 22, l'an 1673, *ajoutez en note :* On pourroit soupçonner qu'il y a une faute d'impression dans le texte des deux éditions originales, auxquelles je me suis soigneusement conformé ; car Chardin nous apprend lui-même, tome I, pag. 1[re], qu'il repartit pour son second voyage d'Orient le 17 août 1671 ; mais il n'entra dans la Perse qu'en 1673, et n'arriva à Ispahân que le 24 juin de la même année. Voyez tom. III, pag. 13. Ainsi la contradiction qu'on pourroit remarquer ici n'est qu'apparente et résulte d'un vice de rédaction.

TOME VI.

Pag. 208. *Besthi êrdh*, lisez: *dahhoùy êrdh* ou *dahhoùy êrz*, en prononçant le dernier mot arabe à la manière des Persans, comme je l'observe dans la note même: voyez aussi le même volume, pag. 371.

TOME VII.

Pag. 181, *lig.* 1re, *djemrêh* et *a'aqêbêh*, lisez: *djemrêh a'âqêbêh.*

Pag. 275 (1), *ajoutez:* Ce nom *Djayabat* rappelle un des anciens noms d'Ispahân, *Djayy*. Voyez ma note sur cette ville, tom. VIII, pag. 146.

Pag. 276, *lig.* 20, *au lieu de* Zéndêh ou Zâyendêh, *lisez:* Zendêh (vivant), ou Zâyendêh (vivifiant). Voyez ma notice sur Ispahân, tom. VIII, pag. 158.

Pag. 456, *lig.* 20, Alvenad, *lisez:* Alvend.

Pag. 483, *ajoutez à ma note :* Je crois qu'il faut lire qal'ah tébéruk, d'après le *Târykh a'âlem ârâï A'bbâcy*, où ce nom se trouve plus d'une fois, ainsi que dans le *Zefer nâmêh*, ou histoire de Tymoùr, par Chéryf êd-dyn. M. Petis de la Croix, dans une des nombreuses notes qu'il a ajoutées à sa traduction de cet ouvrage, dit que la citadelle d'Ispahân se nomme *Tébérruc*, *Hist. de Timur Bek*, etc., tom. II, pag. 231. Hhamd-Oûllah fait mention d'un canton de la Perse nommé Teberuk.

voyez le *Nozhat âl-qoloùb*, f°. 95 du manuscrit persan 127 de la Bibliothèque Impériale.

TOME VIII.

Pag. 75, *lig.* 9, *après le mot* Bâdguyr, *ajoutez*: On trouvera encore sur ces tours à vent des details très-curieux, mais trop étendus pour trouver place ici, dans les *Voyages de Thévenot* le neveu, tom. III, pag. 298, édit. in-12. *Natural History of Aleppo*, du docteur Russell, tom. I, pag. 32 de la seconde édition; ouvrage extrêmement exact et savant, et dans la *Relation de l'Egypte*, traduite de l'arabe d'A'bdollathyf, par M. Silvestre de Sacy.

Pag. 161, *ajoutez* à ma notice d'Ispahân ce qui suit:

Description d'Ispahân, tirée du Modjemel-êl-Tèwârykh.

Ispahân la Juiverie. Sous le khalyfat de Manssoùr, en l'an 152 (769-70), Ayyoùb, fils de Zéyâd, étoit receveur des contributions; et dans le même temps, Sé'ïd, fils de Manssoùr le Homéïryte, et oncle de Mehdy, étoit gouverneur des Arabes. Quand Sé'ïd s'en alla, Ayyoùb réunit les deux charges: il construisit une forteresse dans le village de Khochynyâun, ainsi que la mosquée de (Bâbfessoùdah), telle qu'elle existe encore aujourd'hui (en 522-1228 de J. C.): il y établit une chaire (et un mollâ). Ayant rendu la liberté à ceux qui

étoient avec lui, ils construisirent des portiques dans un lieu que l'on nomma *Gâh Féroùchân*. Dans la suite, les maisons se joignirent, et c'est l'endroit qu'on nomme encore aujourd'hui *Guéh-Restéh* (lieu affranchi). Au reste, on peut affirmer que la cathédrale de Khochynyâun étoit originairement une simple mosquée que l'on construisit à Ispahân dans le temps de l'islamisme. On l'attribue à Aboù-Khannâs, lieutenant du prince des fidèles O'mar, sous le khalyfat d'A'ly, fils d'Aboù Thâleb : ensuite on éleva la mosquée de Walyd ben Témâmah, en l'an 100, sous le khalyfat de Soléïmân, fils d'A'bdoûl Mélik : puis la mosquée de Sé'ïd, fils de Dynâr, en l'an 108 (718-9); puis la mosquée d'El-Fazl, fils de Où'ts, sous le khalyfat d'Hechâm. Ispahân devint une grande ville sous le khalyfat de Manssoùr ; elle formoit alors quatorze villages : on construisit des maisons dans les champs qui les séparoient, et ils se joignirent. Ces quartiers conservèrent le nom des villages, auxquels ils devoient leur origine, tels que Bâthoùqân, Fersân, Yvân, Djordjân, Felfélân, Sebylân, Kemaân, Djouzdân (le canton des noix), Lenyân, Achekahân, Kharoùââân, Khachychân, Térâòuskân, Fânehhân. Ils construisirent d'abord une mosquée. La ville étant trop petite pour les habitans, Khassyb, fils de Selem, donna deux pièces de terre qu'on désigna par son nom. Dans la suite, sous le règne de Mo'tassem, Yahhya, fils de A'bdallah, fils de Mâlek êl-Khaza'y, l'agrandit pour

la seconde fois. Sous le khalyfat de Moqtader Billah, en l'an 307 (919-20), cette ville reçut de prodigieux accroissemens d'Ahhmed, fils de Mesroùr, qui lui donna l'étendue qu'elle a maintenant. On l'a désignée aussi sous le nom d'Yéhoùdyyéh ou Juiverie, à cause des Juifs que Nabuchodonosor amena de Jérusalem dans l'I'râq, où il les établit. Les bandes nombreuses qui s'étoient retirées dans un village, le nommèrent Nerdân; Nabuchodonosor demanda les ordres de Lahorâsp, touchant leur destination ultérieure. Lahorâsp ordonna qu'on les distribuât dans des villes: plusieurs habitans d'Ispahân et de Choùchter, qui se trouvoient là, demandèrent de ces captifs, et le monarque en donna 2700 aux habitans d'Ispahân, 1300 aux habitans de Choùchter; les Guèbres d'Ispahân les établirent dans des villages situés à l'endroit où est la ville moderne. A cette époque Ispahân formoit sept cantons très-près les uns des autres, savoir Médynéh qui est le même Chehrestân, Mehryn, Chârouyèh, Dérâm, Qaceh, Kehnéh et Djâroù, tout cela se nomme Ispahân. Une partie de ces endroits fut ruinée, comme nous l'apprend Khamseh d'Ispahân. A l'arrivée des Arabes il en subsistoit encore trois qui furent environnés d'une muraille sous le khalyfat de Manssoùr, et on agrandit considérablement la ville.

Dans tout l'I'râq, dans le Khorâçân, on ne voit pas de plus grande ville qu'Ispahân. On en exporte des robes

de coton, du kerpâs (*), du satin, et beaucoup de jolies choses qu'on vend dans toutes les parties du monde. On y recueille les fruits les plus exquis : les habitans nourrissent continuellement une animosité très-vive les uns contre les autres, et en viennent fréquemment aux mains. Quant au fleuve nommé Zérynèh ou Zendéh, nous en avons parlé dans notre 23e chapitre. » *Manuscrit persan*, *n°*. 62 *de la Bibliothèque Impériale*, *fol*. 346 *versò*.

J'ajouterai encore ici quelques details sur l'exactitude desquels on peut compter. Ils m'ont été communiqués par M. le chevalier Fabvier, membre de la Légion-d'Honneur, et décoré de l'ordre du Soleil. Cet officier, aussi recommandable par l'aménité de ses mœurs que par la variété de ses connoissances et son talent pour l'observation, a résidé huit mois à Ispahân. « Cette ville, dit-il, est située sur la rive gauche du Zâyendèh-Roùd. Les Persans, grands amplificateurs, lui donnent un circuit de 18 farsangs qui peuvent se réduire à 10 (environ 15 lieues communes), une innombrable quantité de jardins, l'ancien palais du souverain, des quartiers entièrement ruinés et des cimetières occupent la plus grande partie de cette enceinte. La population de la ville, en y comprenant même celle de Djulfah et de Sé'ïd Abâd, ne s'élève peut-être pas à 150,000 ames.

(*) Voyez tom. IV, pag. 156.

» Le faubourg arménien si peuplé, si riche du temps de Chardin, ne compte pas maintenant plus de 500 habitans arméniens schismatiques, et une centaine de familles persanes qui sont venues s'établir parmi eux. Les Arméniens schismatiques sont dirigés par un vieil archevêque qui relève immédiatement du patriarche d'Echs-Miazin, et qui envoie en différens cantons de l'Inde des prêtres ou *vertabiet* soumis à sa juridiction. Nous ne parlons pas ici de huit familles arméniennes catholiques, confiées pour le spirituel à un vieux missionnaire nommé Joseph Qarabadjaq, Arménien d'origine, élevé à la Propagande, et envoyé par le S. Siége. Un daroùghah, établi par le beyglerbeyg ou gouverneur d'Ispahân, est chargé de pressurer ces malheureux pour le compte de son maître; on imagine bien qu'il n'oublie pas ses intérêts.

» Ce gouverneur se nomme Hhâdjy Mohhammed Hhuçeïn-Khân; on lui a confié l'administration de tout l'I'râq A'djémy, dont Ispahân est la capitale. Sa qualité de ministre, et l'affection toute particulière que lui porte le roi, le retient à la cour de Thehrân; il a accordé sa confiance et transmis son autorité, pour ce qui regarde Ispahân seulement, à son fils aîné, A'bdoûllah-Khân. Les autres villes de l'I'râq A'djemy, telles que Qâchân, Qoum, etc., sont gouvernées par des personnages d'une moindre importance que le fils du beyglerbeyg, mais ils dépendent entièrement de celui-ci, et lui rendent compte de leur administration.

» Quatre cent cinquante villages dépendent du district d'Ispahân, et peuvent renfermer 120 ou 130,000 ames, de manière que la ville et le district forment une population de 250,000 à 260,000 ames, qui paient au roi, 4,000,000 de francs. La moindre partie de cette somme s'acquitte en numéraire, le reste en nature, tels que grains, meubles, étoffes. Le gouverneur qui veut s'enrichir, et les agens qui ne s'oublient pas, exigent une somme double de l'impôt déjà excessif exigé par le fisc. Ses agens sont au nombre de 12 à 1,500 constamment occupés à recueillir des droits et des présens qu'il faut envoyer à la cour à différentes époques de l'année, surtout au noùroùz ou commencement de l'année solaire des anciens Persans, fête conservée par les Persans modernes.

» Hhâdjy Mohhammed Hhuceïn est parvenu de l'état le plus abject à la plus haute place de l'empire, et doit principalement son élévation à son talent pour créer et percevoir des impôts. Sobres, indolens, sans amour-propre ni ambition, les habitans de l'I'râq n'ont besoin pour tout vêtement que d'une mauvaise pièce de coton. Un peu de ris bouilli suffit à leur nourriture. Comment obliger de pareils hommes à travailler pour se procurer du superflu, et même à semer une quantité de grains plus considérable que celle qu'ils peuvent consommer?

» Le beyglerbeyg a découvert cet important moyen. Il accapare les récoltes et tous les objets de première

nécessité, et les revend ensuite au prix qui lui convient. Ajoutez qu'il prélève de droit un tiers de toutes les récoltes. De cette manière il se trouve propriétaire de tous les grains; des boulangers à ses gages fabriquent le pain dont il fixe ensuite le prix au taux le plus exorbitant, il en fait de même pour le ris et le coton. Des hommes salariés par lui battent et vendent le premier, d'autres filent et tissent le coton. Il se charge aussi d'approvisionner les bouchers en envoyant des agens dans le Laurestân, pour y acheter les troupeaux que les Kourdes et autres nomades amènent pour l'approvisionnement d'Ispahân, il fixe lui-même le gain que les bouchers doivent faire sur la viande; la puissance illimitée dont il est revêtu lui donne toute facilité d'écarter les concurrens. Parmi ses attributions les plus importantes et les sources incalculables de son immense fortune, il ne faut pas oublier la distribution de l'eau, si rare, et conséquemment si précieuse aux agriculteurs persans. Quand un propriétaire oppose quelque résistance au gouverneur, et ne veut pas lui livrer ses denrées au taux qu'on lui propose, on détruit les rigoles et les canaux souterrains qu'il fait dériver des montagnes avec la permission de ce gouverneur, et alors il se voit contraint d'acccéder à toutes les conditions qu'on lui impose. C'est de cette manière qu'il a déjà acquis la moitié des terres et la plupart des beaux jardins de Djulfah.

» Les bazârs d'Ispahân exigeroient au moins cinq

heures de marche pour les parcourir dans toute leur étendue. On peut s'y procurer tout ce qui est nécessaire à la vie; mais on ne vend les objets précieux qu'avec les plus grandes précautions.

» Les karvân-sérây, autrefois si fréquentés, sont déserts; personne n'ose s'y présenter. M. Fabvier n'y a vu que trois voyageurs arméniens, l'un de Kachemyr, les deux autres de Constantinople. Depuis trois ou quatre ans ils sollicitent vainement le paiement de différentes créances. Une pareille circonstance ne contribue pas à attirer les étrangers et à peupler le karvân-sérây.

» On voit encore à Ispahân deux descendans de la dynastie des Ssofy, décorés du titre de châh-zâdéh (fils de roi). On leur témoigne en apparence beaucoup de respect, le beyglerbeyg ne s'assied jamais devant eux, ils ne paient nul impôt; mais ils vivent dans la plus profonde obscurité, et leur caractère ne doit inspirer nulle inquiétude. »

Pag. 169, *lig.* 13, *après ces mots* 45,000 ames, *ajoutez :* Cependant des voyageurs également estimables et amis de la vérité pensent que cette population s'élève à peine à 30,000 ames, dont 10,000 quittent la ville aux approches de l'été. Il est, comme on voit, à peu près impossible d'avoir des renseignemens exacts sur la population des villes musulmanes.

TOME IX.

Pag. 244, *lig.* 17, du manuscrit de M. de Sacy, *lisez* : du manuscrit, n°. 17 de la collection de M. Brueix, acquise par la Bibliothèque Impériale.

Pag. 564 (*), *Séfy phharam*, lisez : *Séfyd hharam.*

EXPLICATION DES PLANCHES

CONTENUES DANS L'ATLAS.

Le portrait de Chardin, gravé d'après celui qui est placé à la tête de l'édition *in-folio* de 1686 publiée à Londres.

Carte générale de la Perse dressée par M. Lapie.

N°. I.

Ponti Euxini cum regionibus versus septentrionem et orientem adjacentibus, nova tabula, *tome* I, *page* 1re.

N°. II.

Mingrélien, *tom.* I, *pag.* 177: Il marche sur la neige avec des raquettes semblables à celles que les Samoyèdes emploient au même usage.

N°. III.

Téflis, ou Téflys, *tom.* II, *pag.* 72.

N°. IV.

Passe-port *tom.* II, *pag.* 92.

N°. V.

Le festin de Tiflis, *tom.* II, *pag.* 116.

N°. VI.

Sséfy Abâd, *tom.* II, *pag.* 140 : C'est une maison de plaisance située près de Qachân.

N°. VII.

Irivan ou Eryvân, *tom.* II, *pag.* 161-169.

N°. VIII.

Tour antique à Irivan, *tom.* II, *pag.* 163.

N°. IX.

Ecs-Miazin, nommée communément les Trois-Eglises, *tom.* II, *pag.* 171 : Ce monastère est le chef-lieu de l'église arménienne schismatique de tout l'Orient.

N°. X.

Profil de l'église d'Ecs-Miazin, *tom.* II, *pag.* 171.

N°. XI.

Tauris, ou Tebrys, *tom.* II, *pag.* 320.

N°. XII.

Sultanie, ou Sulthânyéh, *tom.* II, *pag.* 376.

N°. XIII.

Kom (Qom), *tom.* II, *pag.* 416-460.

N°. XIV.

Mosquée qui renferme les tombeaux des derniers rois de Perse, *tom.* II, *pag.* 419.

N°. XV.

Tombeau d'A'bbâs II, *tom.* II, *pag.* 435.

N°. XVI.

Sépulcre de Sséfy Ier, *tom.* II, *pag.* 450.

N°. XVII.

Vue de Kachân ou Qâchân, *tom.* II, *pag.* 461.

N°. XVIII.

Le kâravânsérây de Kachân, *tom.* II, *pag.* 145.

N°. XIX.

Persan fumant le qalyoùn, *tom.* III, *pag.* 304.

N°. XX.

Colombiers, *tom.* III, *pag.* 386.

N°. XXI.

Persan assis, *tom.* III, *pag.* 421.

N°. XXII.

Costumes persans, *tom.* IV, *pag.* 3.

N°. XXIII.

Costumes persans, *tom.* IV, *pag.* 10 *et suiv.*

N°. XXIV.

Grue persane, *tom.* IV, *pag.* 127, et *tom.* VIII, *pag.* 36.

N°. XXV.

Règle de multiplication selon l'arithmétique persane, *tom.* IV, *pag.* 293.

N°. XXVI.

Musique persane, *tom.* IV, *pag.* 301.

N°. XXVII.

Observation de la comète de l'an 1668, faite le second jour de l'apparition à Chyrâz, *t.* IV, *p.* 326.

N°. XXVIII.

Table persane pour la composition des astrolabes, *tom.* IV, *pag.* 339.

N°. XXIX.

Cavalier persan, *tom.* V, *pag.* 300.

N°. XXXVII.

Marché Impérial et orchestre du Palais-Royal à Ispahân, *tom.* VII, *pag.* 336 et 356.

N°. XXXVIII.

La maison du Juif à Ispahân, *tom.* VII, *pag.* 375 et 376.

N°. XXXIX.

Pavillon du Palais-Royal à Ispahân, *tom.* VIII, *pag.* 386.

N°. XL.

Rhinocéros, *tom.* VII, *pag.* 458.

N°. XLI.

La tour de Cornes à Ispahân, *tom.* VII, *pag.* 468.

N°. XLII.

Cours d'Ispahân, *tom.* VIII, *pag.* 21.

N°. XLIII.

Pont d'Allah-Veyrdy Khân, *tom.* VIII, *pag.* 30.

N°. XLIV.

Vue des arches du pont d'Allah-Veyrdy Khân, *tom.* VIII, *pag.* 30.

N°. XLV.

Salle du Paradis, *tom.* VIII, *pag.* 39.

N°. XLVI.

Bâd-Guyr, *tom.* VIII, *pag.* 75, et *t.* X, *p.* 387.

N°. XLVII.

Autre vue du pont d'Allah-Veyrdy Khân, *tom.* VIII, *pag.* 30 et 90.

N°. XLVIII.

Pont de Chyrâz, nommé aussi *pont de Hhocéïn*, ou *Hhâçan Abâd*, *tom.* VIII, *pag.* 90 et 91.

N°. XLIX.

Palais nommé *Sé'âdet Abâd* à Ispahân, *tom.* VIII, *pag.* 100.

N°. L.

Comicha (Qomichah), ville, *tom.* VIII, *p.* 198.

N°. LI.

Yez de Cast (Yezdkhâst), ville, *tom.* VIII, *p.* 204.

N°. LII.

A. Première vue des ruines de Persépolis, *t.* VIII, *pag.* 247.

N°. LIII.

B. Deuxième vue des ruines de Persépolis, *t.* VIII, *pag.* 247.

N°. LIV.

C. Plan géométrique des ruines de Persépolis, *tom.* VIII, *pag.* 248.

N°. LV.

D. Escalier des ruines de Persépolis, *tom.* VIII, *pag.* 251.

N°. LVI.

E. Bas-reliefs et colonnes des ruines de Persépolis, *tom.* VIII, *pag.* 254.

N°. LVII.

F. Bas-reliefs, *tom.* VIII, *pag.* 254.

No. LVIII.

G. Bas-reliefs des ruines de Persépolis, *tom.* VIII, *pag.* 257 *et suiv.*

N°. LIX.

H. Bas-reliefs des ruines de Persépolis, *tom.* VIII, *pag.* 257.

N°. LX.

I. Colonnes de Persépolis, *tom.* VIII, *pag.* 280.

N°. LXI.

K. Colonnes de Persépolis, *tom.* VIII, *pag.* 280.

N°. LXII.

L. Bas-relief de Persépolis, *tom.* VIII, *pag.* 288.

N°. LXIII.

M. Bas-reliefs des ruines de Persépolis, *tom.* VIII, *pag.* 292.

N°. LXIV.

N. Bas-reliefs des ruines de Persépolis, *tom.* VIII, *pag.* 300.

N°. LXV.

O. Bas-reliefs des ruines de Persépolis, *tom.* VIII, *pag.* 301.

N°. LXVI.

P. Bas-reliefs de Persépolis, *tom.* VIII, *pag.* 302.

N°. LXVII.

Q. Tombeau près de Persépolis, *t.* VIII, *p.* 305.

N°. LXVIII.

R. Tombeau près de Persépolis, *t.* VIII, *p.* 313.

N°. LXIX.

Fragmens du Qorân en caractères koûfyques (1 et 2.) Inscription en caractères cludiformes, *t.* VIII, *p.* 320.

N°. LXX.

Alphabets pehlevy, dêvanâgary et bengaly, *t.* VIII, *pag.* 324. *Voyez aussi planche LXXXII.*

N°. LXXI.

Fragmens du Qorân en caractères koûfyques, *tom.* VIII, *pag.* 325.

N°. LXXII.

Fragment du Qorân en caractères koûfyques, *tom.* VIII, *pag.* 325.

N°. LXXIII.

Inscriptions grecques et saçânydes, *tom.* VIII, *pag.* 327.

N°. LXXIV.

Montagne des Sépultures, nommée aussi portrait de Roustem, *tom.* VIII, *pag.* 336.

N°. LXXV.

Femme guèbre, *tom.* VIII, *pag.* 358.

N°. LXXVI.

Chiras (Chyrâz), *tom.* VIII, *pag.* 417.

N°. LXXVII.

Caravansèray de Jarron (Djâroûn), *tom.* VIII, *pag.* 466.

N°. LXXVIII.

Port d'Abbâs, nommé vulgairement Bender A'b-bâcy, ou Gamron, *tom.* VIII, *pag.* 506.

N°. LXXIX.

Trône et ornemens royaux, *tom.* IX, *pag.* 477.

N°. LXXX.

Couronnement de Soléïmân, *tom.* IX, *pag.* 481.

N°. LXXX *bis.*

Couronnement de Soléïmân, d'après le dessin de Kœmpfer, dans ses *Amœnitates exoticæ.* Ce dessin est plus exact que le précédent. Les colonnes du Thalâr Thaoùyléh, par exemple, sont réellement unies, comme on les voit ici, et non torses, comme dans le dessin de Chardin ou plutôt de Grelot.

N°. LXXXI.

Vue d'Ispahân, *tom.* VII, *pag.* 285.

N°. LXXXII.

Alphabets dêvanâgary, bengaly, zend et pehlevy, pour la rectification des caractères de la planche LXXIX.

Nota. Les trois dernières planches, numéros LXXX *bis*, LXXXI et LXXXII, ont été ajoutées dans cette édition; la planche LXXXI n'étoit qu'une très-petite vignette de l'édition in-4°. Voyez la note, *tom.* VII, *pag.* 286.

CATALOGUE

DES PRINCIPAUX OUVRAGES

DE M. LANGLÈS.

INSTITUTS politiques et militaires de Tamerlan, proprement appelé Tymoùr, écrits par lui-même en moghol, et traduits en français sur la version persane d'Aboù-Thâleb âl-Hhocéïny, avec la vie de ce conquérant, d'après les meilleurs auteurs orientaux, des notes et des tables historiques et géographiques, etc., 1787, in-8°., 1 vol.

M. Jones a révoqué en doute l'authenticité de cet ouvrage : il a cru pouvoir affirmer d'après des savans Musulmans de l'Inde, que l'on doit l'attribuer à un favori du conquérant tatar, nommé Hindou-Châh qui rédigea les *Instituts* d'après plusieurs entretiens confidentiels qu'il avoit eus avec son maître. L'opinion de M. Jones est sans doute d'un grand poids dans la question dont il s'agit ; mais le témoignage de M. Gladwin, son illustre et savant confrère à la Société de Calcutta n'est pas non plus à dédaigner. On nous permettra de transcrire la petite notice historique qu'il a composée sur cet ouvrage. « Le *Tozoùki-Tymoùry*, dit-il, fut présenté par un voyageur, à l'empereur moghol Châh-Djihân, et traduit, par ordre de ce prince, du moghol en persan. Aboù-Thâleb, natif du Khorâçân, ayant obtenu ce manuscrit de la bibliothèque de Dja'fer, gouverneur de

l'Yémen, le porta à Dehly comme une grande rareté. L'auteur du *Dilkuchâ* nous apprend que les successeur sde Tymoûr conservèrent long-temps, et avec autant de jalousie que de soin, un seul et unique exemplaire de cet ouvrage, comme un précieux legs politique. Ils se le passèrent avec la couronne. Dans la suite des temps, cet ouvrage tomba entre les mains des empereurs turks de Constantinople, qui l'achetèrent très-cher; mais ils ne permirent jamais aux nobles de leur cour d'en tirer des copies. » Voyez dans le *New asiatic Miscellany*, *the Institutes of Ghazan khan*, *p.* 165, *note* 2. Il est fâcheux que ce précieux Recueil, entrepris par M. Gladwin, et imprimé à Calcutta en 1789, n'ait pas été continué ; il n'en a paru que deux numéros qui sont très-rares.

Alphabet tartare-mantchou, composé d'après le Syllabaire de cette langue, avec des détails sur les lettres, dédié à l'Académie des belles-lettres, etc. Paris, 1787, in-4°.

C'est le premier ouvrage imprimé en Europe avec des types mantchous mobiles. Les Mantchous impriment à la manière des Chinois avec des planches de bois, gravées en relief.

Le même ouvrage a été réimprimé à la tête du premier volume du Dictionnaire (*Voy. p.* 411.), et il en a paru dernièrement, en 1807, une édition considérablement augmentée, et enrichie d'un petit caractère mantchou gravé comme le premier, sous la direction de M. L., par M. Firmin Didot, artiste justement célèbre, et traducteur aussi élégant que savant des Idylles de Théocrite et des Bucoliques de Virgile.

Contes, Fables et Sentences tirés de différens auteurs arabes et persans, avec un Discours sur la littérature orientale, et l'analyse du poëme de Ferdoussy sur les rois de Perse, 1788, in-8°. et in-16, 1 vol.

Ambassades réciproques d'un roi des Indes, de la Perse, etc., et d'un empereur de la Chine, traduites du persan; avec la vie de ces deux souverains, et des notes tirées de différens auteurs orientaux, manuscrits et imprimés, in-8°, 1788.

Ce n'est ici que la seconde partie de la relation du voyage de A'bdoûl-Rizâq, ambassadeur de Châh-Rokh, fils de Tamerlan, auprès de Day Ming, empereur de la Chine. Le le texte complet de cette relation conféré sur plusieurs manuscrits, paroîtra peut-être un jour avec une traduction.

Précis historique sur les Mahrattes, composé en persan par l'écrivain Hamédin (qui accompagna le colonel Upton dans son ambassade à Paunah), inséré dans les affaires de l'Inde, in-8°, 1788.

Fragment traduit de l'original persan, en dialecte de l'Hindoustân.

De l'importance des langues orientales pour l'extension du commerce, les progrès des lettres et des sciences; Adresse à l'Assemblée Nationale, 1790, in-8°.

Cet ouvrage est le premier dans lequel on ait présenté en France l'étude des langues orientales sous le double point de vue d'utilité politique et commercial.

Dictionnaire Tartare-Mantchou-Français, composé d'après un Dictionnaire Mantchou-Chinois, par M. Amiot, rédigé et publié avec des additions et l'alphabet de cette langue, 1789 et 1790, 3 vol. in-4°.

« Si le hasard me procure l'acquisition de quelqu'un de ces

» livres (chinois), traduits en tartare mantchou, je ne man-
» querai pas de lui faire passer les mers pour vous mettre à
» même de profiter du talent de M. L. dont j'ai lu les ou-
» vrages....... Ce qu'il a fait sur la langue des Mantchoux
» est très-bien....... Je vous prie, Monseigneur, de lui
» présenter de ma part le juste tribut d'estime...... et de la
» reconnoissance que je lui dois pour l'usage qu'il en a fait en
» faveur de la *Grammaire* et du *Dictionnaire* de la langue des
» Mantchoux....... La *Grammaire* et le *Dictionnaire* que
» leur offre M. L., ouvriront une des portes par laquelle on
» pourra entrer à l'aise dans le vaste magasin de la litté-
» rature chinoise....... *Lettre de M. Amiot à M. Ber-*
» *tin, ministre et secrétaire d'Etat, datée de Pekin, le* 10
» *octobre* 1788. »

Ce Dictionnaire est complétement publié, mais il devoit être accompagné d'une table des mots français qui formeroit un Dictionnaire Français-Mantchou. Différentes circonstances ont fait suspendre ce travail qui donnera un nouveau degré d'utilité à cet ouvrage, et portera le 3ᵉ vol. à la grosseur des deux premiers.

Fables et Contes indiens, nouvellement traduits, avec un Discours préliminaire, et des Notes sur la religion, la littérature, les mœurs, etc., des Hindous, 1790, in-8°. et in-16.

Ce Recueil renferme la traduction du premier livre de l'*Hitopadésa* du brâhmane Vichnou Sarmâ. L'Hitopadésa est le prototype samskrit des fables attribuées à Pidpây, à Locmân, etc. Cet ouvrage a été traduit en anglais par le savant M. Wilkins, et publié à Londres en 1787, un vol. in-8°.

Voyages de C. P. Thunberg au Japon, par le cap de Bonne-Espérance, les îles de la Sonde. etc., traduit, rédigé, et augmenté de notes considérables sur la religion, le gouvernement, le commerce, l'industrie et les langues de ces différentes contrées, particulièrement sur le Javan et le Malais, 1796, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-8°.

Les écrivains orientaux et les relations des anciens missionnaires, beaucoup trop négligées, ont fourni au traducteur des ditions nombreuses sur les contrées lointaines savamment décrites par M. Thunberg. Il s'est surtout occupé des langues malaise, javane, japonaise, etc.

Collection portative de Voyages, traduits de différentes langues orientales et européennes, contenant:

Voyage de l'Inde à la Mekke, par A'bdoûl Kérym, pélerin musulman, extrait de ses Mémoires écrits en persan, avec des notes géographiques, historiques, etc., 1795, vol. in-18. 1[re] vol. de la *collection*.

Voyages de la Perse dans l'Inde, en 1442-44, et du Bengale en Perse, en 1787-88; le premier, traduit du persan, et le second de l'anglais, avec une Notice sur les révolutions de la Perse, un Mémoire historique sur Persépolis, et des notes, 1798, 2 vol. in-18., tome II et III de la *Collection*.

Le 1[er] Voyage est une relation d'A'bdoûl-Rizâq, le même personnage dont nous avons parlé, page 411, et que son souverain envoya en ambassade auprès du roi de Bisnagor en 1442 de Jésus-Christ.

Le second est de M. W. Franklin, officier de la Compagnie anglaise des Indes orientales, qui s'est acquis depuis cette époque une brillante réputation parmi les Orientalistes.

Voyage pittoresque de l'Inde, orné de 14 planches, par M. Hodges, dessinateur du capitaine Cook, traduit de l'anglais, avec des notes, 2 vol. in-18.

Ce Voyage forme les tomes IV et V de la *Collection;* le VI[e] ne tardera pas à paroître.

Voyage du Bengale à Pétersbourg, à travers les provinces septentrionales de l'Inde, le Kachmyr, la Perse, etc., suivi de l'Histoire des Rohillahs et de celle des Seykes, par feu George Forster, traduit sur l'édition anglaise de Calcutta, avec des additions considérables, et une Notice chronologique des khâns de Crimée, d'après les écrivains turks, persans, etc., 1802, 3 vol. in-8°, ornés de deux cartes.

La publication du Voyage de M. Forster a produit une grande sensation parmi les géographes. — Les khâns de Crimée n'ont jamais eu une existence politique assez importante pour attirer sur eux les regards des puissances européennes autres que la Turkie et la Russie, et surtout pour exercer la plume de nos historiens. Le dédain que ceux-ci leur ont témoigné avoit occasionné une lacune dans l'histoire de la partie nord-est de l'Europe.. Il convenoit peut-être de la remplir avec le secours des écrivains turks et persans ; lorsque ceux-ci ont abandonné l'auteur, il a eu recours aux correspondances diplomatiques du ministère des relations extérieures.

Catalogue raisonné des manuscrits samskrits que possède la Bibliothèque Impériale, avec des Extraits d'un grand nombre de ces manuscrits, par MM. Hamilton et Langlès, in-8°., 1806.

Les manuscrits en langue samskrite ne forment pas la portion la moins nombreuse ni la moins intéressante de la Bibliothèque Impériale. Un très-petit nombre de ces manuscrits avoit été très-inexactement indiqué dans le Catalogue des manuscrits orientaux, publié en 1739. L'existence des autres étoit absolument inconnue du public.

Un estimable et savant Anglais, académicien de Calcutta, M. Hamilton, s'est occupé pendant son séjour à Paris, de composer dans sa langue maternelle, un Catalogue complet de ces manuscrits. M. L. a traduit et publié en français ce précieux Catalogue, en y ajoutant des analyses et des extraits des ouvrages samskrits les plus importans; et grâce à ce travail, on peut enfin se former une idée claire et précise du contenu des quatre *Véda*, des dix-huit *Pourana*, des *Sastra*, en un mot, des différens traités théologiques, philosophiques, grammaticaux, des poëmes, des drames et des contes des anciens Hindous.

Recherches sur la découverte de l'essence de rose, Imprimerie Impériale, an XIII (1804), petit in-12, 1 volume.

Ce précieux parfum qui fait les délices des habitantes des Hharem, et qui n'est pas moins recherché maintenant par les Européennes, est une découverte due au hasard, et qui ne remonte pas au-delà de l'année 1612 : c'est ce qui paroît prouvé dans ce petit mémoire, d'après les citations de différentes histoires de l'Hindoustân dont on rapporte les textes originaux. Ces textes sont imprimés avec les beaux caractères orientaux de l'Imprimerie Impériale.

Notice de trois magnifiques manuscrits orientaux rapportés d'Egypte par S. M., et déposés par son ordre à la Bibliothèque Impériale, in-8°. an VIII. (1796.)

L'un de ces manuscrits est en langue turke, les deux autres en langue persane.

Le manuscrit turk est intitulé : *Orient du bonheur et source de la souveraineté dans la science des talismans;* par Sydy Mohhammed, en 990 de l'Hégire (1582 de J. C.) ; il renferme des monumens astronomiques, astrologiques et géographiques, avec des explications aussi étranges que les figures. Parmi les nombreuses vignettes très-soigneusement exécutées dont ce manuscrit est orné, on distingue les vingt-huit mansions de la lune dans les constellations et les planètes, cinquante-six petits tableaux représentant les sept planètes et quarante-neuf arts et métiers des Orientaux, le temple de la Mekke, le phare ancien d'Alexandrie, surmonté du miroir, par le moyen duquel on découvroit à une grande distance, les tombeaux des principaux saints vénérés par les Musulmans, au nombre de dix-sept.

L'un des deux manuscrits persans renferme cinq poëmes du célèbre Abdoûl-Rahhman Djâmy, mort en 891 de l'Hégire (1486 de Jésus-Christ), connu surtout par son *Béhâristân* (séjour du printemps), ouvrage charmant dont M. L. a publié de nombreux extraits. Les deux premiers poëmes ne renferment que des maximes et des apologues moraux; dans les deux suivans, l'auteur a célébré les amours du chaste Joseph et de la belle Zuléïkhâ et celles de Medjenoùn et de Léïlah, deux sujets sur lesquels se sont exercés presque tous les fameux poëtes arabes, turks et persans. Ces deux poëmes ont d'autant plus de prix à nos yeux qu'ils sont écrits avec tout le luxe de la calligraphie orientale, et que nous n'en possédions à la Bibliothèque

thèque Impériale que des copies incomplètes et mal conservées. La cinquième partie du manuscrit intitulé : *Sagesse d'Alexandre*, renferme des anecdotes et des lettres d'Aristote, d'Alexandre, etc.

Dans l'autre manuscrit persan intitulé, *Conversation des Amans*, on trouve soixante-dix-neuf conversations sur l'amour tant en vers qu'en prose : ce sont des sentences et des anecdotes tirées de différens romans d'amour composés par Djâmy, Feryd ed-Dyn, El-Anvéry, et autres célèbres poëtes persans.

Ce manuscrit a été exécuté sur papier rose par une excellente main, mais on n'y trouve nul renseignement sur le nom du copiste, ni sur l'époque de la transcription. Une douzaine de vignettes peintes à la gouache, avec tout le fini et toute l'imperfection de dessin et de perspective qui caractérisent le pinceau des Orientaux, représentent les scènes les plus intéressantes de ces narrations poétiques.

Notice sur les travaux littéraires et typographiques des Anglais dans l'Inde, Mag. Encyc., tom. II, pag. 61-65, tom. III, pag. 480-503.

Le même Recueil périodique contient un assez grand nombre d'autres Notices et Dissertations du même auteur, que le savant éditeur M. Millin, a toujours accueillies avec complaisance et amitié.

Dans les Mémoires de l'Institut, classe de littérature, tom. X, pag. 115-141.

Dissertation sur les papiers-monnoie des Orientaux.

Un fragment assez considérable de l'histoire universelle de Khondémyr intitulée, *Hhabyb ûl-Séïr*, forme la base de ce mémoire. On y voit qu'en 1272 et 1273 de notre ère, un prince

Moghol, Kaï-Khâtoù, qui régnoit à Tauryz sur la Perse septentrionale et occidentale, eut recours à des *cédules* absolument semblables à nos papiers-monnoie, pour remédier à l'embarras de ses finances : il ne fut pas l'inventeur de cet expédient, et ne fit qu'imiter les Chinois. Au commencement du même siècle, et peut-être même à une époque antérieure, les monarques chinois avoient substitué aux valeurs métalliques des monnoies fictives de papier qu'ils nommoient *Tchao*, parce qu'elles portoient le sceau du monarque. Kaï-Khâtoù adopta jusqu'à cette dénomination même pour ses papiers-monnoie qu'il nomma *Djâoù*, ou *Tchâoù*.

Dans le tome V, pag. 192-228 *des Notices et Extraits des manuscrits.*

Fragmens du Code de Djenguyz-Khân, tirés de la Grande Universelle de Myrkhond, n°. 104, de la Bibliothèque Impériale.

Ces fragmens, les seuls que l'on connoisse jusqu'à présent du Code d'un des plus fameux conquérans, avoient pour la plupart échappé aux recherches de Pétis de la Croix, auteur d'une vie estimée de Djenguyz-Khân.

Au texte et à la traduction des 34 articles de ce code, sont joints des détails relatifs au Qouriltâï (cour plénière), dans lequel le héros moghol prit le nom de Djenguyz-Khân, et fut reconnu et salué Grand-Khân, et promulgua son code. Ce monument curieux de législation moghole porte l'empreinte du génie de son illustre auteur, et paroît avoir servi de base à la rédaction des *Instituts politiques et militaires de Tamerlan*, écrits par lui-même, et dont la traduction est indiquée au commencement de ce Catalogue.

Dans le tome V, pag. 668–688 *de la même collection.*

Recueil de Lettres écrites en arabe, en turk et en persan par différens princes et souverains Othomans, Persans, Egyptiens, depuis 1304 jusqu'en 1517.

Ces lettres et diplomes contiennent une grande quantité de dates et de faits relatifs à l'histoire de la Turkie, de la Perse, de l'Egypte, et peuvent conséquemment contribuer à éclaircir plusieurs points historiques très-importans.

La Notice indique le titre de toutes ces lettres au nombre de 90, et les faits les plus remarquables mentionnés dans quelques-unes. On distingue surtout celles dans lesquelles les sulthâns Orkhân Ier, Mourâd, Bajazet, Mohhammed Ier, Mourâd II, Mohhammed II, Sélym, rendent compte de leurs différentes expéditions contre les Grecs, les ordres donnés pour les réjouissances à l'occasion de la prise d'Andrinople, de Ssoufyéh, de Constantinople et de l'Egypte.

La correspondance entre Tamerlan et Bajazet n'est pas moins curieuse. Les lettres du prince moghol, quoique impérieuses, sont polies et mesurées, celles du sulthân remplies d'invectives, et sans dignité.

Dans le tome VI, pag. 320-386 *de la même collection.*

Description historique du canal de l'Egypte (de Suez), tirée du Livre des Avis et Sujets de réflexions (ou Description de l'Egypte), par Al-Maqryzy.

De tous les écrivains arabes qui ont décrit l'ancien Canal de Suez, Al-Maqryzy est celui qui a recueilli les documens les plus

certains et les plus complets. Après avoir rapporté sur l'antique origine de ce monument des fables qui prouvent qu'elle se perd dans la nuit des temps, il indique les empereurs romains et les princes musulmans qui le firent nettoyer et recreuser. Il nous apprend que ce canal étoit d'une grande utilité aux habitans du Hhedjâz et des deux villes sacrées, auxquels il procuroit en abondance toutes les productions de l'Egypte. Mais en 145 de l'Hégire (762 de Jésus-Christ), le khalyfe Aboù Dja'far âl-Manssoùr le fit combler, afin de réduire par la famine un rebelle qui avoit fait soulever une grande partie du Hhedjâz.

Le texte et la traduction de ce texte sont suivis de renseignemens puisés dans d'autres écrivains arabes et dans les voyageurs les plus estimés. Le même Al-Maqryzy et Aboùl-Féda, ont fourni à l'auteur une description fort étendue de la ville de Qolzoum qui a précédé celle de Suez, auprès de laquelle aboutissoit le canal d'Egypte. Il a recueilli aussi les témoignages de plusieurs géographes arabes, qui confirment de la manière la plus positive, la justesse de la conjecture formée par M. Gosselin touchant l'existence successive de deux villes nommées Qolzoum.

Dans le tome VII, p. 241-308 de la même Collection.

Recueil des usages (et cérémonies) établis pour le offrandes et sacrifices des Mantchoux, rédigé par ordre de l'Empereur (ou Rituel des Mantchoux), avec dix planches, représentant 65 instrumens et ustensiles du culte chamanique.

La traduction est placée en regard du texte mantchou.

Dans le t. VIII, p. 1ere-131, de la même collection.

Table chronologique des crues du Nil les plus remarquables, depuis l'an 23 jusqu'en 922 de l'Hégire (613-1517 de J. C.), tirée de la cosmographie de Mohhammed ben Ayâs.

Malgré le peu de confiance que méritent les proclamations du gardien du Méqyâs, qui indique les crues du Nil, cette table peut avoir quelque utilité, et même quelque intérêt à cause des détails qu'on y trouve relativement aux famines, pestes et autres fléaux occasionnés par la surabondance ou l'insuffisance des crues.

Cette Table est précédée d'une analyse et d'extraits de la même cosmographie collationnés sur trois exemplaires.

NOTA.

« *La Description du canal de Suez*, *le Rituel des Mantchoux*, » la *Table chronologique des inondations du Nil*, peuvent être » regardés comme des ouvrages complets, et qui étoient d'autant plus susceptibles de concourir pour les prix décennaux, » que l'on ne peut pas même supposer que Sa Majesté ait » eu l'intention d'exiger que l'on traduisît en entier les trois » volumes *in-folio* d'Al-Maqryzy, les six taos du Rituel des » Mantchoux, etc. Il s'agissoit, sans doute, de tirer de ces » volumineuses compilations un ouvrage complet; et cependant » on a enveloppé ceux dont il s'agit dans l'anathème lancé » contre les *Extraits*. Cet anathème, à la vérité, n'a pas » été irrévocable pour tous les concurrens..... Mais je ne » m'appesantirai pas plus long-temps là-dessus. Il me suffit de » consigner ici cette observation, et je persisterai dans le » silence que j'ai gardé pendant toute la discussion qui a eu » lieu dans la troisième classe de l'Institut dont j'ai l'honneur d'être membre, et où je n'ai pas cru conséquemment pouvoir discuter mes propres intérêts. » (L-s.)

Recherches asiatiques, ou Mémoires de la Société établie au Bengale, pour faire des recherches sur l'histoire, les antiquités, les sciences, les arts et la littérature de l'Asie, revus et enrichis de notes par L. Langlès pour la partie orientale, et par MM. Delambre, Cuvier, de Lamark, Ollivier, pour les sciences exactes et naturelles, etc. Paris, Imprimerie Impériale, 1804, les deux premiers vol. in-4°.

Les manuscrits orientaux de la Bibliothèque Impériale ont fourni de nombreuses notes pour cet ouvrage qu'on a tâché de mettre au niveau des connoissances acquises par les savans Anglais eux-mêmes et les autres orientalistes de l'Europe, depuis la publication de ces deux volumes à Calcutta. Tous les textes arabes, persans, tibétaires, éthiopiens, samskrits, cités dans les additions, sont imprimés en caractères originaux : on a même gravé exprès, et sous la direction de M. L., un caractère bengaly, qui ne le cède pas en beauté à celui de Calcutta.

Mémoire sur Alexandrie, sur la bibliothèque de cette ville, etc.;
— sur les pyramides et sur le sphinx;
— sur les différens nilomètres de l'Egypte;
— sur les Oasis et la langue que l'on y parle.

Ces différens mémoires dont les quatre premiers se trouvent à la suite de la nouvelle édition du *Voyage de Norden*, publiée par M. L. en trois vol. in-4°., et le quatrième à la fin du *Voyage de Hornemann*, publié également par lui en deux vol. in-8°., sont entièrement composés d'extraits de différens auteurs arabes, principalement d'*Al-Maqryzy*.

Monumens anciens et modernes de l'Hindoustân en cent cinquante planches, décrits avec des recherches sur l'époque de leur fondation; une Notice géographique et une Notice historique de cette contrée.

> *Il existe de nobles restes de l'architecture des Hindous et des Musulmans, et je ne serois pas éloigné de croire que ces mêmes ruines fourniront à nos architectes de nouvelles idées du beau et du sublime.* Sir WILLIAM JONES.

Trois vol. in-4°, ornés de 150 planches.

PLAN DE L'OUVRAGE.

Les doutes élevés depuis quelque temps par plusieurs savans, touchant la haute antiquité qu'on attribue en général aux monumens d'architecture et de sculpture hindous, les preuves et les raisonnemens que ces savans présentent à l'appui de leur scepticisme, semblent donner à ces monumens un nouveau degré d'importance et d'intérêt, puisqu'ils deviennent maintenant des objets de recherches et de discussions aussi curieuses que profondes. Nous n'avons pas la prétention de résoudre une question qui nous semble devoir rester encore long-temps indécise; mais l'on me saura gré, peut-être, d'avoir recueilli avec soin et de présenter sous un seul point de vue les pièces littéraires et *monumentales* de cet important débat. Quel qu'en soit le résultat, on ne pourra contester aux monumens dont il s'agit la majesté des masses,

l'originalité, la variété, quelquefois même l'élégance des formes; peut-être sera-t-on aussi surpris de leurs nombreuses mais inexplicables conformités avec ceux de l'Egypte et du Mexique ; conformités que nous aurons soin d'indiquer toutes les fois qu'elles nous paroîtront assez frappantes pour que l'on ne puisse nous soupçonner de prévention ou de système.

L'extrême difficulté, disons même l'impossibilité de ranger suivant l'ordre chronologique ces antiques monumens d'architecture et de sculpture, nous a déterminés à les présenter dans cet ouvrage selon leur position géographique et respective du midi au nord.

Combien nous regrettons de ne pouvoir donner seulement la simple nomenclature des contrées, abondantes en monumens, et fertiles en grands souvenirs, que nous aurons à parcourir, en passant alternativement de la côte de Coromandel à celle de Malabar, en parcourant le Bengale et le Béhâr, province qui, comme semble même l'indiquer la signification de son nom (*Béhâr* ou *Véhâr*, pagode), passe pour avoir été le berceau ou au moins le chef-lieu de la religion de Brahmâ.

Non loin de cette province, nous trouverons une ville encore plus recommandable par l'érudition de ses Brâhmanes que par ses antiquités; et c'est là que nous voulions terminer notre promenade scientifique à travers l'Hindoustân. Bénarès doit être en effet le but de tous ceux qui, fidèles et modestes imitateurs des philosophes grecs, persans, arabes et tibétains, recherchent avec plus d'avidité la science des Indiens que les produits de

leur sol ou de leur industrie : mais à quels reproches ne nous exposerions-nous pas si le lecteur cherchoit vainement le nom de Dehly sur notre carte, et quelques détails relatifs à cette capitale de l'Hindoustân dans notre texte ? Les monumens qu'elle contient sont, j'en conviens, très modernes ; mais, loin de les exclure, le titre et le plan de notre ouvrage semblent nous prescrire de choisir parmi les monumens élevés par les Musulmans et même par les Européens, ceux que leur exécution et que leur site pittoresque surtout rendent dignes d'une attention particulière. Ces trois styles d'architecture et de sculpture, dont les différences sont fortement tranchées, répandront une grande variété dans nos gravures, et nous ont paru exiger un peu plus qu'un texte purement explicatif. Nous essaierons donc de donner quelques notions géographiques sur les contrées où sont situés ces monumens, de découvrir l'époque à laquelle ils furent élevés, le nom de leurs fondateurs, et d'indiquer leur destination. Nous croyons que cette partie de notre travail, dont il est aisé d'ailleurs de sentir toute l'importance, eût été en général peu intelligible, si nous ne l'eussions fait précéder d'une *Notice géographique* et d'une *Notice historique de l'Hindoustân, ancien et moderne.* La première des deux *notices*, accompagnée d'une grande carte, en deux feuilles, dressée d'après celles de MM. Rennell et Arrowsmith, par M. Lapie, capitaine ingénieur, présentera la division ancienne de l'Inde, conformément au système des Brâhmanes, et une description abrégée de l'Inde moderne. Quelques por-

traits des monarques les plus célèbres de cet empire, Hindous et Musulmans, gravés d'après des miniatures exécutées par des artistes indiens, orneront la seconde partie. Nous tâcherons d'y présenter avec exactitude et clarté, autant qu'il dépendra de nous, le très-petit nombre de documens historiques que renferment les ouvrages samskrits, parmi lesquels, tout nombreux et variés qu'ils sont, il ne se trouve pas une seule histoire proprement dite, ni un seul traité géographique : cette remarque est d'autant plus décourageante qu'elle est rigoureusement vraie.

Nous réservons pour le *Discours préliminaire*, qui formera une espèce d'*Introduction* à tout l'ouvrage, le précis analytique des principales cosmogonies des Hindous, de leurs dogmes religieux, de leurs nombreux systèmes philosophiques. Ces recherches et les rapprochemens qui en résulteront, ne nous empêcheront pas de jeter un coup d'œil rapide sur la littérature samskrite, les avantages que présente l'étude de cette langue, ainsi que la connoissance des caractères *dévanâgary* (ou sacrés), dont on se sert pour l'écrire.

Ce plan, comme on voit, n'a rien de commun avec celui qu'ont adopté MM. Gough, Crawfurd, Holmes, Hodges, Colebrooke, Pennant, Maurice et Daniell, pour des ouvrages relatifs, comme le nôtre, aux monumens d'architecture et de sculpture hindous. Loin de prétendre, par cette observation, déprécier des travaux dont nous sentons, peut-être mieux que qui que ce soit, toute l'importance, nous saisissons avec empressement l'occasion de payer aux auteurs un tribut public

et bien sincère d'estime et de reconnoissance; et nous prenons ici l'engagement solennel de les citer très-exactement toutes les fois que nous les mettrons à contribution.

A ces citations. nous en joindrons d'autres qui auront aussi leur intérêt et leur autorité. La connoissance de quelques langues asiatiques nous ouvre une mine jusqu'à présent trop peu exploitée, surtout en France. Pour se former une idée des immenses richesses que renferme cette mine presque vierge, il suffit de parcourir rapidement le Catalogue des manuscrits orientaux de notre Bibliothèque Impériale, celui des manuscrits de S. Germain-des-Prés, de MM. Genty, Brueix, Anquetil du Perron, etc. etc., dont cette Bibliothèque s'est enrichie successivement; enfin le *Catalogue des manuscrits samskrits et bengalis*, de la même Bibliothèque, publié dernièrement en un volume in-8°.

Après avoir vanté, avec raison, les inappréciables ressources que nous trouvons dans la plus nombreuse et surtout dans la plus précieuse collection de manuscrits orientaux qui ait jamais été formée dans toute l'Europe, et qui existe maintenant dans le monde entier; collection que nous voyons depuis plus de vingt ans prendre chaque jour de nouveaux accroissemens, ne seroit-il pas inconvenant, peut-être même ridicule, de citer notre bibliothèque particulière, puisque nous n'avons épargné ni recherches, ni sacrifices, pour rassembler tous les ouvrages relatifs à la littérature orientale, textes originaux ou traductions publiés en Europe et en Asie ? Nous croyons pouvoir au moins indiquer ici nominativement, à cause de son impor-

tance, un précieux manuscrit persan que nous possédons. Il est autographe, et nous osons dire unique; car le petit nombre de copies qu'on a essayé d'en tirer sont et devoient être très-imparfaites, à cause de l'énorme quantité de tableaux statistiques, de tables, de chiffres, qu'il contient. Cet ouvrage, intitulé *Ayïn Akbéry*, ou Institutes d'Akbar, renferme la description de l'Inde; description la plus complète et la plus minutieuse qu'on ait jamais faite d'aucune autre contrée. L'idée et le plan de ce bel ouvrage furent conçus par le grand moghol Akbar, qui en confia l'exécution à son premier vézyr, Aboùl-Fazel, célèbre encore aujourd'hui dans l'Hindoustân par son immense érudition, et par la protection que trouvoient auprès de lui tous ceux qui cultivoient les sciences, les lettres ou les arts. On peut juger des heureux résultats qu'il obtint lui-même de son zèle et de ses soins généreux, par l'exécution de notre manuscrit, soit pour la partie littéraire, soit pour la peinture et l'écriture: c'est le même qui fut présenté à Akbar en 1596, et que l'on conservoit dans la bibliothèque impériale de Dehly. Un concours de circonstances assez extraordinaires, dont je rendrai compte, l'a fait passer de cette bibliothèque dans la mienne, où je le garde comme le gage de l'amitié qui m'unissoit à un brave et savant officier, l'un des premiers fondateurs de l'académie de Calcutta. Au reste, on peut se former une idée de l'importance de l'*Ayïn Akbéry*, par l'abrégé traduit sur une copie peu exacte et publié en anglais, à Calcutta, par M. Gladwin, en 1783—6, trois petits volumes in-4°, réimprimé à Londres, sous

le même format et in-8°, 2 vol., et par les extraits, en caractères originaux, accompagnés de la traduction, qui sont répandus dans le cours des notes et additions que j'ai faites à la traduction française des deux premiers volumes des *Recherches asiatiques*, pag. 14.

Les relations religieuses et politiques qui subsistent depuis un temps immémorial entre l'Hindoustân et le pays de Kachemyr nous auroient peut-être déterminés à faire une excursion jusque dans cette délicieuse contrée, nommée, avec raison, le paradis de l'Hindoustân ; mais les monumens que Bernier et Forster ont remarqués dans cette espèce de vallée sont si peu nombreux et surtout si peu importans! En outre, lancés une fois au-delà des limites de l'Hindoustân proprement dit, le moyen de résister au désir de faire d'autres excursions, dont le résultat eût été bien plus satisfaisant que celle que nous aurions entreprise à travers les montagnes presque inaccessibles qui défendent l'entrée du Kachemyr. L'île de Ceylan, celles de Java et de Sumatra, le pays des Birmans, le royaume d'Ava, celui du Peygou, ont de grands droits, par les monumens qu'ils renferment et dont nous possédons de nombreux dessins, à l'attention des savans et des artistes. Nous ne renonçons pourtant pas à l'espoir d'en former un appendice à l'ouvrage que nous allons publier, et vers lequel nous devons aujourd'hui diriger exclusivement toute notre attention et tous nos soins.

Il sera composé de cent cinquante planches, d'une carte géographique, en deux feuilles, format colombier, et d'environ 640 pages de texte; le tout distribué en trois volumes in-4°, *nom de Jésus*.

Le nom de M. Lapie, et ceux des deux géographes qu'il prend pour guides, répondent assez de l'exactitude de la carte, dont il veut bien également surveiller la gravure.

FIN.

CATALOGUE

DES OUVRAGES QUI SE TROUVENT CHEZ LE NORMANT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE DE SEINE, N°. 8, PRÈS LE PONT DES ARTS.

LE même Libraire se charge de fournir tous les ouvrages annoncés dans *le Journal de l'Empire*, et de remplir les commissions en librairie, tant ancienne que moderne, en estampes et musique. Par ses relations, il peut procurer toutes les nouveautés qui paroissent, soit à Paris, soit dans l'étranger. Il se charge aussi des abonnemens aux Journaux qui s'impriment à Paris.

NOUVEAU Dictionnaire Français-Latin, composé sur le plan du Nouveau Dictionnaire Latin-Français; par Fr. Noël, inspecteur-général des études, et où se trouvent l'étymologie des mots français, leur définition, leur sens propre et figuré, et leurs acceptions diverses, rendues en latin par de nombreux exemples choisis avec soin et vérifiés sur les originaux. Quatrième édit. Un vol. grand in-8°., de plus de 1000 pages, imprimé en petit-texte, sur trois colonnes; en feuilles. . . . . 6 fr.
Relié en parchemin. . . . . 7 fr.
Relié en basane. 7 fr. 50 c.
Le même, un vol. in-4°., pap. fin, broché. . . . . . 15 fr.
Relié en veau, fil. . . . . 19 fr.

Nouveau Dictionnaire Latin-Français, composé sur le plan du *Magnum totius latinitatis Lexicon Facciolati*, où se trouvent tous les mots des différens âges de la langue latine, leur étymologie, leur sens propre et figuré, et leurs acceptions diverses justifiées par de nombreux exemples choisis avec soin et vérifiés sur les originaux. Par Fr. Noël, inspecteur-général des études, etc. Cinquième édition, revue et corrigée. Un vol. in-8°., de plus de 1000 pag., impr. en petit-texte, sur 3 colonnes; en feuilles. 6 fr.
Relié en parchemin. . . . . 7 fr.
Relié en basane. 7 fr. 50 c.
Le même, un vol. in-4°., pap. fin, broché. . . . . . . 15 fr.
Relié en veau, fil. . . . . 19 fr.

Gradus ad Parnassum, ou Nouveau Dictionnaire Poétique latin-français, fait sur le plan du *Magnum Dictionnarium Poeticum* du P. Vanière, enrichi d'exemples et de citations tirées des meilleurs poëtes latins, anciens et modernes; par M. Noël, membre de la Légion-d'Honneur, inspecteur-général, conseiller ordinaire de l'Université impériale, de plusieurs sociétés savantes.

Un vol. grand in-8°., de près de 1000 pag., imprimé en petit-texte, sur deux colonnes; en feuilles. . . . . 6 fr.

Relié en parchemin. . . . . 7 fr.

Relié en basane. . . . . 7 fr. 50 c.

Le même, un vol. in-4°., papier fin, broché. . . . . . 15 fr.

Relié, veau, filets. . . . . 19 fr.

Dictionnaire Grec-Français, composé sur l'ouvrage intitulé *Thesaurus Linguæ Græcæ*, de Henri Etienne, où se trouvent tous les mots des différens âges de la langue grecque, leur étymologie, leur sens propre et figuré, et leurs diverses acceptions justifiées par des exemples; par M. J. Planche. Un vol. grand in-8°., de près de 1500 pages, petit-texte, à trois colonnes, broché. . . . 16 fr.

Relié en parchemin. . . . . 17 fr. 50 c.

Relié en basane. . . . . 18 fr.

Dictionnaire de la Fable, ou Mythologie grecque, latine, égyptienne, celtique, persane, syriaque, indienne, chinoise, mahométane, scandinave, iconologique, etc. Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée; par Fr. Noël, inspecteur-général de l'instruction publique, ancien professeur de belles-lettres dans l'Université de Paris. Deux forts vol. in-8°., imprimés sur deux colonnes, et ornés d'une figure allégorique, gravée d'apres le dessin de Girodet . . . . 21 fr.

Leçons de Littérature et de Morale, ou Recueil, en prose et en vers, des plus beaux morceaux de notre langue, dans la littérature des deux derniers siècles; ouvrage classique adopté par l'Université pour les lycées et les écoles secondaires, et à l'usage de tous les autres établissemens d'instruction, publics et particuliers, de l'un et de l'autre sexe. Par Fr. Noël, inspecteur-général de l'instruction publique; et Fr. de Laplace, professeur de belles-lettres dans l'Université de Paris. Nouvelle édition, revue et corrigée. Deux vol. in-8°. . . . . 10 fr. 50 c.

Leçons latines de Littérature et de Morale, ou Recueil, en vers et en prose, des plus beaux morceaux des auteurs latins anciens, avec des modèles d'exercices, par Rollin; à l'usage des classes de troisième et de seconde. Ouvrage classique adopté par l'Université pour les lycées et écoles secondaires. Par MM. Noël et de Laplace. Deux vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50 c.

Œuvres de Jean Racine, avec des Commentaires; par J. L. Geoffroi. Sept vol. in-8°., de 600 pages chacun, imprimés sur papier fin d'Angoulême; le texte en caractère dit *Cicéro*, les Commentaires en caractère dit *Petit-Romain*. Cette édition est ornée de titres en taille-douce, et de gravures dessinées par E. B. Garnier, gravées par A. Saint-Aubin, P. P. Choffard et Masquelier. . . . 66 fr.

Les mêmes, pap. vélin, fig. avant la lettre. . . . . 120 fr.

Œuvres complètes de Louis Racine. Six vol. in-8°., de 5 à 600 pages chacun, ornés du portrait de l'auteur, d'après Aved, et gravé par A. Saint-Aubin, imprimés sur papier fin d'Angoulême, caractères dits *Cicéro* et *Philosophie*. . . . . 36 fr.

Les mêmes, papier ordinaire. . . . . 30 fr.

Les Martyrs, ou le Triomphe de la Religion Chrétienne, par M. F. A. de Chateaubriand. Troisième édition, précédée d'un examen, avec des remarques sur chaque livre, et des fragmens du Voyage de l'auteur en Grèce et à Jérusalem. Trois vol. in-8°. . . . 15 fr.

Génie du Christianisme, ou Beautés de la Religion Chrétienne; par F. A. de Chateaubriand. Sixième édition. Neuf vol. in-18, fig. . . . . 18 fr.

Abrégé de la Mythologie universelle, ou Dictionnaire de la Fable, adopté par l'Université pour les Lycées et les Ecoles secondaires; par Fr. Noël. Un vol. in-12 de 650 pag., petit-texte, à deux colonnes. . . . . 5 fr.

Idem, relié . . . . 6 fr.

Ami (l') des Malades de la Campagne, ou Indication des différens Remèdes simples, avec la manière de reconstruire un repoussoir ou bouton élastique, pour contenir les hernies ou descentes, plus simplement et plus commodément qu'avec les bandages ordinaires, etc. etc. Par Poinsot. Seconde édition. Un vol. in-8°. . . . . 3 fr.

Année (l') apostolique, ou Méditations pour tous les jours de l'année, tirées des Actes et des Epitres des Apôtres, et de l'Apocalypse de saint Jean; par M. l'abbé Duquesne. Huit vol. in-12. . . . . 20 fr.

Arithmétique complète et démontrée dans les cas possibles; ouvrage très-intéressant pour la jeunesse, et fort utile à ceux qui enseignent cette science, ainsi qu'aux gens d'affaires en général; par Bardoux, maître écrivain et arithméticien. Nouvelle édition, dédiée à S. M. l'Empereur et Roi. Un vol. in-8°. . . . . 6 fr.

Art (l') de Brasser, traduit de l'anglais de M. Combrune, renfermant les principes de la théorie et ceux de la pratique. Un vol. in-8°. . . . . . 4 fr.

Atala-René: par F. A. de Chateaubriand. Douzième et dernière édition. très-bien imprimée sur papier fin d'Angoulême, ornée de six gravures, dessinées par E. B. Garnier, et gravées par P. P. Choffard. Un vol. in-12 . . . . 6 fr. 50 c.

Balance du Commerce et des Relations commerciales extérieures de la France, dans toutes les parties du globe, particulièrement à la fin du règne de Louis XIV, et au moment de la révolution : depuis 1716 jusqu'à 1788; par Arnould. Deuxième édition. Deux vol. in-8°. et atlas in-4°. . 10 fr. 50 c.

Banque (la) rendue facile aux principales nations de l'Europe, suivie d'un Nouveau Traité de l'achat et de la vente des matières d'or et d'argent, avec l'Art de tenir les livres en parties doubles; par Giraudeau l'aîné, négociant. Dernière édition, absolument refondue et corrigée avec soin; précédée des tableaux des poids, mesures et monnoies de France, comparatifs avec les anciens, et des moyens simples pour en opérer la réduction. Un vol. in-4°. . . . . 15 fr.

Choix de beaux Exemples, tirés des auteurs anciens et modernes, pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse. Un vol. in-12 . . . . . 2 fr. 50 c.

Comte (le) de Valmont, ou les Egaremens de la Raison; par l'abbé Gérard. Douzième édition. Six. vol. in-8°., beau papier, figure de Moreau. 36 fr.

Idem, in-12 . . . . 18 fr.

Conciones Poeticæ, ou Discours choisis des poëtes latins anciens, Virgile, Horace, Ovide, Sénèque le tragique, Stace, etc., avec argumens analytiques et notes en français; adopté par l'Université pour les Lycées et les Ecoles secondaires. Par MM. Fr. Noël et Delaplace. Un vol. in-12. . 3 fr.

Concordance de l'Annuaire de la République française avec le Calendrier Grégorien, formant 178 Tableaux, qui commencent le 22 septembre 1793 (1er vendémiaire an II), et se terminent au 31 décembre 1827 (10 nivose an XLVI) trente-deux ans après la suppression du calendrier républicain; avec la fixation des Fêtes mobiles et la dénomination des Jours et des Saints de l'Ere Grégorienne, pour toute cette durée; précédée des Lois, Décrets,

Arrêtés, Instructions et Discours des Orateurs du Gouvernement; ouvrage indispensable à tous les corps administratifs, aux tribunaux, fonctionnaires publics, négocians, etc. etc.; par Jn. Ls. Rosaz. Un vol. in-8°. . . 3 fr.

Cours complet de Latinité, ou Extraits des auteurs latins, accompagnés des meilleures traductions françaises, pour fournir des matières de thèmes, de versions ou de compositions, aux professeurs de sixième, de cinquième, de quatrième, de troisième, de seconde et de rhétorique; par l'abbé Paul. Cinq vol. in-12. . . . . 16 fr.

Cours de Littérature ancienne et moderne, ou Lycée; par La Harpe. Seize vol. in-8°., formant dix-neuf parties. . . . . 88 fr.

Cuisinier Impérial (le), ou l'Art de faire la Cuisine et la Pâtisserie, pour toutes les fortunes; avec la manière de servir à table, depuis vingt jusqu'à soixante couverts. Par A. Viard. Quatrième édition, augmentée d'un grand nombre d'articles concernant l'office et les macaronis, et suivie d'une grande table des matières mieux ordonnée que la première. Un vol. in-8°. . . . . 6 fr.

Cultivateur Anglais (le), ou Œuvres choisies d'agriculture et d'économie rurale et politique d'Arthur Young, traduit de l'anglais par MM. Lamarre, Benoît et Billecocq, avec des notes par M. Delalauze, coopérateur du Cours d'Agriculture de l'abbé Rozier; avec des planches en taille-douce. Dix-huit vol. in-8°. . . . . 108 fr.

Démonstrations élémentaires de Botanique, contenant les principes généraux de cette science, les fondemens des méthodes, et les élémens de la physique des végétaux, la description des plantes les plus communes, les plus curieuses, les plus utiles, rangées suivant la méthode de Tournefort et celle de Linné; leurs usages et leurs propriétés, etc. etc. Nouvelle édition. On y a joint les figures de près de 400 plantes alpines méridionales ou septentrionales. Quatre vol. in-8°. . . . . 30 fr.

Dictionnaire abrégé de la Bible, de Chompré; par M. Petitot. Un vol. in-12. 3 fr.

Le même, in-8°. . . . . 4 fr. 50 c.

Dictionnaire des Arts de Peinture, de Sculpture et Gravure; par Watelet, de l'Académie française; et M. Lévesque, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Cinq volumes in-8°. . . . . 30 fr.

Dictionnaire de l'élocution française, contenant les principes de grammaire, rhétorique, syntaxe, construction, Méthode de composition, prononciation, orthographe, et généralement les règles nécessaires pour écrire et parler correctement le français, soit en prose, soit en vers. Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée par A. Fontenay. Deux vol. in-8°. . 12 fr.

Dictionnaire Géographique, ou Description des quatre Parties du Monde; par Vosgien. Nouvelle édition, augmentée et entièrement refondue, renfermant les changemens survenus par suite des différens traités, jusques et y compris celui de Vienne, du mois d'octobre 1807, par Giraud, avec cartes. Un très-fort vol. in-8°., 1810. . . . . 7 fr. 50 c.

Elémens de l'Histoire d'Allemagne; par M. l'abbé Millot, de l'Académie française. Trois vol. in-12. . . . . 8 fr.

Les mêmes, trois vol. in-8°. . . . . 12 fr.

Elémens de l'Histoire de France; par l'abbé Millot. Trois vol. in-12. 7 fr. 50 c.

Elémens d'Histoire générale, contenant l'Histoire ancienne et l'Histoire romaine; par l'abbé Millot. Nouvelle édition. Neuf vol. in-12. . 22 fr. 50.

Elémens de la Langue turque, ou Tables analytiques de la Langue nouvelle, avec leur développement; par Viguier. Ouvrage imprimé à Constantinople. Un vol. in-4°. . . . . 12 fr.

Essai sur les Voix de la Langue française, ou Recherches sur l'accent prosodique des voyelles; suivi d'un Traité ou Examen analytique de la phrase et de la période, par leurs membres ou parties constitutives; par P. Morel. Deuxième édition. Un vol. in-8°. 4 fr.

Essai sur l'Eloquence de la Chaire; Panégyriques, Éloges et Discours. Par S. Em. Mgr. le cardinal Maury, archevêque, évêque de Montefiascone et de Corneto, avec portrait. Nouvelle édition. Deux vol. in-8°. . . 15 fr.

Etudes convenables aux Demoiselles, à l'usage des écoles et des pensions. Nouvelle édition, revue, corrigée, et augmentée d'un Abrégé de Géographie; par E. Mentelle. Deux vol. in-12. . . . . 6 fr.

Evangile médité et distribué pour tous les jours de l'année, suivant la concordance des quatre Evangélistes. Quatrième édition. Huit vol. in-12. . 20 fr.

France (la) sous ses Rois; Essai historique sur les causes qui ont préparé et consommé la chute des trois premières dynasties; par A. H. Dampmartin. Cinq vol. in-8°. . . . . 30 fr.

Grammaire Italienne, élémentaire et raisonnée; suivie d'un Traité de la Poésie Italienne; par G. Biagioli. Deuxième édition, revue par l'auteur dans les deux parties qui la composent. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr.

Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, par Arnaud et Lancelot; précédée d'un Essai sur l'origine et les progrès de la langue française. Par Petitot. Un vol. in-8°. Deuxième édition . . . . 5 fr.

Histoire des Animaux, d'Aristote, avec la traduction française; par le Camus, avocat au parlement. Deux vol. in-4°. . . . . 24 fr.

Histoire de France, commencée par Vély, Villaret et Garnier. Seconde partie, depuis la naissance de Henri IV jusqu'à la mort de Louis XVI. Par Ant. Fantin Desodoards. Vingt-cinq vol. in-12 . . . . 75 fr.

Histoire du Bas-Empire, depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople, en 1453, par Jacques-Corentin Royou. Quatre vol. in-8°. . . . . . 20 fr.

Histoire des Empereurs Romains, depuis Auguste jusqu'à Constantin-Chlore, père de Constantin; suivie d'une Notice sur la vie des Impératrices Romaines. Par le même. Quatre vol. in-8°. . . . . 20 fr.

Histoire Romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'au règne d'Auguste. Par le même. Quatre vol. in-8°. . . . . 24 fr.

Histoire de la Maison d'Autriche, depuis Rodolphe de Hapsbourg, jusqu'à la mort de Léopold II. (1218-1792.) Par William Coxe. Traduite de l'anglais par P. F. Henry. Cinq vol. in-8°. . . . . 30 fr.

Histoire naturelle de Buffon, classée par ordres, genres et espèces, d'après le système de Linné, avec les caractères génériques et la nomenclature linnéenne; par René-Richard Castel, et C. M. Patrin. Nouvelle édition très-bien imprimée par Crapelet, sur carré fin d'Angoulême, et ornée de 245 planches, dessinées d'après nature, par M. Desève, et gravées avec soin; en 31 vol. grand in-18, de 350 pag. chacun, broch. . . . . 67 fr. 50 c.

Histoire des Révolutions de Perse, pendant la durée du dix-huitième siècle de l'ère chrétienne; précédée d'un Abrégé de tout ce qui s'est passé de remarquable dans cet Empire, depuis l'époque de sa première fondation par Cyrus; par Ch. Picault. Deux vol. in-8°. . . . . 12 fr.

Histoire de Pierre du Terrail, dit le Chevalier Bayard, sans peur et sans reproche. Par M. Guyard de Berville. Nouv. édit. Un vol. in-8°. 2 fr. 50 c.

Histoire de Bertrand du Guesclin, comte de Longueville, connétable de France; par M. Guyard de Berville. Nouv. édit. Deux vol. in-12. . . . 5 fr.

Histoire des Gaulois, depuis leur origine jusqu'à leur mélange avec les Francs, et jusqu'aux commencemens de la monarchie française; par Jean Picot. Trois vol. in-8°. . . . . 12 fr.

Histoire d'Italie, depuis la chute de la République romaine jusqu'aux premières années du dix-huitième siècle; par Fantin-Desodoards. Neuf vol. in-8°. . . . . 45 fr.

Histoire élémentaire, philosophique et politique de l'ancienne Grèce, depuis l'établissement des colonies jusqu'à la réduction de la Grèce en province romaine; avec une Table chronologique, un vocabulaire et des cartes, à l'usage des jeunes gens des deux sexes. Par N. Foulon. Deuxième édition. Deux vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50 c.

Histoire des Révolutions arrivées dans le Gouvernement de la République romaine; par l'abbé de Vertot. Nouvelle édition. Trois vol. in-12. 7 fr. 50 c.

Histoire des Empereurs romains, depuis Auguste jusqu'à Constantin; par Crevier. Nouvelle édition. Douze vol. in-12. . . . . 30 fr.

Histoire des Guerres civiles de la République romaine, traduite du texte grec d'Appien d'Alexandrie; par J. J. Combes-Dounous. Trois vol. in-8°. 21 fr.

Histoire des Lois sur le Mariage et sur le Divorce, depuis leur origine dans le droit civil et coutumier jusqu'à la fin du dix-huitième siècle; par André Nougarède. Deux vol. in-8°. . . . . 8 fr.

Itinéraire descriptif de l'Espagne, et Tableau des différentes branches de l'administration et de l'industrie de ce royaume; par Alexandre Delaborde. Deuxième édition. Cinq vol. in-8°. et atlas composé de 29 cartes. . . 36 fr.

Jérusalem délivrée, poëme traduit de l'Italien. Nouvelle édition, revue, corrigée et enrichie de la vie du Tasse. Par Lebrun. Deux vol. in-12 . . . 6 fr.

Leçons d'un Père à ses Enfans, ou Recueil de Sentences et de Pensées morales, extraites des meilleurs auteurs latins et français. Nouvelle édition, revue et corrigée. Un vol. in-12 . . . . 2 fr. 50 c.

Lettres choisies de Mesd. de Sévigné, de Grignan, de Simiane et de Maintenon, précédées des Réflexions de M. l'abbé de Vauxcelles, et accompagnées des Notes historiques de M. Grouvelle. Trois vol. in-18 . . . . . . 4 fr. 50 c.

Lettres sur le Gouvernement, les Mœurs et les Usages en Portugal, écrites par Arthur William Costigan, officier irlandais, à son frère. Traduites de l'anglais. . . . . 6 fr.

Lucinde, ou la Vallée de Vic; par M. D* de V**. Deux vol. in-12, fig. 4 fr.

Magasin (le) des Enfans, ou Dialogues d'une sage gouvernante avec ses élèves. Quatre vol. in-12, fig. . . . . 6 fr.

Idem, quatre vol. in-18, fig. . . . . 3 fr.

Maison Rustique, pour servir à l'éducation de la jeunesse, ou Retour en France d'une famille émigrée; ouvrage où l'on trouve toutes les instructions nécessaires pour bâtir une maison de campagne, pour la meubler, pour y établir une chapelle, une bibliothèque, un laboratoire, un cabinet d'histoire naturelle, un jardin de plantes usuelles, etc.; et tous les détails relatifs à la bâtisse d'une ferme, à l'économie domestique, et à tous les genres de culture; par madame de Genlis. Trois vol. in-8°. . . . . . 18 fr.

Manière d'apprendre et d'enseigner; ouvrage traduit du latin du P. Joseph de Jouvency; par J. E. Lefortier. Un vol. in-12. . . . . 2 fr. 50 c.

Manuel de la Banque, ouvrage dans lequel toutes les opérations possibles d'arbitrages, tant sur le papier que sur l'or, l'argent et les piastres, sont réduites, pour les trente principales places de l'Europe, à de simples additions et soustractions; par F. Pottier. Un vol. in-8°. . . . . 9 fr.

Manuel du Rhétoricien, ou Choix de Discours de Bossuet, Fléchier, Massillon, d'Aguesseau, Thomas, etc.; pour les exercices de la classe de rhétorique sur l'éloquence française; par MM. Noël et Delaplace. Un vol. in-12. . . . . 2 fr. 50 c.

Mille et Une Nuits (les), Contes arabes, traduits en français par M. Galland; continués par M. Caussin de Perceval, professeur de langue arabe au Collége Impérial. Nouvelle édition. Neuf vol. in-18, de 450 pag. chacun, imprimés avec soin, en beaux caractères neufs, *petit-romain* gros œil, sur papier d'Angoulême. . . . . 20 fr.

Morceaux extraits de l'Histoire Naturelle de Pline, par P. C. B. Gueroult. Nouvelle édition, revue et augmentée, avec le texte en regard, et des notes critiques et historiques. Deux vol. in-8°. . . . . 12 fr.

Mot (le) et la Chose, expliqués par les dérivés du latin; par M. Amalric de Brehan. Deux vol. in-8°. . . . . 10 fr.

Narrationes servato temporum ordine dispositæ, ou Choix de Narrations extraites des meilleurs auteurs latins, avec des textes français qui lient les événemens entr'eux: ouvrage adopté par le conseil de l'Université impériale pour l'usage des cours d'humanité; par MM. Dumouchel et Gaffaux. Cinquième édition. In-12 . . . . 2 fr.

Nouveau Cours complet d'Agriculture théorique et pratique, contenant la grande et la petite culture, l'économie rurale et domestique, la médecine vétérinaire, etc.; ou Dictionnaire raisonné et universel d'Agriculture. Ouvrage rédigé sur le plan de celui de feu l'abbé Rozier, duquel on a conservé tous les articles dont la bonté a été prouvée par l'expérience; par les Membres de la Section d'Agriculture de l'Institut de France, etc. etc. MM. Thouin, Parmentier, Huzard, Chaptal, Lacroix, Décandolle, etc. etc.

Treize vol. in-8°., de cinq à six cents pages chacun, ornés de figures en taille-douce, et semblables à ceux du Nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle . . . . 104 fr.

Nouveau Dictionnaire de Poche Français-Italien et Italien-Français, abrégé de celui d'Alberti; par Joseph Martinelli. Troisième édition. . . . . . 7 fr.

Nouveau Dictionnaire universel des Synonymes de la langue française, contenant les synonymes de Gérard, Beauzée, Roubaud, d'Alembert, augmenté d'un grand nombre de nouveaux synonymes, et précédé d'une introduction; par Guizot. Un vol. in-8°., de plus de 1000 pages.. . . . . 10 fr. 50 c.

Nouveau Dictionnaire historique, ou Histoire abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom par des talens, des vertus, des forfaits, des erreurs, etc., depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours; avec des tables chronologiques, pour réduire en corps d'histoire les articles répandus dans ce Dictionnaire. Par L. M. Chaudon et F. A. Delandine. Treize vol. in-8°. . . . . 80 fr.

Nouveau Vocabulaire Français, où l'on a suivi l'orthographe du Dictionnaire de l'Académie, dans lequel on trouve de plus : un grand nombre de mots et d'acceptions de mots généralement reçus, et qu'on a distingués par une étoile; environ huit mille termes de sciences et arts; un vocabulaire géographique. Par de Wailly. Quatrième édition. Ouvrage adopté pour les lycées et les écoles secondaires. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr.

Nouvel Essai sur la Mégalantropogénésie, ou l'Art de faire des Enfans d'esprit qui deviennent de grands hommes; par Robert le jeune, docteur en médecine. Deuxième éditition, revue et augmentée. Deux vol. in-8°. . . . 9 fr.

Œuvres complètes d'Ovide, traduites en français, auxquelles on a ajouté la vie de ce poëte. Sept vol. in-8°., fig. . . . . 24 fr.

Œuvres de Jean Racine. Nouvelle édition, ornée des portraits de Jean Racine, Louis Racine et d'Antoine Arnauld. Quatre vol. in-8°. . . 16 fr.

Œuvres de Molière, avec des Remarques grammaticales, des Avertissemens et des Observations sur chaque pièce; par M. Bret. Huit vol. in-12, fig. 24 fr.

Idem, six vol. in-8°., fig., belle édition. . . . . 48 fr.

Œuvres de Berquin, mises en ordre par L. F. Jauffret. Vingt-deux vol. in-18, fig. . . . . 30 fr.

Œuvres complètes de Berquin. Edit. de Renouard. Vingt vol. in-18, fig. 30 fr.

Les mêmes, ornées de 212 fig. . . . . 75 fr.

Œuvres de Denis Diderot, publiées sur les manuscrits de l'auteur; par Jacques-André Naigeon, de l'Institut national. Quinze vol. in-12 . . . . . . 36 fr.

Œuvres d'Homère, avec des remarques par P. J. Bitaubé, membre de l'Institut national. Nouv. éd. ornée d'un beau portrait d'Homère et du bouclier d'Achille, gravés par Saint-Aubin. Six vol. in-8°., imprimés avec le plus grand soin, et sur très-beau papier. . . . . 30 fr.

Œuvres de Virgile, traduction nouvelle; par M. René Binet, ancien recteur de l'Université de Paris. Deuxième édition. Quatre vol. in-12. . . . 12 fr.

Oraisons choisies, les Catilinaires et les Livres de la Vieillesse et de l'Amitié, de Cicéron, traduits en français, le texte latin en regard. Nouvelle édition, revue et corrigée avec soin. Trois vol. in-12. . . . . 7 fr. 50 c.

Petit Cours de Littérature, à l'usage de l'un et de l'autre sexe, contenant une Dissertation sur l'art de bien lire, sur chaque genre de style; par M. le Texier. Un vol. in-8°. . . . . 3 fr. 60 c.

Philosophie Médicale, ou Vérités fondamentales de la Médecine moderne; par Chortet. . . . . 3 fr.

Plutarque de l'Enfance (le), ou Maximes et Traits historiques extraits des Vies des Hommes illustres de Plutarque; édition ornée de 40 portraits. Un vol. in-12. . . . . 3 fr.

Psaumes nouvellement traduits sur l'hébreu, et mis dans leur ordre naturel, avec des explications et des notes critiques. On y a joint : les Cantiques évangéliques, et ceux de laudes selon le Bréviaire de Paris, également avec des explications et des notes. Trois vol. in-8°., dont le 1er contient la Traduction, le 2e l'Explication, le 3e les Notes. . . . . 15 fr.

Nota. On vendra séparément les 1er et 2e volumes 9 fr. ; le 1er seul 4 fr.

Répertoire des Lois et des Arrêtés du Gouvernement, depuis 1789 à l'an XI, par ordre alphabétique, chronologique, et par classement des matières. Deuxième édition. Par Guillaume Beaulac, ancien avocat. Un vol. in-8°., de plus de 700 pag.; ouvrage indispensable à tous les gens de loi. . . . . 8 fr.

Saisons (les), poëme de Thompson. Traduction nouvelle, avec des Notes, par Fremin-Beaumont. Un vol. in-8°. . . . . 4 fr.

Système de Chimie, de Thompson, traduit de l'anglais sur la troisième et dernière édition de Londres, en 1807, par M. Riffault, précédé d'une introduction considérable, enrichie d'observations, par M. Bertholet. Neuf vol. in-8°., avec des tableaux et des planches. . . . . 60 fr.

Tacite, traduit par M. Dureau de Lamalle. Cinq vol. in-8°., avec le texte en regard. Deuxième édition. . . . . 30 fr.

Théâtre de Schiller, trad. de l'allemand par Lamartelière. Deux vol. in-8°. 9 fr.

Théâtre tragique d'Alexandre Soumarocow, trad. du russe, par Manuel-Léonard Pappadopoulo. Deux vol. in-8°. . . . . 8 fr.

Traité élémentaire, ou Principes de Physique, fondés sur les connoissances les plus certaines, tant anciennes que modernes, et confirmés par l'expérience; par Brisson. Quatrième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. Quatre vol. in-8°., ornés de planches . . . . 26 fr. 50 c.

Traité des Etudes, ou manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres, par rapport à l'esprit et au cœur; par Rollin. Nouv. édit. Quatre vol. in-12. 10 fr.

Vie de David Garrick, suivie de deux lettres de M. Noverre, à Voltaire, sur ce célèbre acteur. Un vol. in-12, avec le portrait . . . . 2 fr.

Vie de Georges Washington, général en chef des Etats-Unis; par David Ramsay. Trad. de l'anglais. Un vol. in-8°., orné du portrait. . . . . . 6 fr.

Vies d'illustres Conquérans, comparés l'un à l'autre. Deux vol. in-12. . 3 fr.

Vies (les) des Hommes illustres de Plutarque, traduites du grec par Amyot, avec des notes et des observations par MM. Brottier et Vauvilliers. Revues, corrigées et augmentées par E. Clavier. Vingt-cinq vol. ornés de gravures et brochés en carton . . . . 150 fr.

Vocabulaire pour l'intelligence de l'Histoire moderne. Ouvrage nécessaire aux personnes qui veulent lire avec fruit l'histoire et les auteurs modernes. Un vol. in-8°. . . . . 5 fr.

Voyage dans les quatre principales Iles des mers d'Afrique, fait par ordre du gouvernement, pendant les années IX et X (1801 et 1802), avec l'Histoire de la Traversée du capitaine Baudin, jusqu'au Port-Louis de l'île Maurice; par J. B. Bory de Saint-Vincent. Trois vol. in-8°., avec un vol. in-4°. de 58 planches. . . . . 48 fr.

Voyage de découvertes à l'Océan Pacifique du Nord et autour du Monde, entrepris par ordre de S. M. Britannique, exécuté pendant les années 1790, 1791, 1792, 1793, 1794 et 1795, par le capitaine Vancouver; traduit de l'anglais par Henry. Six vol. in-8°., dont un de fig. . . . . 30 fr.

Voyage dans les Alpes, précédé d'un Essai sur l'Histoire Naturelle des environs de Genève; par Horace-Bénédict de Saussure. Quatre vol. in-4°., fig. . . . . 45 fr.

Voyage du Jeune Anacharsis en Grèce; par J. J. Barthelemy. Sept vol. in-18. . . . . 16 fr.

Voyages au Pérou, faits dans les années 1791 à 1794, par les PP. Manuel Sobreviala et Narcisso y Barcelo; précédés d'un tableau de l'état actuel de ce pays, sous les rapports de la géographie, de la topographie, de la minéralogie, du commerce, de la littérature et des arts, des mœurs et des coutumes de ses habitans de toutes les classes; publiés à Londres en 1805, par John Skinner, d'après l'original espagnol; traduits par P. F. Henry; ornés d'un atlas de douze planches coloriées, et d'une belle carte du Pérou, dressée d'après Lacruz et les documens les plus nouveaux, par P. Lapie, ingénieur-géographe. Deux vol. in-8°., et atlas. . . . . 8 fr.

Xénophon : la Cyropédie, ou l'Histoire de Cyrus, et l'Eloge d'Agésilas; traduits du grec. Deux vol. in-12 . . . .

